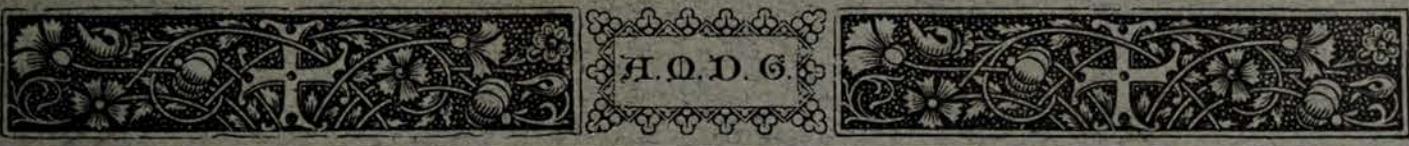
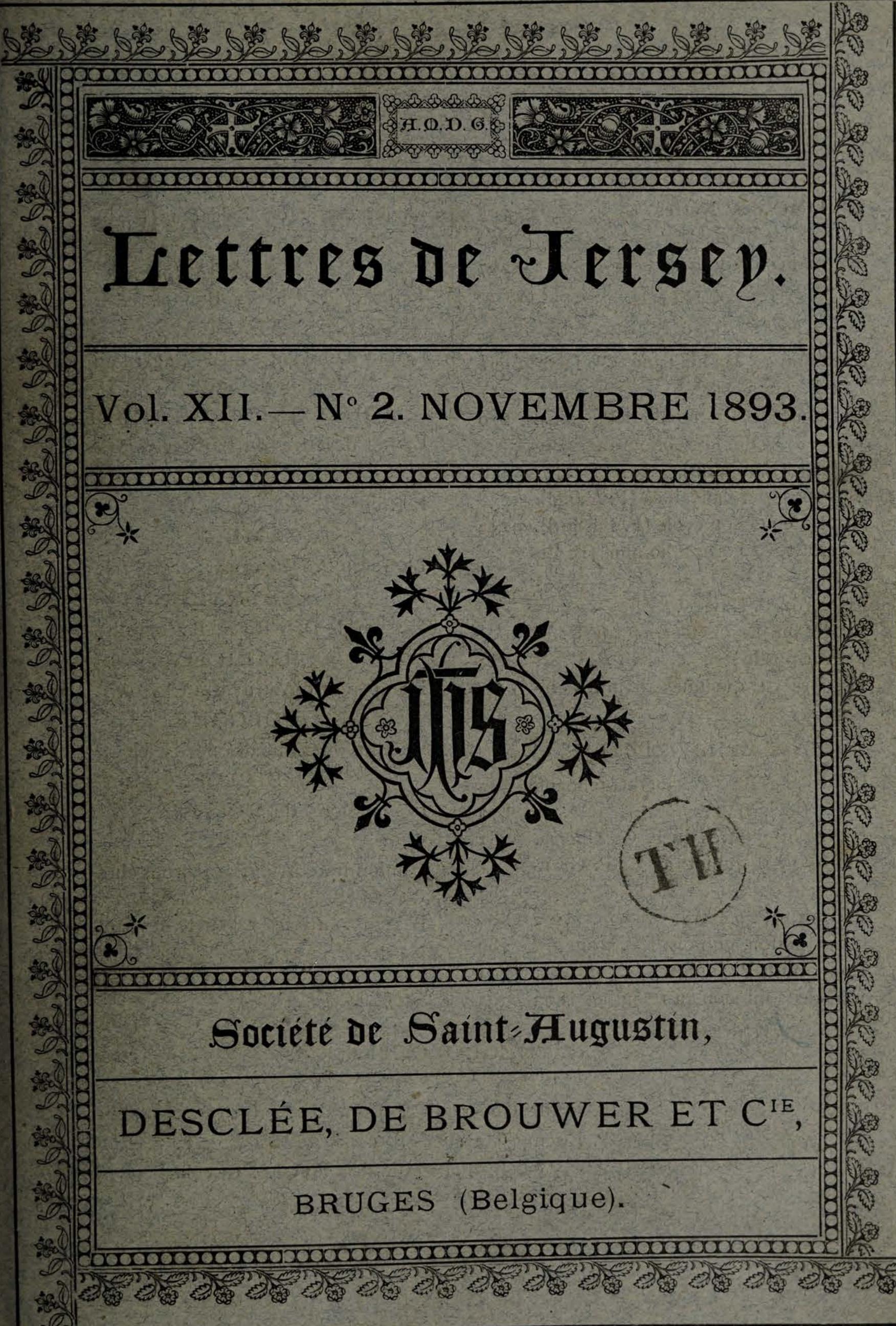


*Meunier*



# Lettres de Jersey.

Vol. XII. — N° 2. NOVEMBRE 1893.

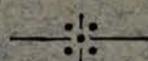


Société de Saint-Augustin,

DESCLÉE, DE BROUWER ET C<sup>IE</sup>,

BRUGES (Belgique).

# SOMMAIRE :



## JERSEY.

Ministère des Nôtres. . . . .	197
Polémique jersiaise. . . . .	202
Études géologiques . . . . .	207

## CHINE.

### Mission du Kiang-nan.

L'attaque de Ma-kia-tsing (P. Durandière et P. Gain). . . . .	211
L'attaque de Tai-tao-leou (P. Gain). . . . .	216
Nouvelles de la section de Nan-King (P. Simon). . . . .	220
A propos de fiançailles (P. Véné). . . . .	238
Hong-k'eu et son école (F. Bastard). . . . .	243
La grotte du saint homme (P. Bi-zeul). . . . .	254
Lettre du P. David . . . . .	259
Lettre du P. C. Terrien au R. P. Provincial . . . . .	262
Histoire de quelques divinités chinoises . . . . .	266

### Mission du Tcheu-li S. E.

Le village de Tchang-kia-tchoang (P. Becker). . . . .	272
Extraits de lettres du P. Gatellier . . . . .	281
Lettre du P. Japiot au R. P. Grandidier. . . . .	284
Lettre du P. Cézard. . . . .	286
Constructions chinoises (P. Mongin). . . . .	289
Rapport du P. Japiot . . . . .	301
État de la mission au 1 <sup>er</sup> juillet 1893 . . . . .	305

## INDE-ANGLAISE.

La léproserie de Belgaum (P. de Fonséca) . . . . .	306
--	-----

## MALABAR.

Lettre du P. Charles Bonnel. . . . .	307
--------------------------------------	-----

## ALASKA.

Extrait d'une lettre du P. Ragaru au R. P. Recteur de Jersey. . . . .	323
---	-----

## MONTAGNES ROCHEUSES.

Extrait de lettres du P. Bougis . . . . .	325
---	-----

## BOLIVIE.

Lettre du F. Valdecasas . . . . .	330
-----------------------------------	-----

## ZAMBÈZE.

Lettre du P. Demaroux. . . . .	331
--------------------------------	-----

## AUSTRALIE.

Mission de Daly River (P. Conrath). . . . .	332
---	-----

## GALICIE.

L'empereur d'Autriche à Chyrow. . . . .	336
---	-----

## POLOGNE.

L'affaire du séminaire de Kielcè. . . . .	337
---	-----

## SICILE.

Les missions de Sicile. . . . .	339
---------------------------------	-----

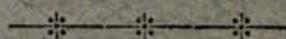
## FRANCE.

L'union fraternelle des patrons chrétiens (P. de Bigault). . . . .	341
L'Archiconfrérie de l'œuvre des campagnes . . . . .	344
Les élèves de Vaugirard à N.-D. de Chartres. . . . .	353

## NÉCROLOGIE.

Le P. Émile Chevreuil . . . . .	356
Le P. Étienne Mazelier . . . . .	365
<i>Appendice</i> : le P. Louis et la dévotion à S. Joseph. . . . .	370

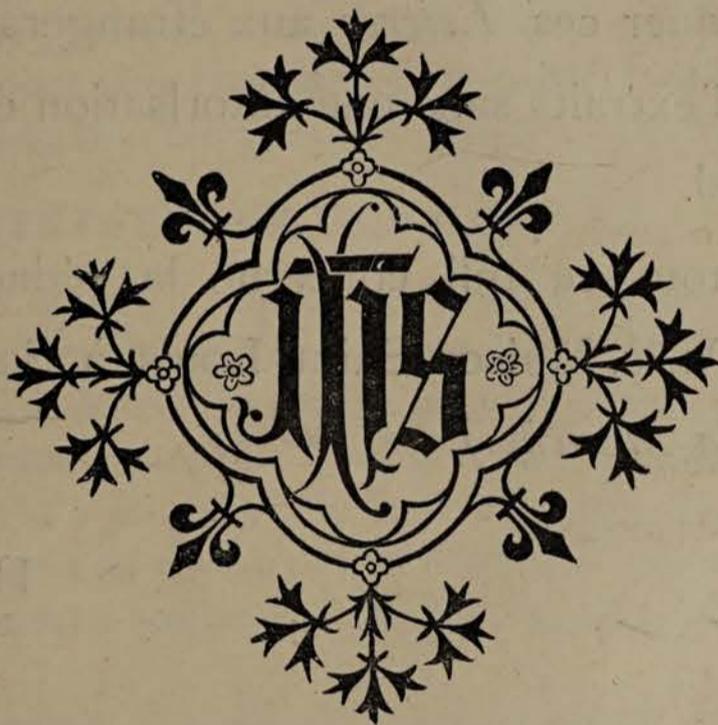
## VARIA.



H. D. G.

# Lettres de Jersey.

Vol. XII.— N° 2. NOVEMBRE 1893.



Société de Saint-Augustin,

DESCLÉE, DE BROUWER ET C<sup>IE</sup>,

BRUGES (Belgique).

## AVIS.

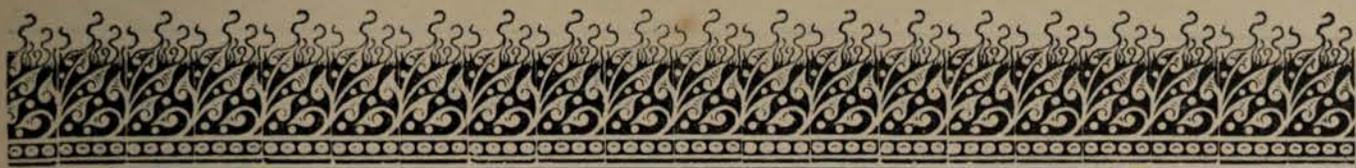
---

Nos Pères et Frères sont instamment priés de ne pas communiquer ces *Lettres* aux étrangers et de ne pas en publier d'extraits sans une autorisation expresse du R. P. Provincial.

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. A. D'ALÈS, Maison Saint-Louis, à Saint-Hélier, Jersey. (*Iles de la Manche.*)

H. F. S. J.





# LETTRES DE JERSEY.

---

## JERSEY. — MAISON ST-LOUIS.

---



NOUS parlons rarement de Jersey et de ses scolastiques. Nos lecteurs sans doute ne s'en étonnent pas ; ils savent que la maison St-Louis goûte la douce tranquillité de tous les scolasticats et que la population jersiaise n'est point sujette aux révolutions. Elle a même perdu à notre égard cette espèce d'hostilité qui, dans les débuts, avait donné de sérieuses craintes à nos supérieurs. Il semble que nous soyons maintenant estimés, du moins nous sommes respectés et les meneurs voient qu'ils perdraient leur temps à médire de nous.

Dans ces dernières années, quelques circonstances nous ont permis de nous montrer un peu plus, de nous faire connaître, et d'examiner aussi de plus près les protestants et les catholiques au milieu desquels nous vivons.

### I. — MINISTÈRES DES NÔTRES.

Avant d'entrer dans les détails, il convient d'exprimer ici un juste hommage de regret et de reconnaissance à la mémoire d'un bienfaiteur et d'un ami qui nous a vaillamment défendus autrefois et nous a toujours montré la plus vive affection. Monseigneur Mac Carthy, curé de la seule paroisse anglaise de l'île, est mort le 2 juin 1893. Il avait demandé que son corps reposât au cimetière tout près du caveau de nos Pères : « Je ne puis me faire jésuite, disait-il, on ne voudrait pas de moi ; mais je me suis donné à saint Ignace. »

Son pieux désir a été rempli : la tombe de Monseigneur est à cinq ou six mètres de celle où reposent les Nôtres. Le R. P. Provincial, alors en visite, le R. P. Recteur de St-Louis, le R. P. Recteur de la Marine et des scolastiques en grand nombre assistèrent aux funérailles. Il y eut du reste de la part des Jersiais, même protestants, un concours et un empressement où l'on devinait sans peine toute la sympathie que le pasteur charitable et zélé s'était acquise dans toutes les classes de la société.

C'est à lui surtout que les scolastiques de St-Louis doivent le peu d'apostolat qu'ils ont pu faire à Jersey en 1892 et 1893.

Fatigué et déjà d'un âge respectable, Mgr Mac Carthy ne pouvait plus, comme autrefois, se dépenser pour ses chers Irlandais ; il ne pouvait plus visiter cette paroisse qu'il avait fondée et gouvernait depuis 45 ans. Son église était moins fréquentée et il s'en désolait. Aussi quelle joie quand une cérémonie plus solennelle faisait revenir les paroissiens oublieux !

Au carnaval de 1892, le départ imprévu de son unique vicaire le mit dans le plus grand embarras.

Il crut devoir demander du secours au R. P. Recteur de St-Louis : vite un carême fut improvisé. Deux Pères théologiens et quelques philosophes se le partagèrent. Le mois de Marie et l'Avent furent prêchés par un Père ; la retraite de première communion par un Frère scolastique.

Enfin le nouveau vicaire arriva en juillet ; et nous ne gardâmes que la grand'messe du dimanche.

Le 9 septembre, un nouveau prêtre de St-Louis, le P. Nesser, vint chanter sa première messe dans l'église de Mgr Mac Carthy. Il y eut foule, ce jour-là, et, suivant les coutumes d'Irlande, le Père vint, après la messe, s'asseoir à la table de communion, entouré du prêtre assistant, du diacre et du sous-diacre ; tous les fidèles, sans en excepter un seul, se pressèrent alors pour baiser la main du nouveau prêtre. La cérémonie fut longue ; c'était à qui viendrait le plus tôt ; et les infirmes eux-mêmes ne craignaient pas de se mêler à la foule. Mais Mgr Mac Carthy était heureux : son église était pleine.

Vers le 1<sup>er</sup> janvier 1893, sa santé commença à baisser de plus en plus. Un Père de la province de New-York, notre hôte depuis quelques mois, le P. Maes, fut envoyé à son tour à l'aide du vénérable prélat. Celui-ci, le jour de Noël, disait sa dernière messe.

A partir de ce jour, il dut renoncer à tout ministère. Le P. Maes se fit premier vicaire. Il voulut renouveler un peu la ferveur des fidèles, prêcha durant le carême, développa la dévotion au Sacré Cœur en faisant célébrer avec plus de solennité le premier vendredi de chaque mois. Les Irlandais, qui abandonnaient leur église, revinrent en plus grand nombre et Monseigneur, enchanté du P. Maes, répétait, les larmes aux yeux : « Il a rempli mon église ! » Cependant le Père faisait quelques réparations à l'école et obtenait des vitraux pour l'église. Le bruit courait même en ville qu'il succéderait à Mgr Mac Carthy ! Trois philosophes venaient tous les dimanches faire le catéchisme aux enfants.

Tout cela consolait les derniers jours de Monseigneur. Les Irlandais voyaient aussi avec bonheur leur vénéré et cher pasteur se réjouir de ces succès ; et quand Mgr Cahil, grand-vicaire du diocèse, vint présider les obsèques du prélat, il ne manqua pas de remercier les Pères au nom de la population irlandaise de Jersey.

Un autre ministère où Mgr Mac Carthy nous demanda de le remplacer, fut celui des *barracks* de St-Pierre. On appelle ainsi les casernes anglaises. Celle de St-Pierre est située à 5 milles de St-Hélier, et occupée par 2 ou 3 compagnies de soldats de l'infanterie anglaise.

En Angleterre, le régime de la caserne est tout autre qu'en France. Le soldat anglais a moins de travail et plus de solde que le nôtre. Il est libre

toute la journée du dimanche et du samedi, et l'après-midi du jeudi. — Sa solde est d'un *shilling* moins 3 *pence* par jour. Ayant plus de liberté et toujours de l'argent en poche, on peut s'imaginer s'il en profite.

Il peut s'engager à 18 ans, c'est-à-dire, il lui suffit de déclarer qu'il a 18 ans. On le prend sans vérifier son âge, et c'est ainsi qu'il se trouve sous les armes des enfants de 16 ans.

On veille à ce que les soldats soient fidèles à leur religion. La loi porte que les officiers donneront à leurs hommes toutes les facilités possibles de remplir leurs devoirs.

Chaque soldat reçoit, en arrivant au régiment, un livre de prières et le Nouveau Testament.

Pour les catholiques, le livre de prières est le vieux livre classique des catholiques anglais, avec quelques additions appropriées aux soldats. Le Nouveau Testament est aussi une édition spéciale.

Aux cérémonies, chaque soldat doit ou devrait avoir son livre — et aux jours d'inspection, il doit les montrer dans sa case. — Comment font nos pauvres soldats irlandais qui souvent perdent leur livre une semaine à peine après l'avoir reçu ? Le fait est qu'ils savent encore s'en tirer sans punition.

Les *barracks* de St-Pierre dépendent de l'église irlandaise de St-Héliér. Pendant plus de 6 mois, un de nos Pères s'y rendit pour dire la sainte Messe. Un petit autel est dressé dans la salle de classe de la caserne. Une sonnerie spéciale de clairon réunit les Irlandais : l'officier ou sous-officier catholiques, le plus ancien, le *senior*, comme on l'appelle, conduit le petit bataillon dans la salle. Le Père parlait chaque dimanche pendant quelques minutes, célébrait la sainte Messe, puis devait céder la place au ministre protestant.

Une sonnerie différente de la première appelait alors les protestants. Ceux-ci se réunissaient dans la cour ; quelques évolutions militaires séparaient les dissidents des anglicans. Ces derniers entraient dans la salle de l'école ; les Wesleyens partaient pour St-Ouen ; les autres, s'il y en avait, étaient libres de rester ou d'aller à leur temple.

Au mois de juin, tout le bataillon, 5 compagnies, était à St-Pierre pour les manœuvres de bataillon.

Quand le Père arriva pour célébrer la sainte Messe, la salle de classe était occupée. — « Voulez-vous, dit alors l'adjudant-major, célébrer en plein air ou sous une tente ? — Sous une tente, mais il me faut un autel, » dit le Père. L'officier ne comprenait pas. « Oh ! une table », dit-il enfin. D'une voix aussi forte qu'un clairon, il appelle le caporal ; celui-ci accourt, deux tréteaux et quelques planches formèrent un petit autel sous la tente.

Un certain nombre de soldats sont mariés. Quand leur mariage a été autorisé par le colonel, les familles viennent s'établir tout près de la caserne. Elles ont un bâtiment à part, sont logées, nourries aux frais du gouvernement.

Quand les enfants sont nombreux, ils ont une école ; et, s'il y a lieu, un aumônier fixe et attitré leur enseigne le catéchisme.

Le Père essaya un peu d'apostolat auprès de ces familles. Il voulut établir un petit catéchisme après la Messe. Ce ne fut pas sans peine. Les enfants profitaient de ce que le Père leur tournait le dos, quand il quittait ses habits sacerdotaux, et s'enfuyaient le plus loin possible. Les rassembler de nouveau demandait de la peine et du temps. Il aurait suffi de dire un mot aux officiers ; et les pères de famille auraient été obligés, sous peine de punition militaire, d'amener leurs enfants au catéchisme ; mais le Père ne jugea pas à propos de prendre ce moyen un peu odieux ; il préféra ne pas ménager sa peine.

Il y avait d'ailleurs une autre difficulté. Un beau jour, le Père ne retrouvait plus quelques-uns de ses auditeurs ordinaires. « Où sont un tel et un tel ? demanda-t-il. — Ils ont changé de caserne. » C'était fini. C'est ainsi qu'un jeune soldat, sur le point de faire sa première communion, changea de garnison et fut empêché d'accomplir ce grand devoir.

On fit quelques visites aux familles. Grande misère et grande indifférence chez elles. « Que savent vos enfants ? demande-t-on à la mère. — Oh ! je les instruis, répond-elle. — C'est bien, » et l'on se met à interroger les enfants. « Combien y a-t-il de Dieu ? » Pas de réponse. « Mais que savent-ils donc ? » demandez-vous encore à la mère. Même réponse : « Je les instruis. » Ces pauvres femmes croient avoir tout fait quand elles ont appris à leurs enfants à réciter le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo* et à incliner la tête au nom de Jésus. Pour cela, elles le font, dès que les enfants peuvent apprendre quelque chose ; mais après, plus rien.

« Qu'ils viennent au moins à la Messe et au catéchisme. — Ils ne peuvent pas : ils n'ont pas d'habit. » C'est là une réponse fréquente ; après quoi il n'y a plus rien à dire.

Il est encore plus difficile d'obtenir quelque chose des parents quand les mariages sont mixtes. C'était le cas d'un vieux sergent de Montorgueil : son fils, un garçon de 14 ans, n'avait pas encore fait sa première communion, il ne savait pas un mot du catéchisme. La mère, catholique, est relativement instruite et pieuse. L'enfant a bonne volonté, il est intelligent. On allait souvent le voir, on parvint à lui faire faire sa première communion. Depuis ce temps, il ne manque pas la Messe, il essaye même parfois d'apprendre le catéchisme à ses sœurs. La patience lui manqua-t-elle ou les petites filles montrèrent-elles mauvaise volonté ? Je ne sais, mais il ne réussit pas à leur faire apprendre plus de 2 pages en 2 mois.

Les officiers protestants ne cherchent pas à entraver le ministère des prêtres catholiques. La loi les oblige à donner à leurs soldats toute facilité d'aller à la messe et à l'instruction le dimanche. Le Père songea, pendant le carême, à ajouter tous les jeudis une instruction. Il va trouver le comman-

dant : « Très bien, répond celui-ci, mais à quelle heure ? — 4 heures, par exemple. — Vous aurez la salle tous les jeudis à 4 heures. » Le Père pense à aller le samedi saint confesser ceux qui le voudraient bien. Il s'adresse encore au commandant, qui se montre aussi parfait gentleman et fait avec amabilité tout ce qu'on lui demande.

A propos de ces confessions, voici une anecdote assez curieuse. Le Père avait annoncé qu'il viendrait le samedi à 4 heures, et il engageait chacun à venir se confesser pour communier le lendemain. Il arrive : personne ; mais par hasard il rencontre un petit caporal catholique : « Voyons, lui dit le Père, venez donc m'accompagner jusqu'à la salle. — Je suis de service à tel poste dans  $\frac{3}{4}$  d'heure, répond-il, je ne pourrai pas rester longtemps avec vous » ; et pourtant il accompagne le Père jusqu'à la salle. — « Eh bien, lui dit alors le Père, faisons tout de suite l'affaire, confessez-vous. » Le pauvre caporal change de couleur. « Est-ce que je serai seul à communier demain ? — Cela dépend de vos camarades ; si personne n'arrive, je ne puis aller les chercher. » Le caporal se confessa ; et personne ne fut plus zélé que lui à se chercher pour la communion du lendemain des camarades. Il en trouva jouant aux quilles, d'autres au *foot ball* ; il les persuada ; et le lendemain il y avait plusieurs communions.

Ainsi de la part des officiers aucun obstacle ; ceux du *Mistletoe*, l'unique petit navire de guerre que possède Jersey, montrèrent au Père la même bienveillance que les officiers d'infanterie ; à l'heure désignée par lui, les matelots catholiques eurent toute liberté pour venir se confesser et assister à la sainte Messe. Malheureusement l'indifférence est bien grande parmi ces jeunes soldats, la plupart mal instruits et exposés à mille dangers.

Quelques autres ministères dans les paroisses catholiques françaises, administrées par les PP. Oblats, ont aussi occupé plusieurs des Nôtres pendant le carême de 1892. Cette année-ci, seul le P. Cisterne prêcha avec succès la station de carême à Saint-Mathieu. Chaque dimanche, le soir, deux autres scolastiques faisaient gaiement les deux lieues qui séparent Saint-Hélier de cette paroisse, et portaient au prédicateur du matin le concours de leur savoir-faire pour une petite séance de projections qui attirait beaucoup de monde : dans la grande salle de l'école, on racontait à l'aide de tableaux lumineux la vie et la passion de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST.

Telle est l'histoire de nos modestes travaux apostoliques.

Un mot encore, pour être complet, sur les vieillards des Petites-Sœurs des Pauvres, dont nous nous occupons depuis leur installation à Jersey. Les Petites-Sœurs y arrivèrent en 1886. Après un an passé dans une maison louée, située au-dessous du collège Victoria, elles prirent possession d'une propriété vaste et bien boisée, qu'on aperçoit de Saint-Louis, par dessus la ville, au sommet de la colline qui couvre Saint-Hélier du côté du nord-ouest.

Les bâtiments se prêtèrent aisément à leur nouvelle destination, et ils

furent conservés. Depuis on y a ajouté une jolie chapelle et un nouveau corps de logis. Actuellement 12 Petites Sœurs et 75 à 80 vieillards, hommes ou femmes, occupent la maison. Presque tous les vieillards sont normands, bretons ou irlandais. Les Jersiais qui ont droit d'être admis à l'hospice, sont naturellement peu nombreux chez les Petites Sœurs. Cinq ou six cependant y sont entrés, et, après avoir suivi quelque temps les exercices de la maison, ils ont d'eux-mêmes demandé à se faire catholiques. Seul un vieux, qui demeura toujours au lit et que la vue des cérémonies ne pouvait attirer comme les autres, trouvait sa religion aussi bonne que la religion catholique. On dut, pour ne pas l'irriter, se borner à lui suggérer des actes de contrition et de charité. Ce vieillard était vraiment bon et un jour qu'il disait vouloir absolument aller en paradis, on lui dit qu'il fallait se faire catholique. Après quelques explications, il se décida. Il reçut le baptême et l'absolution sous condition, et il fit sa première communion. Quinze jours après on lui donna l'extrême-onction, et il mourut gardant toute sa présence d'esprit. Il avait 98 ans.

Dès que les Petites Sœurs arrivèrent à Saint-Héliier, un des Nôtres alla chaque matin leur dire la messe. Le dimanche et les jours de fête, on prêche et on donne la bénédiction dans leur chapelle. Le jour du Sacré-Cœur, l'école de la Marine fait la procession du Saint-Sacrement dans leur beau parc. Le public n'y est admis qu'avec une carte, mais l'assistance est toujours nombreuse, et on y compte plus d'un protestant.

Un jour, deux vieux s'étaient disputés : « Ce que tu dis là est faux. — Je te dis que c'est vrai... » Bref, l'un avait tiré la barbe de l'autre et en avait, paraît-il, arraché des mèches. Le lendemain, le patient, tout transporté encore, raconte au Père qui les visitait toute l'affaire : il va avertir la police, le faire mettre en prison. « Ah ! quelle chance vous avez ! on vous a arraché la barbe comme à N.-S., allons venez avec moi. Prenez-vous la main : c'est fini, n'est-ce pas ? » Et les vieux étaient heureux d'être réconciliés.

## II. — POLÉMIQUE JERSIAISE.

Les Pères Oblats ont bâti une belle église qui, par son clocher, domine toute la ville ; mais dans ce clocher, pas de cloches : les lois, dit-on, les défendent aux catholiques. Pourtant les Pères résolurent de s'en procurer et ne le cachèrent pas. Là-dessus, voici ce que, le 11 avril 1892, on lisait dans un journal de l'île, le *Jersey Weekly Press* :

A L'ÉDITEUR.

« Monsieur, J'ai lu avec étonnement dans le *Jersey Weekly Press*, que les catholiques romains travaillent à se procurer un carillon pour leur église. S'ils exécutent leur dessein, ils enfreindront une des lois de l'île : ce qu'ils ne sauraient ignorer, étant ici depuis assez longtemps pour en être parfaitement

informés. A quoi leur servira de monter des cloches, s'ils n'ont pas la permission de les sonner? Tous les vrais protestants s'opposeront à pareille innovation. Les protestants de l'île sont tolérants; mais il y a une limite qu'ils auraient tort de dépasser.

Tout à vous,

11 avril 92.

Un Protestant. »

Pareil avertissement demandait une réponse : elle ne se fit pas attendre; mais, chose curieuse, elle vint d'un autre protestant :

« *Monsieur*, La lettre signée « un Protestant » et parue dans votre numéro du 11 courant, porte à réfléchir, non pas précisément sur le sujet qu'elle traite, mais bien sur l'état mental de celui qui l'a écrite.

« Votre correspondant doit être homme de grand courage : s'asseoir à sa table de sang-froid et écrire une lettre pareille suppose une dose d'énergie que je croyais au-dessus des forces humaines.

« Il nous dit qu'il a lu avec étonnement dans le *Jersey Weekly Press* que les catholiques romains travaillent à se procurer des cloches pour leur église. Il a lu, je le suppose bien, l'annonce du fait. Il dit alors que, s'ils exécutent leur dessein, ils enfreindront une des lois de l'île : ce qu'ils ne sauraient ignorer, étant ici depuis assez longtemps pour en être parfaitement informés. Mais ici, vos lecteurs accoutumés, hommes tout comme moi, aimeraient à savoir celle des lois de l'île qui serait violée par les efforts de nos frères catholiques romains en vue d'avoir des cloches, par leur bonne chance à se les procurer, par leur habileté enfin à les sonner.

« Comme bien d'autres, qui ont le même courage de leurs opinions, votre correspondant ignore l'histoire. Il serait sans utilité de rappeler l'*Emancipation Act* et le *Relief Act*. Il ne voudrait pas en entendre parler. Il voudrait voir la contrainte pénale encore en vigueur, et écrit comme si, de fait, elle l'était encore.

« Il a découvert qu'à une certaine époque, une niaise insulte aux catholiques anglais prêtant obéissance au siège de Rome, fut inscrite au *Statute Book*, et en dépit de toutes les autorités qui l'ont fait révoquer, il entend, aujourd'hui même, que tout se passe comme si elle y était encore. Son zèle de protestant brûle si ardent que, si on lui disait que *Lord Howard d'Effingham* était un catholique romain et que les trois quarts des vaillants soldats qui, à sa suite, repoussèrent l'Armada espagnole, appartenaient à la même branche de l'Église du Christ, il nierait avec dédain cette déplorable assertion.

« Si on lui faisait remarquer que, sévèrement empêchés de pratiquer leur religion, et privés des sacrements de leur Église, les soldats irlandais n'en furent pas moins des exemples d'héroïsme durant les guerres napoléoniennes, et contribuèrent largement de leur sang à la ruine finale du fléau

couronné de l'Europe, il nierait encore et rirait à plaisir. Si on lui disait qu'à la chambre des Lords et aux Communes, les Anglais catholiques romains combattent au premier rang pour défendre la constitution, maintenir la vieille loyauté envers la couronne, et protéger les libertés de la nation, il n'en croirait rien. Il préfère les chardons de l'ignorance au froment de la science ; et, dans sa ferme résolution d'empêcher les catholiques romains d'avoir des cloches, il met sur sa propre tête le bonnet à clochettes dont se couvraient les fous du moyen âge.

« De plus, comme tant d'autres gens de même organisation mentale, ce protestant peut exhiber une philosophie des plus abstruses. A quoi leur servira, écrit-il, de monter des cloches s'ils n'ont pas la permission de les sonner ? Parfait ! J'ai réfléchi sur l'affaire, et je ne trouve aucune réponse logique à la question. Les cloches sont sans aucun doute faites pour sonner, et un protestant ne doit pas contribuer à une souscription qui ne saurait aboutir, allant à l'encontre d'une des lois de l'île. Mais à propos des cloches elles-mêmes, je m'en vais choquer notre protestant. Il veut évidemment avoir seul le droit d'être appelé à l'église par leur tintement. Et pourtant sonner les cloches n'est qu'une vieille habitude grecque et romaine, continuée par les catholiques romains.

« Les Latins les appelaient *tintinnabula*, et j'ai lu quelque part que César Auguste en fit placer une sur le portique du temple de Jupiter. Mon autorité est Suétone. Pas plus tard que le IV<sup>e</sup> siècle, les cloches servaient au culte catholique en Italie, et, dès le siècle suivant, en France. Quelques années après, le pape Sabinien ordonne de sonner les cloches partout où le peuple doit être convoqué à l'église. Le vén. Bède y fait allusion au VII<sup>e</sup> siècle ; les chrétientés orientales en font usage au IX<sup>e</sup> ; on les sonne en Suisse au XI<sup>e</sup>.

« Notre protestant peut à peine vouloir être appelé à la récitation de ses charitables prières par un son qui se faisait entendre bien avant le XVI<sup>e</sup> siècle. Il devrait, en bonne logique, ranger les cloches avec le mobilier d'une Église qu'il abhorre, et à qui il discuterait volontiers le droit de convoquer ses membres autour de l'autel.

« Notre protestant penche pour la tolérance, sauf en matière de cloches. C'est quelque chose ; mais il ferait mieux, je crois, de se dispenser de parler de la tolérance protestante. L'infortuné Servet fut un exemple de la tolérance de Calvin. Jean Knox accabla d'insultes une femme sans défense, dont il avait lui-même utilisé les faiblesses pour mener à terme les plans de la faction de Murray. Cranmer, qui toléra l'adultère, pendit, brûla et mutila les fidèles témoins d'une ancienne foi, et bien qu'il soit vrai qu'il fut, en fin de compte, traité comme il avait traité les autres, il ne fit que subir un juste châtement pour le sang et les larmes qu'il avait fait couler aux jours de sa puissance.

« Je suis membre de l'Église d'Angleterre. Son histoire est celle de notre nation; elle est indissolublement liée à notre vie nationale. Mais soyons justes et vrais. Si sottise que soit la lettre de notre protestant, lettre absolument indigne de réponse, totalement vide, froissant la grammaire et l'élégance, elle a été publiée, et je ne laisserai pas jeter une insulte gratuite et anonyme à la tête de mes compatriotes catholiques romains, sans la renvoyer à qui l'a jetée. C'est la pire forme du mépris et de l'ignorance que d'insulter la religion d'autrui. Les Anglais catholiques romains ont contribué autant que les Anglais protestants à la grandeur de notre pays. Leur patience au sein d'une persécution formidable excite l'étonnement de ceux qui étudient l'histoire. Dans leurs rangs se trouvent des hommes et des femmes dont la vie est un exemple de pureté, de piété, d'amour du devoir; dont les œuvres de miséricorde, pourtant non soutenues par l'État, forcent l'admiration d'une génération voluptueuse et incroyante.

« Ils n'ont pas besoin du son des cloches pour stimuler leur foi : « leur propre son retentit par toute la terre, et leur voix se fait entendre jusqu'aux extrémités du monde. »

« Je suis, Monsieur, votre obéissant serviteur.

« Jersey, 12 avril 92.

« H. George COXHEAD. »

Tout dernièrement, ce même monsieur Coxhead vient encore d'avoir le beau rôle et le dernier mot dans une autre polémique, plus longue et plus doctrinale, sur l'apostolicité de l'Église anglicane.

Le 18 avril, un correspondant du *British press*, journal local, parlant du désétablissement de l'Église, écrivait incidemment : « Il n'y a pas de solution de continuité entre l'Église d'Angleterre avant la Réforme et l'Église d'Angleterre après la Réforme. En effet, la validité de l'ordination de Parker est reconnue par Lingard, le grand historien catholique... »

Le mot fut relevé, très courtoisement d'ailleurs, par le curé catholique, Mgr Mac Carthy, qui exposa simplement la doctrine catholique sur la question : La validité de l'ordination de Parker serait-elle démontrée, il n'en est pas moins vrai que l'Église d'Angleterre, en rompant avec Rome, a cessé de faire partie de l'Église romaine, pour devenir l'Église anglicane; dès lors, pour ses évêques, plus de juridiction, plus d'autorité légitime.

Cette lettre fut le signal d'une vraie bataille qui dura plus de trois semaines. Dès le lendemain, un ministre protestant de la *Low church* (Basse Église), le Révérend Minton-Senhouse, part en guerre contre Mgr Mac Carthy, et établit ainsi triomphalement l'apostolicité de son Église : « 1) Mes enfants cessent-ils d'être mes enfants pour s'être lavé la figure? Pourquoi donc les évêques anglais auraient-ils cessé d'être les successeurs des Apôtres, pour s'être débarrassés des erreurs et des superstitions romaines? »

— 2) L'Église d'Angleterre n'a pas été fondée par un envoyé du pape, mais, — la chose est bien prouvée, — par saint Paul lui-même, l'envoyé direct de JÉSUS-CHRIST, ou bien par l'apôtre Simon Zelotes. — 3) Enfin n'est-il pas certain, d'après Eusèbe, que le 1<sup>er</sup> pape est saint Lin, fils du Breton Caractacus ? Donc bien loin que l'Église bretonne fût alors romaine, il faudrait plutôt dire que l'Église romaine était bretonne. »

De telles assertions faisaient la part belle aux catholiques. On répondit au Révérend Senhouse comme il convenait, c'est-à-dire, en ne le prenant guère au sérieux. Celui-ci riposta. Il y eut tout un échange de lettres où l'argument des *dirty faces* fut plusieurs fois réfuté et resservi..... On avait apporté trois passages d'Eusèbe, montrant bien que saint Lin avait été le 1<sup>er</sup> pape, mais *après saint Pierre...*, et le Révérend Senhouse de reproduire victorieusement les textes, mais en ayant bien soin d'omettre les mots essentiels « *après saint Pierre* ».

Plusieurs autres combattants arrivèrent bientôt sur le champ de bataille; c'étaient des protestants, peu satisfaits de la manière dont le Révérend Senhouse soutenait leur cause. Dès lors les catholiques n'eurent plus qu'à se croiser les bras et à regarder leurs adversaires aux prises.

Quel n'était pas leur embarras pour défendre l'apostolicité de leur Église !

M. Senhouse avait donc eu recours à saint Paul et à saint Simon. — « Mais, répond M. Coxhead, celui-là précisément qui avait été l'occasion de la polémique, cette visite de saint Paul est un mythe à reléguer avec les vieilles histoires du siège de Troie ou du rapt d'Europe. M. Senhouse compromet notre cause en écrivant de tels contes de fée. Si nous refusons de rattacher nos évêques aux Apôtres *en passant par Rome*, nous sommes perdus. Si nous nous réclamons de saint Augustin, tout est sauvé, sinon tout n'est plus que confusion.

A cela M. Senhouse répond que M. Coxhead est vendu aux papistes : « C'a toujours été la tactique de l'Église romaine d'introduire dans nos rangs ses affidés, qui sèment la division et l'erreur parmi nous. »

Survient un troisième protestant, le Révérend Lemprière, qui se dit catholique, mais pas romain. Et ce troisième protestant a une troisième opinion. Pour lui l'Église anglicane actuelle est apostolique, parce qu'elle est la légitime héritière de l'ancienne Église bretonne, de l'Église antéaugustinienne. « Or cette Église n'a jamais reconnu la suprématie papale ; elle a su résister aux efforts de saint Augustin, dont les conquêtes ne se sont guère étendues au delà du Kent. Si l'Église d'Angleterre a reconnu plus tard la suprématie du pape, elle est pourtant toujours restée l'Église anglicane, sans devenir jamais romaine au sens moderne du mot. »

La discussion a été close, et fort bien close, par un long article de M. Coxhead, réfutation sérieuse et savante de ses deux coreligionnaires. Écoutez

ces quelques lignes et voyez si un catholique aurait mieux dit : « J'ai plaidé, dit-il, en faveur de la primauté de saint Pierre, comme étant un fait historique ; j'ai prétendu qu'il avait reçu cette primauté du Christ lui-même, j'ai plaidé pour la continuité de l'Église établie jadis en Angleterre par le patriarche de l'Occident. J'ai exprimé mes regrets sur la rupture du XVI<sup>e</sup> siècle... Je ne puis me souvenir sans honte de la cause de cette rupture : « Tu ne commettras pas d'adultère, avait dit la voix sortie du buisson ardent. » — Henri demanda s'il pouvait désobéir à la voix, et le pape Léon X lui dit : Non. — M. Senhouse voudrait sans doute qu'il eût dit : Oui. Faut-il que je sois accusé de trahison parce que je préfère rester fidèle à la voix? »

### III. — ÉTUDES GÉOLOGIQUES.

Nos *Lettres* de 1885 et 1886 ont parlé des études géologiques à Jersey. Une carte et une collection des roches de l'île avaient été offertes au musée de la Société Jersiaise d'Archéologie, et quand le livre du R. P. Noury, la *Géologie de Jersey*, parut, de tous côtés arrivèrent des félicitations, même de la part de personnages et de revues en général peu favorables au clergé. Quelques lignes de l'en-tête du livre et, mieux encore, un compte-rendu des *Questions scientifiques* donnaient l'appréciation de M. de Lapparent. Une lettre adressée à la *Chronique de Jersey*, et reproduite par nous en 1886, montrait le bon accueil fait à cette monographie, où chacun trouvait décrites des particularités, tout à fait à sa portée, mais jusque-là inaperçues ou non comprises. Le président de la Société Géologique de Londres, le professeur Jude, remerciant l'auteur de l'envoi de son ouvrage, le félicitait de la manière dont il s'était acquitté de ce travail qu'on attendait depuis longtemps. Parlant des pyromérides reçues au musée de *South Kensington*, le même professeur ajoutait : les belles pyromérides si admirablement décrites dans votre *Géologie*, sont particulièrement intéressantes et je suis heureux de pouvoir, grâce à vous, présenter de pareils échantillons à mes élèves.

Les pyromérides sont des sphérolithes à couches concentriques et alternantes de quartz calédonien et de feldspath. Cette singularité des porphyres pétrosiliceux n'a été signalée qu'en quatre ou cinq endroits du monde. Jusqu'en 1884, les plus considérables que l'on connût ne dépassaient pas la grosseur du poing : à Jersey on en a extrait de 65 centimètres de diamètre.

La carte de France d'Élie de Beaumont, vraie dans son ensemble, ne répondait plus à la multitude des découvertes de détail auxquelles on était arrivé dans ces derniers temps. L'œuvre fut donc reprise à nouveau par MM. Carez et Michel Lévy. Plus que la France encore, Jersey avait besoin d'être corrigé, non seulement pour les particularités, mais aussi pour la distribution générale des terrains. Quant à Guernesey, Aurigny et Serk, tout ou peu s'en faut était à faire. Or il se trouva que le R. P. Ch. Noury

avait passé dans ces îles bon nombre de jours bien employés, et que, sans rien savoir du travail qui se préparait, il avait envoyé ses cartes à M. de Lapparent. Celui-ci les fit connaître au bureau de la nouvelle carte de France, et, avec l'agrément de l'auteur, elles ont servi pour la partie insulaire de la feuille du Cotentin.

Le onzième article des Règlements de la Société Jersiaise porte que « l'assemblée générale, sur la recommandation du Comité exécutif, pourra élire membres d'honneur, les personnes qui ont rendu des services à la Société et celles qui se sont distinguées dans les études que cette Société a surtout pour but d'avancer. »

C'est à ces titres qu'en janvier 1887, le P. Noury recevait d'un des membres du Comité exécutif, cette communication officieuse : « M. le Secrétaire vous annoncera officiellement que la Société Jersiaise, en séance générale, vous a nommé Membre d'honneur, pour vos travaux géologiques. Nous savons très bien, Révérend et cher Père, que l'honneur est pour nous ; mais nous espérons que vous daignerez accepter la seule marque de reconnaissance que nous pouvons vous offrir...

« La séance hier était très nombreuse ; au moins vingt-deux personnes ont pris part au vote, y compris trois ministres anglicans ; et votre élection a été à l'unanimité des membres présents, car tous tenaient à honorer le nom du savant Père Jésuite. J'espère, Révérend et cher Père, qu'il n'y a rien dans vos règles qui vous empêche d'accepter cette élection. »

On aura remarqué les termes d'affectueux respect de cette lettre. Elle était écrite par un médecin anglais qui, le lendemain de son abjuration, disait au Père : « Je suis catholique, grâce à vous. » Leurs rapports s'étaient cependant toujours bornés à des questions de science, mais ils avaient tourné à l'estime de la religion.

Depuis que le P. Noury est membre de la Société Jersiaise, il a publié la description géologique des Ecréhoux, des Dirouilles et des Pierres de Lecq. C'est une longue barrière de rochers et d'écueils située au nord et au nord-est de Jersey, à une distance de deux à trois lieues. Elle ne semble pas avoir été jusque-là visitée par aucun géologue. Ce travail géologique avec un *Essai de toponymie dans le Cotentin et les Îles* fourni par un de nos Pères de France, forment 60 pages in-4° du bulletin de la Société Jersiaise pour 1892.

L'année précédente, au congrès des catholiques réunis à Paris, M. de Lapparent rendait compte d'une étude rédigée à Saint-Louis sur « Les forêts sous-marines et les relations anciennes de Jersey avec le Cotentin ». Le savant professeur de l'Institut catholique appuyait de son autorité les conclusions que voici : « 1° Des forêts aujourd'hui sous-marines ont bordé les côtes de France depuis le cap de la Hague jusqu'à l'embouchure de la Loire ; 2° Le niveau de la mer était alors au moins 15 mètres plus bas que

de nos jours ; 3° Jersey ne paraît pas avoir été séparé de la France, à mer basse, avant le VI<sup>e</sup> siècle de notre ère. »

Ce que les dernières années avaient fait connaître de la géologie de Jersey, avait attiré sur ce point l'attention des géologues français et anglais. M. de Lapparent y est venu à deux reprises différentes et chaque fois y a passé plusieurs jours. Durant près de deux ans, avec d'autres micrographes de ses amis, il s'est livré à l'étude des roches de l'Ile. Il a fait connaître le résultat de ses travaux devant l'Académie des sciences, la Société géologique de Londres et la Société scientifique de Bruxelles. Combien il avait été aidé par le P. Noury, son infatigable et compétent collaborateur de Saint-Louis, il n'a manqué aucune occasion de le publier.

En octobre 1892, la Société Jersiaise, dont le champ d'explorations archéologiques est quelque peu limité, songea à une excursion géologique. Il y eut d'abord la question préalable : pourrait-on compter sur l'auteur de la *Géologie de Jersey* ? Celui-ci s'y prêta volontiers, et il fut ravi de la sympathie que lui témoignèrent tous les membres présents, au nombre d'une vingtaine. Il s'y trouva quatre ministres protestants, dont les deux doyens ou *vénérables hommes* de Jersey et de Guernesey. Voici un passage du compte-rendu de MM. les Secrétaires dans le bulletin de 1893.

« A Plémont on fit halte pour dîner. Ensuite le Rév. Père Noury, S. J., Membre d'Honneur de la Société Jersiaise, invité par le Président, fit une conférence sur la géologie.

...Du sommet de la verte falaise où nous étions groupés, nos regards s'étendaient au loin sur une mer azurée et sans rides. A l'horizon les îles sœurs se profilaient avec une netteté remarquable ; à nos pieds, dans l'ombre grandissante des hautes falaises, le flot à peine sensible expirait silencieusement sur la blanche grève. Ce lieu était vraiment une magnifique chaire de géologie.

« Avant d'en venir aux détails de Plémont et des environs, le savant professeur donna un aperçu général sur la géologie ;... faisant passer rapidement sous nos yeux les tableaux changeants que nous révèle l'écorce terrestre, dont Jersey est une des portions les plus anciennement formées.

« On descend ensuite sur la grève où, passant de la théorie à la pratique, il nous est démontré que les déchiquetures, en apparence si capricieuses, de la côte ne sont nullement dues au hasard... Le savant conférencier sut captiver et charmer son auditoire... Les œuvres du Créateur, mieux connues, excitent toujours davantage notre admiration. L'harmonie est complète entre la science bien comprise et bien interprétée, et la vérité révélée. »

Voici sur cette même excursion un petit incident que le P. Noury nous a raconté lui-même : « Au moment du dîner, plusieurs s'étaient déjà mis à table et, après un grand signe de croix, j'allais m'asseoir, comme mes voisins. Des coups frappés au bout de la table attirent l'attention ; ceux qui

sont assis se lèvent, et le vénérable homme récite une prière que je ne comprends pas, peut-être parce que je veux dire tout seul mon *Benedicite*. Personne ne répond, et à plus forte raison personne, pas même le doyen, ne fait le signe de croix. Pour moi, je renouvelle largement le mien avant de m'asseoir. Je dois dire que j'étais le seul des sociétaires catholiques ; en dehors des Membres d'honneur, il n'y en a que trois, et ils étaient absents. Au retour, en grand *car*, le doyen de Saint-Hélier vint prendre la place de mon voisin pour s'entretenir avec moi de sujets scientifiques, et l'un des ministres m'avoua que jusque-là il n'avait jamais eu l'idée de l'explication des six jours de la Genèse ou de l'utilité de ces questions au point de vue religieux. Le soir, quand on se sépara avec force poignées de mains et promesses de se revoir, le doyen de Guernesey m'invita à venir dans son île faire aussi des lectures, et je devais descendre, non pas à l'hôtel, mais chez lui. »

Ansted et Latham avaient publié en 1862 un livre : *Channel Islands*, livre de géologie, botanique, zoologie et histoire. L'éditeur s'est adressé en 1893 aux savants de Jersey pour préparer une nouvelle édition. Ceux-ci ont prié le professeur de Saint-Louis de se charger de la partie géologique, ce à quoi il s'est prêté gracieusement. Bon nombre de passages ont été retranchés, mais des notes et surtout les cartes de toutes îles et îlots du golfe normand ont mis ce chapitre du *Channel Islands* au niveau actuel de la science.

Mentionnons, en finissant cet aperçu sur les travaux scientifiques de Saint-Louis, le bulletin météorologique de l'île, qui, à la demande des deux premiers journaux anglais et français, leur est envoyé tous les mois, par le P. Noury. Mieux que toutes les félicitations des savants de France, de Londres et de Jersey, un petit mot parti de Fiesole est venu tout récemment réjouir et récompenser notre cher professeur. Il lui était transmis par le R. P. Provincial dont nous transcrivons la lettre :

« Cantorbéry, 13 juillet 1893.

« Mon Révérend et bien cher Père,

P. C.

« Le T. R. P. Général m'écrit : « Je suis heureux d'apprendre que le Père Noury s'est acquis l'estime de la population Jersiaise par ses travaux géologiques. Veuillez le féliciter, l'encourager et le remercier en mon nom du bien qu'il fait à la Compagnie. »

« C'est avec une grande joie que je vous transmets ces paroles de Notre Père. Elles seront pour vous un précieux encouragement et un bonheur pour tous les Pères et Frères de Saint-Louis.

En union de vos SS. SS. »

M. G. LABROSSE, S. J. »

## Persécution dans le Siu-tcheou-fou.

### L'ATTAQUE DE MA-KIA-TSING.

(Extraits de diverses lettres.)

LETTRE DU R. P. DURANDIÈRE AU P. THOMAS.

*Ma-kia-tsing*, 14 avril 93.

**D**ANS nos parages la lutte continue, et les œuvres du Bon Dieu marchent bien, au milieu des épreuves. Une grosse et très périlleuse affaire vient d'avoir lieu. Dimanche dernier, un individu mal famé vient nous chercher querelle. L'occasion ne se présentait pas. Quelqu'un lui ayant demandé son nom, il se fâche... et s'en va, après quelques altercations, au bourg de *Kiu-li-pou*, à 1 kilomètre et demi au sud-ouest de *Ma-kia-tsing*.

Le lendemain, 6 ou 7 individus, dont plusieurs portant de longs poignards cachés sous leurs habits, viennent dans l'après-midi à *Ma-kia-tsing* provoquer nos gens : les ouvriers terrassiers, maçons, brouettiers, sont très nombreux. A un moment donné, sans raison aucune (j'étais présent), l'un des susdits vauriens se met à proférer des injures. De là, vive et subite altercation. C'était le signal. En un instant, conflagration générale ; une mêlée terrible dans laquelle on fait arme de tout ce qui tombe sous la main, bâton, lance, sabre, poignards, briques. Je me précipite au milieu pour arrêter la bataille. Je vois l'un de nos domestiques furieux, la bouche en sang, un grand sabre à la main, courant sur un des assaillants. Je me jette sur lui et parviens à lui arracher l'arme que je m'empresse d'aller cacher sous mon lit. J'empêche un autre, non moins furieux, de se servir de la lance dont il vient de s'armer. Je me suis aussi, je crois, pendant la bagarre, accroché à un des attaquants. Je prévoyais les plus grands malheurs, et faisais mon possible pour les prévenir... Je parvins, non sans peine, à refouler dans notre enclos deux des Nôtres des plus excités... l'un d'eux saute par dessus la barrière pour retourner au combat... Mais les assaillants, ayant obtenu ce qu'ils voulaient, et n'étant plus en force pour soutenir la lutte, se sauvent à toutes jambes vers le bourg.

La surexcitation est très grande à *Ma-kia-tsing* ; un nombre considérable d'hommes, de femmes, d'enfants, arrivent de tous côtés ; on crie, on se dispute ; je tâche de calmer les plus furibonds. Une heure ne s'est pas écoulée qu'on annonce avec stupeur que le bourg de *Kiu-li-pou* arrive en armes attaquer *Ma-kia-tsing* ; un bruit confus, qui se rapproche de plus en plus, confirme bientôt la nouvelle. Aux armes, citoyens !

Les gars de *Ma-kia-tsing*, qui n'ont jamais refusé le combat, sortent les lances. Ma paillotte, qui en contient 15, est prise d'assaut, et mon plafond de nattes est défoncé.

Les attaquants ont 4 canons chinois, 6 fusils à piston, 60 et quelques

lances, et de nombreux auxiliaires armés de pierres ou de briques. Arrivés à une certaine distance, les gens de *Kiu-li-pou* s'arrêtent et se mettent à proférer les imprécations, les menaces, les malédictions les plus féroces. Je prie, je supplie, je conjure les habitants de *Ma-kia-tsing* de ne pas accepter le combat, les anciens se joignent à moi, etc. Je veux aller seul trouver l'ennemi : païens et chrétiens veulent me retenir ; enfin, après un assez long trajet, dans lequel je suis suivi par une foule désarmée, je consens à revenir... on me promet de ne pas se battre. Le fils du chef du village, allant de ma part trouver le chef du village de *Kiu-li-pou*, gros potentat du bourg, rencontre l'armée ennemie. « A qui vous attaquez-vous ? leur dit-il. Est-ce au temple du maître du Ciel ? Il ne se bat pas. Est-ce à *Ma-kia-tsing* ? Si oui, nous ne refuserons pas le combat ; je vais m'entendre avec le chef du bourg pour fixer le jour. Moi aussi, je suis chef du village, et c'est entre nous que l'affaire doit se régler. »

Nous étions tous dans la plus grande anxiété. La nuit noire arrive, et nous apprenons que l'armée de *Kiu-li-pou*, cédant aux prières des anciens, a rebroussé chemin. Pendant la nuit, le chef du bourg, suivi de plusieurs notables, nous arrive. Je le reçois dans ma pailotte. Il demande pardon, il s'excuse en disant qu'il était absent... Je l'invite à se rendre au tribunal porter ses excuses, et lui annonce que, pour ma part, je dois avertir le mandarin de tout ce qui s'est passé. Ce brave homme trouve cela très juste et accepte.

Dès le lendemain matin, il se présente de nouveau chez nous avec quelques notables, et promet d'envoyer quelqu'un au tribunal. De mon côté, je dépêche un de mes hommes avec une lettre pour le sous-préfet.

Nos ennemis sont furieux, et on annonce qu'il règne une grande effervescence dans le bourg. Les rumeurs sont grandes et pleines de menaces. « Il ne faut pas de temple du maître du Ciel. Il faut chasser le diable d'Europe ! » Nos chrétiens et catéchumènes sont insultés dans les champs. C'est un *tolle* presque général, dit-on, dans les villages voisins.

Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 11 h., on vient me réveiller. « Père, les gens de *Kiu-li-pou* vont arriver en armes, piller, etc... l'affaire est certaine »... Vite, je m'habille : fais transporter mes caisses les plus précieuses, en grand secret, chez un catéchumène, et sors dans la campagne. Oh ! que la nuit est noire !

Du côté de *Kiu-li-pou*, les chiens aboient avec fureur. Pendant que j'étais aux écoutes dans les champs, je vois et j'entends de nombreuses personnes, avec force lanternes, entrant dans ma pailotte. Mon compagnon commence à se lamenter sur la perte des objets laissés dans ma chambre : moi aussi, je crus d'abord que c'en était fait de ma pailotte. Mais je ne tardai pas à changer de sentiment, en voyant qu'on procédait avec tant de calme au pillage de la maison. En effet, en revenant sur nos pas, nous constatons que

ce sont des amis païens, les fils du chef du village (lui-même est absent) qui viennent nous promettre leur secours en cas d'attaque. Vers 2 heures du matin, je pus prendre quelque repos.

Mercredi vers midi, mon homme revient de chez le mandarin. Sa démarche a eu un succès satisfaisant. En effet, par ordre du mandarin, des soldats avec leur chef l'avaient accompagné à son retour; ce chef s'est empressé de venir chez nous. C'est un excellent homme, en manières et en paroles. Cette arrivée subite de l'autorité locale, sur ma simple invitation, a produit un très bon effet. « Le diable d'Europe a décidément une grande autorité. »

Le bourg de *Kiu-li-pou* a baissé pavillon ; on demande grâce. Le chef et les notables sont de nouveau venus pour nous offrir la paix. Ne voulant pas séparer ma cause de celle des gens de *Ma-kia-tsing*, j'ai chargé le chef du village de traiter des conditions de la paix ; on a paru très content de cette manière de faire. Nous devenons par là citoyens de *Ma-kia-tsing*. Donc aujourd'hui les deux parties sont allées à la sous-préfecture s'entendre avec le mandarin.

Nous pouvons prévoir un résultat favorable, et ce qui aurait dû devenir notre perte, sera peut-être le clou qui nous fixera dans ces régions. Pour le moment c'est une espérance. Le Bon Dieu seul sait l'avenir. En Chine, les affaires se compliquent et s'embrouillent facilement...

DURANDIÈRE, S. J.

— *Le P. Durandière, à la fin de sa lettre, avait prié le P. Gain de venir le rejoindre. Le P. Gain vint aussitôt, et à son tour écrivait :*

*Ma-kia-tsing, 22 avril 93.*

« J'étais venu passer deux jours avec le R. P. Durandière, pour le consoler un peu, et aussi le féliciter de l'émeute récente dont lui et ses chrétiens avaient failli être victimes, et qui en somme avait bien fini. Je m'apprêtais à reprendre hier matin le chemin de mon district où j'ai plusieurs grosses affaires pendantes. Mais voilà qu'environ une heure après minuit, la pailotte où le P. Durandière et moi, deux catéchistes et un chrétien dormions profondément, est tout à coup envahie par une trentaine de brigands, tous armés de pistolets, de sabres, de bâtons, etc. Au premier bruit, nous nous étions levés, et nous n'avions pas encore complètement passé nos habits que 7 ou 8 forcenés tombent sur nous. Un coup de feu tiré à travers la fenêtre brise les vitres, et la balle, passant à quelques centimètres de ma tête, va se perdre dans le mur de la chambre.

En même temps, la porte enfoncée tombe sur le P. Ministre, qui est foulé aux pieds et roué une première fois de coups de bâtons. Craignant que nous ne fissions résistance, les brigands s'étaient emparés de nos deux

catéchistes, à moitié nus, et, les traînant avec eux, ils étaient prêts à leur faire un mauvais parti, si tout n'allait pas selon leurs désirs.

Après avoir demandé nos armes et vu que nous n'en avions pas, ils s'emparèrent une à une de nos caisses et les éventraient sous nos yeux à coups de sabre. Tout le contenu était répandu au milieu de la chambre; les menus objets étaient mis dans des sacs; les habits, la literie étaient pris à brassée et tout était transporté dehors au fur et à mesure.

Ceux qui étaient dehors à monter la garde étaient les plus nombreux, et aucun chrétien ne pouvait entrer ni sortir, devant les pistolets et les sabres braqués de tous côtés. Notre rôle de spectateurs ne dura pas longtemps.

Nos visiteurs voulaient surtout de l'argent, et n'en voyant pas paraître, ils se jetèrent sur le P. Durandière, que plusieurs connaissaient comme maître de la maison, pour lui avoir demandé récemment de la médecine pour les yeux, ainsi qu'ils l'avouèrent. Trois fois, ils le prirent par la queue, et par la barbe, dont une partie a disparu, trois fois ils l'assommèrent de coups de pied, de bâton et de plat de sabre. Trois fois, je l'arrachai de leurs mains, pendant que le Père me demandait l'absolution *in extremis*, et que je disais aux forcenés que tout était dans les caisses.

A la fin, ayant tout pris, et n'en trouvant pas assez, ils s'écrièrent : « Brûlons-le, afin qu'il parle. » L'un d'eux approchait son flambeau de la barbe du Père, un autre mettait de la paille allumée à ses pieds. Je me précipitai pour éteindre le feu, leur reprochant leur cruauté sur un homme déjà âgé et inoffensif. « Frappons alors sur celui-là, » dirent-ils. Alors, celui qui semblait le chef de la bande, et commandait aux autres, m'asséna sur la tête deux coups de sabre, qui m'étendirent, et firent jaillir le sang en abondance. Les autres me firent, avec de gros bâtons qu'ils nous ont ensuite laissés en gage, des contusions sur les jambes et les bras, qui s'en ressentiront longtemps. A un moment, vers la fin, j'en entendis un dire : « Il faut en tuer un, afin que l'autre dise où sont les lingots. » Et d'une main prenant la tête du P. Durandière gisant à terre, je le vis de l'autre frapper un tel coup de sabre sur le cou du pauvre Père, qu'instinctivement je fermai les yeux, craignant de voir la tête rouler. Mais il frappa avec le dos non aiguisé du sabre, et d'un second coup il lui fendit l'oreille gauche dont le sang coula sur ses vêtements et par terre. Au bout d'une heure, qui sembla un siècle, tout était brisé, pillé, dévasté; les voleurs, n'obtenant pas de nous les révélations qu'ils désiraient sur nos prétendus trésors, nous traînèrent dehors. Puis, quand toutes leurs dépouilles furent chargées sur leurs épaules, et emportées vers le N. O., ils nous lâchèrent, déchargèrent une dernière fois leurs armes sans blesser personne, et disparurent.

C'est alors que nos pauvres catéchumènes, tremblant, pleurant, vinrent se jeter à nos pieds, s'apitoyer sur nos blessures, et essayer de nous consoler de toutes manières. Malgré leur bonne volonté, pris au dépourvu au

milieu de la nuit, ils ne pouvaient rien contre une troupe armée, organisée, et déjà maître de la place. Leur intervention au contraire aurait pu avoir des suites funestes pour nos vies et pour les leurs. Si nous avions été dans une enceinte murée, les choses ne se seraient pas passées ainsi.

Nos deux chapelles, nos habits, notre literie, notre argent, etc... tout a disparu, avec le petit trousseau de nos hommes; et le peu qu'on a trouvé égaré dans la cour et sur les chemins, à l'aurore, n'est presque rien.

Hier, le P. Durandière et moi n'avons pu nous lever ni prendre de nourriture. Les douleurs et la fièvre ont diminué, et ce soir, avec quelques efforts, je puis, mon R. P. Supérieur, vous adresser ce récit abrégé d'un épisode, dans lequel deux enfants de la Compagnie, réunis une fois de plus providentiellement, ont eu la joie et le bonheur, depuis longtemps convoités, de verser un peu de leur sang pour la conversion de nos chers Chinois.

*Deo gratias.*

In unione SS. SS.

R<sup>æ</sup>. V<sup>æ</sup>. humilis in X<sup>o</sup> filius.

Léop. GAIN, S. J.

Mon R. P. Supérieur,

En attendant que je vous écrive plus longuement, je me joins au P. Gain pour offrir à Mgr et à Votre Révérence les sentiments de la plus filiale et de la plus respectueuse obéissance, et pour vous dire que dans cette dernière épreuve, j'ai reçu du Bon Dieu des secours tout particuliers pour la supporter avec joie et reconnaissance. Dieu soit loué toujours !

Tout ira bien ! mes nombreuses et fortes contusions et blessures seront bientôt guéries... *All right?*

R<sup>æ</sup>. V<sup>æ</sup>. infimus in X<sup>o</sup> servus.

Ol. DURANDIÈRE, S. J.

— *Le P. Boucher, à Tchang-chan, ayant eu vent de l'affaire par la rumeur publique, partit pour Ma-kia-tsing. Il écrit :*

28 avril. Je suis arrivé hier soir à *Ma-kia-tsing* où la maison est vide, et ce soir à *Lieou-tsen* où se trouve le P. Ministre. J'ai été bien heureux de constater que son état est moins grave que ne le faisaient supposer les récits de nos gens. En somme, il n'y a qu'une plaie à la tête; un coup de sabre a écrasé l'oreille sur l'os qui est derrière, et l'a coupée. La blessure est fermée. Les bras et les jambes sont très contusionnés...

2 mai. Dimanche dernier, 30 avril, je comptais reprendre la route de mon district, où le P. Perrin, tout nouvellement arrivé, a sur les bras beaucoup d'affaires; mais les nouvelles du P. Gain étaient mauvaises: « ses blessures au bras, au doigt, et à la tête ne se fermaient pas », disait-on. Je crus être agréable à lui, et au P. Thomas en allant les visiter.

Arrivé à *Heou-kia-tchoang*, résidence du P. Gain, j'ai trouvé le Père très

faible, mais paraissant hors de danger, d'une fluxion de poitrine qui l'avait pris à la suite du pillage et du manque d'habits. Le P. Thomas l'a tiré d'affaire avec de la teinture d'iode et des sueurs abondantes. Il a dit la messe ce matin. Les blessures suppurent encore un peu. Il sent un besoin impérieux de repos.

Les courriers me disent qu'à *Tchang-chou*, il y a eu deux alertes ; mais le P. Perrin se souvient qu'il a été grand défenseur de *Zi-ka-wei*, au temps des *Ko-lao-hoei*.

P. S. A *Ma-kia-tsing*, les calices ont été sauvés, grâce à un coup de pied du P. Gain qui les a poussés sous le lit.

### L'ATTAQUE DE TAI-TAO-LEOU.

(Lettre du P. Gain au R. P. Supérieur.)

*Héou-kia-tchoang*, 25 mai 1893.

MON RÉVÉREND PÈRE SUPÉRIEUR,

P. C.

**D***EO gratias !* la mission de *Siu-tcheou-fou* verra bientôt de beaux jours. Voici 9 ans que la Compagnie cherche à planter son drapeau dans cette vaste et populaire préfecture, si éloignée du centre de nos œuvres. Malgré la haine des mandarins, malgré tous les obstacles imaginables suscités par l'enfer et ses suppôts, cinq enfants de la Compagnie, chassés de toutes les villes, ont fini par s'installer dans les campagnes, et par s'y tailler une vaste vigne, qu'ils arrosaient de leurs sueurs et de leurs larmes. Il manquait une épreuve, la plus efficace pour faire des chrétiens, s'il faut en croire l'histoire de l'Église. Nous n'avons pas encore de martyrs, mais déjà trois enfants de Saint-Ignace ont eu le bonheur de verser leur sang sur ce champ de bataille, désormais sacré pour eux. Et voilà pourquoi confiant en la parole divine et en l'expérience, je disais plus haut, qu'après avoir versé des sueurs, des larmes et du sang, les missionnaires de *Siu-tcheou-fou* ne pouvaient manquer de voir se lever de beaux jours.

La nuit qui a suivi la fête de la Pentecôte, le Père Jos. Thomas, devant son rang, puisqu'il n'a pas encore 3 ans de Chine, a reçu sa première *raclée*. Mal remis de la mienne, et retenu encore pour d'autres raisons à *Heou-kia-tchoang*, j'avais prié le cher Père d'aller passer la fête à ma place à *Tai-tao-leou*, où je comptais que le R. P. Ministre aurait pu se rendre pour faire l'ouverture de la chapelle et de l'école provisoires. Le R. P. Durandière étant retenu de son côté sur son sanglant champ de bataille de *Ma-kia-tsin*, n'a pu se rendre à *Tai-tao-leou*. Le P. Boucher, qui était venu deux fois, avec tant de charité et de promptitude, apporter des secours et

des consolations aux blessés dévalisés, n'avait pu que passer un jour avec le P. Thomas et l'aider un peu à s'installer à *Tai-tao-leou*, parce que le P. Perrin, nouveau venu, réclamait son ancien à *Tchang-chan-tsi*, à 500 *li* de là.

Le P. Thomas, débutant dans la carrière, se trouvait donc tout seul à passer une grande fête, et à ouvrir une église, dans un centre nouveau. Tout se passa bien. La veille de la fête, il eut six baptêmes d'adultes, treize élèves à sa petite école interne, et le jour de la fête, vingt-huit communions, une messe solennelle, un beau sermon, etc., avec une assistance consolante de catéchumènes, hommes et femmes, dont bon nombre chantent déjà les prières avec entrain. Les païens vinrent voir, mais relativement peu nombreux, et la journée se passa sans troubles, et au milieu des consolations. Mais cela ne faisait pas les affaires du diable, jusque-là maître incontesté du pays, et qui préparait à sa manière une éclatante revanche.

Vers minuit, quelques brigands, au moyen d'un arbre, que j'avais recommandé d'enlever, parce qu'il était à moins d'un mètre de notre mur, escaladèrent ce mur haut de trois mètres, et pendant que d'autres faisaient le guet dehors, allèrent droit à la chambre du Père Thomas. Il fallait enfoncer deux portes pour pénétrer jusqu'à lui. Quelques vigoureux coups de levier en eurent vite raison ; et avant même que le Père, réveillé en sursaut, pût se lever et se rendre compte de ce qui se passait, il voyait sa chambre envahie par cinq ou six brigands. Immédiatement deux tombèrent sur lui à coups de bâton, l'un frappant sur les jambes et l'autre sur les bras, pendant qu'un troisième, un poignard sur la gorge, et un pistolet braqué sur la poitrine, le sommait de dire où était son argent. Les autres, pendant ce temps-là, renversaient les caisses et les meubles, et emportaient tout ce qui leur convenait. Sans permettre au Père de se lever, ils lui enlevèrent toute sa literie, tous ses habits, ne lui laissant que la chemise et le caleçon dont il était revêtu. Ceux qui cherchaient, ne trouvant pas les lingots qu'ils convoitaient, criaient aux autres : frappez ! frappez ! Et les frappeurs frappèrent sur les pauvres membres du cher Père qui reçut à lui seul les coups que, le P. Durandière et moi, nous nous partagions à *Ma-kia-tsin*. Il ne reçut ni coups de feu ni coups de poignard. Mais vers la fin, dans un moment de rage, les forcenés, déçus en ouvrant un lourd paquet, qui ne contenait que des pointes européennes, prirent à poignées ces pointes de fer, et les lui lancèrent au visage, qui fut bientôt tout couvert de sang. Un autre ne trouvant dans une boîte de fer blanc que du sucre, la jeta avec violence à la tête du Père. Cependant, lassés de frapper et furieux de ne point trouver d'argent, ils allaient mettre le feu à une botte de chanvre, et faire subir au Père le supplice du feu, quand un signal du dehors leur fit dire : « Sortons, sortons, nous allons être coupés. » En effet, tous les gens qui dormaient dans la maison, environ une trentaine, dont la moitié étaient des enfants, s'étaient levés, et, faute d'armes, n'osaient bouger. Deux qui couchaient sous la

grande porte furent assommés, afin qu'ils laissassent le passage libre. Car ceux qui avaient pénétré par dessus le mur de clôture, parfaitement au courant de la disposition des lieux, avaient détaché quelques-uns des leurs, pour ouvrir la grande porte par l'intérieur, livrer l'entrée au reste de la bande, et ménager une sortie plus facile au butin, parmi lequel devaient se trouver les mules, car ils crièrent à plusieurs reprises : « Emmenez les mules ! » Mais ils n'en eurent pas le temps. Le cocher, réveillé un des premiers, s'était glissé vite par la porte, et traversant les brigands de l'extérieur, qui le prirent d'abord pour un des leurs, avait couru vers le village réveiller les chrétiens. Le voyant fuir et se sentant trahis, les brigands tirèrent sur lui plusieurs coups sans l'atteindre. Bientôt, en effet, les chrétiens ou catéchumènes, bien que mal armés, arrivèrent en nombre, ce qui déranger les voleurs, et les empêcha d'achever leur criminelle besogne. En se sauvant comme ils pouvaient, les uns par la porte, les autres par dessus le mur, on les entendit maudire et répéter : « Nous n'avons attrapé rien qui vaille ! »

Ils emportaient pourtant à peu près toute la literie et les habits qui se trouvaient dans la maison, plus la chapelle du Père, calice, saintes huiles, etc., plus sa montre, son réveil, son couvert de table, et environ cinq mille sapèques enfilées. C'était maigre pour un butin de « diable d'Europe », qui est toujours réputé cousu d'or.

Et pendant ce temps-là, que devenait le Père ? Les gens de la maison, sortant de leur cachette, le trouvèrent gisant dans sa chambre, couvert de sang, au milieu des clous et de débris de toute sorte, presque sans voix et dans l'impossibilité de faire un pas. Le lendemain il attendit toute la journée le mandarin qui ne vint pas. — Averti de mon côté vers onze heures du matin, je me hâtai d'envoyer au Père, des habits, de la literie, etc., le priant de venir au plus tôt se soigner ici, sans attendre l'arrivée du mandarin. Cependant les catéchistes, trompés par les promesses de celui-ci, qui devait venir voir les blessures et les dégâts, gardèrent encore le Père jusqu'au mardi à midi. Mais ne le voyant pas venir, le Père se fit enfin mettre comme on put sur le char, et non sans souffrances, arriva ici au coucher du soleil.

Pauvre cher martyr ! dans quel état ils l'ont mis ! Son bras et sa jambe gauches, cinq jours après l'attentat, ne peuvent encore lui rendre aucun service. Plusieurs fois par jour, je les lui lave avec de l'alcool camphré : les os ne sont ni brisés ni déboîtés, mais depuis le poignet jusqu'à l'épaule, depuis le pied jusqu'à la hanche, ce ne sont que meurtrissures, enflures bleues, rouges, violettes, jaunes et extrêmement douloureuses. Je ne puis encore prévoir quand il pourra quitter le lit et surtout dire la sainte Messe. Il n'a encore pu prendre jusqu'ici qu'un peu de bouillon et de vin, en dehors du thé, avec lequel il essaie jour et nuit d'éteindre sa fièvre.

Et voilà la belle revanche, l'éclatante revanche, que le diable s'est donné la gloire de prendre sur ceux qui ont pour mission de le chasser du *Siu-*

*tcheou-fou* ! Le diable et ses amis, les mandarins aussi bien que les brigands, en seront pour leurs frais : il faut que Notre-Seigneur règne, et il régnera ! Que si quelqu'un de ceux que vous avez envoyés à ces combats d'avant-poste vient à succomber, je suis sûr qu'à *Shang-hai*, mon Révérend Père, deux vous demanderont à voler à sa place.

Le nouveau mandarin de *Fong-hien*, qui depuis un mois n'a rien fait pour terminer la vieille affaire de *Tai-tao-leou*, et avait même cru bon d'effrayer mes deux catéchistes, en leur disant dans son *ya-men* qu'il savait de source certaine que des païens voulaient encore nous nuire, ce mandarin, qui voudrait nous ignorer, a dû venir en personne voir de ses yeux qu'il y avait un *Tien-tchou-tang* établi dans sa sous-préfecture. J'ai cru pouvoir profiter de l'occasion pour lui écrire, et lui demander comment il pouvait savoir si bien un mois à l'avance que des païens voulaient nous nuire, et que, loin de prévenir ce brigandage, il a fait voir à tout le monde qu'il se désintéressait de nos affaires, en refusant de les traiter, en refusant de nous protéger, même par une simple proclamation. En lisant cette lettre, qui lui a été remise après qu'il eut inspecté notre résidence et ses dégâts, le sous-préfet s'adressa à nos gens, et dit : « Ne va-t-on pas me rendre responsable de tout cela plutôt ? J'ai défense de donner des proclamations, sans un ordre exprès de mes supérieurs. Pour l'ancienne affaire, j'étais résolu à la traiter de mon mieux, mais je voulais attendre quarante jours, pour appeler les coupables à mon tribunal, et leur faire faire toutes les réparations voulues. Quant à ce brigandage, dites au Père de me donner au plus tôt la liste des objets volés, et si je ne parviens pas à mettre la main dessus, je m'engage à en rembourser le prix de ma poche. Voilà de belles paroles, comme il ne coûte guère à ces messieurs d'en servir au public. Nous verrons bientôt si les actes y correspondent. En quittant, le sous-préfet de *Fong-hien* remit aux catéchistes un remède, consistant en une poudre, pour être appliqué sur les blessures du P. Thomas, qui lui en est bien reconnaissant !

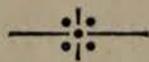
Et voilà comment, malgré leur haine satanique, les mandarins et les brigands avancent le règne de Notre-Seigneur en faisant parler de nous, et en faisant connaître qui nous sommes.

In unione SS. SS.

R<sup>æ</sup> V<sup>æ</sup>

humilis in X<sup>to</sup> filius,

Léop. GAIN, S. J.



## Nouvelles de la section de Nan-king.

(Extraits de la relation annuelle du R. P. Simon 1891-1892.)

## I. — SUITE DES ÉMEUTES. — ÉTAT DES ESPRITS.

**A**L'HEURE où j'écris ces lignes, juillet 1892, tout est bien calme à *Nan-king*. Des émeutes ! on se demanderait s'il y a vraiment eu des émeutes à *Nan-king*, tant elles semblent n'apparaître plus à ces bons Chinois que dans un lointain, qui leur en laisse à peine le souvenir.

Aujourd'hui, toute la préoccupation est à la sécheresse, qui sévit depuis longtemps, avec menace de durer longtemps encore ; — et aux sauterelles, dont le départ momentané pourrait bien n'avoir eu pour résultat que de ruiner les autres contrées où elles se sont envolées, sans préserver les nôtres, où l'on dit qu'elles commencent de revenir. Les pauvres mandarins ne savent où donner de la tête : tous les jours, à courir les pagodes pour demander la pluie : « Oh ! me disait hier l'un d'eux, notre sous-préfet du *Chang-yuen*, à qui je rendais visite, priez donc votre JÉSUS de nous envoyer la pluie au plus tôt. Si la sécheresse continue, nous sommes perdus ! » — Je lui ai répondu que je priais à cette intention tous les jours, et nos chrétiens aussi. — « C'est bien, cela, a-t-il reparti : je sais que vous êtes bon. » — Ce qui serait bien mieux et plus utile pour eux, c'est que tous ces « Pères et Mères du Peuple » comprissent enfin quel est le vrai maître de la pluie comme du soleil, et qu'ils tournassent vers lui leurs supplications, au lieu de s'avilir comme ils le font, en se prosternant devant ces immondes petits serpents, amenés avec grand étalage d'honneurs divins, et à grands frais, jusque de la province du *Kiang-si*.

Pour le dire en passant, je ne crois pas qu'il y ait eu la moindre part à l'ironie dans cette parole de mon sous-préfet sur « notre JÉSUS ». Il a réellement hérité des bons sentiments de son prédécesseur à notre égard, comme celui-ci me l'avait promis. Vous le verrez, quand son nom reviendra au sujet des relations mandarinales. C'est lui qui, assez récemment, dans une visite qu'il nous faisait en compagnie de deux autres mandarins, laissait ces derniers se délecter aux accords de l'harmonium, pendant que lui-même, comme s'il n'y avait rien eu autre chose dans l'église, parcourait les 14 stations du chemin de Croix. Il s'arrêtait devant chacune, et l'examinait avec soin. Arrivé à la fin, rencontrant le tableau du Sacré-Cœur, au-dessus d'un des autels latéraux : « Qu'est-ce que cela ? » me dit-il. — Je lui expliquai comment ce même JÉSUS, qui nous avait effectivement tant aimés, voulait en retour notre amour ; c'est pour cela que d'une main, il nous montrait son Cœur, et de l'autre nous appelait à lui. — « Ah ! oui, je comprends. »

Jusqu'à quel point le comprend-il ? — Pas encore, malheureusement,

jusqu'à rendre ses hommages à ce Divin Cœur. Le mandarin chinois, par le seul fait de sa charge, est enchaîné à l'erreur païenne d'une manière épouvantable. S'il peut y avoir d'autres conditions où la distance à parcourir pour arriver à la foi chrétienne paraisse de prime abord beaucoup plus considérable, je suis très convaincu, pour ma part, qu'il n'y en a aucune, même chez les peuplades les plus sauvages, où les obstacles à franchir soient plus difficiles.

Peut-être même faut-il s'attendre à ce que les dernières émeutes aient grandi ces obstacles pour quelques mandarins. Ce sera sans doute le cas pour ceux qu'une haine de parti-pris aveugle ; ceux-là ont dû en sortir avec plus d'hostilité au cœur. Mais peut-être aussi les émeutes auront-elles eu ce bon effet, d'en amener plusieurs, par suite de leurs relations avec les missionnaires, à mieux apprécier notre sainte religion, en la voyant de plus près. Il semble, à certains traits, qu'on puisse en concevoir l'espérance. Au milieu de cette foule mandarinale et lettrée, orgueilleuse, pleine d'elle-même, volontairement et obstinément fermée à tout ce qui n'est pas d'origine chinoise : idées, sciences, religion ; — il est impossible, malgré tout, de ne pas rencontrer quelques esprits droits et sincères. Pour ceux-là, quand ils nous connaissent, le but de notre venue en Chine cesse peu à peu d'être une énigme, notre doctrine et nos œuvres sont mieux jugées, notre vie plus estimée. J'ai eu, sous ce rapport, des aveux inouïs : à propos, par exemple, des accusations de cœurs, d'yeux arrachés, de remèdes d'ensorcellement... etc. : « Oh ! que nous sommes stupides ! » me disait un jour un Chinois en charge, jeune encore, distingué, gradué d'Oxford, où il a étudié quelque temps. — « Savez-vous ma tristesse ? » ajoutait-il ; c'est d'être né Chinois. Français ou Anglais : l'un ou l'autre ; mais pas Chinois, au milieu de gens qui croient à toutes les plus grosses bêtises du monde, sans vouloir entendre raison aux progrès évidents des Européens, parce qu'ils savent tourner un « *Wou-chang* » [composition littéraire chinoise] ! »

On peut donc dire qu'à ce point de vue les émeutes ont tourné à l'avantage des amis de Dieu. Le Bon Dieu a tiré le bien du mal.

Mais, de fait, quelle a été notre situation, cette année, relativement aux émeutes ? et quelle est-elle encore aujourd'hui ? Avons-nous eu, toute l'année, le calme dont nous jouissons actuellement ? avons-nous, dans le calme d'aujourd'hui, une garantie de calme pour demain ?

Pour commencer par la seconde question, je me suis souvent demandé si les mandarins sont bien sincères, quand ils mettent tant d'insistance, depuis 4 ou 5 mois, à présenter les émeutes comme absolument terminées : « Tout est bien fini ; soyez bien tranquilles : l'Empereur, le *Tsong-li-ya-men*, le vice-roi, tous les mandarins y ont si bien les yeux et la main que pas un Chinois désormais n'oserait bouger pour renouveler les scènes de l'année dernière contre les étrangers ! »

Qu'y a-t-il de vrai dans toutes ces affirmations? Tout d'abord, elles sont trop répétées pour être sans arrière-pensée; et cette arrière-pensée, c'est le désir de voir les navires de guerre européens filer au plus loin sur la grande mer, pour laquelle ils sont faits, et les Européens s'en aller goûter les délices si aimées du Japon. Quand les mandarins disent: « Voyez comme tout est calme! » traduisez: « Vous voyez bien que nous n'avons que faire de vos vaisseaux, de vos canons, ni de vos soldats, pour vous garder: nous avons les nôtres, — et notre bonne volonté... bien connue de vous! »

Le ton suffirait à insinuer cette interprétation. Mais si vous affectez de ne pas la saisir, ces messieurs sont tout prêts à vous la traduire, le plus clairement du monde. Ce n'est pas une fois, mais 3 ou 4 fois au moins, qu'ils sont venus me demander très directement, et sans avoir autre chose à me dire, d'aller trouver les commandants des navires de guerre passant à *Nanking*, et de les prier de ne pas s'y arrêter, ou même de ne pas remonter le fleuve, « parce que le vice-roi met tout son cœur à protéger les Européens ». Et cela, non seulement pour les navires français, mais aussi bien pour tous les autres, anglais, américains... etc., sans distinction de nationalités. Heureusement, la réponse était facile: « Les commandants des navires de guerre sont aux ordres de leurs gouvernements: ils ne pourraient pas plus se rendre à une observation de ma part qu'ils ne peuvent suivre là-dessus leurs propres désirs. »

... Cette naïveté chinoise amusait beaucoup messieurs les commandants. Ce n'est d'ailleurs qu'à ce titre que je la leur racontais. Il aurait fallu être plus naïf que les mandarins eux-mêmes pour se charger d'un pareil message sérieusement. De ma part, c'eût été de plus une sorte de trahison, en même temps qu'un acte d'indélicatesse et d'ingratitude: je suis trop convaincu que la présence de la marine Européenne a été, et est toujours, notre seule sauvegarde, humainement, durant cette période de troubles. Elle seule a tenu les mandarins en éveil, en leur inspirant une crainte salutaire. On peut dire qu'elle seule les a forcés à agir, aussi bien dans les provinces, théâtre des émeutes, qu'à *Pé-king*. Sans elle, nous en serions encore à attendre les édits impériaux, qui ont enfin condamné la persécution et proclamé notre droit à vivre d'après les traités; sans elle du moins, nul doute que ces édits eux-mêmes ne fussent restés lettre morte presque partout. Et si l'on en voulait une preuve, j'oserais ajouter qu'on ne tarderait pas à l'avoir dès l'instant où les nations européennes cesseraient de montrer leurs pavillons dans le fleuve. Nous aurions demain ce que nous avons hier: les mêmes menaces, les mêmes dangers, les mêmes épreuves.

Tel est, à mon avis, le vrai jugement sur notre situation d'aujourd'hui. Rien d'étonnant qu'il contredise celui des mandarins, cité tout à l'heure: le jugement des mandarins est un jugement d'intérêt et de mot d'ordre: jugement, du reste, tout extérieur, et non l'expression de leur pensée

intime ; sans autre base que leur grand désir de se débarrasser d'un contrôle et d'une surveillance qui les humilient. Vrai ou faux, fondé ou non ; ce n'est pas ce qui les inquiète : ne pas « perdre la face », ou du moins, la perdre le moins possible, voilà l'important, et ce qui domine tout aux yeux du Chinois.

Mais ils le savent bien ; il est inadmissible qu'ils l'ignorent : si le calme existe, ce n'est qu'à la surface : tout le germe du mal demeure. Et je ne parle pas de choses lointaines, du *Hou-nan* par ex., où la haine des lettrés, pour être momentanément bridée par la peur, n'en est en rien moins ardente. Encore que ce ne fût point sortir du sujet, englobés que nous sommes sous le même fanatisme, par suite des milliers de soldats Hounanais qui forment l'armée Nankinoise, sous un vice-roi, Hounanais de naissance, et très Hounanais d'esprit et de cœur, je veux m'en tenir à ce qui se passe autour de nous, chez nous. Eh bien ! pas n'est besoin de remonter très loin en arrière : mes notes de ces derniers temps, au diarium, sont remplies des rumeurs les plus absurdes, renouveau des infamies qui ont amené l'explosion d'il y a un an : vols d'enfants, yeux et cœurs arrachés, remèdes d'ensorcellement, même les fameuses « queues coupées » d'autrefois... etc., etc.

Il y a pourtant une particularité bonne à signaler : les mauvais bruits, cette fois, n'ont pas eu leur plus grand retentissement dans la ville. Moins répandus à *Nan-king*, ils ont surtout couru les campagnes de la sous-préfecture de *Kiu-yong*, puis de celle de *Li-choei*, nous arrivant de *T'an-yang* où ils avaient donné, on s'en souvient, une si vive alerte au P. Pennors, et au P. Chevalier, notre P. Ministre. — « Je pars pour *T'ang-yang*, m'écrivait le P. Ministre, pour bénir la nouvelle église, ou la voir flamber, s'il faut en croire les bruits que tous les derniers courriers m'apportent. »

Quant à la béate placidité des mandarins, il n'y a pas si longtemps qu'elle a commencé. Ils en jouissent sans doute d'autant plus qu'elle est plus neuve pour eux. Certes, ce n'était pas cela, les 6 premiers mois qui ont suivi les émeutes. Nous y sommes constamment restés sur le qui-vive, et c'étaient les mandarins qui prenaient soin de nous y maintenir, voire même de nous y ramener, quand nous-mêmes ne voyions rien au dehors de très périlleux. Encore maintenant, je ne m'explique pas bien la brusque volte-face, qui s'est opérée dans les régions officielles, au sujet des émeutes. Six mois de vraie panique jusqu'à l'affolement, et soudain, comme par ressort, un état de quiétude jusqu'à l'affectation. J'ai parlé des 6 derniers mois ; je dois dire un mot des 6 premiers. Il y avait évidemment un mot d'ordre dans les deux cas. Je crois avoir constaté et indiqué la raison du second ; le motif du premier est toujours une énigme pour moi : je ne rapporterai donc que les faits.

Tout d'abord, nous avons eu nos soldats, — je n'ose dire notre garde,

— dans la maison, jusqu'au nouvel an : quatre-vingts, 2 à 3 mois ; puis, une soixantaine ; enfin une vingtaine : sans compter les 10 à 15, logés dans une pagode, à notre porte, et qui n'en sont partis que pour aller faire la chasse aux sauterelles, vers la fin d'avril.

Et il n'y avait guère de semaines, — en quelques circonstances même, guère de jours, où ces braves n'eussent à raconter à nos gens quelque grosse nouvelle plus ou moins menaçante, qu'ils présentaient d'ordinaire comme des communiqués des *ya-men*, souvent du *ya-men* du vice-roi : révolte au *Hou-nan*, au *Se-tchoan*, au Nord, partout ; découverte d'un nouveau complot contre nous, capture et exécution de *Ko-lao* (membres de la société secrète des vieux-frères), etc.

Un soir, à 7 h.  $\frac{1}{2}$ , c'est un avis terrifiant du fameux *Yu*, qui a tant fait parler de lui comme délégué du vice-roi à *Ou-hou*, à *T'an-yang*, à *Ou-si*, puis à *Chang-hai* dans l'affaire Mason. — « Avant de quitter *Nan-king*, pour un second voyage à *T'an-yang* et à *Ou-si*, il nous avertit d'avoir à veiller pendant la nuit, étant menacés d'une attaque générale ». — J'ai raconté ailleurs cette nuit terrible, et surtout comique, où de 8 h.  $\frac{1}{4}$  jusqu'à 1 h. environ du matin, j'ai reçu, sans discontinuer, la visite de 4 ou 5 grands mandarins, faisant patrouille autour des maisons européennes. Deux préoccupations les possédaient : la crainte d'une émeute, et la rumeur ridicule, qu'ils croyaient plus ridiculement encore, « de l'arrivée de soixante-dix gros navires de guerre français à *Wou-song* !... »

Plus tard, deux fois en un mois, — milieu de septembre et commencement d'octobre, c'est le vice-roi lui-même qui ne peut cacher sa peur, à moins qu'il ne prît plaisir à essayer de la faire entrer dans l'esprit des missionnaires. Ce n'est pas nous qui avons eu l'honneur de ces deux communiqués ; mais j'en eus connaissance dès le lendemain. La première fois, il répondait à une lettre des Protestants, demandant une audience : « Je suis trop occupé ; mais veillez bien : l'émeute peut éclater. Et surtout, ne partez pas : si vous partez, je ne répons de rien ; si vous restez, j'espère pouvoir sauver vos maisons. » — Le bon cœur ! il espérait pouvoir !... — Encore espérait-il moins la seconde fois, 15 jours après. Les mauvais bruits grandissant, les Protestants étaient allés directement réclamer l'assistance du vice-roi : « Si l'émeute éclate, leur dit-il, envoyez-moi une carte : j'enverrai des chaises prendre vos femmes et vos enfants pour les amener à mon *ya-men*. Mais pour les hommes, sauvez-vous comme vous pourrez : nous ne sommes pas assez sûrs de nos soldats ! »

Aveu admirable ! mais que j'ai tout lieu de croire sincère. J'ai déjà cité, l'année dernière, le propos d'un de ces braves, au plus fort de l'émeute, à notre porte, où ils défilaient en nombreuses escouades pour nous protéger : « Ah ! si c'était chez nous, au *Hou-nan* ; il y a longtemps que ça flamberait ! » — Depuis, ce qui se passait au *Hou-pé* et au *Hou-nan* ne pouvait

manquer d'enflammer ce beau zèle. Dès la première nouvelle de sauvageries d'*I-tchang* : « A la bonne heure ! s'écrièrent de tous côtés les soldats, fiers de leurs compatriotes : voilà comment il faut agir ! On ne sait rien faire ici. Comme à *I-tchang*, la prochaine fois ! » — Cela se disait dans les thés, sur la rue, à découvert.

Nos défenseurs, ou plus exactement, les soldats que nous logions, n'auraient tout de même pas eu le front d'en dire autant jusque chez nous, et en buvant notre thé. Ils ne purent s'empêcher cependant, à maintes reprises, de laisser paraître le bout de l'oreille *Hounanaise*. On se rappelle les horreurs débitées dans cette province, et colportées de là sur tous les points dans les nôtres, et comment l'opinion se monta parmi les résidents, pour forcer ce pays, vrai repaire anti-chrétien et anti-européen. Nos soldats, dès lors, ne s'en cachaient pas : « Si les Européens vont au *Hou-nan*, c'est l'émeute là-bas, et ici, et partout ! »

Je pourrais ajouter bien d'autres détails : en voilà assez pour répondre à la question de notre situation, cette année, par rapport aux émeutes.

II. — DIFFICULTÉS DES ACHATS POUR DE NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS. —  
NOTRE ACHAT DE HIA-KOAN.

Les Chinois — je crois que c'est *Li-hong-tchang* — ont composé un gros ouvrage, de plusieurs volumes, renfermant, autant qu'ils ont pu, toutes les affaires des missions, — achats, locations, etc..., avortées par suite de l'opposition des mandarins, des notables, des lettrés, ou, selon eux, « irrégulièrement et frauduleusement » traitées par les missionnaires. L'ouvrage grossit tous les jours, et il est remis à chaque mandarin en charge comme un « vade-mecum », véritable arsenal, où il doit trouver ses meilleures armes pour défendre la Chine contre l'invasion des établissements européens.

Les missions protestantes ont dû y entrer depuis quelques années ; une des sectes américaines de *Nan-king* y entrera certainement dans le supplément de l'année courante, pour une très grosse difficulté d'achat, dont les mandarins m'ont souvent parlé avec beaucoup d'aigreur, et qui n'est pas encore vidée ; mais la part la plus considérable, sans aucun doute, y est pour les Missions Catholiques. Nous y sommes pour un bon compte nous-mêmes, dans notre mission du *Kiang-nan*.

N'y aurait-il pas un ouvrage correspondant à faire, — qui consisterait dans le simple exposé des roueries, mensonges, injustices ouvertes, cruautés, accumulés par les mandarins pour annihiler le droit d'établissement, achat ou location, que nous confèrent les traités ? En dehors de certains cas, où la bonne foi des missionnaires a été de fait trompée par la mauvaise foi de vendeurs, qui vendaient ce qui ne leur appartenait pas, il suffirait de reprendre une à une les affaires proclamées « irrégulières » par messieurs

les mandarins, et de mettre en face de leurs allégations la petite histoire de leurs agissements déloyaux.

Je n'ai pas l'illusion de croire que ce travail, présenté au *Tsong-li-ya-men* par les ministres des nations européennes, pût rien lui apprendre : il sait de reste tout le contenu possible d'un pareil ouvrage. Car, personne n'en ignore, même après les proclamations ou lettres officielles les plus favorables, émanées de ce haut tribunal, si les mandarins locaux se démènent contre nous dans les provinces, c'est le *Tsong-li-ya-men*, le plus souvent, pour ne pas dire toujours, qui donne et dirige le mouvement. On trouve tant d'occasions, où, à la suite d'une lettre publique excellente de fond et de forme, il ajoute en sous-main une lettre secrète, annulant la première, louant, encourageant, félicitant, pour des vexations vertement blâmées dans la lettre officielle et publique (1), qu'on n'en trouverait peut-être pas une seule, dès qu'il s'agit des missionnaires, où il n'y ait ce jugement à 2 poids et 2 mesures. Mais peut-être aussi, en présence d'un tel ensemble de fourberies si nettement dévoilées, en arriverait-il à rougir assez de lui-même et de ses mandarins pour rabattre un peu de cette audace à l'avenir.

Dans tous les cas, je suis convaincu que plus de publicité, en ces circonstances, loin de nous nuire, aurait d'ordinaire de grands avantages. Les mandarins redoutent cette publicité énormément, comme ils redoutent beaucoup le recours aux consuls qui savent tenir bon dans leurs revendications.

Des 12 à 15 terrains, — ou plus, — acquis en pleine ville par les Protestants, depuis les 5 ans que je suis à *Nan-king*, je n'en vois qu'un où ils aient été déboutés : celui que j'ai cité plus haut. Ce n'est pas qu'ils n'aient eu des difficultés pour plusieurs ; mais la ténacité du Général Jones, leur consul à *Tcheng-kiang*, en a toujours triomphé. Aujourd'hui, ils achètent ce qu'ils veulent ; et toujours avec l'enregistrement parfaitement en règle : eux-mêmes me l'ont affirmé nombre de fois. Les mandarins ne craignent rien tant que de les voir recourir à leur consul : « Nous arrangerons votre affaire ; mais n'avertissez pas votre consul ! »

Pas un mot de tout ceci, bien entendu, n'est dirigé contre notre consul à nous-mêmes. Je sais ce que nous devons de reconnaissance à ses efforts et à son dévouement. Il me paraît seulement que ces détails jettent quelque lumière sur la question (2). J'en ajoute un dernier pour la même raison.

1. Je me souviens d'avoir lu, ma première année de Chine, à *Zi-ka-wei*, un livre bien instructif sur ce sujet. J'en ai, malheureusement, oublié le titre et le nom de l'auteur. C'était, je crois, un vol. in-12 : « Mémoires d'un ministre Espagnol à Pé-King. » Il donne, aux pièces justificatives, des documents qui confirment ce jugement pour tout le gouvernement chinois : entre autres, une pièce secrète, annulant un traité.

2. J'ai appris, depuis, dans les *ya-men*, comment les protestants font leurs enregistrements. Il m'est tombé entre les mains une pièce assez curieuse, à ce sujet. J'y reviendrai dans une autre étude. Un mot seulement aujourd'hui : L'enregistrement se fait par l'intermédiaire du consul. Le consul envoie le contrat au vice-roi ; le vice-roi au bureau des affaires-étrangères ; celui-ci à la sous-préfecture. Le contrat légalisé retourne de même à l'acheteur par le consul.

Tout récemment, deux jours avant mon départ pour les vacances, dans ma visite d'adieu au sous-préfet du *Chang-yuen*, la question d'un nouveau terrain acheté par le Dr de l'hôpital étant venue sur le tapis : « J'ai entendu dire, observai-je, que ce terrain n'est pas en règle. On dit que le vendeur n'avait tout au plus qu'un tiers du terrain qu'il a vendu en totalité ? — Oui, c'est vrai, répartit le sous-préfet ; mais cela ne fait rien. Le Dr Jollison est bon... comme vous : j'arrangerai son affaire. Je lui ai dit qu'il pouvait commencer à bâtir : j'arrangerai cela, je ferai le *Choei-ki* « l'enregistrement » ».

Puissions-nous être aussi heureux pour notre récent achat de *Hia-koan* ! Je sais la difficulté spéciale d'un établissement dans cet endroit. Les mandarins ont l'air de tenir à ce petit port de *Nan-king* comme à la prunelle de leurs yeux : ils sont particulièrement jaloux de le fermer à tout établissement des Européens, comme s'ils ignoraient que, d'après les traités, *Nan-king* est réellement un port ouvert, au même titre que *Chang-hai*, *Ning-Po*, etc., s'il plaisait aux Européens d'en profiter. — On n'a pas oublié à *Hia-koan* notre fameux échec d'il y a une vingtaine d'années : les vendeurs emprisonnés, des bacheliers dégradés, et nous définitivement déboutés de notre acquisition.

Mais nous y sommes enfin, et dans une maison à nous, depuis 4 mois : les mandarins le savent depuis au moins 2 mois ; et ils n'ont rien fait contre. S'ils ont l'intention de nous en chasser, je me demande ce qu'ils attendent ; peut-être, que nous présentions les pièces pour l'enregistrement ? Ce serait le cas de lutter : tout est parfaitement en règle, admis que la prétendue convention Berthemy, telle qu'elle nous est opposée depuis 1865, est une pure invention de la déloyauté mandarinale, comme la preuve vient d'en être décidément faite.

Il ne sera pas sans intérêt, ni, j'espère, sans utilité, de relater ici quelques points de cette affaire : Si les mandarins nous cherchent noise, ils pourront, en cas de besoin, servir au consulat.

Il y a près de deux ans que le vendeur me poursuivait de ses instances. Ça été pour moi près de deux ans de bonne école. J'avais affaire à un roué de premier ordre, lettré, distingué d'un bouton, fumeur d'opium, ancien employé aux bureaux de la sous-préfecture, redouté de tout *Hia-koan*, où il n'a plus d'argent, mais où sa famille a été autrefois au premier rang comme premiers notables du pays avant et même après les rebelles. Un trait, au passage, comme spécimen de son esprit inventif. Sa maison était déjà hypothéquée. Pour la racheter, il sut amener tous les bacheliers de *Hia-koan*, les voisins, et même les agents de police du quartier, à appo-

---

Il n'y a pas de frais d'enregistrement. De plus, le sous-préfet légalise 3 pièces : une pour l'acheteur, une seconde pour le consulat, et la troisième pour les bureaux de la sous-préfecture.

ser leur nom sur le contrat : « Je les tiens, me disait-il, s'ils veulent dire un mot plus tard. »

A première vue, les supercheries d'un pareil vendeur n'étaient guère moins à craindre que l'opposition des mandarins eux-mêmes. Mais après tout, il n'y avait qu'à se mettre en garde, en exigeant, avant de rien faire, jusqu'aux moindres détails de sécurité.

Une fois tout bien en règle, l'acquisition de la maison se fit en 2 contrats : un d'hypothèque, à la dernière lune de l'année dernière (année chinoise) — mois de janvier 1893 ; — puis, le contrat d'achat définitif, à la seconde lune de l'année courante. Les deux furent rédigés et signés chez nous ; mais j'exigeai la présence et la signature de tous les parents du vendeur. Son vieux père lui-même, vieillard de 81 ans, aveugle, dut y venir : il passa ainsi 3 jours à la maison.

Comme je m'y attendais, la prise de possession eut lieu sans incident. Un dîner fut donné aux voisins selon l'usage, dans la maison même : j'invitai un peu plus tard, à notre maison de *Nan-king*, tous les notables et les bacheliers de *Hia-koan*, afin de leur fermer la bouche par un bon dîner.

Deux mois durant, pas un mot ; pas même la moindre allusion, ni à *Hia-koan*, ni aux 4 ou 5 visites mandarinales que je reçus ou fis dans cet intervalle. Les mandarins m'y avaient parlé, en plusieurs rencontres, et en termes très irrités, de l'achat irrégulier du Rév. américain Leeman : rien de notre *Hia-koan*.

Les mandarins en ignoraient-ils ? J'avais peine à le croire, la chose n'étant plus un mystère pour personne dans tout le faubourg ; mais rien non plus ne m'assurait du contraire, lorsqu'une lettre du secrétaire et interprète anglais du « *yang-ou-kiu* (bureau des affaires-étrangères), vint me donner la lumière sur ce point. Cette lettre était très aimable : — M. *Cheng*, qui me l'écrivait, se dit et s'est de fait toujours montré un ami pour moi : c'est lui qui m'avait fait avertir de l'émeute, l'année dernière, par un ami commun, M. Penniall, professeur à l'école navale. Mais elle contenait en même temps un grain de malice, que l'amitié n'avait pu déguiser. Je n'en fais pas un crime à M. *Cheng*, qui ne peut plus, « malgré son immense regret de n'être pas né Français ou Anglais »,..... s'empêcher d'être né Chinois. Deux pensées dans cette lettre ! « On lui dit que j'ai acheté à *Hia-koan*. Il « ne peut le croire, me connaissant pour un homme loyal, et très exact « observateur des règlements de notre convention, — « *A strict observer* « *to the Regulations of our convention,* » — d'après lesquels j'aurais certainement donné avis préalable au bureau des affaires étrangères. »

M. *Cheng* me demandait une réponse. Ma réponse fut nette : « On lui « a dit la vérité : j'ai acheté à *Hia-koan*... Je remerciais ensuite M. « *Cheng* de l'estime qu'il voulait bien avoir de ma loyauté, ajoutant sans « détour que j'avais conscience de la mériter, et que j'aurais à cœur de la

« mériter en tout et toujours. Quant à l'obligation de cet avis préalable, je  
« ne voyais pas comment j'aurais pu l'accomplir, ne l'ayant jamais vue  
« nulle part, ni dans le traité, ni sur mon passeport, et n'en recevant que  
« par sa lettre la première notification ! Aussi n'avais-je pensé qu'à l'enre-  
« gistrement, que je me proposais de faire « *in proper time.* »

« Du reste, il n'y avait rien, après cet achat, de bien nouveau dans notre  
« situation à *Hia-koan*, et absolument rien dans les rapports des habi-  
« tants avec nous : nous y avons une maison en location depuis une quin-  
« zaine d'années : personne ne l'ignorait et n'y trouvait à redire. Moi-même,  
« depuis 5 ans, j'y avais reçu maintes fois les cartes et la visite de plusieurs  
« employés du *yang-ou-kiu* (bureau des affaires étrangères)... J'avais  
« toujours été et continuais d'être dans les meilleures relations avec les  
« notables, les bacheliers, et le peuple de *Hia-koan*... J'étais très sûr,  
« dans le cas présent, qu'il n'y avait pas eu un mot mal sonnante, la moindre  
« plainte, le moindre mécontentement. »

Est-ce embarras ? Est-ce simple désir de laisser à d'autres le soin d'une affaire gênante qui ne le regardait plus ? M. *Cheng* garda le silence. Il venait d'être replacé à la tête de l'École navale, comme sous-directeur de titre, et directeur réel d'action. Malheureusement, il quittait du même coup les affaires étrangères. C'est une perte pour nous. Lui, du moins, connaît les Européens, et il leur est favorable.

Environ trois semaines plus tard, j'allai dîner chez MM. Penniall et Hearson, les deux professeurs de l'École navale. Je ne pouvais me dispenser d'envoyer ma carte à M. *Cheng*. Il me reçut comme aux meilleurs jours. Puis, presque aussitôt : « J'ai lu votre lettre : j'ai compris, j'ai compris : vous ne connaissiez que votre passeport. » — « Pardon ! et le traité aussi, dont le passeport, comme je vous l'écrivais, n'est qu'un résumé sur cette question. » — « Mais nous avons autre chose pour nous, Chinois : nous avons une loi d'État, *law of state*, d'après laquelle les étrangers, quand ils achètent un terrain, doivent avertir. » — « Cette loi d'État est impossible. Il ne saurait y avoir de loi d'État, en opposition avec les clauses d'un traité, à moins qu'elle n'ait été présentée à la partie contractante, et que celle-ci n'y ait consenti. » — Mais votre ministre a consenti. — Jamais : j'en ai la certitude. Je sais tout ce qui s'est fait là-dessus : en 1860, le traité ; — en 1864, certaines difficultés ; — en 1865, certaines explications du traité ; — en 1884, en 1889, et même en 1891. Je sais ce qui a été proposé, débattu, entre le *Tsong-li-ya-men* et notre ministre ; ce qui a été consenti de part et d'autre. Jamais notre ministre n'a consenti à cette clause, qui dès lors ne saurait être une loi d'État. — Mais les Américains, eux, ont consenti à cette convention ; ils l'ont même demandée. — Peut-être ; je ne me souviens pas au juste des termes de leur traité. Cela m'étonnerait. Dans tous les cas, je ne suis pas missionnaire américain, mais missionnaire

catholique. Le traité américain n'a rien à faire au nôtre... Croyez-moi, ai-je ajouté : vous nous connaissez, vous ; vous savez que nous ne sommes pas des menteurs : eh bien ! j'ai la certitude que plusieurs des pièces, données comme ayant eu l'assentiment du ministre de France, ne l'ont jamais eu ! — Mais alors, on nous trompe ! Que voulez-vous que nous fassions ? On nous dit cela, à nous : c'est ce qu'on nous donne comme officiel... Tenez : j'ai un livre où votre ancienne affaire de *Hia-koan* se trouve tout au long. Il y en a bien d'autres... Oh ! pourquoi ne pas y aller franchement ? Voilà : il y a encore une foule de mandarins qui ont peur de l'Europe et des Européens : ils ne savent rien ! — Oui, pourquoi ne pas y aller franchement ? Et c'est nous qu'on accuse de mensonge, de manquer de franchise, de fabriquer de fausses allégations, de calomnier, pour arriver à notre but ! Je sais qu'il y a des accusations de ce genre contre nous, ... et même de très récentes. » — Je faisais allusion à la dernière lettre secrète du vice-roi (1891), dont j'avais une copie, et à une proclamation toute fraîche du nouveau sous-préfet du *Kiang-ning-hien*, qui avait eu la naïveté de rendre cette lettre publique. Je me retins d'en parler plus ouvertement, me réservant de m'en servir en temps opportun. — « Tenez, reprit M. Cheng, il faudrait en finir une bonne fois. Car enfin pour nous-mêmes, c'est un ennui de tous les jours. Il faudrait que votre ministre s'arrangeât avec le *Tsong-li-ya-men*, et consentît à cette convention, ou qu'il obtînt du *Tsong-li-ya-men*, une instruction très nette aux mandarins, leur déclarant formellement que les missionnaires catholiques n'ont pas cette obligation. » — Je répondis que notre ministre protesterait certainement contre l'introduction frauduleuse d'une pareille clause, qui n'était rien moins que l'annulation du traité lui-même, et qu'il ne l'admettrait jamais.

M. Cheng ajouta : « C'est M. *Tchang* (le nouveau secrétaire des affaires étrangères) — qui m'a averti. Comme je ne suis plus officiellement des affaires étrangères, je lui dirai, s'il veut des renseignements, de s'adresser à vous. Je serai d'ailleurs très heureux de vous aider toutes les fois que je le pourrai ; on continuera certainement de me consulter pour beaucoup de choses. »

Il paraît que M. *Tchang* n'a pas encore eu besoin de plus amples renseignements. Je ne l'ai pas vu. Il m'a écrit pour autre chose ; mais pas un mot sur *Hia-koan*. Même silence du nouveau sous-préfet du *Kiang-ning-hien*, qui a *Hia-koan* sous sa juridiction. Il m'a fait une longue visite, où il m'a parlé de tout, de *Sin-tcheou* particulièrement : pas la moindre allusion à notre affaire. Peut-être me dira-t-il, lorsqu'il s'agira de l'enregistrement, qu'il en ignorait. Il aurait beau le dire que je ne l'en croirais pas. Les mandarins n'ont point l'habitude de se taire si facilement entre eux sur ces choses-là : j'ai eu assez le spectacle de leurs réunions pour en juger. Tout y passe. De plus, ce sous-préfet vient justement, comme je l'ai dit plus haut,

de publier un *Kao-che* (proclamation), où il a introduit la fameuse lettre secrète du vice-roi, concernant les achats ou locations des Européens.

Il est le seul à l'avoir fait : « Une stupidité ! » me disait un secrétaire de l'autre sous-préfet. — « D'ordinaire, ajoutait-il, ces sortes de proclamations se font de concert par les deux sous-préfets à la fois ; mais nous ne ferons jamais pareille bêtise au *Chang-yuen-hien* (sous-préfecture du *Chang-yuen*). A quoi bon, sans raison, sans profit, se mettre à dos tous les Européens et s'attirer les réclamations des consuls, peut-être un blâme du vice-roi et du *Tsong-li-ya-men*? Le vice-roi n'a pas écrit cette lettre pour qu'elle fût publiée ; il n'y demande même pas la publication d'un *kao-che* (proclamation) sur ce sujet : c'est une lettre secrète, et pour les seuls mandarins, à qui il trace une ligne de conduite, qu'il serait bien marri de voir portée à la connaissance des Européens, des consuls et des ministres. »

C'est par cette réflexion que je termine cet article. Réflexion très judicieuse, où j'avais déjà cru trouver moi-même notre meilleure force pour notre affaire de *Hia-koan*, et pour les affaires analogues.

Demeurée officiellement secrète, cette lettre du vice-roi, même connue de nous, pouvait nous gêner beaucoup par la surveillance, l'espionnage qu'elle organise contre nous ; rendue publique, et publiquement officielle, elle nous devient une arme contre ce zélé sous-préfet, contre le vice-roi, contre le *Tsang-li-ya-men*. Elle affirme comme vrai ce qui n'est qu'un impudent mensonge, à savoir le consentement de notre ministre, M. Berthemy, à une convention, qui n'a jamais existé telle que cette lettre et d'autres lettres secrètes antérieures la présentent (1) ; bien plus, œuvre de mensonge elle-même d'un bout à l'autre, elle nous accuse, nous, missionnaires catholiques, de n'arriver à notre but, dans nos achats, que par le mensonge et la calomnie.

Qu'est-ce que le *Tsong-li-ya-men* aurait à répondre à notre ministre, si celui-ci, pièces en mains, lui demandait compte d'un mensonge si éclatant, d'une si énorme calomnie ?

1. J'ai découvert, depuis, une de ces lettres, à la sous-préfecture du *Chang-yuen-hiou*. Elle mérite une mention ici, vu son importance dans la question présente. J'espère en avoir une copie bientôt. C'est une lettre du précédent vice-roi, *Tseng-kouo-t sien*, réponse à une requête du fameux sous-préfet *Mei-tsai*, cet odieux persécuteur de notre élève *Yang-tai-kang*, mort depuis si tristement à *You-kao*. (V. relation de l'année dernière). — Le sous-préfet *Mei-tsai*, s'était plaint au vice-roi *Tseng* de l'invasion toujours croissante des établissements européens, — probablement des Protestants-Américains, — lui demandant de publier une proclamation qui obligerait les étrangers à aviser préalablement les mandarins locaux de leurs projets d'achat. Le vice-roi répond : « Vous avez bien raison : c'est ce qu'il faudrait ; mais vous me demandez une chose impossible. Déjà deux fois, j'ai fait des instances pour l'obtenir du Consul : il s'y refuse obstinément... La seule ressource qui nous reste est donc d'agir par nous-mêmes, en prévenant secrètement les *Ti-pao*, *Tong-che* »... (*Ti-pao*, sorte de garde-champêtre ; *Tong-che*, notables du quartier)... Suivent les mêmes dispositions déjà connues.

— Quel est le consul, qui a été l'objet de ces instances ? Ce serait à savoir, pour retrouver la marche de cette affaire. J'attends une occasion.

Quant à mon sous-préfet, s'il se refuse à l'enregistrement, j'ai de quoi le pousser et le confondre, en lui mettant sous les yeux, dans sa proclamation, 4 ou 5 caractères de la lettre de son vice-roi, qu'il a eu la naïveté de publier, lorsque le vice-roi l'y avise précisément qu'il doit la tenir bien secrète. Grâce à Dieu, une fois de plus, et dans une question de haute importance pour nous, « *iniquitas mentita est sibi* » ! A nous d'en profiter (1) !

### III. — LES PROTESTANTS.

Encore les protestants ! Oui, les protestants ! au risque de faire dire que je les porte sur le nez, je leur donne, pour la 5<sup>e</sup> fois, une place dans ma relation annuelle ; et il est très probable que j'aurai à la leur donner de même, pour la 6<sup>e</sup> fois, dans ma relation de l'année prochaine, si je suis à *Nan-king*. — Mais pas besoin n'est de remarquer, j'espère, que ce n'est pas « avec un nouveau plaisir ».

Je l'ai déjà dit, je le répéterais à satiété : voilà l'ennemi dès maintenant, voilà surtout l'ennemi de l'avenir ! le fléau, la peste pour la vraie foi en Chine !

Malheureusement, je n'ai pas le loisir, et j'aurai bien moins le cœur, de donner à cet article le développement qu'il comporterait. Je suis déjà confus du nombre de pages qui précèdent. Ce n'est plus une relation : l'allonger de tout ce que j'aurais à dire sur ce sujet, serait par trop sortir des bornes.

Je ne développerai rien : je me contenterai d'un sommaire.

— *Établissements* : Plus de vingt grandes maisons européennes, — elles doivent bien monter à vingt-cinq, — en 4 groupes principaux ; sans compter 7 ou 8 maisons de location, ou davantage, pour écoles, salles d'exhortation, lieux de prières, dans les quartiers les plus populeux de la ville.

— *Hôpital* : Je devrais dire hôpitaux. Ils doivent en commencer un second au Nord de la ville, près du *Kou-leou* (2). — Salle de consultation au *Nan-men* (porte du S.) ; elle doit être fréquentée : on m'en parle presque autant que du grand hôpital, dans mes courses. — Au grand hôpital, journellement, l'un dans l'autre, de 70 à 80 consultations, quelquefois 90, et plus ; toujours quelques malades, 10, 12, 15, 20, à la fois, couchant et résidant à l'hôpital, de 2 à 3 semaines. Si les riches, les mandarins, le vice-roi, sont malades, c'est presque la coutume désormais qu'ils appellent les docteurs américains.

Voici, à titre de renseignements, une liste assez éloquente.

1. J'ai maintenant une foule de documents, — lettres et conversations avec les mandarins, — plusieurs vraiment intéressants sur la matière. Ils augmentent jour par jour. Je les rédige à mesure, dans l'espérance qu'ils pourront servir en leur temps.

2. Presque achevé maintenant, fin de septembre : grande construction, à l'instar du premier.

1° *Grand hôpital*, à 10 minutes de notre résidence : compte-rendu de 1888 :

Malades traités à l'intérieur : 418.

Consultations. 9.661.

Évidemment, ces nombres ont dû augmenter les années suivantes : je n'ai pas sous la main les comptes-rendus.

2° Autres hôpitaux, pour 10 mois. Extrait du *Daily-news*, 23 mai 1891.

Dispensaire de la porte du Sud : 6.555 consultations.

Hôpital du *Kou-lou* (Tour du Tambour) : 2.647 consultations.

Cas nouveaux : 2.936. — Malades traités à l'intérieur : 168.

Cas anciens : 6.266. — Opérations : 35.

Total : 9.202. — Argent reçu à la porterie : 164 dollars 41.

Cette somme, 164 dollars 41, doit être le montant des petites sommes versées pour « acheter une première fois un billet d'entrée ». Je crois que ce billet s'achète 56 sapèques (5 sous) : il peut servir ensuite indéfiniment, pour se présenter aux consultations et pour redemander des remèdes.

Je ne veux pas dire — je dirais plutôt volontiers le contraire — que tout ce monde retienne grand' chose du prêche, par lequel il faut passer pour arriver à la salle de consultation ; mais il est immanquable qu'il subisse l'influence protestante. Pour nous, je le sais, il nous est bien impossible de lutter sur ce terrain : je me permets ce point d'interrogation : y a-t-il la même impossibilité sur le terrain des écoles ? Ce n'est pas la première fois que je le pose ; mais chaque année me paraît le rendre plus pressant.

— *Écoles* : Petites écoles communes, écoles de garçons et écoles de filles : autant qu'il y a de groupes différents, et autant qu'il y a de maisons louées au cœur de la ville : une dizaine par conséquent, et plus. — École de l'*Université (Nan-King University)* : école de grands jeunes-gens, réunis des diverses missions, des diverses provinces, et apprenant, avec le chinois, l'anglais, les mathématiques, la géographie, l'histoire, même le latin ; et — *mirabile dictu !* — au moins en projet, même le grec ! Car le célèbre Rév. Ferguson, fondateur et directeur, *super-intendant*, de cette université, m'a fait demander des grammaires de ces deux langues, « composées pour des Chinois » ! — École de *médecine* ; elle continue au grand hôpital. On dit qu'il va y en avoir aussi dans les autres. — J'ai entendu parler d'une école de *grandes jeunes filles* : je n'en sais rien de précis.

— *Adeptes* : Voici un jugement assez typique, que me donnait un jour le Général Jones, consul des États-Unis à *Tcheng-kiang*, et qui gère si bien les affaires des protestants, ses compatriotes, tout en ayant pour eux et pour leur conduite le mépris le plus cordial : le Général Jones est catholique. — « Vous voulez savoir leurs adeptes ? comptez leurs employés, maîtres d'école, catéchistes, domestiques, élèves ; voilà leurs adeptes : commençant à compter du jour de leur entrée, et ne comptant plus le jour de

leur sortie ». — Ce jugement est sans doute exagéré, bien que plusieurs jugements particuliers des employés eux-mêmes viennent de fait le confirmer. Les protestants obligent leurs employés, comme leurs élèves du reste, à *prier* avec eux : plusieurs disent très ouvertement en quoi consiste leur foi protestante : « Je m'agenouille, je prie, pour mes 6, mes 8, mes 9 piastres par mois : en dehors de là, je me moque bien de ces *Yang-koei-tse-là!* (diables d'Europe) ».

— *Propagande* : Vente et distribution de bibles et livres de doctrine, de plus en plus ; prédications dans les salles d'attente des hôpitaux, les salles d'exhortation, les thés, en pleine rue : zèle ou audace, il est certain que Leurs Révérences se multiplient de tous côtés et de toutes manières. Il y a aussi une innovation assez récente, et qui a déjà atteint le comble du ridicule : ce sont les tracts, images, placards. J'en ai trouvé sur les murs, dans les chambres des auberges, au loin, dans les sous-préfectures de l'intérieur ; les rues de *Nan-king* en sont tapissées ; il y en a eu sur notre mur d'enceinte ; il y en a jusque dans les latrines, par toute la ville, « pour forcer les Chinois à lire la doctrine de JÉSUS ! » C'est le Dr Mac'klin qui a trouvé cette belle raison, à bout de réponse, un jour qu'il avait attaqué un de mes catéchistes sur le dogme catholique, au milieu d'une foule immense, dans un thé. Entre parenthèse, le pauvre docteur fut si bien roulé par mon bachelier, que celui-ci put lui dire, à la grande hilarité de la foule : « Ah ! tu m'as pris pour un sot : tu t'es dit : Je vais pouvoir me moquer à mon aise de la religion catholique !... Mais tu vois que tu t'es trompé, et que tu n'as pas affaire à un imbécile... Je sais ma doctrine, et la tienne »... Bref, le docteur ne fut pas lâché qu'il n'eût fait réparation : « Il est vrai, dit-il, que je m'occupe surtout de médecine, et que je n'ai pas autant l'habitude de prêcher que mes confrères. » — A quoi l'autre répondit, en bon enfant : « Eh bien ! Docteur, un conseil d'ami : faites donc votre médecine, et n'attaquez pas la religion catholique, qui est d'ailleurs si bien pratiquée, je le sais, par votre mère »... La belle-mère du Dr Mac'kling, — la femme de son père en secondes noces, — est, en effet, catholique.

— *Relations des Révérends avec les mandarins* : J'ai parlé des docteurs, appelés pour les malades. Mais voilà une autre source d'influence, qui a suivi les docteurs, et à laquelle on n'aurait guère pensé : le lait de vache. Donné d'abord comme remède, plusieurs mandarins y ont pris goût. Il y en a qui maintenant reçoivent journallement leur bouteille de lait ; et c'est ainsi que des troupeaux énormes de vaches et de veaux, vrais troupeaux de grandes fermes, objet d'observations sévères de la part des mandarins il y deux ou trois ans, ont pleine liberté aujourd'hui de courir les rues et de paître partout « dans *Nan-king* ». Chaque groupe de maisons a son troupeau : dix ou quinze vaches, et plus.

« L'arbitrage » Ferguson se rattacherait à ce titre. Il a fait assez de bruit

dans les journaux de *Chang-hai*, grâce aux attaques d'un confrère, le Rév. Nichols, qui, plus zélé que le premier, n'aurait jamais admis, comme il le disait dans une de ses correspondances, « qu'un membre de la communauté quittât le service du Seigneur JÉSUS pour le service d'un vice-roi païen ! » Mais il s'en fallut bien peu néanmoins que le son argentin des écus du vice-roi n'eût plus de force sur le « Grand-Maître de l'Université de *Nan-king* » que les adjurations des confrères. M. Ferguson l'a nié plus tard ; mais la preuve a été faite qu'il n'a résisté que parce qu'il voulait se vendre plus cher : « Si le vice-roi ne veut pas y mettre 400 piastres, — d'autres racontent 400 taëls, — je ne quitterai pas ce que j'ai ! » — Voilà toute la théologie du « Grand-Maître » ! — Il a beaucoup moins de 400 dollars par mois ; mais il a eu définitivement la sagesse de voir que c'était quand même meilleur, c'est-à-dire plus sûr. Cet arbitrage n'eût pas été très solide : arbitre de qui ? arbitre de quoi ? les siens ne voulaient pas de lui ! Est-ce nous qui l'aurions accepté ? Je parlais un jour de cet incident avec le Dr Jellison, — un confrère pourtant, — du grand hôpital : « Ferguson est stupide (*sic*) ! me dit-il, de s'imaginer que nous accepterions son arbitrage. Qu'est-il de plus que moi ? C'est moi qui suis plus que lui ! »...

Mais c'est une démangeaison du Rév. Ferguson de se faire quelqu'un. Le général Jones, avec sa façon originale, moitié français, moitié anglais, exprimait cela assez bien : « Ferguson, Ferguson, *il* se fait trop long pour son pantalon ! » — L'arbitrage manqué, n'a-t-il pas eu la pensée de jouer au consul et au ministre ? Et il y a réussi, puisqu'il a traité en consul, voire même en ministre, avec le vice-roi.

J'ai envoyé à *Zi-ka-wei* cette pièce, déposée comme pièce officielle par le vice-roi dans toutes les préfectures et sous-préfectures. C'est une réglementation pour les écoles, les hôpitaux..., et les orphelinats : droit de visite, droit d'assister aux examens, droit de contrôle sur les entrées, les sorties, les décès, dans les orphelinats. Le tout, couronné par un éloge ébouriffant de Ferguson, célébré en quelques lignes par le vice-roi, « le plus intelligent de tous les Européens venus jamais en Chine ;... le vice-roi ne l'a vu que deux fois ; mais il a rencontré enfin un homme supérieur, qui comprend les choses !... En conséquence, ordre à tous de chérir ce grand homme. Cette réglementation Ferguson sera la direction à suivre dans toute la juridiction du vice-roi de *Nan-king*. »

N'est-ce pas une indignité ? Un protestant, un Américain, sans qualité pour traiter, ni au nom de son gouvernement, ni même au nom de sa « communauté », et qui traite, pour un point de première importance, qui ne regarde en définitive que les missions catholiques et le ministre de France !

Je n'exagère rien : les protestants n'ont pas d'orphelinat !

Après cela, je le demande, si les consuls et le ministre des États-Unis

ont un peu d'honneur, si les nôtres ont au cœur l'honneur de la France, n'est-ce pas assez d'un tel acte pour imposer à ce faiseur un congé de rigueur dans sa libre Amérique ?

Depuis cet acte, tous les mandarins exaltent le « Ferguson » : c'est un chant à l'unisson : « le bon, l'intelligent, le très capable Ferguson ! » — Ma désolation est de voir mon nom uni au sien par plusieurs mandarins, qui se disent et veulent se montrer bienveillants pour moi : « Je suis *comme* Ferguson ! » — Hélas ! Dieu m'en préserve !

J'arrête ici cet exposé. Mais je voudrais pouvoir le reprendre, et le développer, — dans les journaux au besoin, — pour rendre à chacun ce qu'il mérite.

J'aurais d'ailleurs bien d'autres questions à y joindre. Quelques-unes seulement, pour finir : Prière à messieurs les Révérends Américains d'y répondre :

— Est-il vrai que le vice-roi, l'année dernière, au lendemain des émeutes, dans une visite où il recevait M. Ferguson, lui aurait demandé son avis loyal sur les mauvais bruits de cœurs, d'yeux arrachés, de *Mi-yo* [remède d'ensorcellement], et que le révérend Ferguson aurait fait cette *loyale* réponse : « Pour ce qui est de nous, de toute la mission américaine, *Yé-sou-tang*, j'en donne ma parole : ces bruits sont des calomnies ; quant à la mission catholique, c'est son affaire ; cela ne nous regarde pas ? ! » — Ce qui est certain, c'est que ses catéchistes ont ainsi raconté le fait. Je crois pouvoir me porter garant que pas un des Nôtres, au moins, ne dirait une pareille énormité sur messieurs de la mission américaine, — ni sur moi, pour me prêter une si énorme calomnie.

— Est-il vrai que les catéchistes des Révérends, dans leurs salles d'exhortation, et les concierges dans leurs porteries, prêchent publiquement, à qui vont les entendre, la vérité de ces accusations contre nous ? Évidemment, ce ne serait jamais le fait de tous : il suffirait qu'il y en eût un à l'avoir fait, ou à le faire, pour poser la question aux Révérends eux-mêmes.

— Est-il vrai que les Révérends donnent, comme professeurs, à leurs grands élèves de 16 à 22 ans, de jeunes *misses*, plutôt que des professeurs-hommes, « parce que la prononciation des femmes est plus pure » ? — Je le tiens personnellement de leurs élèves.

— Est-il vrai que ces jeunes *misses*, à leur tour, ainsi que les dames des Révérends, reçoivent elles-mêmes leurs leçons de chinois, d'un jeune maître, seuls dans une chambre, *solus cum sola*, toutes portes closes, assis à la même table ? — Je le tiens personnellement d'un maître qui a fait la chose, et d'autres Chinois, employés des *ya-men*, scandalisés par cette manière d'agir.

— Est-il vrai que les Révérends ont, pêle-mêle, des grands gaillards chinois, et des grandes filles chinoises ; sorte d'écoles mixtes, jusqu'à les exhiber

ensemble dans des sorties et promenades, sur la rue? — Le P. Chevalier a rencontré la troupe, sur son chemin, en passant près de leurs écoles.

— Enfin, — et ce n'est plus une question que je pose ici à messieurs les Révérends, — c'est une accusation que je porte contre eux. Je ne puis la porter devant le public ; mais je tiens, après la leur avoir adressée directement, de vive voix et par écrit, à la consigner dans cette relation, comme une des plus lourdes charges dont ils auront à répondre devant Dieu.

S'il en était besoin, j'ai leurs lettres, que j'ai pris soin de garder, les miennes dont j'ai aussi conservé le double, les notes de mes démarches et de nos conversations, et surtout les lettres de leur victime. Eux qui se piquent tant de loyauté, avec tout cela, j'aurai de quoi les convaincre, et dans la matière la plus grave, de la plus criante déloyauté.

Voici en quelques mots cette accusation :

Messieurs les Révérends ont suborné un pauvre prêtre tombé, — pas de notre mission ; — et ils n'ont reculé devant rien pour le retenir dans l'abîme ; argent, promesses, tentation de mariage, séquestration : tout a été mis en œuvre pour l'arracher à ses devoirs ou pour l'empêcher d'y revenir. Je sais le prix dont ils voulaient l'acheter : 500 taëls par mois, — beaucoup plus du double de ce qu'ils se vendent eux-mêmes. Ce prix m'explique mieux que tout le reste une de leurs paroles, dite par l'un d'eux à moi-même, en pleine face, pour se justifier de me fermer la porte de leur victime, malade alors à l'article de la mort : « Nous avons besoin d'hommes capables, Père Simon ; et nous remercions Dieu, qui nous a envoyé le « Frère » V\*\*\*, comme nous le remercierions si vous veniez vous-même à nous » !...

J'avais d'abord été admis à visiter le malade. Dans les paroles de ces messieurs, pleine liberté pour moi et pour lui. Mais cette liberté était bien resserrée, pratiquement, par la présence assidue du Rév. *Verity*, « marchand de bibles de la société », et garde-malade d'occasion, lequel se tenait debout au pied du lit, tout le temps que je causais avec M. V\*\*\* Il n'y avait pas jusqu'à notre correspondance qui ne fût l'objet d'investigations plus qu'indiscrètes.

Encore cette apparence de liberté ne dura-t-elle que les quelques jours où les Révérends gardèrent l'espoir que leur proie ne leur échapperait pas. Du moment où ils purent concevoir un premier soupçon à cet égard, l'esprit sectaire se révéla : les visites me furent interdites, et même la correspondance.

Heureusement, le Bon Dieu faisait son œuvre à l'intérieur, bien mieux que ne l'auraient pu faire mes exhortations. Le cher malade, de son côté, était fidèle à la grâce. Il m'avait dit : « Soyez bien tranquille : ils ne m'auront pas longtemps. Je n'ose pas encore le leur déclarer, à cause des soins qu'ils me donnent, et de l'impossibilité où je suis de m'y soustraire actuellement. — Dès que je pourrai faire un pas, je partirai... Il est certain qu'ils se prodi-

guent pour soigner mon corps ; mais mon âme !... Tout ce qu'ils font pour moi m'est à charge. Leurs lectures, leurs chants, leurs exhortations me font mal au cœur... Oh ! ce n'est pas comme lorsque j'entends votre cloche appeler les chrétiens aux offices !... Oh ! que le Bon Dieu m'a fait une grande grâce, de ne pas me frapper du dernier coup, quand j'ai été par trois fois, et plus, si près de la mort ! »

A une de mes dernières visites, il me donna des instructions, pour écrire à son évêque, Mgr R\*\*\*, s'il venait à mourir. C'était une lettre de huit pages bien consolantes, péniblement écrite au crayon, sur son lit, au lendemain d'une de ces crises terribles qui faillirent l'emporter. — Enfin, il y avait environ quinze jours que je ne pouvais plus avoir de ses nouvelles que par des notes très sèches, réponse du Rév. Nichols à mes questions sur son état, lorsque je reçus de lui-même une lettre datée de l'hôpital de *Chang-hai*. Je lui avais offert une chambre chez nous. Il me disait « qu'il avait préféré partir sans passer par mon intermédiaire, afin de ne pas exciter leur rage contre moi. »

C'était le salut, malgré les incroyables assauts qui lui furent de nouveau livrés, à l'hôpital, par toutes les plus fortes têtes, sans distinction de sectes, du protestantisme à *Chang-hai*. Je pouvais célébrer mes dix messes d'action de grâces promises au Sacré Cœur de JÉSUS !

— Pour nous, le malheur est que le peuple et les mandarins eux-mêmes ne distinguent guère entre nous et les protestants. La grande différence, à leurs yeux, c'est que les protestants se marient, « comme les *Tao-che* » (prêtres de la raison), et que nous ne nous marions pas, « comme les *Houo-chang* » (Bonzes), — ou encore qu'ils sont habillés à l'européenne, sans la queue, et nous à la chinoise, avec le précieux appendice.

Daigne le Bon Dieu délivrer la Chine du fléau protestant, et nous donner à nous, les moyens de ruiner leur influence *Ad majorem Dei gloriam*.

J. B. SIMON, S. J.

---



---

## A propos de fiançailles.

*Lettre du P. Vénel à son frère.*

*Chrétienté de St-Thaddée, le 14 novembre 1892.*

MON BIEN CHER FRÈRE,

P. C.

**O**N prône beaucoup actuellement les leçons de choses. En voici une bien propre à vous faire connaître les mœurs et les lois de la Chine.

Dans « l'île du Sud », qui compose le tiers de mon district, habite à un kilomètre environ de l'église de *Mon-yen-dang* le nommé *Fëi-koang-tsai*. Il

est l'un des plus riches de l'île, mais depuis longtemps on se disait tout bas que sa fortune n'avait pas une source très honorable. Son père était capitaine d'un petit bateau. Un jour il transportait je ne sais où un personnage qui, il le savait, avait plusieurs centaines de piastres dans ses bagages. Pendant la traversée le capitaine se trouvait au gouvernail, quand il se met tout à coup à se pâmer d'admiration sur la beauté et les dimensions d'un poisson qui suivait la barque. Le passager vient pour admirer aussi ; le capitaine lui donne un coup d'épaule, et le voilà à la mer. Mais, malgré son habileté, les matelots avaient tout vu, et pour que leur secret fût mieux gardé, ils le confièrent à d'autres qui à leur tour firent de même. Cependant le capitaine avait su faire fructifier l'argent dont il s'était emparé. Comme il savait se faire respecter et que son fils *Fei-Koan-tsai* avait étudié longtemps et même acheté un bouton de bachelier, personne n'avait osé dénoncer le crime.

D'ailleurs *Fei-koang-tsai*, pour apaiser l'âme du mort et l'empêcher de lui nuire, lui cuisait souvent du riz, qu'il lui offrait avec le meilleur de son vin et les mets les plus recherchés. Grâce à son intelligence des affaires plus encore qu'à sa fortune, il était devenu le principal personnage de l'île. C'est lui qui, l'an dernier, pendant les troubles suscités par les « *Vieux-Frères* », s'était mis à la tête de nos ennemis. Il avait enrôlé les escrocs, les bandits les plus déterminés, avait assigné à chacun son poste et, si à *Chang-hai* et à *Mao-ka-tsen* on brûlait les églises, on ne restait pas en retard dans « l'Île du Sud ».

Ce *Fei-koang-tsai* avait depuis longtemps promis la main de sa fille à un nommé *Mao* : les enfants avaient 4 ou 5 ans au moment des fiançailles. Pour les conclure, les parents, en Chine, au moins parmi les païens, ne demandent jamais l'avis de leurs enfants ; il en est même qui les fiancent avant leur naissance. Mais la mère du jeune *Mao* étant morte, son père épousa une personne qui longtemps avait habité chez *Fei-koang-tsai* et qui même avait été fiancée par *Fei-koang-tsai* à son fils unique. Seulement *Fei-koang-tsai*, devenu riche, trouva que cette personne, qui d'ailleurs avait la figure marquée de la petite vérole, n'était pas d'assez noble extraction pour son fils, et il l'avait renvoyée. — Quatre ou cinq ans plus tard, le père du jeune *Mao* mourut à son tour. La veuve se trouva devenue maîtresse à la maison. Elle était donc destinée à devenir ainsi la belle-mère de la fille de *Fei-koang-tsai* après avoir été renvoyée par celui-ci. *Fei-koang-tsai*, qui connaissait le caractère impérieux de la veuve, ne pouvant se faire à cette idée, cherchait un prétexte pour rompre les fiançailles. — Il envoya un jour l'un de ses amis chez cette famille *Mao* afin d'examiner si soit dans l'état de la fortune, soit dans les défauts physiques du jeune homme on ne trouverait pas une raison à prétexter. La veuve *Mao* s'en aperçut et dit à cet ami de *Fei-koang-tsai* : « Nous sommes moins riches que les *Fei*, mais notre fortune est plus honorable. » *Fei-koang-tsai*, en apprenant ce propos, jura qu'il ne donnerait

jamais sa fille à *Mao*. Or en Chine le contrat de fiançailles est sacré entre tous. Que le jeune homme ou la jeune fille ait perdu réputation, fortune, santé, rien n'y fait. Les fiançailles contractées, il faut procéder au mariage. Et si, à cause du mariage, la jeune fille doit être malheureuse toute sa vie et même mourir de faim, peu importe : c'est sa destinée, on n'y peut rien changer. Il y a plus : l'entremetteur du mariage eût-il trompé l'un des fiancés sur la fortune de l'autre, ou sur son âge, le faisant de 20 ans plus jeune, cela ne change rien : celui qui réclame devant le mandarin l'exécution d'un contrat de fiançailles a toujours raison.

Nous essayons bien, nous, missionnaires, de réagir contre cette coutume qui pousse tant de femmes à se pendre ou à se noyer ; par exemple, nous empêchons de contracter les fiançailles avant la onzième année des enfants ; nous conseillons même quelquefois (l'ordonner est très dangereux) d'y renoncer : mais la question est toujours fort délicate. Pourtant un catéchiste a entendu dire à un païen à propos de l'affaire de *Feï-koang-tsai*, que les chrétiens avaient raison de consentir quelquefois à rompre les fiançailles.

*Feï-koang-tsai* fut affermi dans son obstination par un certain médecin de grand renom, *Tsen-zen-ta*, un gredin, lui aussi, malgré son titre de bachelier, qui a cherché plusieurs fois à empoisonner un de mes chrétiens, médecin comme lui. Pour en finir avec ce *Tsen-zen-ta*, disons de suite qu'en bon ami à la chinoise, il disparut quand il vit que l'affaire de *Feï* tournait mal. En tout cas, reviendrait-il, il a perdu tout crédit. C'est encore un ennemi des chrétiens réduit à l'impossibilité de leur nuire.

La résolution de *Feï-koang-tsai* une fois prise, il y avait encore un moyen d'éviter le procès : c'était de s'arranger à l'amiable avec la famille *Mao*. Il fit un moment taire son orgueil. Il envoya sonder la veuve *Mao*, et même proposa 500 piastres. Celle-ci répondit : « Je veux ma bru ou 10,000 piastres. » (La piastre vaut environ 4 fr. 50.) *Feï-koang-tsai* part alors pour *Tsong-ming*, afin de s'assurer le concours du sous-préfet. L'intègre magistrat reçut 200 piastres et promit tout l'appui de son autorité à *Feï-koang-tsai*. Celui-ci distribua encore 300 piastres aux divers membres du tribunal, puis revint chez lui pour jouir, croyait-il, de l'échec de son adversaire. La veuve, conseillée par un faiseur de procès célèbre dans tout le pays, se rend aussi au tribunal du sous-préfet et accuse *Feï-koang-tsai* du crime de rupture de fiançailles. Ici le mandarin prend sa voix la plus caressante. « Mais non, dit-il, ce n'est pas *Feï-koang-tsai* qui veut rompre les fiançailles ; c'est sa fille. Elle a peur de vous et ne veut pas aller chez vous. Si vous l'emmenez de force et qu'ensuite elle se noie ou se pend, serez-vous plus avancée ? etc., etc. » La veuve *Mao* en entendant cela se lève, lui tourne le dos et s'en va. Elle allait passer la porte du tribunal quand elle revient sur ses pas et dit au sous-préfet : « Mais d'où venez-vous et qui vous a appris votre métier ? Vous avez une piastre dans l'œil pour voir aussi trouble. Moi aussi, j'ai eu

des mandarins dans ma famille, mais aucun ne s'est jamais conduit comme vous. — Je veux ma bru morte ou vive. Si elle se tue chez moi, c'est mon affaire... Puisque vous êtes vendu à *Fei-koang-tsai*, je vais demander justice au préfet. » — Et de fait elle envoie un de ses parents informer le préfet de la conduite du sous-préfet de *Tsong-ming*. Ne soyez pas trop étonné des procédés de la veuve : outre qu'elle savait parfaitement être dans la légalité, une veuve en Chine a droit à toutes les insolences sans avoir presque rien à craindre. — La missive de la terrible veuve auprès du préfet ne fut pas sans effet : le pauvre sous-préfet de *Tsong-ming* reçut l'ordre de faire livrer la bru à sa belle-mère. — Au jour dit, le palanquin se présente en effet chez *Fei-koang-tsai*. Celui-ci le brise, et ses gens couvrent les porteurs de boue et d'ordures. Alors nouveau recours de la veuve au sous-préfet qui se voit obligé d'envoyer chez *Fei-koang-tsai* son substitut avec une dizaine d'hommes pour assurer l'exécution de la loi. Était-ce assez expier la réception des 200 piastres, qu'il gardait toujours bien entendu ? — *Fei-koang-tsai* eut alors une idée sublime. Il envoya un de ses amis demander à l'administrateur de l'une de mes chrétientés si le Père missionnaire voulait l'aider dans ce procès. A cette condition il était disposé, dit-il, à se faire chrétien. Voilà l'idée qu'un grand propriétaire, un *tong-ze* (c'est-à-dire à peu près maire de son bourg), se fait de la puissance du missionnaire. L'administrateur, tout en lui laissant peu d'espoir, l'engagea à s'adresser directement au Père.

L'envoyé de *Fei-koang-tsai* ne vint pas jusqu'à moi, sans doute parce que les événements ne lui en laissèrent pas le temps. Mais vous me demanderez peut-être quelle eût été ma réponse. Eh bien ! je lui aurais dit : « La religion du maître du Ciel n'aide point les gens à contrevenir aux lois et coutumes de l'empire. Que *Fei-koang-tsai* arrange donc ses affaires d'abord, il pourra ensuite se faire chrétien. »

Pourtant le substitut du sous-préfet et sa suite étaient arrivés au bourg voisin : une foule énorme s'entassait déjà aux environs de la maison de *Fei-koang-tsai* et ce petit peuple qui, peu de jours auparavant, tremblait à la vue du richard, lui jetait comme une suprême injure ces mots : « Tu romps les fiançailles ! tu es un homme sans honneur ! » Pour *Fei-koang-tsai* il n'y avait plus moyen de reculer. Il fallait, outre l'argent dépensé, perdre encore sa fille et son honneur. Il tient un instant conseil avec son fils et va s'enfermer dans sa chambre.

Le jeune homme se rend alors auprès de sa sœur. Celle-ci affirme ne demander pas mieux que d'aller chez la famille *Mao*. Son frère éclate en injures, lui reproche d'être la cause de la perte de la fortune et de l'honneur de la famille et finit par déclarer qu'elle doit s'empoisonner pour sauver ce qui lui reste et lui permettre de se venger. La jeune fille se révolte à cette pensée. « Si tu ne meurs pas, dit le frère, ce sera notre père qui va se

donner la mort. Es tu donc si lâche et tiens-tu donc tant à la vie. ? » Et alors il prend de l'opium cru et force sa sœur à l'avalier. La mère, qui avait entendu des cris, arrive et demande ce qu'il y a. « Elle vient d'avalier de l'opium cru, dit le frère aîné, elle veut mourir ; apportez, s'il vous plaît, une tasse de thé chaud et donnez-la-lui à boire, afin qu'elle vomisse le poison et que nous la sauvions. » Et la pauvre mère, trop crédule, apporte le thé qu'elle donne à sa fille. Ce fut le commencement de l'agonie. Le frère aîné a la consolation de voir les premières convulsions de sa sœur, après quoi il part pour *Tsong-ming*, accuser la famille *Mao*. Et il l'accuse de quoi ? D'avoir, par la peur qu'elle inspirait à la jeune fille, par ses vexations, ses violences, causé sa mort. Si l'assertion avait été vraie, il aurait pu s'assurer le plaisir de la vengeance. Mais la jeune fille était à peine morte que tout le monde connaissait les circonstances du drame.

Pourtant le sous-préfet devait venir en personne constater la mort. — Le voilà, siégeant dans l'appartement principal de *Feï-koang-tsai*. Il est entouré d'une vingtaine de soldats. Le vieux *Feï-koang-tsai* ne paraît pas, il est couché, malade des émotions de ce procès, et croit toujours voir l'âme de sa fille qui veut l'emmener avec elle.

Son fils, portant comme lui un bouton de bachelier, mais acheté, le représente. Il est à la gauche du mandarin. La veuve *Mao* est à sa droite. Derrière les satellites, la foule remplit la cour. Le mandarin s'adresse au fils de *Feï-koang-tsai*. « De quelle mort est morte votre sœur ? » « De la peur qu'elle a eue », répond-il. Et la foule hurle : — « Non, tu l'as empoisonnée. » — Il s'adresse à la veuve. « Quel est votre avis ? — Ouvrez les yeux, grand homme, et vous verrez, répond-elle : un cadavre noir comme est celui de ma bru ne prouve-t-il pas qu'elle a mangé de l'opium cru ? »

Le mandarin fit alors procéder par un médecin, non à l'autopsie du cadavre, rien n'est plus anti-chinois, mais à l'examen des causes de la mort, par un système dont je vous fais grâce, mais où la superstition trouve encore à se nicher. Ainsi on se garde bien de déboutonner les habits qui couvrent la poitrine de la morte, car son âme furieuse se jetterait sur l'opérateur. On les coupe avec un couteau : instrument qui préservera le médecin par la terreur inspirée aux mânes de la jeune fille. On constate mathématiquement les causes de la mort. Alors, sans rien dire, le sous-préfet se lève, saisit le chapeau orné du bouton de bachelier que portait le fils de *Feï-koang-tsai* et le jette à terre. C'était le dégrader. Alors seulement un satellite peut exécuter l'ordre qui lui est intimé de lier le dit personnage et de l'emmener à *Tsong-ming*. — Trait de mœurs qui a sa valeur : Le dit *Feï* demande à voix basse au gendarme de lui épargner les chaînes, lui promettant une docilité parfaite ; et pour le convaincre il lui met 8 piastres dans la main. Le gendarme reçoit les piastres et fait quelques centaines de pas côte à côte avec son prisonnier. On approchait du bourg. Ce que le jeune *Feï*

craignait le plus, c'était de le traverser avec la chaîne au cou. Or précisément à ce moment le gendarme lui dit: « Si je ne te lie, je serai lié moi-même. Or moi je n'ai empoisonné personne. Je te lie donc. » Et le jeune *Feï* dut traverser le bourg enchaîné comme le plus vulgaire malfaiteur. Mais le gendarme garda les 8 piastres. — Cela ne suffisait pas à la veuve *Mao*. Elle demande qu'on lui rende, avec l'argent dépensé par elle dans ce procès, 10000 piastres ou bien une autre bru ayant autant de qualités que celle qu'elle vient de perdre ; et celle-ci se trouve, après sa mort, les avoir toutes. Et à qui demande-t-elle cela? C'est au mandarin. Il est le père et la mère du peuple, et c'est lui qui doit dédommager la terrible veuve de l'injustice subie sur son territoire. Elle poursuit partout le mandarin, entre chez lui à temps et à contretemps, crie, l'injurie même. Le mandarin en a perdu la tête. Pourtant s'il ne se hâte, la mégère menace d'aller avertir le vice-roi du fratricide qui a été commis sur le territoire du sous-préfet: c'est pour lui la dégradation.

Naïf Européen, vous vous étonnez sans doute de tout cela. Mais pour un Chinois, cette veuve est seulement habile à réclamer son droit. — Elle dit tout haut qu'elle veut réduire *Feï-koang-tsai* et son fils, à vendre tout ce qu'ils ont et à mendier le reste de leur vie, et l'on trouve ici qu'aucun plaisir n'est plus légitime. Au reste la besogne est déjà presque achevée.

Quant au sous-préfet, on dit communément que quand même la veuve *Mao* ne porterait pas ses plaintes en haut lieu, cette affaire est son coup de grâce. Un meurtre, à plus forte raison un fratricide, prouve qu'il ne sait pas exhorter son peuple à la vertu : entre ses mains, les cinq relations tant prônées par Confucius sont en péril.

Un dernier mot sur le fameux procès : Le sous-préfet a trouvé qu'un procès où personne n'est battu de verges n'est pas selon les règles.

Mais qui battre ? Les *Feï* sont ruinés ; le vieux *Feï-koang-tsai* est mort fou, de plus il avait donné 200 piastres au sous-préfet. Alors il bat l'entremetteur du mariage comme ayant mal conduit l'affaire. Mais celui-ci, après avoir reçu 700 coups de verge, accuse le sous-préfet auprès du préfet. Les chefs d'accusation ne manquent pas.

J. VÉNEL, S. J.

## Hong-k'eu et son école.

*Lettre du F. Bastard au F. Gautier.*

*Hong-k'eu, 9 mars 1893.*

MON BIEN CHER FRÈRE.

P. C.

**P**EUT-ÊTRE ne savez-vous pas clairement ce que c'est que *Hong-k'eu* d'où je vous écris souvent. Pour ma part, j'en avais une idée bien confuse avant de venir en Chine. Et c'est seulement cette année que j'ai

compris l'importance actuelle et surtout l'avenir de ce quartier de *Chang-hai*. Situé au nord de la ville européenne et sur le bord du *Wang-pou*, il peut s'étendre à volonté sur la campagne environnante sans se heurter à la ville chinoise, comme la « concession » française, ni se détacher du centre, comme les autres extrémités de la « concession » anglo-américaine, trop éloignées du fleuve. Aussi est-ce de ce côté surtout qu'ont lieu les développements rapides. Il y a vingt-cinq ans, on cultivait le riz dans l'emplacement de l'école et aux environs. Aujourd'hui nous sommes entourés de rues très peuplées, si bien que le conseil municipal est en train de bâtir un grand marché tout à côté. Depuis six mois, j'ai déjà vu faire plusieurs rues nouvelles ; et quant aux maisons, il faudrait compter non par centaines, mais par milliers celles qui n'existaient pas au mois de septembre et qui sont maintenant habitables ou habitées.

La paroisse se ressent, bien entendu, de cette affluence de population. L'église du Sacré-Cœur, située à l'est de l'école sur l'autre côté de la rue, comptait 1200 chrétiens il y a quatre ans ; 1500 il y a deux ans ; 1654 l'an dernier ; et cette année au delà de 1800 répartis à peu près comme il suit : 800 Chinois au moins ; de 600 à 700 Portugais ; 214 Manillois. Les autres sont Français, Belges, Allemands, Anglais, Américains, Irlandais, etc. Le dimanche, c'est un spectacle consolant de voir la nombreuse assistance aux différentes messes et à la bénédiction du Saint-Sacrement. Les missionnaires de passage en sont toujours délicieusement surpris. Au mois de novembre, un de nos Pères se rendant à *Tien-tsin*, me disait :

— « Mais cela rappelle nos meilleures paroisses de France ! » Qu'aurait-il dit, s'il avait vu les communions un jour de fête ou un premier vendredi du mois ? — De pareils chrétiens ne sauraient manquer d'aimer le pape. Ils l'ont bien prouvé à l'occasion de son jubilé épiscopal. On ne songeait pas encore à la fêter solennellement, quand le branle fut donné par les zéloteurs de l'apostolat de la prière, qui d'eux-mêmes en firent la proposition dans une de leurs réunions. Le même jour, les membres du cercle catholique s'offraient spontanément à couvrir les frais de la fête. Le R. P. Van Dosselaere, curé de la paroisse et ministre de l'école, crut devoir favoriser un mouvement si généreux. Il invita Monseigneur à venir pontifier et présider la fête. Sa Grandeur ayant gracieusement accepté, on se mit aux préparatifs. Tandis que les membres du cercle travaillaient à décorer l'église et répétaient leurs plus beaux morceaux de musique, les élèves de l'école, sous la direction intelligente et active des surveillants, préparaient l'illumination et le feu d'artifice. Le P. Préfet, de son côté, lançait les invitations. Nous arrivâmes ainsi au 19 février. Avez-vous jamais lu le compte-rendu d'une fête qui n'ait pas été favorisée du plus beau temps qu'on pût souhaiter, d'un temps fait tout exprès par le Bon Dieu ? La Chine étant le pays des traditions, je ne voudrais pas déroger à cette vieille tradition des narrateurs.

Et même, poussant l'art un peu plus loin, je vous tiendrai en suspens, vous montrant le matin un ciel sombre, et un brouillard épais qui menace de se résoudre en pluie, mais vers 9 heures un soleil bienfaisant qui vient dissiper la brume. Donc, un temps à souhait, c'est entendu. Ce qui vaut mieux encore, dès le matin l'église est pleine de fidèles. Il y eut, ce jour-là, aux différentes messes, plus de communions qu'à Noël. Elles dépassèrent quatre cents.

Mais c'est à 10 h. qu'eut lieu la grande affluence. L'église se trouva bien trop petite pour contenir les chrétiens qui se présentèrent. (Les païens avaient été exclus à dessein). Une partie de l'assistance était debout, et cependant au *Kyrie* l'église regorgeait déjà, impossible d'ouvrir la porte.

La décoration était du meilleur goût. Deux cents aunes de draperies blanches et jaunes ondulaient entre les colonnes ornées de fleurs et de verdure. L'autel, décoré aux couleurs pontificales, était surmonté de fleurs d'or et d'argent. Du côté de l'évangile, l'écusson de Léon XIII drapé de blanc et de jaune. Du côté de l'épître, magnifique bannière de soie aux armes du Pape brodée par les filles du riche chrétien Chinois, qui l'a donnée ainsi que les 200 aunes de draperie. Cette bannière vaut 100 dollars. — Enfin, sans parler des détails, au-dessus du chœur, à la hauteur de la lampe, on avait artistement suspendu un grand monogramme de Marie en draperie jaune et blanche, qui attirait tous les regards.

Monseigneur avait pour prêtre assistant notre voisin, M. Steinacker, procureur des missions belges de Mongolie. Trois scolastiques faisaient maître des cérémonies, diacre et sous-diacre. Mais les plus fiers c'étaient, sans contredit, nos élèves qui avaient la bonne fortune de porter la crosse, la mitre ou le livre ou les torches. Tous les dimanches ils se disputent l'honneur d'être employés au chœur. Qu'ont-ils dû faire ce jour-là ?

La fanfare du cercle nous fit entendre ses plus beaux et ses plus pieux accords. La musique était douce et recueillie : pas trop de cuivre, pas trop de ritournelles. Le chœur était bien fourni; et il y eut plusieurs beaux solos de basse et de soprano.

De nombreux chrétiens, surtout parmi les Chinois, avaient attendu jusque-là pour communier de la main de Monseigneur. Bref, c'était vraiment bien.

Pendant la grand'messe, des scolastiques dévoués avaient, avec quelques domestiques, préparé la salle d'étude pour la séance académique qui allait avoir lieu à 2 h. — On remarquait surtout un portrait de Léon XIII avec celui de Mgr Garnier pour pendant. Par une heureuse coïncidence, Monseigneur a, cette année, vingt-cinq ans de Chine. C'était donc un double jubilé. Le fait n'avait pas été oublié, comme vous le verrez par la troisième pièce du programme : *Vingt-cinq ans de Chine*, vers français chantés par une jolie voix de soprano.

Vers 1 h.  $\frac{1}{2}$  les invités commencèrent à entrer ; c'étaient pour la plupart des anciens élèves ou des parents d'élèves ; la fanfare du cercle n'avait garde d'y manquer. A 2 h. Monseigneur entra suivi des personnages plus marquants parmi lesquels on distinguait le consul de Portugal. M. Steinacker y était, ainsi que les deux procureurs des Missions Étrangères.

Le titre des pièces « délivrées » dans cette séance en indique suffisamment le contenu. Les deux dialogues seuls demandent un mot d'explication. Dans le 1<sup>er</sup> : *Une leçon d'histoire*, un élève paresseux se plaint d'avoir tant à travailler pour apprendre quoi ? le rôle des évêques dans la civilisation. Un élève diligent se trouve là juste à point pour lui faire comprendre la grandeur de ce rôle aux diverses époques du christianisme. — L'autre, intitulé *The Pope's Banner*, est une conversation de deux anciens zouaves, qui, ne pouvant se rendre de *Chang-hai* à Rome pour fêter le Pape, s'en consolent en se rappelant les beaux exploits d'autrefois. L'un tient à la main le drapeau du Pape. Tous les deux s'échauffent au souvenir du passé et finissent en baisant ce drapeau qui leur rappelle une cause pour laquelle ils sont prêts à verser leur sang. » Ce fut bien enlevé. L'auditoire était visiblement pris. A un moment, comme l'un des zouaves répondait à l'autre qui lui énumérait les nations représentées sous le drapeau du Pape : « N'oubliez pas les jeunes Canadiens et le plus généreux sang de Belgique et de Hollande *And the green battalion of green Ireland*, un brave Irlandais se mit à frapper le plancher avec sa canne. Aussitôt les applaudissements éclatèrent sur tous les points à la fois.

A la fin Monseigneur adressa quelques mots aux élèves : il regrettait de ne pouvoir les remercier en anglais de leur amour pour le S. Père. Il les félicitait de recevoir une éducation chrétienne, sans laquelle un jeune homme est à peu près dans l'impossibilité de conserver pures ses mœurs et sa foi. Le R. P. Van Dosselaere traduisit son discours aux élèves et finit en leur accordant un congé au nom de Monseigneur. Hip ! hip ! hurrah ! (ter, quaterque). On sort enchanté.

Ce résultat était d'autant plus satisfaisant qu'on n'avait jamais osé encore essayer une académie, estimant les élèves incapables de s'élever jusque-là et le public de *Chang-hai* peu disposé à de pareilles séances. Or l'impression fut excellente. Un homme d'un très bon jugement disait ensuite au P. Préfet : « Père, il faudra recommencer ; cela fait du bien. »

— Le salut suivit presque immédiatement. Il fut donné par Monseigneur. Comme à la messe, la fanfare était à la tribune. Un *Te Deum* entonné par Monseigneur fut chanté par cinquante voix.

— A 8 h. commença l'illumination. Les fenêtres de la façade étaient aux trois étages remplacées par de grands transparents aux couleurs variées. L'un d'eux représentait Léon XIII, et l'autre Mgr Garnier. Des lanternes vénitiennes, ou plutôt japonaises, formaient un M immense, qui partait du toit

de la maison et aboutissait au sol. Tout autour de la cour, des rangées de lanternes formant des lettres ou des dessins variés. Il y avait beaucoup d'étrangers. Il y en aurait eu bien plus encore si les dames avaient été admises.

On brûla les pétards par milliers ; il y eut des fusées, des gerbes et surtout deux paniers chinois contenant cinq ou six tableaux chacun et durant beaucoup plus longtemps que les pièces européennes. L'infatigable fanfare était encore là, rivalisant avec les pétards. Cela dura jusqu'à 11 h.

Le lendemain les journaux rendirent compte de la fête. Le P. Préfet reçut plusieurs lettres de remerciement. Le même Irlandais qui avait applaudi à la salle, lui disait : « Il ne manquait qu'une chose à la fête : j'aurais voulu pouvoir porter la maison sur mon dos à travers les rues de *Chang-hai* pour montrer à tout le monde ce que les Pères savent faire. » (*Sic.*)

La sympathie publique pour les Jésuites vient de se manifester d'une manière plus éclatante et surtout plus fructueuse dans une circonstance d'une autre nature. Quelques mots d'explication ne seront pas hors de propos avant de pénétrer *in viscera quæstionis*.

Il y a dans *Chang-hai* quatre écoles européennes principales, sans compter nombre de petites entreprises ou « boîtes ».

1° Le pensionnat et orphelinat des Mères Auxiliatrices à *Yang-king-pang* dans la ville française ;

2° L'école Lanning ou « Masonic school » comptant 128 élèves, garçons et demoiselles, presque tous externes ;

3° L'école Hambury, en face de la nôtre, avec 67 élèves des deux sexes. C'est cette école qui, il y a trois ans, avait annoncé à grand renfort de tambours et de trompettes, l'arrivée de deux « sisters », vraies mères des orphelins et institutrices modèles. Hélas ! L'une d'elles sentit vite l'horreur de la solitude et se maria ; l'autre, trouvant l'exil trop amer, rentra au pays.

4° Nommons enfin St-Xavier's school, sur laquelle je vous donnerai plus loin des chiffres éloquents.

Depuis plusieurs années les trois autres écoles étaient subventionnées par la municipalité anglo-américaine. Les Auxiliatrices recevaient annuellement mille taëls (la valeur du taël varie entre 5 et 7 francs), Hambury-school, mille taëls ; et Lanning-school, trois mille. Cette dernière école est spécialement favorisée. M. et M<sup>me</sup> Lanning se font à eux deux un revenu fixe de 250 taëls par mois ; chaque professeur reçoit 100 taëls par mois ; le professeur d'allemand 50, de même que le professeur de français. L'appétit vient en mangeant. Voilà que cette année, Lanning-school demanda et obtint 4000 taëls au lieu de 3000 ; Hambury-school 1500 au lieu de 1000. Cette avidité de nos rivaux attira l'attention sur nous. Un gentleman catholique très honorable demanda une statistique sur notre école afin de pouvoir faire la comparaison. Le R. P. Van Dosselaere, avec

autorisation supérieure, voulut bien satisfaire à cette requête. Il compulsait tous les registres de l'école. Au prix d'un long travail et de veilles prolongées, il eut vite donné tous les renseignements souhaités. Ils parurent à un jour d'intervalle dans les deux principaux journaux de *Chang-hai* : le *Daily News* et le *Mercury*.

Vous retrouverez cet article à peu près intégralement reproduit dans le discours de M. Ellis que je vous envoie. L'avocat omet cependant un argument qui ne manquait pas de force, si l'on considère que les deux écoles rivales reposent uniquement sur M. Lanning et M. Hambury. « Il n'en va pas ainsi de St-Xavier's-school, disait-on dans l'article. Son existence ne dépend pas d'un individu, les PP. appartenant à une société dévouée à l'enseignement par vocation. »

L'effet produit fut excellent. Mais c'était peu que de faire parler de nous dans les journaux. On fut d'avis de pousser l'affaire et de demander une subvention à l'assemblée des *Ratepayers*. Les « Ratepayers » sont les propriétaires payant une certaine taxe. Chaque année ils se réunissent pour délibérer sur les affaires de la municipalité. C'est le Parlement de notre petite république.

Tout *Ratepayer* a le droit de proposer ou de combattre des mesures nouvelles. Une proposition, après avoir été présentée par un *Ratepayer*, doit être secondée par un autre avant d'être soumise au vote de l'assemblée. On vote à mains levées d'abord *pour*, ensuite *contre*, le projet. Le *chairman* (président) compte les voix et déclare la proposition adoptée ou rejetée. Il suffit d'une voix de majorité. Il y a environ trois cents titres de *Ratepayer*, c'est-à-dire trois cents propriétés payant la taxe suffisante pour donner droit à une voix. Mais beaucoup de propriétaires ont à eux seuls plusieurs voix. D'autres, en leur absence, se font représenter par un ami, qui peut ainsi disposer à lui seul de dix, de quinze, et même de quarante voix, de sorte que le résultat peut-être tout différent, suivant qu'un amendement proposé est soumis aux votes individuels ou aux votes par sections. Tel *Ratepayer*, qui arrive avec quarante bulletins dans sa poche, en est réduit à lever une seule main comme tout le monde, si l'on procède par votes individuels.

Il nous fallait donc trouver un *proposant*, un *secondant* et des *votants*.

Le proposant fut trouvé dans la personne de M. Ellis, jeune *solicitor*, catholique, élève de nos Pères à Beaumont. Il hésita d'abord par modestie. N'étant pas encore très connu, il croyait plus sûr de confier la cause à un autre. — On lui représenta que c'était une belle occasion pour débiter, et ce fut affaire entendue. Le Père Préfet lui donna tous les renseignements souhaitables, appuyant sur les points favorables, prévoyant et résolvant les objections, bref, l'armant de pied en cap.

Nous eûmes pour *secondant* le consul d'Autriche, M. Von Haas. — Enfin

pour s'assurer des votes, le R. P. Van Dosselaere fit et fit faire les plus actives démarches durant les jours qui précédèrent la réunion. Une dame catholique écrivit 70 lettres, sans compter les visites.

Cependant, quelques jours avant le « meeting » on fit porter le vote de la mission sur le nom du P. Van Dosselaere. Ainsi il pouvait assister au débat, voter et parler au besoin, et surtout empêcher les invectives que, disaient nos amis, les ministres protestants n'eussent pas manqué de lancer contre la Compagnie. L'assemblée eut lieu le 28 février à 9 heures du matin. Environ 70 *Ratepayers* étaient présents.

Les six premiers articles furent sans intérêt. « Au septième article, dit le compte-rendu du *Daily News*, celui autorisant les dépenses pour 1893, un amendement fut présenté avec talent *was ably moved*, par M. Ellis, introduisant une subvention de 1500 taëls en faveur de l'école Saint-François-Xavier tenue par les Jésuites. »

M. F. Ellis : « Je voudrais maintenant présenter un amendement autorisant le conseil à une dépense qui n'excéderait pas 1500 taëls en faveur de l'école des Jésuites à *Hongk'eu*. Je serai aussi bref que possible. Comme la force de mon cas repose sur des statistiques un peu sèches, je vous demande une indulgente attention à la lecture que je vais en faire !

Il est bon de vous le faire remarquer, c'est la première fois que les Pères de l'école Saint-François-Xavier font appel au conseil en faveur de leur œuvre, et je crois qu'après avoir entendu ce que j'ai à vous dire, vous admettez qu'ils fondent leur demande sur des motifs extrêmement raisonnables. Et je m'étonne moi-même qu'elle n'ait pas été faite plus tôt. Je lis maintenant les statistiques auxquelles j'ai fait allusion et qui m'ont été procurées par le directeur de Saint-Xavier's School.

École ouverte en 1874.

Nombre des élèves reçus jusqu'à la présente date, 875 : Américains, 45 ; Sujets Britanniques, 187 ; Portugais, 184 ; Danois, 13 ; Autrichiens, 8 ; Français, 30 ; Allemands, 32 ; Hollandais, 5 ; Grecs, 3 ; Juifs, 10 ; Italiens, 3 ; Espagnols, 56 ; Suédois, 2 ; Norvégien, 1 ; Belge, 1 ; Suisses, 8. — Et dans une section séparée, Chinois, 232 ; Japonais, 54.

Sur ces 875 élèves, 309 étaient élèves de charité — ne payant rien ou presque rien — dont le tiers, c'est-à-dire une centaine ont été à différentes époques admis comme pensionnaires, recevant gratis nourriture, logement, habillement, durant 3, 5, et quelques-uns durant 8, ou 10 ans.

Les 309 élèves de charité — *charity boys* — sont ainsi répartis :

Américains...	17,	catholiques,	14	non-catholiques	5.
Anglais .....	61,	»	22	»	39.
Portugais.....	85,	»	85	»	—
Danois.....	2,	»	1	»	1.

Autrichiens... 3,	catholiques, 2	non-catholiques 1.
Allemands.... 10,	» 5	» 5.
Français..... 7,	» 7	» —
Hollandais.... 1,	» —	» 1.
Grecs..... 3,	» —	» 3.
Juifs..... 5,	» —	» 5.
Italiens..... 3,	» 3	» —
Espagnols.... 51,	» 51	» —
Norvégien.... 1,	» —	» 1.
Suisses..... 4,	» 3	» 1.
Japonais..... 14,	» 4	» 10.
Chinois..... 40,	» 25	» 15.

Total, 307; catholiques, 222; non-catholiques, 87.

Outre les dépenses des élèves, il y a les frais de construction et d'entretien du collège. Le bilan actuel de l'école est comme il suit :

*Personnel* : 1 Directeur, 6 professeurs en 1<sup>re</sup> division, 3 professeurs en 2<sup>de</sup> division.

*Assistance quotidienne* : en moyenne, de 165 à 167. Sur ce nombre, un tiers sont des *charity boys* dont la moitié sont nourris et logés.

Sur ces 165 à 167 élèves, il y a : Allemands, 10; Anglais, 24; Italien, 1; Français, 10; Américains, 18; Suisse, 1; Autrichien, 1; Chinois et Japonais, 30. Le reste, environ 70, sont Portugais ou Espagnols.

Je répons brièvement aux objections qu'on pourrait faire contre le projet au moment de le voter. — Premièrement on dira peut-être que si cette somme de 1500 taëls est accordée par le conseil ou par les *Ratepayers* il pourra en résulter « un système de gratification sans contrôle », Je m'explique. Certains croiront, peut-être, que en donnant cet argent, ils ne seront pas en mesure d'en constater l'emploi. En vue d'écarter cette objection, les Pères m'ont prié de dire, que si le Conseil et les *Ratepayers* croient devoir accorder la subvention, les Pères sont tout disposés à rendre chaque année un compte exact de l'emploi de l'argent; et j'avancerais volontiers que les Pères sont en état de montrer, et de montrer d'une manière très concluante, que le Conseil aura « reçu autant pour son argent » à Saint-Xavier's School qu'à toute autre école de *Chang-hai*. Bien plus les Pères se feront un plaisir de laisser visiter l'école, par le Conseil ou par les *Ratepayers* qui en auraient le désir.

En second lieu, on pourrait objecter que cette subvention serait « un secours donné là où il n'y a pas besoin de secours ». — Ce n'est pas le cas des Jésuites à *Chang-hai*. Depuis son établissement, l'école a coûté 60,000 taëls aux Pères; et tandis que je suis sur ce point, je vais essayer de désabuser certains esprits concernant la richesse des Jésuites. Quelles que soient les possessions des Jésuites ailleurs, en ce qui concerne les Pères ici

ce n'est pas leur cas. Les Pères de la Mission du *Kiang-nan*, qui comprend les deux provinces du *Ngan-hoei* et du *Kiang-sou*, outre les frais de réparations et autres dépenses courantes, entretiennent 180 missionnaires répandus dans les deux provinces, le Museum du P. Heude, l'observatoire et les deux orphelinats de *Zi-ka-wei* qui comptent plus de 700 enfants ; et dans la Mission il y a en tout 722 églises avec deux gardiens au moins pour chacune, 633 écoles avec 794 maîtres ou maîtresses et 10917 élèves dont les quatre cinquièmes sont entièrement à la charge de la Mission. Loin d'être riches, ils sont maintenant considérablement en dettes. »

3<sup>e</sup> objection : « École insuffisante. » M. Ellis répond que la nôtre est la plus ancienne et a plus d'élèves que l'école Lanning et l'école Hambury. Et les Pères sont disposés à continuer de recevoir tous les élèves indigents qui se présenteront, sans regarder à leur rang ou à leur croyance, à la seule et très raisonnable condition qu'ils apportent des garanties de moralité suffisantes. Quant à la solide éducation des Jésuites, M. Ellis rappelle les éloges parus dans le *Daily News*, le 21 février.

4<sup>e</sup> objection : « Ce serait une subvention accordée au dénominationalisme. » « Je ne sais si cette considération peut avoir du poids à *Chang-hai* ; j'espère qu'elle n'en aura aucun dans notre cas. Aux Indes, les collèges des Jésuites de Calcutta, de Bombay et de Trichinopoly, sont subventionnés par le gouvernement Britannique. Je puis dire d'ailleurs que quelques-unes des plus hautes autorités protestantes sont contraires aux écoles sans dénomination religieuse. » M. Ellis met ensuite à défi qui que ce soit de nommer un seul cas où les Pères de *Hong-k'eu* aient abusé de leur influence pour changer la religion d'un élève. — « Pour conclure, ajoute-t-il, je pense qu'après ce que je viens de dire, j'ai le droit de représenter comme très modérée la requête contenue dans mon « amendement ». Et j'espère qu'elle recevra une considération sérieuse au vote du Conseil et des *Rate-payers*. » (*Applaudissements.*)

— Consul-général Von Haas, seconde.

— Ici se lève le professeur Bonnell, ministre-protestant, qui dans le but évident de couler l'amendement Ellis, en propose un autre attribuant 1500 taëls à chacun des établissements connus sous les noms de : *Anglo-Chinese College*, *Miss Burnett's school*, *The Mateer's school* et *S. John's College*. (*On rit.*)

— M. Buchanan seconde ce projet, déclarant notre école absolument sur le même pied que ces institutions. Puis changeant de ton : « Vraiment, dit-il, il y en a qui semblent regarder la municipalité comme « une vache à lait » au service des écoles. Je ne suis pas d'avis de supprimer les subventions déjà entrées dans le budget, mais je n'en voterai pas une nouvelle. »

Alors Bonnell avec colère : « Je n'ai précisément présenté mon amendement que pour montrer l'absurdité d'une subvention accordée à des entre-

prises confessionnelles et religieuses. J'estime le projet tellement absurde qu'on devrait voter contre immédiatement. »

— Ici intervient M. Wilkinson, un avocat protestant, qui avec beaucoup de bon sens, fait remarquer la différence essentielle entre notre école et ces petits établissements. « La question, dit-il, n'est pas de savoir si deux écoles appartiennent à des confessions religieuses différentes. La question est de savoir si une école particulière a besoin de secours et si elle le mérite par le travail qu'elle fait. Or le proposant et le secondant du dernier et très frivole amendement « of the last highly frivolous amendment » ne peuvent pas venir en face de l'assemblée prétendre que les écoles sus-nommées sont sur le même plan que l'école Saint-François-Xavier. A moins de pouvoir nous montrer qu'elles ont élevé un aussi grand nombre de catholiques, de protestants et de juifs appartenant à des nations diverses, les deux genres d'écoles sont sur un pied tout différent. J'espère que cet argent sera accordé, non parce qu'il s'agit d'une école de Jésuites, mais parce que c'est une école faisant une œuvre d'éducation sérieuse à *Chang-hai*. (Hear ! Hear !)

« La première question est : « Faut-il autoriser le Conseil à soutenir l'éducation à *Chang-hai* ? » — La seconde question : « Quelles sont les institutions à soutenir ? »

« Une fois admis le principe que c'est l'affaire du Conseil de soutenir l'éducation, il est évident pour tous qu'il doit soutenir les institutions qui font de bon travail « *that are doing good work* » et qui ont besoin de secours.

« S'ils (les Jésuites) n'avaient pas besoin d'argent, je ne leur en donnerais pas parce qu'ils font du travail. Mais s'ils en ont besoin, je ne pense pas qu'on ait rien prouvé contre eux, et je crois que le frivole amendement ne mérite pas une réfutation. Si les Jésuites sont riches, je n'en sais rien ; du reste, s'ils sont riches, tant mieux ! Plus ils le sont, plus ils font de bien.

« Je pense donc que l'assemblée ne fera pas de difficulté pour déclarer que l'École Saint-François-Xavier est une institution qu'il faut aider ; et j'estime la subvention vraiment bien modérée, vu le rang qu'elle occupe en regard des autres institutions de *Chang-hai*. » (Hear ! Hear !)

L'amendement Bonnell, étant le dernier proposé, est alors mis aux voix. Une seule main se lève, la droite de M. Bonnell.

— C'est maintenant le tour du nôtre.

A ce moment, M. Purdon, président du conseil municipal, après avoir complimenté M. Ellis, fait l'objection déjà prévue que le conseil et les *Ratepayers* n'avaient aucun moyen de contrôler l'emploi de la subvention si on l'accordait à notre école.

— *Le Père Van Dosselaere* : « J'aimerais à ajouter un mot à ce qu'on a dit. »

— Toute l'assemblée se retourne vers lui ; on l'écoute en silence. — « Si

la subvention nous est accordée par le conseil, nous sommes tout disposés à rendre compte de son emploi, qui sera ainsi dûment contrôlé. En outre, nous sommes prêts, comme nous l'avons fait aujourd'hui, à donner toujours le nombre de nos *charity-boys* soit pensionnaires, soit externes. Permettez-moi de faire encore une autre remarque. Une subvention est demandée spécialement en faveur d'enfants qui peuvent le moins subvenir aux frais de leur éducation. Et tandis que leurs parents payent les contributions de leur mieux — ce qui n'est peut-être pas beaucoup dire — ils contribuent à payer les taxes dans la Concession. Jusqu'à présent aucune mesure n'a été prise en faveur de cette nombreuse catégorie d'élèves ; car supposé que leurs parents voulussent les envoyer à d'autres écoles, d'abord il n'y aurait pas de local pour tant d'élèves, et peut-être ferait-on contre eux d'autres objections. J'espère donc que l'assemblée prendra en considération le mérite de notre cas. »

Le *Chairman* soumet alors l'amendement aux suffrages de l'assemblée. Du haut de son estrade, il compte les mains. Une expression de dépit se lit sur sa figure. « Quarante-deux », déclare-t-il. Ce qu'entendant, notre médecin protestant, venu exprès pour voter, dit à un de nos frères venu comme *socius* du Père Préfet : « Quarante-deux, *it's all right!* » Le *chairman* compte ensuite les votes contraires. « Vingt-deux ! » — Dépit du conseil. — « Vingt-deux, » dit notre docteur, « *ça y est!* » Et il sort aussitôt.

Du reste, on a remarqué qu'un grand nombre de *Ratepayers*, arrivés pour le commencement de l'affaire, s'en allèrent immédiatement après, comme si c'était la seule question de quelque importance.

— Mais j'allais oublier. Après le vote, M. Purdon se lève de nouveau. « Le conseil entend-il bien le sens de cette résolution ? Est-elle purement permissive ? Nous sommes autorisés à l'exécuter ; je suppose que nous avons à le faire ? Sommes-nous *tenus* de le faire ? »

— *Plusieurs Ratepayers.* « Certainement. »

— M. Ellis. « Je le fais remarquer, les *Ratepayers* demandent qu'ils l'exécutent. »

Le *Chairman.* « Bien, l'amendement est décidé, et le Conseil doit savoir ce qu'il veut dire. » (*On rit.*) — « L'amendement est en anglais et doit s'expliquer lui-même. »

Au sortir de la salle, le P. Van Dosselaere reçut les félicitations et les *shake-hands* de gens qu'il ne connaissait même pas.

Celui qui a ouvert et dirigé le premier l'école maçonnique lui disait en lui serrant la main : « Vous seul donnez une éducation sérieuse ici. »

La dame qui avait écrit tant de lettres ne reçut que des réponses favorables.

— Un protestant lui écrivait : « Vous m'honorez en me demandant de soutenir une si bonne cause. »

— Un autre : « Je serai trop heureux... Depuis longtemps déjà les Pères auraient dû faire valoir leurs droits. »

— Celui qui le premier avait demandé d'augmenter la subvention de l'école Lanning : « J'ai toujours admiré la silencieuse charité avec laquelle les Pères se dévouent, etc... »

— Plusieurs regrettaient d'avoir été prévenus trop tard : « Si nous l'avions su, nous serions allés tout exprès à l'assemblée. »

Quant à M. Bonnell, les journaux firent remarquer que l'absurdité de son amendement, qui nous comparait aux petites écoles de *Chang-hai*, nous avait très probablement gagné plusieurs voix. »

On reconnaît aussi que le discours de M. Ellis a été le plus remarquable, « le discours du jour ».

Votre frère tout dévoué en N. S.

J. M. BASTARD, S. J.

## La grotte du saint homme.

*Lettre du P. Bizeul au P. Delaunay.*

J'AVAIS appris qu'aux environs d'une chrétienté naissante, où les catéchumènes semblent promettre une petite moisson, il existait une grotte curieuse dont la légende disait bien des merveilles. Ma curiosité fut piquée, et je résolus d'y aller faire un tour.

Les bons paysans chinois, qui sont loin d'être les plus hardis de la terre, n'en parlaient qu'en tremblant. Une chose certaine, peu faite pour les rassurer, c'est que les mendiants, vauriens, voleurs de nuit y avaient élu domicile. Sans être des brigands calabrais, armés jusqu'aux dents, et terribles comme le vieux de la montagne, ces prolétaires ne vivent qu'aux dépens des autres. Il y a donc bien réellement dans un pareil voisinage à se tenir sur ses gardes.

Les notables du pays, qui sont un peu payés pour fermer les yeux, n'étaient donc pas capables de les faire déguerpir. Une descente de justice, mandarin en tête, ne se fait point à la réquisition du premier venu et sans payer cher un si noble déplacement. Que faire?... tâcher de se garder soi-même et avoir de bons chiens.

Nous partîmes donc un beau matin. Deux de mes matelots m'accompagnaient, avec le mousse et quelques paysans. C'est une promenade à une toute petite lieue.

Nous avons deux lanternes et des chandelles. Quand nous arrivâmes au petit village, qui est assis au pied de la montagne de l'autre côté de laquelle est située la grotte, trois ou quatre catéchumènes grossirent mon escorte ; elle était donc respectable. Une haute et large crevasse comme une porte

de cathédrale se présente à nos yeux. Nous la franchissons facilement, car ce n'est pas une solitude et nous voici en face des figures patibulaires des mendiants. Ils sont là six ou sept seulement, leurs confrères sont à leurs affaires... D'ailleurs, c'est une population flottante. L'un fume son opium, d'autres font bouillir la marmite, ou prennent leur repos. Ils se lèvent ; leurs regards n'ont rien de farouche, ni rien de charmant ; ils paraissent gênés, et très étonnés. Du premier coup je jugeai que nos coudées pour vaient être franches. Je les saluai fort aimablement, allègrement, comme gens de bonnes mœurs et coutumes. Ils me répondirent de la meilleure grâce : j'avais peur qu'ils ne m'offrissent le thé.

En plein jour, nous n'avions donc rien à craindre de ces pauvres mandrins gagne-petit qui d'ailleurs ne tuent personne. Les diables réels que les Chinois redoutent et mettent un peu partout ne m'effrayaient pas davantage. Pour les serpents qui sont, dit-on, nombreux et très gros, ils devaient être engourdis, car l'hiver finit à peine. Il ne s'agissait donc plus que d'allumer les bougies. Allumons-les au feu du bivouac, au feu qui chauffe le riz volé, la marmite volée. Je reçois ce feu de la main d'un locataire avec moult bonnes politesses.

La grotte, à cette entrée, est belle. Je lui donnerais volontiers 40 pieds de large, 30 pieds de haut. Nous avançons avec précaution. Je dis nous, c.-à-d. votre serviteur, un matelot et deux ou trois gamins. Mes autres compagnons étaient restés, les uns à l'extérieur, les autres là où le jour ne se perd pas tout à fait dans les ténèbres ; d'autres échangeaient des civilités avec les hôtes et se passaient la pipe à eau, l'indispensable compagne de la tasse de thé qui préside à toutes les visites.

Le sol devenait vite glissant et très accidenté : ici c'est un amas de roches, là c'est un trou. Nous grimpons, regardant si de côté quelque nouvelle ouverture ne s'offre pas à notre investigation. Après 50 ou 60 pieds de pénible escalade, je regarde en arrière. Le jour qui pénètre obliquement par la grande crevasse apparaît au loin, et du fond de nos ténèbres, à peine dissipées dans un minime rayon par les lanternes, le spectacle, sans être grandiose, ne manque pas de pittoresque. Au fond, à gauche, nous découvrons une petite ouverture, mais si basse que je désespère de m'y glisser. Un gamin prenant ma lanterne y rampe quelques pieds. Je lui demande si le trou ne va pas en s'élargissant, il ne voit rien, et tremble d'aller plus loin. On m'avait assuré que l'intérieur est encore d'une vaste dimension. Je désirais vivement en avoir le cœur net. Risquons-nous donc, il le faut pour la science. Je rampe à mon tour, avançant à grand'peine, car le petit tunnel surbaissé s'allonge mais ne s'ouvre pas : la position est absolument insupportable. Je rampe deux fois ma longueur et ne vois rien qui m'encourage ; mes vêtements m'inquiètent, je ne veux pas sortir dans un costume de mendiant, il faut en finir ; je rétrograde et je recule à la manière des se-

pents, puis je reprends avec une satisfaction sensible la position naturelle que Dieu donna à l'homme en le faisant marcher droit ; c'est beaucoup plus commode.

Si quelqu'un de mes matelots ou des gamins qui m'accompagnaient, eût voulu risquer le passage, du moins jusqu'à matérielle impossibilité, n'ayant pas la même raison de costume, la chose paraissait physiquement faisable quelques dix pieds encore ; mais il n'y fallait pas compter, c'était trop hardi. Il y a là, me semble-t-il, une raison suffisante pour douter de l'histoire des cavernes qui se succèdent par delà le boyau de pierre. C'est très possible, vu la nature des soulèvements ou des éboulements, mais cette supposition géologique n'est pas un fait constaté par l'excursion d'un Chinois connu à travers cette souricière. Nous redescendîmes donc prosaïquement.

En entrant, de prime abord, nous avons marché simplement devant nous ; cette fois, avant de sortir, nous pénétrâmes dans une seconde caverne située encore à l'intérieur ; sa porte est à deux pas à droite de la grande entrée.

Cette seconde cave, rapidement parcourue, ne m'offrit rien de remarquable et, ne trouvant pas d'issue, je ressortis.

Pour des merveilles, j'en étais à me demander où elles se trouvaient en dehors de l'imagination populaire. A l'extérieur, quelques campagnards et quelques femmes des environs étaient là, accourus à la nouvelle de mon exploration : notre audace les ébahissait ; comme j'avais entendu dire qu'il y avait encore une entrée, je priai les gens de me l'indiquer : c'était à dix pas, une vingtaine de mètres plus bas, au pied d'un petit monticule.

Nous ne perdons pas de temps ; les lanternes en avant, nous nous perdons dans une manière de soupirail, où, quand il pleut, les eaux doivent s'engouffrer à torrents. Cette nouvelle bouche du diable s'élargit en tous sens ; et l'intérieur peut avoir une cinquantaine de pieds de longueur. Nous ne trouvons pas d'issue. Revenant sur nos pas, et prenant à gauche, un nouveau tunnel assez vaste nous invite. Les roches sont bouleversées, il faut avancer avec précautions. Nous n'étions que trois intrépides et deux lanternes ; nos autres compagnons trouvaient plus agréable de rester paisiblement assis à la porte. Là, c'était la solitude complète ; point de vauriens pour animer la scène, rien qui les invitât à y établir domicile, point d'autre entrée que l'étroite gueule du gouffre, pas de lumière, c'était beaucoup plus mystérieux.

Mes deux compagnons portaient les lanternes. L'un, catéchumène depuis un mois, un vieux garçon assez décidé ; l'autre, mon mousse, un *boy* de 16 ans, n'ayant donc pas encore l'âge où la réflexion, au service de l'imagination, enfante tantôt la prudence, tantôt la crainte. Ils avançaient, et moi je trébuchais à leur suite, criant que je n'y voyais goutte, mais que, cependant, payant l'éclairage, je prétendais avoir comme eux des droits très légitimes à

ne pas me casser le cou. Ces souterrains, en effet, qui m'ont l'air de dater du déluge, n'ont point les allées unies d'un parc. Ce tunnel s'allongeait en montant et biaisant à droite. J'estime que nous avançâmes près de cent pieds, puis nous nous trouvâmes en face d'un trou, sorte de puits où un homme pouvait facilement se laisser descendre.

Je dis au mousse: « donne-moi la lanterne, je vais t'éclairer, tu descendras et regarderas s'il y a moyen de poursuivre ».

A ce moment, la lanterne du vieux garçon s'éteignit.

« Attention, pas de bêtises, il ne s'agit pas de retourner à tâtons dans ce dédale, nous risquerions nos existences, et la science ne nous canoniserait pas. »

Après ces paroles si sages, nous revenons sur nos pas, nous appelons les autres pour réclamer de la chandelle, j'en avais encore deux bouts de réserve dans les poches d'un vêtement dont le gardien préférait la lumière du soleil. La nouvelle de la découverte me donna des clients. Nous procédâmes donc à la descente du puits qui me présageait une heureuse solution dans le problème des merveilles.

En effet un couloir s'ouvrit devant nos pas. Nous nous y engageons, et il s'élargit peu à peu. Nous arrivons dans une vaste chambre où je remarque des restes de paille brûlée. Ce n'est pas apparemment quelque reptile qui fait ici sa cuisine ; des humains ont donc passé par là. Mais que vois-je ? Je reconnais cette caverne... c'était bien celle dont nous sortions, la seconde visitée, ayant sa petite porte à droite dans l'intérieur de la grande, et nous nous retrouvions comme par enchantement au milieu de nos paroissiens du saint homme. Ils connaissaient sans doute le tunnel et le puits qui établit une communication entre les deux entrées extérieures si distantes et si différentes. Ils s'étaient bien gardés de nous piloter dans leur ténébreux repaire dont nous n'avons apparemment pas tous les secrets. La visite a été trop rapide. Cette fois du moins nous n'en sortions pas sans honneur. Notre expédition avait de quoi alimenter les conversations de toute la contrée, et les saltimbanques de *Cheng-sien-tong*, nom chinois de ce trou du diable dédié à un *poussah*, auront une haute opinion du courage de l'étranger. Pour montrer à ces maraudeurs que je ne leur en voulais pas, je leur octroyai libéralement quelques sapèques. Mais j'avais semé meilleure monnaie; à la dérobée j'avais jeté une médaille de saint Benoît. Il est là en fort mauvaise compagnie, qu'il me le pardonne ; je ne désespère pas d'apprendre qu'un jour avec ou sans le bras séculier, il aura rendu la caverne à son honnête solitude et le pays à la paix.

#### *1<sup>r</sup> Postscriptum.*

Au surlendemain de mon expédition j'apprends que l'effet moral produit sur les brigands par ma visite, a été très favorable.

Comme deux jours avant mon apparition, ces écumeurs nocturnes avaient volé un morceau de viande chez un catéchumène voisin, ma vue leur fut

très désagréable. Unissant dans leur esprit le vol précédent et mon arrivée soudaine, ils crurent que j'avais des intentions rien moins que de touriste : mon silence, mes sourires eux-mêmes furent sans doute interprétés dans le même sens : ils pensèrent qu'il y avait quelque arrière-pensée dans mon cœur. On me prête une sorte de puissance, comme à tous les Européens. Nos mendiants s'en ouvrirent à des voisins et confessèrent, pour que je n'en ignorasse pas, qu'ils étaient prêts à restituer le morceau ou quelque autre semblable, promettant que dorénavant ils ne pilleraient plus les chrétiens. Vive le Seigneur ! quelle victoire ; la bonne chevauchée ! J'entrevois un avenir florissant, et le baptême de la caverne au nom de saint Benoît qui sera bien le vrai saint homme.

*2<sup>e</sup> Postscriptum.*

De plus fort en plus fort. Je l'ai vu, de mes yeux vu. Qui donc ? — Le chef de la bande, *la vieille tête*, pour lui garder son titre chinois. Il est venu me voir, conduit par un catéchumène, il veut se faire chrétien lui-même.

Quoi, le patron des voleurs ? Mais, est-ce bien possible ! et ses employés ? ses employés sont tous partis, il est seul dans la grotte avec sa femme et son enfant... son enfant qu'il veut me donner à l'école !

C'est aujourd'hui samedi ; c'était lundi dernier que je mettais 30 sapèques de pourboire dans cette main crochue. Oh ! mon saint Benoît, vous demanderai-je respectueusement si ce n'est pas aller un peu vite en besogne ? Pardonnez-moi ; c'est à moi, maintenant, d'avancer avec prudence. Admettre d'emblée un filou de pareille lignée, c'est grave : que diraient les païens, que deviendrait notre réputation ? qui sait le fond de sa pensée ! Je lui ai rendu sourires pour sourires, bonnes paroles pour belles paroles, mais j'ai chargé son introducteur de lui expliquer la situation. Je promets de le recevoir dans un an ; quand il aura donné des preuves évidentes de conversion et rendu, non pas ce qu'il a volé, mais un certain lustre à sa réputation louche et amoindrie.

Il y a dans tout cela quelque chose qui me fait croire à une intervention de saint Benoît. Ce n'est point le fait du hasard. Cette dissolution soudaine d'une vieille association de filous n'est pas tout à fait naturelle, ni dans les mœurs chinoises. L'attribuer à la peur, au prestige d'un étranger, quand ils ont l'expérience d'une paix que ne troubleront pas les notables, l'explication ne me semble pas suffisante.

Il y a eu dans leur cœur un trouble, un changement d'idées qu'il faut attribuer à saint Benoît. A lui donc tout l'honneur de la victoire. Les compères reviendront-ils ? *La vieille-tête* persévéra-t-elle ? l'avenir nous le dira. Je retournerai visiter le champ de bataille, et j'éprouverai le pénitent. A l'entrée de la caverne se trouve une manière de construction misérable où trône un vilain *poussah*. Nous l'enterrerons, après enquête, et si Dieu nous seconde, nous mettrons saint Benoît à sa place.

## Lettre du P. David à un Père de Jersey.

Ou-hou, le 10 juin 1893.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

IL est parfois question dans les *Lettres de Jersey* de mandarins qui nous sont très hostiles. Cette hostilité n'est que trop réelle, surtout dans certaines régions ; cependant il y a des exceptions, et il me semble utile d'en parler.

J'ai été trois ans Ministre du *Ning-kouo-fou*. A mon arrivée, j'ai trouvé de bonnes relations établies chez tous les Pères et avec tous les tribunaux, et il n'y a eu qu'à continuer pour obtenir que nos affaires fussent arrangées promptement et à notre satisfaction. Grâce à ces bons rapports, nous n'avons eu au moment de l'incendie de *Ou-hou* aucune église détruite dans toute la préfecture de *Ning-kouo-fou*.

En novembre dernier, j'ai été transféré dans la section voisine : *Tche-tcheou-fou*. Elle est un peu plus neuve. Sur six sous-préfectures, il n'y en a guère que trois qui soient évangélisées.

Dans l'une, le *Kien-té*, nous sommes spécialement bien avec le mandarin. Voilà quinze ans, je crois, que ces bonnes relations existent. Les mandarins ont beau se succéder, tous nous sont favorables. L'entourage, les notables instruisent au besoin un nouveau venu, et il comprend que, dans son intérêt même, il doit marcher dans la voie de ses prédécesseurs.

Ce n'est pas à dire que nous n'ayons pas des adversaires dans le pays. Situé sur la frontière de deux provinces, il est infesté de brigands qui se montrent parfois. En 1884, la résidence de *Tsing-chan-kiao* fut même pillée et faillit devenir la proie des flammes. C'est qu'il y a partout des gens qui voudraient s'enrichir de nos dépouilles. Mais les mandarins font tous leurs efforts pour nous protéger.

Lors des événements de *Ou-hou*, ces brigands et les fumeurs d'opium formèrent encore le projet de détruire toutes nos églises, et peut-être que sans la vigoureuse prévoyance du sous-préfet actuel ils auraient réussi. Mais le digne M. *Hoang* ayant eu connaissance de leurs menées, accourt à *Niang-kia-kiao* chez le P. Moisan. Là, il fait venir tous les notables des environs : « Qu'est-ce que j'apprends ? » leur dit-il. « Voilà les Pères qui ne font depuis tant d'années que se dévouer au bien du peuple, et le combler de leurs largesses ; l'Empereur a ordonné de les protéger ; et vous, mes notables, vous allez les laisser piller et peut-être tuer ! Je n'ai pas la face. Sachez que si l'on touche à une de leurs églises, c'est vous qui en répondrez. » Et il les congédia. C'en fut assez pour *Niang-kia-kiao*, et le P. Moisan put dormir en paix.

A *Tsing-chan-kiao*, le P. Perrigaud était au moins aussi exposé. Un homme du *Hou-pé*, caractère audacieux et cupide, s'était mis à la tête des brigands. Le mandarin arrive et établit son tribunal chez le Père lui-même. Il s'y fait amener le coupable et pendant que celui-ci est à genoux, il lui dit d'une voix de Stentor : « Sais-tu que j'ai ordre du vice-roi de mettre à mort les gens de ton espèce ? » Et pendant un quart-d'heure il le tient atterré et tremblant. Alors les principaux chrétiens, puis le Père lui-même viennent demander sa grâce. Le mandarin le renvoya, mais en lui faisant bien remarquer que c'était au Père et aux chrétiens qu'il devait la vie.

A mon arrivée au *Kien-té*, j'allai voir cet excellent mandarin, « notre ami entre tous, » comme disait le R. P. Havret, *omni exceptione major*. En me recevant avec la plus grande affabilité, il m'apprit qu'il allait encore, dans deux ou trois jours, partir pour *Tsing-chan-kiao*. Informé par le P. Perrigaud, à son départ pour le troisième an, que de mauvais bruits circulaient sur la frontière du *Kiang-si*, il voulait imprimer une juste terreur à tous les mécréants. Il avait donné rendez-vous à son voisin du *Kiang-si*, le sous-préfet de *P'eng-tsé*, et demandé à *Ngan-king* un délégué extraordinaire. Tous les trois arrivèrent avec une suite nombreuse à *Tsing-chan-kiao* quelques heures après moi, nous firent l'honneur d'accepter notre hospitalité, et prirent ensemble les mesures convenables pour notre tranquillité.

Non seulement notre sous-préfet nous accordait sa protection, mais il le faisait avec toute la délicatesse possible. En venant chez nous, il laissa dans les auberges du bourg toute sa longue suite, afin de nous éviter des ennuis et des frais.

Dans la conversation, il était plein d'égards pour nous mettre à l'aise, moi et spécialement le P. Rouxel tout nouvellement venu. J'avais recommandé, par occasion, au sous-préfet du *P'eng-tsé*, l'affaire d'une veuve catéchumène qui, quoique du *Kiang-si*, avait appris les prières chez nous, et que sa famille empêchait de se faire chrétienne. Le sous-préfet du *P'eng-tsé*, tout frais venu de *Pé-kin*, n'osait pas trop se mêler de nos affaires. Notre bon *Hoang* se chargea de l'éduquer sur ce point, et il lui écrivit ensuite jusqu'à cinq lettres successives pour lui persuader que nous n'étions pas des brouillons.

C'est encore lui qui disait un jour au P. Perrigaud : « Vous êtes au midi de l'arrondissement, moi au nord. Avec cela, tout ira bien. »

Recevant Mgr Garnier à sa table, il le traita avec tous les honneurs, et le pria de ne pas changer ses deux Pères, avec lesquels il s'entendait fort bien.

Et comment traite-t-il les Pères ? Un jour, le P. Moisan vient à pied le trouver pour lui parler d'une affaire. Tout en causant, il apprend que le Père est venu sans chaise ni monture. « Cela ne convient pas, » dit-il. Et il fit seller son propre cheval que le Père dut accepter pour s'en retourner.

Il nous a rendu favorable son voisin de *Tong-lieou*, longtemps trompé par son entourage.

Enfin, j'ai reçu de lui le même service. J'avais ordre d'aller me fixer au chef-lieu de la préfecture, *T'che-tcheou-fou*, où nous avons une maison mais que nous n'avions pas encore habitée. Il s'agissait de lier de bonnes relations avec le préfet, pour qui nous étions des inconnus, et avec le sous-préfet de la même ville, et les mandarins subalternes. De lui-même, M. *Hoang* m'offrit deux lettres de recommandation pour les deux premiers ; et, grâce à lui surtout, nous sommes maintenant en très bons rapports. Pour la première affaire que j'ai recommandée au sous-préfet, il a mis en campagne ses meilleurs satellites et a arrangé les choses tout à fait à ma satisfaction.

Dans une sous-préfecture voisine, *Tsing-yang*, j'ai trouvé également de bonnes relations. Un exemple le prouve d'une manière bien étonnante à notre époque. Nous devions bâtir à *Tsing-yang* une résidence pour le Père, et le terrain acheté était trop bas et exposé à l'inondation. Nous tâchions alors de nous agrandir de l'autre côté. Mais il y avait plus d'une difficulté. Le sous-préfet, à qui nous n'avions nullement demandé assistance, veut spontanément nous aider. Il fait venir d'abord l'homme de qui dépendait le plus la vente, et l'engage à arranger l'affaire sans retard. Ce n'est pas assez. Il mande encore le *Pao-tchen* (sorte de garde-champêtre) et lui enjoint de venir à notre aide. Deux ou trois fois, il lui demande si l'affaire est conclue. — Voilà comment on agit ici, quand il y a, paraît-il, des ordres supérieurs de nous empêcher d'acheter, au moins dans les endroits où nous ne sommes pas encore établis.

A *Tsing-yang* encore, nous avons dû acheter une petite butte voisine de notre enclos, d'où le Père aurait été sans cesse inspecté par les curieux et peut-être même assommé à coups de pierres en un jour d'émeute. Malheureusement cette butte portait quelques vieux tombeaux ; surtout les habitants de la ville y croyaient leur *Fong-chouei* attaché. La butte vendue, c'en était fait pour eux du bonheur et de la fortune. Il y eut donc bien des réclamations. Trois fois on alla trouver un nouveau sous-préfet pour réclamer contre la vente. Trois fois il renvoya les pétitionnaires, disant : « Les Pères ont acheté et non pas usurpé cette butte. Il n'y a rien à dire. »

Cependant ce mandarin céda bientôt la place à un autre. Que ferait le successeur ? Car les Chinois ont coutume de présenter leurs pétitions jusqu'à ce qu'elles soient acceptées. Nous craignons un peu. Perdre notre butte, ce serait perdre toute notre influence et par suite presque toutes nos espérances de conversions. J'accourus, et j'appris que le nouveau mandarin, loin de nous être hostile, était venu, le premier, pour nous faire visite, avant même d'entrer en charge et de visiter aucun personnage de sa ville. En voilà donc encore un pour nous ; je le constatai de nouveau en allant lui rendre sa visite.

Tels sont nos rapports avec les mandarins en cette région. Nous en bénissons Dieu. Sans doute ces moyens humains ne sont pas tout pour convertir

les Chinois; mais ils servent beaucoup. La plupart de nos néophytes viennent à nous surtout dans l'espérance d'être soutenus. Peu à peu leur cœur s'ouvre à la foi, et ils sont tout changés. Mais ces moyens humains ont été le préambule de la foi. Ainsi la moisson jaunit peu à peu. *Rogate dominum messis.*

Je me recommande, mon Révérend Père, à vos SS. SS., ainsi qu'aux prières de ceux que cette lettre pourrait intéresser.

V. DAVID, S. J.

---

### Lettre du P. C. Terrien au R. P. Provincial.

*Zi-ka-wei*, 25 février 1893.

MON RÉVÉREND PÈRE PROVINCIAL,

P. C.

**D**ANS une lettre du 5 janvier dernier, le P. Tournade m'annonçait que vous veniez de faire à l'asile de nos vieillards chrétiens un cadeau vraiment royal. Au nom de tous les vieux, déjà reçus ou à recevoir, je vous remercie, mon Révérend Père, de votre grande générosité. — Grâce à votre aumône, la porte de l'asile s'ouvrirait immédiatement à 4 nouveaux vieillards, qui attendaient leur tour pour entrer.

Pour vous remercier, mon Révérend Père Provincial, je ne crois pouvoir mieux faire que de vous donner quelques détails sur cette œuvre, ses débuts et ses espérances.

L'idée d'établir un asile pour les vieillards chrétiens sans ressources, date de loin. Déjà, depuis longues années, nous possédons dans la ville chinoise un asile pour des vieillards païens, asile fondé par la générosité de nos familles chrétiennes. Le but des fondateurs était de convertir ces pauvres vieux, et de les envoyer peupler la patrie du ciel. Les chrétiens n'y furent jamais admis que par exception; toujours il y en eut quelques-uns, au maximum 5 chez les hommes, 5 chez les femmes, dans le but de faciliter par ce mélange l'éducation chrétienne du vieillard sortant du paganisme.

Cette œuvre a toujours été prospère. Les revenus, augmentant d'année en année, permirent des développements successifs, et un grand nombre de pauvres païens ont trouvé là le chemin du ciel.

Ne serait-il donc pas possible de faire pour les vieillards chrétiens ce qui avait si bien réussi pour les païens? La motion en fut faite dans les consultes de mission, à différentes reprises; elle fut approuvée à l'unanimité dans la consulte du 17 septembre 1891. Quelques mois plus tard, en avril 1892, Sa Grandeur envoyait une lettre circulaire à tous les missionnaires du *Kiang-nan* pour recommander l'œuvre nouvelle, en indiquer l'idée géné-

rale et les formalités à remplir pour faire recevoir des vieillards à l'asile projeté.

Mais pour que l'œuvre ne restât pas à l'état de projet, il fallait trouver ces 4 choses : des bâtiments — de l'argent, — des vieux — et des personnes pour en prendre soin.

1. *Des bâtiments.* — La bonne Providence les dispose tout exprès pour recevoir leurs nouveaux hôtes. Dans le grand orphelinat des filles, à *Zi-ka-wei*, tenu par les Religieuses Auxiliatrices, il y a un grand corps de bâtiment, qui a déjà subi des fortunes diverses. Autrefois, il se trouvait dans une chrétienté voisine, nommé *Ouang-ka-dang*. — Il avait reçu les Religieuses Auxiliatrices à leur arrivée en Chine, tant que l'orphelinat actuel ne fut pas bâti. — Les Auxiliatrices parties, il devint le couvent des Carmélites venues de Laval, appelées par Mgr Languillat. Les Carmélites l'habitèrent plusieurs années. — Leur nouveau couvent, une fois bâti, elles émigrèrent près de *Tou-sai-wai*. Peu après, leur ancienne demeure fut démolie, et de *Ouang-ka-dang* transportée dans l'enclos de l'orphelinat actuel. Il y servit à divers usages. — Et comme ce bâtiment appartient, non à la Sainte-Enfance, mais à la mission, du moins pour la majeure partie, il fut décidé qu'il servirait d'asile aux vieilles que la charité permettrait de recueillir.

Voilà pour les femmes. Quelques mois plus tard, la mission héritait d'une maison, située en face de la cathédrale, à *Tong-ka-dou*, don d'une famille chrétienne, dont les derniers membres venaient de disparaître par la mort. D'après certaine clause, cette maison devait être employée à une œuvre d'utilité générale pour la mission. Les supérieurs songèrent aussitôt à la changer en asile pour les vieux. — C'est ce qui fut fait.

Nous avons donc des bâtiments, qui devront suffire pour longtemps ; car celui des vieilles peut aisément recevoir 50 à 60 personnes, et celui des vieux de 20 à 30.

2. Mais l'*argent*, comment viendra-t-il ? Lors de l'érection de l'asile pour les vieillards païens, de riches chrétiens avaient par de fortes souscriptions assuré, en peu de temps, son avenir. Nous comptions sur les mêmes hommes pour l'asile chrétien ; mais c'est à tous, riches et pauvres, que l'on résolut de s'adresser.

Il faut l'avouer, les débuts furent pénibles. — Les riches ne donnèrent point ce qu'on avait espéré d'eux ; ils donnèrent peu, très peu relativement. Il y eut de bonnes paroles ; l'avenir nous dira si elles seront suivies d'effet. D'autre part, par suite de mauvaises récoltes, la misère était grande parmi nos chrétiens. La plupart des Pères, dans ces circonstances, ne jugèrent pas à propos de recommander publiquement l'œuvre projetée, et se réservèrent pour des temps meilleurs.

La circulaire de Sa Grandeur, en date du 6 avril 1892, n'eut pas d'abord grand succès. Néanmoins, l'œuvre était admise avec reconnaissance, et

aucun des missionnaires ne perdait l'espérance de pouvoir obtenir quelques aumônes.

Ces difficultés expliquent la lenteur avec laquelle l'argent s'est offert. Et, cependant, malgré tout, petit à petit les piastres se sont ajoutées aux piastres ; et depuis l'annonce de notre projet, les chrétiens en ont versé environ 3000. Avec les aumônes venues d'ailleurs, la caisse compte actuellement à peu près 7000 piastres. La charité ne s'arrêtera pas là. Cette œuvre est trop dans les mœurs du pays, pour qu'une pleine réussite ne couronne pas nos efforts.

La somme des revenus détermine le nombre des admissions. D'après une première estimation, que l'expérience pourra peut-être corriger, une vieille, tout compris, coûte 20 piastres par an (70 fr. environ); un vieux coûte un peu plus. Grâce aux bâtiments déjà tout préparés, les dépenses ont été fortement diminuées ; et avec les 7000 piastres en caisse, l'œuvre peut entretenir 14 vieillards.

3. *Les vieillards.* — Ceux-ci ne sont pas difficiles à trouver; beaucoup attendent à la porte, que des aumônes plus abondantes leur permettent d'entrer.

Voici les conditions d'admission : avoir au moins 60 ans d'âge, et n'avoir personne sur qui s'appuyer. Toutefois, les fumeurs d'opium, les gens impliqués dans quelque procès ou frappés par un jugement, les malades atteints de maladies contagieuses, sont exclus.

Les vieillards, remplissant toutes ces conditions, ne manquent pas dans le *Kiang-nan*. A peine avions-nous l'argent suffisant pour l'entretien d'un seul, qu'une vieille se présenta et fut reçue la première de toutes. Elle avait 84 ans. Missionnaire au *Pou-tong*, je l'avais visitée moi-même dans sa pauvre chaumière ; là ni fourneau pour cuire le riz, ni meuble d'aucune sorte. La pauvre vieille, seule, sans enfants, sans parents, était visitée seulement par une charitable voisine, qui lui apprêtait ses misérables repas. Lorsque les portes de l'asile s'ouvrirent devant elle, et qu'elle se sentit couchée dans un bon lit, la pauvre femme en pleurait de joie, et ne savait comment exprimer sa reconnaissance. Depuis le Bon Dieu l'a prise ; elle a dû à l'œuvre naissante d'avoir une mort entourée de tous les secours et les consolations de notre sainte religion.

Actuellement 7 vieilles se trouvent à l'asile, et une huitième ne tardera pas à venir.

Quelques mois après l'ouverture de l'asile pour les vieilles à *Zi-ka-wei*, la maison du *Tong-ka-dou* se trouvait prête pour les vieux. L'ouverture du nouvel asile se fit avec 4 vieux ; maintenant ils sont 6. La paroisse de *Zi-ka-wei* fournit les 2 premiers.

L'un, vieillard de 77 ans, absolument sans ressource, me suppliait depuis longues années de le faire recevoir à l'asile fondé pour les païens. Hélas !

le nombre des chrétiens admissibles était toujours au complet, et je n'avais que de bonnes paroles à donner à ce pauvre vieux. Parfois il me disait : « Père, si j'étais païen, vous pourriez immédiatement porter remède à ma misère ; mais parce que je suis chrétien, vous ne pouvez rien pour moi. » Le bonhomme disait cela sans amertume ; car, vraiment pieux, il passait une grande partie de ses journées devant le Saint-Sacrement. Mais que faire ?

L'œuvre désirée depuis si longtemps, était encore à fonder : je donnais toujours quelque espérance à ce bon vieux, et de petites aumônes l'aidaient à patienter. Vint l'annonce officielle que l'asile allait s'ouvrir. Mon vénérable paroissien redoubla ses instances ; il fit si bien, qu'il passa le premier de tous le seuil du nouvel asile. Désormais, il peut vivre tranquille ; il a son riz de chaque jour, et à deux pas il retrouve l'église et Notre-Seigneur au saint tabernacle.

Le deuxième de mes paroissiens qui profita de l'œuvre nouvelle, fut un néophyte de 70 ans. Demeurant loin de l'église, perdu seul au milieu des païens, avec un fils et une bru enragés païens, il avait peur de mourir abandonné, sans les secours de la religion. Bien qu'il ne fût pas absolument sans ressource, puisqu'il avait encore un fils, les dangers qu'il courait pour son âme, et ses instantes prières, firent relâcher un peu de la règle générale. Quelques mois plus tard, le bon vieux tombait malade et s'endormait paisiblement dans le Seigneur, muni des sacrements. — Son fils voulut alors ravoir le corps de son père, pour l'enterrer dans le tombeau de la famille ; il promit même de ne faire aucune cérémonie superstitieuse à ses funérailles. Il tint parole. Un Père, accompagné d'une dizaine de chrétiens de *Zi-ka-wei*, se transporte à la maison du défunt ; là, en présence des païens des environs, il récita les prières de l'Église pour le repos de l'âme de ce bon néophyte. Et nos chrétiens se disaient : « Heureux ce bon vieux d'avoir rencontré l'asile sur sa route ; autrement il n'aurait jamais eu tant de secours avant et après sa mort ! »

Vous le voyez donc, mon Révérend Père Provincial, malgré ses humbles commencements, cette œuvre fait déjà du bien ; elle en fera davantage encore dans l'avenir. Nous sommes assez difficiles pour les admissions ; cela est nécessaire, dans les commencements surtout, sous peine de se voir débordés. Il en coûte néanmoins de répondre par un refus à une demande formulée ainsi par un missionnaire de *Tsong-ming* : « J'ai une de mes chrétiennes, âgée de soixante-quatre ans, qui se trouve dans un dénuement absolu. Je suis allé la voir avant-hier chez elle ; il n'y a dans sa hutte ni lit, ni couverture de lit : elle couche sur la terre nue. Cette pauvre femme a un garçon de vingt et quelques années, mais qui ne s'occupe pas de sa mère. Dès qu'il a gagné quelques sapèques, il se met à jouer. Serait-il possible de faire recevoir cette pauvre vieille à l'asile qu'on a fondé dernièrement?... » Hélas ! on a dû répondre que le fils devait prendre soin de sa mère, et qu'au

moins pour le moment elle ne pouvait être reçue. Si les ressources s'accroissaient, il conviendrait cependant d'élargir la porte, et de remédier à de semblables misères. Que la divine Providence, si bonne pour nos vieux, envoie encore des ressources et des vieux !

4) Les personnes, chargées du soin des vieillards, coûtent peu jusqu'ici. A l'orphelinat de *Zi-ka-wei*, il a suffi d'acheter quelques tapis et d'ajouter quelques livres de riz dans la marmite, contenant le repas des orphelins. Le personnel habituel de la maison, vu le petit nombre des vieilles, a suffi jusqu'à présent.

A *Tong-ka-dou*, les vieux prennent soin eux-mêmes de la maison. Pour les repas, ils s'en vont participer à la cuisine commune du *Kong-sou*. Dans un établissement qui, outre les Pères, compte des séminaristes et d'assez nombreux employés, ajouter la tasse de riz de six vieillards n'est pas une grosse affaire. Les frais de cuisine sont ainsi considérablement diminués. Plus tard, les vieux augmentant en nombre, il faudra bien une cuisine séparée ; mais jusqu'ici on s'en est passé, afin d'épargner l'argent de l'œuvre et de nourrir un vieillard de plus.

Je m'arrête ici, mon Révérend Père Provincial, en vous remerciant de nouveau. L'œuvre que vous avez aidée si généreusement, est appelée à vivre et à se développer. J'espère que nos bons vieux, en égrenant leur chapelet, ne vous oublieront jamais dans leurs prières.

Je me recommande, mon Révérend Père Provincial, à vos prières.

In unione SS. SS.

R<sup>æ</sup> V<sup>æ</sup> infimus in X<sup>to</sup> servus,

C. TERRIEN, S. J.

## Histoire de quelques divinités chinoises.

### I. — *Men-chen* OU GÉNIES GARDIENS DE LA PORTE.

**L**A population de *T'ong-theou*, *Jou-kao*, *T'ai-king*, etc., a la réputation bien méritée, paraît-il, d'être aussi superstitieuse que corrompue. Parmi les superstitions de ces districts de la rive nord du *Kiang*, une des plus populaires, est celle des *Men-chen* ou génies tutélaires gardiens de la porte. Leur image, collée sur les deux battants de la porte d'entrée, est censée mettre en fuite tout esprit tapageur ou farfadet malin. L'origine de cette croyance et de cette pratique superstitieuse est relativement récente. Là voici telle que je la trouve dans les livres chinois.

L'empereur *T'ai-tsong*, fils du fondateur de la dynastie *T'ang* (A.D. 609-905), sous le règne duquel la religion chrétienne fut introduite en Chine, jouissait sur la fin de ses jours du fruit de ses travaux. L'empire était en paix, les lettres florissaient. Une nuit on entendit dans le palais des bruits

insolites ; le sommeil du monarque en fut troublé. Celui qui tant de fois avait bravé, sur le champ de bataille, le fer des ennemis, trembla devant ces êtres invisibles. Le matin arrive enfin ; sur les ordres de l'empereur, le conseil s'assemble ; on délibère sur les mesures à prendre pour écarter les esprits importuns qui osent venir troubler le sommeil du Fils du ciel. Les deux vieux généraux *Wei-che-king-té* et *Tsin-chou-pao*, compagnons d'armes de l'empereur dans toutes ses campagnes et maintenant ses favoris à la cour, s'offrent à veiller la nuit en armes à la porte de la chambre à coucher de leur maître. La proposition est acceptée à l'unanimité. Quel esprit ne reculera devant ces deux héros ! La nuit vient, et les trouve à leur poste ; le lutin vient peut-être aussi, mais à la vue des gardes il recule épouvanté. Dès lors le sommeil impérial fut plus calme que jamais. Mais le grand cœur de *Tsai-tsong* ne put voir sans peine ses deux fidèles serviteurs se priver chaque nuit pour lui d'un repos qu'ils avaient si bien mérité par leurs services passés. Il se dit en lui-même : « Si la vue de mes vieux guerriers est si terrible aux esprits, leur image seule suffira sans doute à les remplir de crainte. » Là-dessus il ordonne à un artiste du palais de lui faire les portraits de *Wei-che-king-té* et de *Tsin-chou-pao*, armés de pied en cap comme au beau temps de leurs prouesses, et les fit coller à sa porte. Jamais plus les lutins n'osèrent en franchir le seuil. Ce qui faisait trembler d'effroi les lutins même du palais ne pouvait être moins efficace contre leurs confrères de la capitale ou des provinces. On le leur fit bien voir. Bientôt chaque maison, chaque cabane put se procurer pour quelques sapèques les deux gardes au pouvoir magique. Telle est, dit-on, l'origine des *Men-chen* ou esprits gardiens de la porte.

## II. — *Wen-tchang*, LE DIEU DE LA LITTÉRATURE.

*Wen-tchang* est le nom d'une étoile, ou plutôt d'un groupe de six étoiles situées à gauche de la Grande-Ourse. Les astrologues chinois, imbus d'idées panthéistes, leur assignent à chacune sa fonction spéciale au ciel. La première, appelée général en chef, préside aux opérations militaires de notre globe, c'est-à-dire du royaume du milieu, le reste de la terre ne mérite pas qu'on s'en occupe ; la suivante, général en second, règle l'ordre de préséance ; la troisième, le noble ministre, distribue les grades littéraires ; la quatrième, *se-lou* (président des officiers), est chargée de récompenser le mérite et de promouvoir aux honneurs ; la cinquième, *se-ming* (régulateur du sort), a pour mission d'extirper le vice en châtiant les criminels ; la sixième, *se-kéou* (ministre de la justice), préside en second à la distribution des richesses.

Quand ce groupe d'étoiles brille d'un plus vif éclat, les lettres ne peuvent manquer d'être bientôt florissantes, disent les *Tao-che*, docteurs de la Raison.

Le *Chang-ti* (dominateur suprême) préposa un nommé *Tchang* à la direc-

tion des six tribunaux ou ministères susdits, ainsi qu'à la nomination des humains aux grandes charges du gouvernement ; et sous la dynastie *Juen*, un décret impérial lui conféra le titre de prince de *Wen-tchang*. Ce M. *Tchang*, à présent de par le Roi du ciel et de par son Fils ou représentant ici-bas un des plus hauts fonctionnaires de la cour céleste, naquit au *Se-tchoan*, dans la sous-préfecture de *Tse-t'ong*, d'où son nom de prince de *Tse-t'ong*, sous lequel le peuple, mais surtout la classe des lettrés, lui rend des honneurs. Le livre des transformations lui attribue dix-sept existences successives, dans lesquelles il fut toujours magistrat. Pour donner un spécimen de ces fables ridicules, qu'une imagination orientale peut seule inventer, il suffira d'en raconter une des plus réussies.

Au temps du roi *Hoei* de la dynastie *Tsin*, *Wen-tch'ang* reparut au monde sous le nom de *Tchang-tchong-kong-tse-tchong*. Le roi *Hoei* aspirait à s'emparer du pays de *Chou*, le *Se-tch'oan* actuel ; mais, trouvant que les passages des montagnes étaient impraticables à ses troupes, il se vit forcé d'user de ruse. Le premier stratagème qu'il employa, lui fut conseillé par le *Se-ma-tsouo*. Il fit tailler cinq immenses bœufs en pierre ; sous la queue de chacun d'eux il cacha un gâteau d'or, puis les fit transporter à la frontière, avec l'ordre sévère de ne pas les perdre un instant de vue, et de lui rendre fidèlement compte de tout ce qui arriverait. Un mois après l'or avait disparu : ce qu'ayant appris, le roi donne ordre d'en mettre de nouvelles pièces ; elles sont enlevées aussi et aussitôt remplacées. Enfin la nouvelle des bœufs de pierre qui donnent de l'or parvient aux oreilles du roi de *Chou* : Il chargea ses hommes de veiller sur ce trésor dont il se réserva l'exploitation. En quelques mois il en tira plus de 1000 livres pesant d'or. Alors il se décida à doter son pays des merveilleux bœufs de pierre en les introduisant malgré les obstacles sur le territoire du royaume. Cinq braves parmi les braves sont choisis pour cette difficile entreprise ; il ne s'agit de rien moins que d'ouvrir un chemin dans le roc vif au flanc de la montagne et d'amener par là les bœufs de pierre.

*Wen-tch'ang* (ou *Tchang-tchong-kong-tse-tchong*), ému du danger qui menace sa patrie, se transforme en lettré, et adresse un mémoire à son roi, dans lequel il disait que les bœufs de pierre et l'or qu'ils produisaient n'étaient sûrement qu'une ruse de guerre de son puissant voisin. Il suppliait en conséquence de ne pas ouvrir de passage dans la montagne, ce qui serait donner tête baissée dans le panneau de l'ennemi. Le roi, avide de s'enrichir et de remplir ses coffres d'or, se garda bien d'écouter cet avis. *Wen-tch'ang*, voyant ses conseils rejetés, se retira dans l'obscurité de la solitude.

Cependant le roi *Hoei*, heureux du plein succès de son premier stratagème, voulut, avant d'attaquer son adversaire, employer une autre ruse, que l'on voit souvent en usage dans l'histoire de Chine : il résolut de l'endormir dans la volupté. Il lui offre donc pour son *harem* cinq jeunes filles de la

famille royale de *Tsin*. Le roi de *Chou* accepte avec empressement et envoie sur-le-champ cinq braves les recevoir à la frontière. *Tchang-tchong kong*, à cette nouvelle, sort de sa retraite et présente à son souverain un nouveau mémoire, lui montrant les effroyables malheurs qui allaient fondre sur le royaume s'il contractait cette fatale alliance. Il comparut même devant le prince et lui fit de vive voix d'énergiques remontrances. Le roi, loin de l'écouter, s'écria en colère : « N'es-tu pas ce *Tchang-tchong-tse* du faubourg du Nord ? Gardes, tuez-le ! » A ces mots *Wen-tch'ang* prit l'aspect terrible d'un homme en fureur ; les gardes, effrayés, le laissèrent s'échapper.

Les cinq braves devaient repasser le mont *Kieu-ling* avec les filles de *Tsin*. *Wen-tch'ang* se transforma en géant et se porta au sud de la montagne menaçant de leur barrer le passage. Il espérait qu'à sa vue les jeunes personnes épouvantées reprendraient au plus vite le chemin de leur pays. Mais les cinq braves l'ont reconnu : « C'est certainement *Tchang-tchong-tse* », se disent-ils, et aussitôt ils se précipitent sur lui. Le corps du géant se rétrécit alors, il se replie sur lui-même, il rampe sur le flanc de la montagne et réussit à se cacher dans le trou d'un rocher lorsque les braves parviennent à le saisir. Réduit au désespoir, il défonce d'un coup de tête le sommet de la montagne qui tremble et s'effondre avec fracas. Les cinq braves et les filles de *Tsin* furent ensevelis sous les quartiers de roche à côté du cadavre de *Wen-tch'ang*, dont l'âme s'en alla errer sur le *K'ong-t'ong*.

### III. — TSAO-KIUN OU LE PRINCE DU FOYER.

Quel est cet esprit dont l'image grossière trône dans une petite niche au-dessus du fourneau, dans la cuisine du riche comme dans celle du pauvre ? Tous nos pauvres païens de Chine le craignent et l'honorent, mais la plupart ne se mettent pas en peine de savoir à qui ils adressent leurs vœux et leur encens, et ils vous répondent sans rougir qu'ils n'en savent rien. Les livres donnent à cette question des réponses diverses. Sous le nom de *Tsao-kiun*, selon les uns, on sacrifie à la vieille femme qui la première apprit aux hommes à cuire les aliments ; d'autres nous disent que *Tsao-kiun* est une belle femme ; d'autres, que c'est une vieille fée qui habite une des grottes de la montagne *Koen-len*, le séjour des immortels ; quelques-uns en font *Koang-ti*, à qui les auteurs chinois attribuent, comme on sait, les plus grandes et les plus utiles inventions ; d'autres enfin, *Ien-ti* ou *Chen-noug*, etc. — Quoi qu'il en soit de cette identification à jamais problématique, cet esprit fait dans chaque famille l'office de surveillant. Il tient note exacte des fautes commises par chacun et les dira fidèlement au *Chanz-ti* quand, à la fin du mois, il remontera au ciel pour y rendre ses comptes. Outre le sacrifice de chaque mois en son honneur, on lui sacrifie encore dans les circonstances plus solennelles, mais surtout le 24<sup>e</sup> jour de la dernière lune ; ce jour-là, on lui offre une tête de cochon et du vin doux pour capter ses bonnes grâces et

acheter son silence : le lendemain il devra monter à la cour céleste et faire un rapport général sur les fautes commises dans la famille durant l'année qui va finir. Si le rapport est favorable, et que les mérites l'emportent sur les fautes, dans les 3 années qui suivront on recevra certainement du ciel un accroissement de bonheur et de prospérité. Si, au contraire, les fautes l'emportent sur les mérites, les trois années suivantes ne passeront pas sans calamité.

Avant le départ de *Tsao-kiun* pour la cour d'en haut, chacun fait donc son possible pour se le rendre propice, c'est prudent : une tête de cochon, du poisson frais, du vin doux, d'appétissantes-boulettes de *Nou-mi*, tout cela lui est offert avec force prostrations ; et la famille n'y touchera qu'après que l'Esprit en aura humé le parfum, ce qui d'ailleurs n'enlève rien à la quantité ni à la qualité des mets dont se régaleront toute-à-l'heure les fidèles clients. Et cependant après tant de précautions pour s'assurer la faveur du *Tsao kiun*, on doute encore parfois de ses bonnes dispositions. S'il lui prenait fantaisie tout de même de révéler tel ou tel méfait, qu'arriverait-il ? Il faut à tout prix lui fermer la bouche. Mais le moyen ? Oh ! c'est très simple ; on lui colle les dents et les lèvres avec de la colle de farine, et dans cet état on le brûle sur un bûcher fait de papiers superstitieux et de bâtons d'encens. Il s'élève au ciel sur la fumée légère, mais quand, arrivé devant son supérieur, il voudra rendre ses comptes il sera bien attrapé ; impossible de faire entendre un mot : ses lèvres sont fermées.

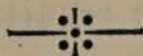
*Tsao kiun* est une divinité taoïste, les Bouddhistes l'admettent pourtant aussi dans leur calendrier. Pour s'excuser de cet emprunt peu désintéressé, ils disent que le dieu du foyer qu'ils adorent n'est pas le *Tsao-kiun* qu'adore le vulgaire sectateur de *Tao*, mais un roi des *Kimaras* (race fabuleuse d'êtres célestes) qui devint prêtre de Bouddha en Chine sous la dynastie *T'ang* et eut la charge après sa mort de prendre soin de la nourriture végétale des Bonzes.

IV. — TS'AN-NIN } LA VIERGE A TÊTE DE CHEVAL  
OU LA DÉESSE DU VER A SOIE.

Au temps reculé de l'empereur *Kao-sin*, le pays de *Chou*, le *Se-tchoan* actuel, était encore sans roi ni loi, dans un état voisin de la barbarie. Le pays était divisé en nombreuses tribus toujours en guerre les unes contre les autres. Dans une de ces razzias, un certain père de famille avait été emmené prisonnier par une tribu voisine. Un an s'était déjà écoulé depuis ce triste événement : sa fille pleurait sans cesse en pensant au sort de son malheureux père, et refusait parfois toute nourriture. Sa mère, qui l'aimait tendrement, essayait en vain de la consoler. Un jour elle dit publiquement et avec serment : « Celui qui ramènera le prisonnier sain et sauf aura ma fille en mariage. » Les jeunes gens de la tribu avaient entendu ce serment : tous am-

bitionnaient cet enjeu de grand prix ; mais nul ne se sentait le courage d'exécuter ce hardi coup de main. Le cheval, lui aussi, avait entendu ces paroles. Il se mit aussitôt à piaffer, à sauter si fort et si bien que entraves et licou tombaient bientôt à terre, et il partait au galop vers la prison de son maître. Celui-ci eut à peine reconnu son fidèle serviteur, qu'il l'enfourcha prestement et quelques heures après se retrouvait libre et joyeux au milieu des siens. Mais à partir de ce jour le vaillant coursier refusa de manger, et faisait entendre à chaque instant un triste hennissement. Son maître, étonné, en cherchait la raison ; et sa femme alors de lui raconter le serment qu'elle avait fait en public de donner sa fille à quiconque ramènerait son mari sain et sauf. « Ton serment, dit le mari, ne concerne évidemment que les hommes et non les chevaux. Qu'on lui donne du bon foin en abondance : il ne peut rien attendre de plus. » — Mais le cheval demeurait triste et sans appétit devant son ratelier plein jusqu'au bord. La fille entra, elle, à l'écurie ; le cheval aussitôt tournait vers elle un regard courroucé et tentait de la frapper. Cette scène s'était déjà renouvelée à plusieurs reprises ; enfin le père craignant pour la vie de sa fille unique, prit son arc et tua d'une flèche le cheval amoureux. Puis on mit sa peau à sécher dans la salle. Or, comme la jeune fille un jour passait tout auprès, voici, ô prodige ! que la peau se dresse soudain, la saisit, l'enroule et l'emporte dans les airs. Dix jours après on retrouvait la peau de cheval sous un mûrier. La jeune fille avait été changée en ver à soie. Elle se nourrissait de feuilles de mûrier, produisait un fil léger dont elle se formait un chaud vêtement qu'elle cédait ensuite à l'usage de l'homme. — Cependant ses parents, ignorant le mystère de sa transformation, restaient inconsolables de la disparition de leur enfant. Leur triste pensée se reportait sans cesse vers elle, lorsqu'un jour ils la virent apparaître dans le ciel bleu. Elle était assise sur un char de nuages, traînée par le cheval qui l'avait ravie à la terre ; une dizaine de gardes l'entouraient. Du haut du ciel elle descendit auprès d'eux et leur dit : « Le Souverain Seigneur, pour récompenser ma piété filiale et mon amour de la justice, m'a faite reine immortelle de ce palais. Je vis éternellement au ciel : ne me pleurez donc plus. » — Elle dit, puis s'élança de nouveau dans les airs et disparut.

Chaque année les éleveurs de vers à soie viennent en foule se prosterner devant la statue de cette déesse, et tous ressentent ses puissantes faveurs. Si vous voyez dans une pagode une idole figurant une jeune fille couverte d'une peau de cheval, n'oubliez pas que c'est *Ma-t'cou-niang* (la vierge à la tête de cheval), autrement nommée *T'san-nin*, la déesse du ver à soie.



---

---

# MISSION DU TCHEU-LI S. E.

---

## Le Village de Tchang-kia-tchoang.

*Lettre du R. P. Becker au R. P. Provincial de Champagne.*

*Hien-hien, 24 mai 1893.*

LES bons scolastiques d'Enghien, dans les lettres si intéressantes que leur charité nous envoie, posaient plusieurs questions : Comment l'endroit central de la mission du *Tcheu-li* est-il si petit ? Comment, sur la carte du P. Carrez, la résidence est-elle plus grande que le village ? Comment reste-t-il encore des païens dans un si petit village à côté de si nombreux missionnaires et de toutes leurs œuvres ? Pendant quelque temps le catalogue de la Province a inscrit notre résidence *in urbe Tchang-kia-tchoang* ; maintenant on marque simplement Résidence *in Tchang-kia-tchoang*. C'est qu'il faut bien en faire l'aveu : *Tchang-kia-tchoang* est un fort petit village, même en Chine. Il compte seulement une trentaine de familles chrétiennes formant 300 personnes et une douzaine de familles païennes donnant 100 individus environ ; nous ne sommes donc que dans un village de 400 âmes. Or notre résidence, quand tous les Pères s'y trouvent réunis, ne compte pas moins de 400 personnes. Car le collège, le séminaire et le catéchisat en donnent bien 200 ; les vierges et les orphelines dans leur école sont une centaine, les Pères, les catéchistes, les domestiques, font une nouvelle centaine qui complète les 400 personnes. Et comme la résidence entasse moins ses habitants que les petites maisons chinoises du village, on comprend facilement comment et pourquoi notre résidence occupe plus d'espace que le village.

Mais alors nouvelle difficulté ! Comment a-t-on pu placer une telle résidence dans un si petit village ? Une première réponse, c'est que quand on l'y a placée, elle était fort loin d'avoir ce développement. Et puis, il faut se rappeler qu'une résidence centrale de mission n'est pas du tout ce qu'on entend par résidence en Europe. Une résidence en France est une maison destinée à faire du bien aux chrétiens groupés autour d'elle, et dans un rayon en général assez restreint. Aussi, pour l'établir, faut-il rechercher un gros centre, une grande ville, et, dans cette ville, un bon quartier pour y avoir de l'influence. Pour monter cette résidence et lui donner le moyen de produire le fruit qu'on en attend, on lui bâtit une bonne église, on la fournit d'un certain nombre d'*operarii*, et tout est fait. Mais pour une résidence centrale de mission, le but est tout différent. Comme le bien à produire par cette résidence ne doit pas être local, mais universel pour toute la mission, il faut se placer dans un endroit où l'on puisse se procurer à bon compte tout le développement de terrain requis pour les œuvres centrales de la mission, collège, orphelinat, séminaire, pensionnat de vierges, imprimerie, pharmacie, atelier de peinture, etc., et, de plus, il faut que dans cet en-

droit on puisse être en communication facile, et avec l'Europe qui nous approvisionne, et avec les divers districts que vous devez approvisionner. Or notre mission, et par la nature de son sol, et par les sécheresses ou les inondations périodiques, et par sa forme singulièrement allongée, rend très difficile le choix de l'emplacement d'une résidence centrale satisfaisant à toutes les conditions requises. On s'est d'abord, en 1857, au début, installé au midi, à *Tchang-kia-tchoang* dans le *Wei-hien*. Puis les voleurs armés et leurs dévastations en 1860 firent remonter nos Pères vers le Nord et les amenèrent ici, à *Tchang-kia-tchoang*, à 2 kilomètres de la petite ville de *Hien-hien*. Huit ans plus tard, de nouvelles invasions de rebelles montèrent jusqu'à *Hien-hien*, y massacrèrent le mandarin et vinrent piller et ravager la nouvelle résidence. On se demandait s'il ne vaudrait pas mieux déménager encore et aller s'enfermer dans les murs d'une ville, à *Ho-kien-fou*, par exemple, pour se mettre à l'abri de ces pillages, lorsque survinrent les horribles massacres de *Tien-tsin*, jetant une bien lugubre lumière sur la sécurité que pouvaient offrir les grandes villes chinoises aux œuvres catholiques. On resta donc à *Hien-hien*, pour la seule raison qu'on y était, et que, de fait, on ne voyait pas ailleurs d'autre position si avantageuse qu'elle valût la peine de se déplacer. Du reste, le site de *Hien-hien* n'est pas sans avoir quelques bons côtés. Ces bon côtés ne sont pas de ceux qui rendent une habitation agréable : car l'eau y est mauvaise et salée, ce qui oblige d'aller au puits de la ville à 2 kilomètres ; la terre y est salpêtrée, ce qui contrarie singulièrement les plantations de beaux arbres et de beaux jardins, et, de plus, la nouvelle rivière qu'on a ouverte il y a quelques années, nous expose chaque année à craindre la rupture des digues, ce qui transformerait pour plusieurs semaines la résidence et le village en petit îlot au milieu d'un vaste lac, avec eau dans les caves et diminution de solidité des terrains et des bâtiments qui s'y appuient. Les bons côtés sont d'être assez près de *Tien-tsin*, à une trentaine de lieues seulement, et en facile communication avec cette ville et avec l'Europe, car à 6 kilomètres seulement, nous avons une rivière navigable qui nous permet d'amener par barques tout ce que la charité de nos bienfaiteurs veut bien nous envoyer. Nous sommes de plus assez peu en évidence pour que la rage anti-européenne et anti-chrétienne qui a amené les incendies de la mission de *Chang-hai*, ne vienne pas nous chercher. Enfin nous communiquons avec les districts aussi commodément que le permet la forme peu avantageuse de la mission. Quant à la grande route impériale de Pékin au midi de la Chine, qui passe à *Hien-hien*, ce serait un avantage en Europe, parce que le bon entretien en ferait une voie sérieuse de communication, mais ici en Chine où il n'y a pas d'autre cantonnier que la bonne Providence par ses pluies et ses vents, une grande route avec ses fondrières vaut souvent bien moins qu'un simple chemin à travers champs.

Disons maintenant pourquoi nos païens ne se sont pas encore convertis.

Ce que nous allons raconter jettera un peu de lumière sur nos difficultés d'apostolat dans les centres d'anciens chrétiens, et, de plus, vous fera connaître quelques traits pratiques des mœurs chinoises. Il serait certainement fort à souhaiter que les centres d'anciens chrétiens se développassent par la conversion des païens du même village : on aurait ainsi de belles chrétientés, et les néophytes seraient formés et soutenus dans leurs difficultés par les chrétiens de vieille date. Mais chez les anciens chrétiens il y a un obstacle de plus à la conversion du païen, dans l'attitude réciproque de ces chrétiens et des païens. Les chrétiens sont tout à fait isolés au milieu des païens, comme jadis les Juifs dans certains pays de France. Ils ne se marient qu'entr'eux, et n'ont de rapports d'amitiés qu'avec leurs coreligionnaires, se soutenant et se défendant mutuellement. A cette physionomie d'étrangers amenant chez les païens un fonds de haine, que nos chrétiens leur rendent bien, se surajoutent dans bien des localités des excès d'aigreur provenant d'incidents du temps des persécutions que le cœur chinois n'oublie pas. C'est un dépôt qui se transmet de père en fils pour entretenir l'abîme qui sépare les deux camps. C'est un incident de ce genre arrivé ici à *Tchang-kia-tchoang* que je veux vous raconter.

C'était en 1839, la dix-neuvième année du règne de l'empereur persécuteur *Toa-koang*. Un prêtre portugais, monsieur de Franca Castro, donnait la mission dans notre village de *Tchang-kia-tchoang* (1).

1. Ce Monsieur de Castro est le même qui occasionna ensuite tant de difficultés avec ses chrétiens à Mgr Mouly à ses débuts de vicaire-apostolique du *Tcheu-li*. Le dernier évêque titulaire de Pékin, le Lazariste Portugais Mgr Pirès, étant mort en 1831, le Portugal, usant de son ancien droit de patronage, nomma ce M. de Castro, qui était grand vicaire, à Pékin, pour lui succéder. Mais Rome, voulant mettre un terme en Chine à un patronage qui y était devenu nuisible aux intérêts catholiques, remplaça les évêques de Pékin par des vicaires apostoliques. En 1840, Mgr Mouly, vicaire-apostolique de Mongolie, fut chargé par Rome de sacrer Mgr de Castro, s'il consentait à n'être que vicaire-apostolique à Pékin, et, s'il refusait, de prendre lui-même l'administration de tout le *Tcheu-li*. M. de Castro refusa pour ne pas encourir la disgrâce de son gouvernement, et il revint en Portugal où il fut sacré évêque de Porto. Son départ de Chine n'y apaisa pas immédiatement les esprits. Les chrétiens et les prêtres chinois refusèrent de reconnaître Mgr Mouly, et quand des prêtres étaient envoyés de sa part pour donner les missions, les chrétiens répondaient : Nous sommes chrétiens du *Nan t'ang*, c'est-à-dire de l'Église sud de Pékin, où résidaient l'évêque et les Portugais. Les prêtres chinois surtout se montraient les plus hostiles à Mgr Mouly. Ils avaient reçu des noms Portugais à leur ordination et ne comprenaient pas un christianisme en dehors du Portugal. Mais enfin M. de Castro parti pour l'Europe et ne revenant pas, les chrétiens se cotisèrent pour envoyer au pape des députés qui réclamassent leur évêque portugais. Enfin avec le temps et grâce à la mort terrifiante de plusieurs des plus réfractaires, les chrétiens commencèrent à se soumettre, et les prêtres chinois, délaissés par les fidèles, durent se donner à Mgr Mouly pour recevoir de lui la pénitence et le pardon. Pendant ce temps Rome s'était occupée de diviser le *Tcheu-li* en 3 Vicariats, et en 1857 Mgr Languillat venait entrer en possession de la partie Sud-Est qui avait été attribuée à la Compagnie. Le délégué chinois, envoyé au pape pour ramener M. de Castro, revenait en Chine vers la même époque, mais sans aucun succès dans son ambassade. Apprenant à *Chang-hai* le partage du *Tcheu-li*, il voulait s'adjoindre à Mgr Languillat pour rentrer dans son pays. Monseigneur refusant d'en faire son compagnon, il prit les devants et annonça partout qu'il avait gagné sa cause et obtenu que les Jésuites remplaceraient Mgr Mouly comme évêque du *Nan t'ang* et de Pékin. De là des exagérations, des démonstrations sympathiques à notre arrivée au *Tcheu-li*, et la nécessité pour nos Pères de protester qu'ils ne venaient que pour le *Tcheu-li* S. E., qui serait vicariat-apostolique.

La mission finie, il devait aller à un autre village chrétien, *Tien-kia-tchoang*, situé seulement à quatre kilomètres. A cette époque le missionnaire devait voyager sans se faire voir des païens : on n'allait donc que la nuit d'un endroit à l'autre. Pour se rendre à *Tien-kia-tchoang*, on se divisa même pour plus de sécurité. Le char qui était venu chercher le Père suivit le grand chemin avec les bagages, et le Père partit à pied avec un groupe de chrétiens par un petit sentier de traverse. Cependant les païens de *Tchang-kia-tchoang* avaient soupçonné quelque chose, et étaient sortis de leurs maisons pour voir; lorsque le char qui portait les bagages, ayant oublié quelque chose, revint vers le village, nos païens se portèrent à sa rencontre, et, voyant les bagages dont il était chargé, se mirent à piller le tout, en disant aux chrétiens : Allez nous accuser, nous saurons bien dire que vous cachez un missionnaire européen. Le char, ainsi vidé, retourna à *Tien-kia-tchoang* où M. de Castro, arrivé, attendait ses bagages. Jugez de l'ennui de ce Père dépouillé ainsi en pleine Chine de ses habits, de ses livres, de sa caisse de messe, de son bréviaire. Jugez aussi de la colère des chrétiens et de leur désir de se venger. On dormit peu le reste de cette nuit : tout le temps se passa en projets plus ou moins réalisables. Comme il était impossible de se plaindre au tribunal, on recourut à un autre moyen assez ordinaire en Chine dans les grandes affaires. On convoqua tous les chrétiens des villages voisins à venir se battre avec les païens de *Tchang-kia-tchoang*. Ils se groupèrent ainsi au nombre de deux cents armés de tout ce qu'ils avaient pu trouver. Les païens prirent peur, et aussitôt des médiateurs intervinrent pour poser les conditions d'une entente à l'amiable. Les païens consentirent à tout rendre au Père et à ne rien révéler au tribunal de la présence d'un étranger ; mais les chrétiens, pour ravoïr ces bagages et acheter ce silence, durent donner aux païens une somme de 240 ligatures ou environ 500 francs. La bourse des chrétiens se vida donc, mais leur cœur demeura plein de haine contre les païens. Les païens eux-mêmes par suite de cette injustice n'en détestèrent que plus nos chrétiens. Aussi quand nos Pères vinrent s'établir ici et bâtir la première résidence : « Bâissez, bâissez bien, disaient les païens à nos chrétiens, et quand vous aurez bien bâti, nous vous massacrerons, et tout sera à nous. »

Un second fait qui vint confirmer la scission, fut le suivant. En 1857, la 4<sup>e</sup> année de *Hieng-fong*, un des principaux chrétiens de ce village vendit un des deux arbres qui restaient sur le vieux terrain que ses ancêtres avaient jadis donné pour une pagode. La pagode était, comme beaucoup d'autres dans ce pays, tombée en ruines, et les faux-dieux de pierre et de boue étaient en plein air exposés à toutes les intempéries du temps. Les païens ne disent rien et cinq ans plus tard, en 1860, le chrétien coupa et vendit le second arbre. Mais alors l'envie de mettre la main sur l'argent des deux arbres, vint à nos païens. Ils allèrent en ville chercher un ami du vendeur, et en le fai-

sant boire, ils lui demandèrent par manière de conversation si notre chrétien avait son contrat en règle pour son terrain de pagode. Ils apprirent qu'il n'y avait plus de titre de propriété. Ils revinrent donc trouver le vendeur d'arbres et avec arrogance lui reprochèrent de s'être approprié ce qui n'était pas à lui. La querelle s'échauffant, le chrétien fut contraint de donner ses 13 ligatures ou 26 francs, le prix de vente des deux arbres. L'argent fut placé à intérêts et administré par les païens. Deux ans plus tard, nous arrivions installer notre résidence à *Tchang-kia-tchoang*. Le traité français et l'édit impérial de *Tong-tchen* en 1863 assurèrent la liberté religieuse aux chrétiens; les missionnaires commencèrent à se montrer en plein jour, et les bonnes relations qu'ils eurent avec les mandarins de tout degré prouvèrent aux païens que le temps de leurs injustes vexations était passé: les missionnaires durent même veiller pour empêcher toute réaction des chrétiens contre les païens, réaction bien naturelle après tout ce que ceux-ci leur avaient si longtemps fait souffrir.

En 1868, des rebelles à la dynastie, les *Gnien-fei*, vinrent piller la nouvelle résidence et massacrer le mandarin de *Hien-hien*. Le flot dévastateur retiré, on revint à la résidence abandonnée et on y organisa une défense pour le cas du retour de pareils bandits. Notre païen à qui avait été confié l'argent des deux arbres à faire valoir, argent qui avec les intérêts de 8 ans s'élevait de 26 francs à 150 fr., trouva qu'il avait une bonne occasion de s'approprier toute cette somme, et prétendit que les rebelles ayant trouvé le magot l'avaient emporté. Il en fit 3 mois après la déclaration aux autres païens. Ceux-ci trouvèrent que cette idée lui était venue un peu tard, et, amis jusqu'à la bourse exclusivement, ils allèrent inviter les chrétiens devenus puissants par les traités à se faire rendre cet argent, leur disant: « Cet argent est au village, il est donc à vous et à nous. Il n'a pas été volé; c'est un pur mensonge. » Nos chrétiens n'avaient pas besoin de longue exhortation. Car depuis longtemps ils n'attendaient qu'un prétexte pour rentrer en possession de cet argent, au moins par moitié avec les païens. Une dizaine d'entre eux s'armèrent des fusils nouvellement achetés pour la défense de la résidence et vont trouver le païen à qui avait été confié l'argent à faire valoir. La discussion ne fut pas longue: « Ou tu nous as laissé voler notre argent, ou c'est toi qui le voles: dans les deux cas tu as tort et tu dois restituer. » Le païen, sachant bien qu'en Chine surtout la raison du plus fort est toujours la meilleure, s'exécuta et donna la somme. L'argent fut de nouveau placé en commun, le chef de famille païen fut chargé de le faire valoir et le chef de famille chrétien tint les écritures de la comptabilité.

Quant aux missionnaires de la résidence, ils ne surent rien de l'affaire ni de l'usage qu'on avait fait des fusils qu'ils avaient achetés. C'est un gros inconvénient en Chine, où le missionnaire ne peut pas agir personnellement et où il doit nécessairement passer par des intermédiaires chrétiens ou

catéchistes. Nous ne savons pas et nous ne pouvons souvent pas savoir exactement tout ce que disent et font nos gens avec notre prestige, notre influence et nos ressources. Nos anciens Pères ne le savaient pas plus que nous, et les mandarins savent encore bien moins que nous tous les tripotages de bas étage que leur valetaille exerce en leur nom et avec leur autorité autour d'eux.

L'argent des deux arbres de pagode resta placé dans ces conditions jusqu'au commencement de l'année dernière 1892 ; la somme totale s'élevait alors à environ un millier de francs. Les païens commencèrent dès lors à révéler leur intention de rebâtir l'ancienne pagode avec cet argent. C'était l'idée du chef de famille païen, non par dévotion ou piété païenne, mais pour vexer et humilier les chrétiens. Les autres païens du village n'étaient pas de cet avis. A quoi bon, disaient-ils, relever ces bonshommes de pierre ; quand nos ancêtres leur ont fait une belle pagode, ils n'en sont pas moins restés pauvres et malheureux, et, depuis que les missionnaires ont fait leur belle église, nous nous sommes tous enrichis et le bonheur nous est venu avec l'aisance. Qu'avons-nous donc besoin de chercher autre chose ? « Cependant ils n'osaient pas résister ouvertement au chef de famille païen, et nos chrétiens aussi avaient la même timidité. C'est que ce chef de famille se trouve être l'ancien vénérable de tous les membres actuels de la famille *Tchang*. Il doit cet avantage, non à son âge, car il n'a pas 50 ans, mais à ce que, par rapport à la souche commune de toute cette famille *Tchang*, il est plus rapproché de 2 degrés, de sorte qu'il est de même rang que les grands parents des autres membres de cette famille. C'est pour cela que tous l'appellent leur *grand-père*. Ces retards de génération dans la branche d'où il sort lui donnent l'avantage d'être le chef actuel de cette famille, et en cas de contestation dans sa parenté, c'est à lui que le mandarin en remettrait la conclusion. C'est donc une puissance suivant les mœurs chinoises pour toute la famille *Tchang*, et personne d'entre eux n'oserait aller trop ouvertement contre lui, par crainte de son inimitié et de ses vengeances.

Les chrétiens et même quelques païens vinrent me trouver pour me dire leur ennui et en même temps leur timidité. Ils étaient tous mécontents de voir si mal dépenser pour une pagode un argent dont on aurait pu utiliser les intérêts à payer une partie des corvées du village pour l'entretien des digues et d'autres travaux imposés par le mandarin. Ils me prièrent donc d'intervenir et de me mettre à leur tête pour empêcher la construction de cette pagode. Comme je ne voulais pas non plus de cette construction pour le diable, élevée en partie aux frais de nos chrétiens à cause de la part qu'ils avaient dans cet argent, et que, de plus, je craignais que cette pagode ne devînt plus tard une occasion de querelles et de troubles dans le village de la résidence, je fis venir les deux principaux païens, le chef de famille avec son frère. Ce dernier vaut mieux que son aîné ; il a un petit

emploi de chef dans les écuries du tribunal de la ville, et, s'il eût été seul, on se serait facilement entendu avec lui. Je leur déclarai que si, eux, ils étaient les chefs de la famille *Tchang*, moi, supérieur de la résidence, j'étais le principal de tout le village de *Tchang-kia-choang*. Je veux la paix, leur dis-je, témoin les bonnes relations que nous entretenons avec les païens du village, leur donnant du travail et leur faisant gagner de l'argent comme à nos chrétiens. Et, pour la paix, je ne veux pas de pagode bâtie dans ce village avec cet argent où les chrétiens ont leur part. De plus on va s'entendre pour l'emploi de cette somme dans un but qui soit agréé et des chrétiens et des païens, et on cessera de la faire valoir en commun jusqu'à ce qu'on ait fixé ce but. Nos deux païens me répondirent suivant le rite chinois par une surabondance de fausse politesse, que, puisque le Père ne voulait pas de pagode, ils n'en bâtiraient pas, mais qu'il fallait du temps pour bien délibérer sur le meilleur emploi de cet argent. Du reste en rebâtissant la pagode ils ne voulaient que lui restituer ce qui en provenait, et, une fois débarrassés de cet argent de pagode, ils n'auraient plus eux-mêmes de difficulté de suivre notre religion et de se faire chrétiens. Je louai à mon tour, suivant le même rite chinois, leur excellente intention, mais en répétant ma résolution bien arrêtée de ne pas laisser faire une pagode aux dépens de la paix du village, et de ne pas laisser plus longtemps indéterminé l'emploi de la somme commune à tout le village. Nous nous séparâmes en bonne apparence d'amitié, les païens multipliant leurs assurances mensongères de délibérer pour me donner satisfaction. Que tout cela n'était que de vaines paroles de politesse, on le vit de suite. Le païen chef de famille resta entêté dans son idée de pagode, et ne chercha qu'à gagner du temps pour arrondir encore davantage la somme qu'il avait entre les mains. Notre intérêt devenait évident ; il fallait faire dépenser le plus tôt possible cet argent, pour enlever aux païens l'arme dont ils se serviraient certainement contre nous. Ayant laissé un mois de réflexion à nos païens, comme le temps de nos bâtisses à la résidence était venu, je convoquai tous les païens du village et leur déclarai mon intention formelle de ne pas avoir de pagode avec un argent dont la moitié était aux chrétiens, que désormais la résidence ferait une différence pour donner du travail aux ouvriers, et que les païens du village qui voudraient continuer à être employés par nous devaient d'abord signer un engagement par lequel ils déclareraient ne pas vouloir de pagode. Presque tous signèrent, les chefs seuls s'abstinrent. La lutte s'engageait, et le point d'honneur était en jeu. Sur ces entrefaites, je fus obligé de m'absenter pour aller au synode de Pékin et pour d'autres affaires de la mission. Vers le mois d'août, je résolus de pousser l'affaire, que les païens ne traînaient en longueur que pour augmenter leurs ressources. J'allai faire visite à notre mandarin, avec qui nous sommes en très bons termes, et je lui contai tout. Je fis valoir ma raison que l'argent était

de moitié aux chrétiens, et que je ne pouvais absolument pas coopérer à cette pagode avec l'argent chrétien. J'objectai le traité français, la clause qui défend de contraindre les chrétiens à coopérer à la bâtisse des pagodes, et je conclus en lui disant que nous étions résolus à pousser cette affaire jusqu'au bout.

Le mandarin me dit qu'il comprenait notre droit, mais que, comme ce capital originellement venait d'une pagode, l'emploi de cette somme devait être pour une œuvre d'utilité publique, comme serait une école gratuite, un pont, une digue. Il me promit de s'occuper de l'affaire, et, de fait, il fit appeler le frère de notre antagoniste, celui qui a un emploi à son tribunal, le chargeant de procurer un accord. Comme l'intervention du mandarin ne pouvait encore être qu'amicale et officieuse, puisque nous n'avions pas déposé d'accusation écrite à son greffe, nos païens payèrent le mandarin de bonnes paroles et n'en firent pas plus. Après quinze jours d'attente, nous portâmes au tribunal une accusation officielle. Une mouche la porte, deux bœufs ne la retireraient pas, dit le proverbe chinois. Cette accusation restera aux archives pendant tout un cycle et ne sera détruite qu'après 60 ans, avec les autres dossiers de la même année. Dès lors le mandarin dut prendre la cause officiellement en main. Les païens firent dès le soir même leur contre-accusation où ils malmenaient fort nos chrétiens, les accusant, entre autres choses, d'avoir jadis cassé la tête à leur bonhomme de pierre, ce qui était vrai. Cette tête avait traîné longtemps dans les jardins de la résidence, sans que les païens s'en missent plus en peine. Nous l'avions heureusement fait disparaître, et personne ne savait plus ce qu'elle était devenue.

Du reste les païens n'objectaient rien contre nous, ne cessant de redire qu'ils n'avaient rien à démêler avec la résidence. Nos pauvres adversaires virent vite que leur procès était perdu. Le mandarin leur dit clairement : « Ne passez pas à mon audience, vous vous en trouverez mal ; n'allez pas à la préfecture de *Ho-kien*, vous y seriez encore plus mal ; mais surtout n'allez pas à *Tien-tsin* ou à *Pao-ting-fou*, car ce serait le pire pour vous. » Sans espérance du côté du tribunal, les païens parlèrent de résolutions extrêmes, de se battre, d'incendier, ils parlaient d'imiter ce qui venait de se faire en Mongolie, où on avait massacré un prêtre chinois avec tant de chrétiens. Ils convoquèrent de nuit leurs amis des environs pour boire l'eau-de-vie et discuter ensemble leurs projets de vengeance. Mais nous ne leur laissâmes pas de temps de se concerter. Ils avaient aussi envoyé un ivrogne, afin de maudire les chrétiens et de les provoquer à se battre. Le mandarin fut immédiatement averti et rendu responsable des suites que pourraient avoir ces conciliabules. Sans délai, il convoque les chefs païens et il leur déclare qu'ils jouent gros jeu et qu'il faut d'ici à 2 jours chercher des notables pour arranger le différend, autrement il les fera arrêter et châtier sévèrement.

L'ivrogne, saisi par les satellites et amené devant le mandarin étant encore dans son état d'ivresse, reçoit deux cents coups de bâton qui le dégrisent, et il est orné du beau collier portatif qui ne vous quitte ni jour ni nuit et qu'on appelle la cangue. Malgré mes demandes de pardon, ce malheureux porta cet instrument pendant 6 semaines ; le mandarin me répondit : « Je connais mon peuple et le temps qu'il faut pour que ces leçons lui profitent. » De fait, cette sévérité du mandarin fut utile. Les païens voyant le sort de celui qu'ils avaient envoyé maudire, et sachant par les subalternes du tribunal ce qu'on préparait contre eux, entrèrent franchement dans des voies de conciliation. Ils allèrent chercher 4 notables, les priant de leur arranger cette affaire avec les catéchistes de la résidence. Les pourparlers commencèrent ; mais, en Chine, il faut parler longtemps avant de s'entendre. On parla, on repara ; un demi-mois se passa dans ces débats interminables. On n'aurait pas plus parlé pour terminer l'affaire du *Tonkin*. Il fallait dépenser au profit des païens et des chrétiens le millier de francs qu'on avait si péniblement amassé en plaçant les 26 francs du début. A la fin, le frère du chef païen, l'employé du tribunal, me fit demander de le recevoir en particulier et d'intervenir personnellement pour conclure le débat. Nous étions convenus ensemble de tout, et les médiateurs réglèrent ainsi l'emploi de l'argent. Nous accordions aux païens, pour leur part, de témoigner leur profond attachement à leurs anciennes idoles en leur bâtissant une sépulture de 3 pieds au plus de haut au lieu du temple qu'ils voulaient élever.

Ils firent donc un trou, y enfouirent leur bonhomme de pierre sans tête et les débris des autres idoles et couvrirent le tout de briques. Par contre, les chrétiens achetaient pour les pauvres du village un moulin à écorcer le millet. Puis, en commun, on donnait au tribunal ce qu'il fallait pour le désintéresser du procès et le faire participer à la joie de la réconciliation. Après avoir marchandé longtemps, on parvint à leur faire lâcher prise pour 100 francs. Pour prévenir toute nouvelle discorde, on arracha tout ce qui était planté sur le terrain de la pagode, et on convint que le terrain resterait en friche. Une pierre commémorative fut élevée, portant gravées toutes les conditions de la réconciliation. On préleva encore 80 francs pour festiner pendant 2 jours et remercier les médiateurs de la peine qu'ils s'étaient donnée. Le reste de l'argent fut partagé entre les païens et chrétiens : les païens firent chanter des comédiens pendant 4 jours, en excluant scrupuleusement tout ce qui serait superstitieux : c'était en réjouissance de la réconciliation du village.

Ils poussèrent la politesse jusqu'à envoyer chaque jour le carnet des comédiens à la résidence, pour que nous pussions nous-mêmes désigner les pièces qui seraient plus à notre goût. Naturellement nous leur renvoyâmes cet honneur. Les chrétiens, avec leur part, achetèrent pour 200 francs d'ustensiles en usage dans les mariages et enterrements, et pour s'en servir

eux et pour les prêter aux païens à l'occasion. Les païens demandèrent seulement qu'on leur fît la concession de ne pas écrire sur ce mobilier le nom des chrétiens, mais celui de la résidence qu'ils regardaient comme leur propre nom. Tout fut ainsi exécuté, et maintenant tout est en paix. Les païens sont bien un peu honteux d'avoir si sottement gaspillé leur part. Ils sont revenus travailler à la résidence comme auparavant, et maintenant ils aident à replacer sur la tour de l'église la croix que le vent avait brisée. Le frère du principal païen, celui du tribunal, est venu me saluer au nouvel an chinois de cette année : je lui ai donné quelques cigares de Manille, et nous voilà meilleurs amis que jamais. La disparition de l'argent est un gage de la stabilité de la paix.

Espérons que cet enterrement de leurs idoles et cette bonne entente actuelle amènera nos païens à être plus dociles à nos exhortations, et qu'après avoir trouvé leur profit temporel dans leur proximité de l'église, ils finiront aussi par nous demander leur profit éternel.

Alors nous corrigerons la carte du Père Carrez, et nous inscrirons le seul mot : Village chrétien. Mais pour cela il faut la grâce et le secours de Dieu : priez donc et faites prier pour nous. Les recrues que vous nous envoyez si libéralement avanceront l'œuvre de Dieu : Elles se forment sérieusement et promettent de donner d'excellents missionnaires. Merci : que Dieu N. S. rende au centuple à la Province ce qu'elle fait pour nous.

P. BECKERS, S. J.

---

---

## Extraits de lettres du P. Gatellier.

**A** QUOI tiennent les conversions ! Dans les desseins de Dieu les circonstances les plus insignifiantes peuvent concourir au salut des âmes.

En voici des exemples :

*Un cocher bâtonné.* Ce cocher, employé au service de notre mission, pour la première fois depuis son baptême, passait dans sa famille la nouvelle année chinoise et allait présenter ses souhaits à ses oncles et cousins.

La nouvelle année chinoise ne se passe pas sans cérémonies superstitieuses.

Dès la veille au soir, les païens de ces contrées se rendent à l'entrée de leur village, aux croisements des rues ; ils portent une baguette d'encens, bâtonnet formé de sciure agglutinée de bois odoriférant. Arrivés au bon endroit ils dressent sur terre leur baguette d'encens, l'allument, et pendant qu'elle brûle, se prosternent le front contre terre, invitant les mânes de leurs parents défunts à venir passer le nouvel an à la maison. La baguette, une fois consumée, nos hommes se relèvent et s'en retournent précipitamment chez eux, dans la pensée qu'ils y reconduisent leurs ancêtres ; on ne

doit pas regarder en arrière, sans doute pour ne pas effaroucher les âmes et les faire fuir.

Le lendemain du nouvel an, on brûle les images des ancêtres, et on les reconduit avec les mêmes cérémonies à l'entrée du village au croisement des rues.

Si on demande aux païens pourquoi ils agissent ainsi, et comment ces pratiques superstitieuses s'accordent avec leur doctrine de la métempsychose, leur croyance aux dix enfers de Bouddha, ils répondent qu'ils ne savent point trop ce qui en est, et qu'ils agissent selon la coutume.

Revenons à notre cocher et à ses visites de bonne année. Le jour de nouvel an, le visiteur païen arrivant dans une maison, se prosterne devant les images et les mânes des ancêtres, avant de présenter ses souhaits aux vivants. Notre cocher, en bon chrétien, se refusa à accomplir le rite superstitieux. Mais aussitôt, et sans autre préambule, coups de bûche et coups de bâton pleuvent sur son dos. Son oncle, chrétien aussi, accourt au bruit, et reçoit sa part de coups. Heureusement des voisins arrivent et mettent fin à ces violences. Les deux victimes, ayant les membres endoloris, peuvent à peine se mouvoir, et il leur faut de longues journées pour se remettre. Mais ils sont décidés à porter plainte au tribunal. Des catéchistes du village prennent la cause en main; la religion chrétienne est autorisée dans l'empire et l'on n'a pas le droit de battre un chrétien pour cause de religion: c'est, selon l'expression chinoise, comme si on forçait un musulman à manger de la chair de porc.

Les catéchistes laissent entendre que l'affaire est grave, le missionnaire pourrait bien s'en occuper, la porter devant les mandarins, et aller même jusqu'au vice-roi de la province. Les coupables prirent peur et aimèrent mieux parlementer que de plaider. Les médiateurs demandent en faveur des victimes 200 ou 300 francs de dommages-intérêts pour frais de remèdes, cessation de travail, etc., et de plus un grand dîner de 100 couverts environ avec musique, prostrations, comme réparation d'honneur. En principe la partie adverse accorde tout, mais s'efforce de réduire la dépense à de moindres proportions. Enfin l'accord se fait. Notre cocher touche une certaine somme, et, aux frais de l'agresseur, on prépare un grand dîner d'une cinquantaine de couverts auquel furent conviés les principaux chrétiens de l'arrondissement. « Vraiment, disais-je plus tard à notre cocher, en te faisant battre ainsi chaque année, tu deviendrais riche et célèbre dans tout le pays. »

Mais voici la morale de cette histoire. Le résultat fut d'abord d'affermir le courage de plusieurs néophytes, et de leur faire prendre la bonne résolution de ne pas coopérer aux cérémonies superstitieuses, soit par respect humain, soit par crainte des païens. Ensuite comme il paraît bien clair que l'exercice de la religion était reconnu libre, et que ceux qui pratiquaient

l'Évangile ne voulaient que la paix, il se fit, dans les environs, un mouvement vers nous et plusieurs se déclarèrent catéchumènes.

*A propos d'un chien.* Je fêtais le patronage de saint Joseph dans une église dédiée à ce grand Saint quand, sur le soir, m'arrivent, tout affairés, deux chrétiens d'un village voisin. Se prosternant pour me saluer selon la coutume du pays, ils me prient, d'un air lamentable, d'avoir pitié d'eux : « On ne veut plus que nous soyons chrétiens ; on a juré notre perte ; il n'y a plus moyen de vivre. »

Pourquoi donc ?

« Nous avons perdu notre chien depuis deux jours, nous le cherchions  
« partout, quand, passant près de la porte cochère d'une grosse ferme, je  
« l'entends aboyer d'un ton plaintif ; j'entre, je reconnais mon propre chien,  
« mais lié et la queue coupée : je m'adresse au fermier qui ne veut rien  
« entendre, prétend que le chien est à lui, et me répond par des injures.  
« J'insiste cependant, et on me laisse détacher et emmener la pauvre bête  
« chez moi. A peine étais-je rentré, qu'ils arrivent en bande nombreuse de-  
« vant ma porte, me maudissent, m'accablent d'injures. Nous sortons pour  
« avoir des explications ; mais ils nous accablent de coups, déchirent nos  
« habits, etc., etc. Si le Père ne nous protège, nous sommes perdus ! »

La religion n'était certes aucunement intéressée en cette affaire. Mais c'est adresse de nos Chinois de la faire intervenir pour nous engager à nous occuper de leurs intérêts.

« Nous verrons demain, répondis-je ; aujourd'hui il est bien tard, et j'ai encore des confessions à entendre et le bréviaire à dire. »

Le lendemain la mère de famille se mettait en route pour aller porter plainte au tribunal ; elle conduisait, comme témoin à charge, le chien privé de queue : mais on la fit revenir pour entrer en pourparlers. Un catéchiste se rendit sur les lieux : le maire et les adjoints étaient là, prenant parti pour les plaignants contre le gros fermier, reprochant à ce méchant homme de se prévaloir de l'influence de son maître pour imposer ses caprices, opprimer les misérables, prétendre avoir raison contre tout le monde. Bref, la conclusion fut qu'il avait volé le chien, avait mutilé cet animal, pour se l'approprier, avait traîtreusement battu le propriétaire de la bête, et, en conséquence, devait réparer l'outrage par des excuses et un grand dîner.

Le maître du fermier, de famille mandarinale de la ville voisine, se plaignit bien un peu, parla de se mesurer avec ces diables d'étrangers qui s'occupent de tout, de retirer ses terres louées à plusieurs chrétiens. Mais un petit mandarin, mis au courant de l'affaire, alla lui faire comprendre qu'une pareille querelle entre ses fermiers ne valait pas la peine d'attirer son attention, et les menaces n'eurent aucune suite.

La morale ! toute la famille du propriétaire du chien se déclara catéchumène ; quelques mois après j'envoyai proposer un catéchiste pour leur

village s'il y avait des élèves en nombre suffisant : on en trouva une demi-douzaine, et l'école fut ouverte. Parents et enfants, au nombre de quarante, sont maintenant à apprendre le catéchisme et les prières ; une vierge chrétienne y instruit de son côté les personnes de son sexe. Quand j'y vais célébrer la messe, le local est comble et même trop étroit ; il faudra acheter ou bâtir une maison.

*Une jeune aveugle.* Dans le même village, parmi les catéchumènes de la vierge, se trouve une jeune aveugle de 14 ans. Cette jeune fille sait par cœur tout son catéchisme et beaucoup de prières. J'ai appris que cette pauvre fille se faisait chrétienne précisément parce qu'elle est aveugle. Ses parents, qui vivent à l'aise, ont fait ce raisonnement : Notre fille étant aveugle, ne pourra pas épouser un parti riche ; d'autre part, mariée à un pauvre, elle aurait à souffrir : Cependant, ne pas la marier est contraire à l'usage des païens. Eh bien ! elle sera chrétienne pour rester vierge. Peut-être même qu'étant bien instruite, elle pourra devenir à son tour maîtresse d'école au service de la sainte Religion. » Ainsi raisonnèrent les parents, et ils mirent leur fille à l'école de la vierge. Maintenant toute la famille veut embrasser la religion et va prier à l'église avec nos chrétiens.

Ainsi se trouve vérifié le proverbe : A quelque chose malheur est bon !

### Lettre du P. Tapiot au R. P. Grandidier.

*Tai-ming-fou*, 26 janvier 1893.

**D**EPUIS près de 3 ans, j'occupe le sud de *Tai-ming-fou*, c'est-à-dire cette longue langue de terre qui s'étend jusqu'au delà du Fleuve Jaune. Ce pays comprend 5 *hien* ou sous-préfectures, et l'on n'y compte actuellement que 600 chrétiens. C'est donc un pays neuf, qu'il s'agit d'entamer. La ville de *Kai-tcheou*, qui se trouve au centre du district, a été comme prise d'assaut. Une propriété y a été achetée, malgré la résistance des lettrés, et je viens d'y bâtir au printemps dernier, une résidence qui comprend : habitation pour le Père, collège de 20 enfants, pharmacie et chapelle. De ce point, il nous est facile de rayonner autour. Plusieurs villages se sont déjà déclarés catéchumènes, et, outre l'école de *K'ai-tcheou*, j'en ai encore deux autres, de 15 enfants chacune, qui fonctionnent très bien, et donnent de véritables espérances. Le P. *Tcheou* est mon collaborateur ; comme Chinois il a plus de facilité de se mettre en rapport avec les païens. Parmi nos catéchumènes, nous avons plusieurs bacheliers ; mais ces lettrés sont difficiles à convertir, et il faut les éprouver plus longtemps.

J'espère faire cette année cent et quelques baptêmes d'adultes : c'est peu, sans doute ; mais nous avançons ; la foi se répand ; et à l'heure marquée par Dieu, nous récolterons de plus abondantes moissons.

Le 3 décembre 1890, je célébrais la messe de saint François-Xavier à *K'ai-tcheou* dans une petite mesure noire, qui réunissait 6 personnes. Ces 6 catéchumènes ne savaient, de prières, que le *Pater* et l'*Ave*. C'était une prise de possession. Le 3 décembre 1892, je célébrais dans une jolie chapelle bien propre, la même solennité, et j'avais à la messe 50 personnes, tant baptisées que catéchumènes, et 22 communions. Ce n'était plus seulement le *Pater* et l'*Ave*, que l'on entendait réciter, mais des chants exécutés par les enfants de l'école et de la musique faite par un séminariste.

A Noël, le concours était encore plus considérable, et la fête fut délicieuse. Ces braves gens qui n'avaient jamais vu de Messe de minuit, furent ravis de toutes les cérémonies ; il y eut plusieurs sermons pour expliquer les différents sens de cette fête, et la nuit se passa en prières.

C'était trop beau ! le diable prépara une vengeance : deux jours après la fête, un chrétien était accusé faussement, et livré au mandarin. Grand émoi dans la république chrétienne ! J'écrivis au mandarin, qui renvoya le chrétien en liberté : le diable n'avait pas réussi. Il avait eu plus de succès sur moi au printemps, puisqu'il avait réussi à faire verser mon char dans un ravin, d'où j'étais sorti avec une large blessure à l'avant-bras. Je fus 40 jours à me guérir de ce mal, qui, au dire du P. Wieger, pouvait avoir de très fâcheuses conséquences.

La bonne Providence me sauva encore d'un accident, il y a quelques jours seulement : le pont d'une rivière sur lequel j'allais passer, s'écroula, emportant dans sa chute un jeune homme qui poussait une brouette. Son cadavre n'a pas encore été retrouvé. Vous savez, mon Rév. Père, comment les ponts sont faits en Chine ; les ingénieurs chinois ne sont pas difficiles, parce qu'ils n'ont pas à répondre des accidents qui arrivent. Aussi ai-je bien pris la résolution de descendre de char, en passant sur ces ponts.

Le Fleuve Jaune qui est à 70 *li* au sud de *K'ai-tcheou*, forme à peu près la limite méridionale de notre vicariat. Je l'ai passé l'an dernier, et étant sur la barque, je pensais au P. Trigault qui, de son temps, faillit périr dans ce passage. Le lit du fleuve a 2 kilom. de large ; le courant est très rapide, et quand les eaux sont fortes, on ne le passe pas sans danger. Il cause chaque année des ravages considérables par ses inondations ; aussi les pays limitrophes sont pauvres et désolés. Là encore, il nous faut faire des conquêtes, et si nous réussissons cette année à nous établir au delà du fleuve, nous aurons prise sur tout le territoire de la mission.

Priez, mon Révérend Père, pour que le divin Maître de la Vigne bénisse nos faibles travaux.

Je me recommande très instamment à Vos SS. SS.

inf. in Christo servus et filius.

T. JAPIOT, S. J.

## Lettre du Père Cézard au Fr. Hamann.

Hien-hien, le 14 février 1893,

MON CHER FRÈRE,

P. C.

**V**OUS parler de mon district et vous dire mes premières impressions sera peut-être un moyen de vous intéresser. Au mois de juillet dernier, j'ai eu mon *status* pour *Kiaoho*, arrondissement limitrophe de *Hien-hien* Sud-Est.

Ce petit district du *Kiaoho* compte quatorze chrétientés et mille cinq cents chrétiens. Son territoire forme à peu près le carré, de six à sept lieues de côté ; la population y est si dense qu'il y a dans ce petit espace plus de quatre cents villages et par conséquent au moins cinq cent mille habitants. Les chrétiens, ici comme dans toute la mission, appartiennent à deux catégories distinctes : celle des vieux chrétiens et celle des nouveaux chrétiens. Les premiers sont à peu près six cents, les seconds neuf cents. Le christianisme des vieux chrétiens remonte à cinq ou six générations ; celui des nouveaux est de fraîche date. Il est dû surtout à cette grande famine, qui, il y avait une vingtaine d'années, donna tant de recrues à notre mission. Les quatre chrétientés de *Liou-siou*, *Haot's-oumi*, *Suint-choang* et *Tchao-kianau* réunissent à elles seules ces six cents vieux chrétiens. Figurez-vous quatre de nos bons villages français. La foi y est solide et la religion généralement pratiquée. Ce qui y laisse le plus à désirer, c'est l'accord entre familles ; je crois qu'en Chine la jalousie et la haine exercent un empire beaucoup plus considérable qu'en Europe. On déplore aussi chez nos vieux chrétiens l'absence du prosélytisme, de l'esprit apostolique. Est-ce impuissance ? Est-ce manque de volonté ? Je ne sais. Mais le fait est, que dans ces anciennes chrétientés, il y a peu ou point de catéchumènes ; les deux camps sont tranchés, celui des chrétiens d'une part, et celui des païens de l'autre ; et entre les deux s'élève comme une muraille infranchissable.

Situation, qui, sans faire de comparaison odieuse pour nos gens, rappelle un peu ces Israélites d'Europe, cantonnés depuis des siècles dans tel quartier de ville ou de village. Gardons-nous, certes, de juger sévèrement ces bons vieux chrétiens ; leurs défauts sont minimes, comparés à leurs vertus. Ce sont eux qui, malgré plusieurs persécutions et de longues absences des missionnaires, ont transmis, de génération en génération, la foi apportée ici par nos anciens Pères. Ce sont aussi eux qui, de nos jours, au district, forment le fondement inébranlable de l'édifice ; ailleurs, le terrain est encore mouvant. Je veux parler de l'autre catégorie, celle des nouveaux chrétiens, au nombre d'environ neuf cents dans le *Kiaoho*. On aurait tort, pour juger ces derniers, de les considérer *in globo* dans un seul et même concept, car

ils ne sont pas d'une seule et même origine. Parmi les herbes vulgaires et sans prix d'une grande prairie, il y a des fleurs. Je distingue d'abord une centaine de ces nouveaux chrétiens ; ce sont ceux, dont l'intention a été pure au début, ceux qui ont embrassé le christianisme dans le seul motif de plaire à Dieu leur Créateur et de sauver leur âme. Leur science de la doctrine est encore bien sommaire ; mais la grâce de Dieu les anime. Là, on rencontre des apôtres et, par le fait même, des catéchumènes ; là aussi est l'espoir du district. Mes huit cents autres nouveaux chrétiens se subdivisent en deux classes : celle des tièdes, au nombre d'environ cinq cents, et celle des *nolentes*, qui se compose du reste. Commençons par ces derniers. Pourquoi refusent-ils de pratiquer ? C'est que la plupart au début n'ont nullement eu l'intention formelle de se faire chrétiens. Pour être secourus au temps de la famine, ou pour être protégés par le missionnaire dans quelque procès, ils ont accepté la condition d'étudier le catéchisme et de se préparer au baptême. Puis après, rien, aucune racine à leur foi. Comment les aborder de nouveau, et quels retours espérer d'eux ? Ajoutez que plusieurs appartiennent à des annexes et vivent confondus avec les païens.

L'autre classe n'est aussi entrée dans la religion que pour quelque motif humain ; mais leur foi du baptême n'est pas restée morte, grâce surtout à leur honnêteté naturelle. L'enseignement du Père ou des catéchistes a de plus ouvert leur esprit. Ils sont au moins convaincus qu'il est bon d'être chrétiens, que les suppositions et paroles des païens contre nous ne sont que mensonges. Mais que de chemin ces braves gens ont encore à faire ! Par quel travail de la grâce il leur reste à passer ! Oui, c'est bien en présence de ces nouveaux chrétiens, que l'on se rappelle le *Quos iterum parturio* de l'apôtre ! Pour assurer leur persévérance d'abord, le missionnaire doit les visiter souvent, fermer les yeux sur leurs défauts et leur témoigner une grande affection, parler avec eux de leurs affaires matérielles et ne s'élever que lentement aux choses spirituelles ; instruire et éduquer, s'il est possible, leurs enfants. L'espoir de ces nouvelles chrétientés est plutôt dans les descendants que dans la génération présente.

A l'œuvre essentielle de l'entretien de la foi chez ceux qui sont baptisés, s'ajoute le gros travail de recrutement des catéchumènes.

La terre qui produit ces fruits rares a été indiquée plus haut. Elle occupe en Chine un tout petit espace ; et pour ce qui est de mon district, je ne la rencontre d'une manière certaine que dans ma modeste chrétienté de *Yuan-kiam-l'cou*. Ce village, il y a quinze ans, ne comptait aucune famille chrétienne, lorsqu'un lettré du lieu, pauvre mais d'une probité renommée, fut touché par la grâce de Dieu. Sa conversion fut sincère ; il a encore les larmes aux yeux, quand il en raconte lui-même l'histoire. A peine converti, cet homme devint apôtre et conquit bientôt à la foi deux ou trois familles de sa parenté. La chrétienté était dès lors fondée. On lui acheta l'année der-

nière un local, comprenant une petite église, une chambre pour le Père, et deux autres petites pièces pour le catéchiste et l'école. Il y a quatre mois, lors de ma première visite, je pouvais déjà compter comme chrétiens sept ou huit pères de famille. Je demande à l'un de ces néophytes si la chrétienté offre encore des espérances pour l'avenir. Il me répond : « Père, envoyez-nous un bon catéchiste ; et la majorité du village ne tardera pas à être ébranlée. » Bon catéchiste, ici, s'entend d'un homme de 40 à 50 ans, qui possède assez sa doctrine pour parler religion des heures entières dans les longues soirées d'hiver. Des auditeurs de l'âge mûr et au nombre de 12 à 15 se rangent autour de lui et écoutent en silence. De temps à autre se fait une remarque, une objection ; on pose une question, on fait une interruption d'un moment, qui permet à l'orateur de respirer un peu.

Les catéchistes capables d'un tel rôle sont fort rares. Un seul, en ce moment-là, s'est trouvé à ma disposition ; et encore n'a-t-il pu s'engager à mon service que pour quatre ou cinq jours. Ce court espace a suffi pour donner à l'œuvre un premier élan. Le difficile aujourd'hui est de trouver un nouveau catéchiste, de la taille du premier. Si celui qui doit dans une quinzaine reprendre la succession est bien l'homme qu'on désire, nos espérances seront alors assurées.

A côté de ce genre de recrutement, qui se fait comme naturellement et sans effort, il en est un autre un peu plus ardu, mais qui ne laisse pas de donner aussi quelque consolation ; c'est celui de l'école pour les enfants païens, qui sont alliés par la parenté à nos chrétiens, ou qui pour toute autre raison manifestent quelques vellétés de se faire chrétiens. L'entreprise n'est pas sans difficulté. Au début se pose la question de la rétribution pécuniaire. Si vous donnez gratis et l'enseignement et la nourriture, vous courez risque de ne voir que les pauvres arriver à vous avec le motif tout humain d'être secourus par le Père. Si vous exigez quelque paiement, c'est dès lors à la classe des gens à l'aise que vous vous adressez. Arrive un autre inconvénient : les enfants de cette classe reçoivent à domicile ou à l'école du village l'enseignement des livres profanes classiques. Les inviter à notre école pour la simple étude du catéchisme est peine perdue. Il faut, pour réussir, non seulement ne pas exclure l'enseignement classique, mais le présenter comme enseigne ou amorce. C'est du moins ce que m'a fait conclure ma petite expérience présente. Il est évident, qu'en réalité, le Père n'a en vue que de faire des chrétiens, et de donner dans son programme la grosse part au catéchisme et aux saints Livres.

La rentrée prochaine de ma petite école centrale, à *Kiaoho* même, s'annonce assez bien ; avec l'espérance de recevoir des aumônes d'Europe, j'ai aussi celle d'agrandir le local.

En union de vos prières,  
Infimus in Christo servus.

CÉZARD, S. J.

## Constructions chinoises.

*Lettre du P. Mongin.**Ho-kien-fou, 15 février 1893.*

MON RÉVÉREND ET BIEN CHER PÈRE,

P. C.

**A** PLUSIEURS reprises dans mes lettres, ayant occasion de vous parler de constructions, je vous ai promis quelques détails sur ce sujet ; mettant donc à profit les loisirs que me fournissent ici les visites du nouvel an, je viens remplir ma promesse. Et tout d'abord, il convient de noter que mes observations se borneront presque exclusivement au *Ho-kien-fou* et au *Chenn-tcheou* qui me sont plus connus ; dans un pays aussi grand que la Chine, les usages diffèrent beaucoup, aussi est-il important de ne pas généraliser, appliquant à *Canton* ou à *Chang-hai*, à la Mongolie ou à la Corée ce qui est dit d'une seule préfecture. Nos bons paysans sont sous ce rapport pleins de naïveté, demandant toujours si en Europe il fait chaud ou froid, s'il y a tels fruits ou telles denrées, et trouvant fort étrange qu'on leur distingue entre le climat de la Russie et celui de l'Espagne, entre les productions du Sud et celles du Nord.

Les Chinois d'ici sont-ils maîtres dans l'art de construire ? A en juger par certains spécimens qui nous restent, il faut convenir qu'ils ont su faire grand et solide : témoins certains ponts et certaines murailles et portes de villes en briques, aux voûtes régulières et bien conservées malgré plusieurs siècles d'existence. Telles sont, par exemple, les murailles et les doubles portes cintrées de *Ho-kien-fou* <sup>(1)</sup>. Mais rares sont les monuments de l'ancien temps : par ci par là une vieille tour carrée, dernier témoin d'une opulence qui va diminuant à chaque génération ; parfois une pagode ruineuse dont les murs lézardés et le toit crevassé indiquent assez une baisse profonde dans l'esprit religieux comme aussi dans la fortune des adorateurs de *Fouo* ; somme toute, on rencontre fort peu de constructions aux proportions vastes, à l'aspect imposant ; dans le *Chenn-tcheou*, les tours carrées surmontant les maisons sont cependant plus fréquentes que dans le *Ho-kien* ; mais il n'y en a point de bien anciennes, et elles ne varient pas comme genre ; c'est toujours un seul étage dont l'entre-sol seul est habité ; la partie supérieure à laquelle on monte par une sorte d'escalier-échelle sert parfois de débar-ras et plus souvent encore de refuge aux pigeons de la contrée. Ces tours sont généralement crénelées à la partie supérieure, ce qui fait de loin l'effet de défenses militaires ; elles n'ont toutefois rien de formidable que dans

1. D'après Panthier. *Chine Moderne*, II, V. les fossés de *Ho-kien* datent de la dynastie des *Soung*, 960-1127 P. C. ; les remparts furent revêtus de briques sous les *Ming*, 1368-1644. La dynastie actuelle des *Tsing* a succédé à celle des *Ming* ; *Koang-sin* est le 9<sup>e</sup> empereur.

notre imagination où, aidées d'un peu de bonne volonté, elles réveillent le souvenir des châteaux-forts du moyen âge.

Pourquoi voit-on si peu de vieilles maisons ? Les causes en sont multiples ; qu'il suffise d'indiquer avec la pénurie des matériaux et les difficultés de transport, la pauvreté des habitants incapables de bâtir assez solidement pour que leurs œuvres traversent les siècles sans en subir les irréparables outrages. Mais que les maçons du pays, sous les ordres d'un habile architecte, sachent faire beau et solide, les constructions de la résidence en sont une preuve incontestable.

Un mot d'abord sur le terrain. On est assez unanime à dire que la mer a longtemps couvert la grande plaine qui forme cette partie du *Tcheu-li*, le Fleuve Jaune y a sans doute aussi promené ses eaux vagabondes ; ce qui est certain, c'est que le sol est presque partout fortement salpêtré ; les efflorescences sont en certains endroits si considérables, que toute la plaine apparaîtrait blanche comme s'il était tombé de la neige. L'effet de ce salpêtre est terrible sur les briques qu'il réduit en poussière sous l'action de l'air et du soleil. Vous verrez plus bas comment on y remédie. Le pays étant très sujet aux inondations, la plupart des villages sont élevés au-dessus de la plaine par un remblai fait de main d'homme. On exhausse la plaine au fur et à mesure que la population se développe ; de là vient que dans certains villages les terrains sont fort chers, toute la partie remblayée étant bâtie ; dans d'autres, au contraire, ils sont à bon marché parce que les terrains élevés y abondent. Il faut évidemment beaucoup de terre pour ces travaux : aussi tous les villages sont-ils entourés de bas-fonds d'où la terre a été extraite ; ces fondrières rendent quasi inabordable l'entrée des villages au moment des pluies auxquelles elles servent de déversoir. Dans les villes même, les terrains sont fort inégaux ; ainsi à *Ho-kien* il y a des ares et des hectares de terres basses où l'on sème du blé et du sorgho comme en pleine campagne, avec cet avantage en plus qu'on ne paie pas d'impôt.

Il y a ici trois manières de construire : 1° avec des *p'i* ou briques non cuites ; 2° avec des *p'i* à l'intérieur des murs et un revêtement extérieur en briques cuites ; 3° tout en briques. La forme des constructions ne varie qu'entre deux espèces différenciées par les toits : ou bien c'est un *Ping-fang*, maison à toit plat ; ou bien c'est un *Wa-fang*, maison à toit en tuiles. Les maisons à toit plat sont les plus ordinaires ; les *Wa-fang*, c'est-à-dire les toits en tuiles, sont, dans le *Ho-kien* surtout, réservés aux pagodes, aux tribunaux et à quelques grands propriétaires ; dans le *Chenn-tcheou*, les *Wa-fang* sont plus répandus et même dans certains villages, il n'y a presque pas de toits plats.

Les *p'i* ou briques non cuites se font suivant deux procédés.

1° *Pisés battus*. On se sert de terre légèrement humide telle qu'elle se trouve dans les champs ; deux ouvriers suffisent pour ce travail : l'un creuse

la terre et la rejette sur le bord où un autre en prend la quantité voulue pour remplir le moule en bois et la tasse rapidement au moyen d'un maillet en pierre; les pisés ont ainsi pris assez de consistance pour être immédiatement dressés et disposés pour le séchage en demi-cercle à la hauteur d'homme; le temps et le soleil se chargent du reste. Un homme peut en une journée faire environ 500 pisés; le prix de revient est d'une ligature (2 f.) le mille. Ces *p'i* se font surtout en octobre et en mars, lorsque la terre est assez humide; on s'en sert principalement pour les murs d'enceinte; ils ont l'avantage de ne pas craindre la pluie; les terres rougeâtres sont les plus convenables.

2° *Pisés moulés*. Le procédé diffère du premier en ce que la terre est délayée dans l'eau et pétrie comme pour en faire du mortier; il faut au moins 3 hommes: deux qui travaillent et portent la terre; un qui moule les pisés; cette méthode exige un espace assez considérable jusqu'à ce que les pisés soient moulés et alignés à la suite les uns des autres par terre, où ils doivent durcir avant d'être dressés et exposés au soleil. Ils ne sont livrables que dressés, de sorte que les ouvriers en *p'i* sont souvent obligés de recommencer 2 et 3 fois leur travail, s'il survient une pluie malencontreuse qui réduit en boue les *p'i* péniblement moulés pendant plusieurs jours. Si la pluie est trop forte, surtout si elle est accompagnée de vent du nord, les *p'i* même dressés sont fortement endommagés; l'an dernier au *Ka-ta*, nous en avons ainsi perdu plus de 15,000. Ces *p'i* reviennent à 1500 ou 2000 sapèques, c'est-à-dire 3 ou 4 francs, le mille.

Les dimensions des *p'i* varient avec les pays: dans le *Hien-hien*, ils ont un pied et 3 ou 4 pouces de long sur la moitié de large et 2 pouces environ d'épaisseur; dans le *Kon-tch'eng* on en voit de 2 espèces, les uns presque carrés, 14 pouces sur 2 pouces d'épaisseur, mais sont peu solides; les autres, 11 ou 12 pouces de long sur 5 ou 6 de large. [Le pied chinois, 0<sup>m</sup>,358, se divise en 10 *ts'uem* (pouces) et le pouce en 10 *fenn*.]

Pour nous, nous bâtissons volontiers avec ce qu'on appelle *Tchoam-p'i-tzen*, c'est-à-dire avec des briques préparées pour la cuisson; c'est beaucoup plus solide, la terre ayant été mieux travaillée; de plus ces *p'i-tzen* ayant les mêmes dimensions que les briques, l'emploi en est plus commode; on peut les avoir à 800 sapèques, c'est-à-dire 1 fr. 50 le mille. Les Chinois s'en servent aussi; il y a même des endroits où les gros *p'i* ne sont presque pas en usage si ce n'est pour les murs d'enceinte.

*Briques*. Le procédé n'a rien de bien spécial; les fours à briques contiennent généralement de 20 à 30000 briques; on chauffe avec de la paille de blé au début et à la fin, des tiges de sorgho au milieu; la cuisson dure une huitaine de jours; il y a sans discontinuer un homme à la bouche du four pour y introduire le combustible; à la fin on cimente la porte et on verse de l'eau à la partie supérieure, pour éteindre le four; cette opération

donne aux briques une couleur ardoisée estimée par les Chinois, beaucoup plus jolie que la couleur rouge des briques européennes. A *Tien-tsin* depuis quelques années les Européens font chauffer les fours à la houille.

*Bâtisse.* Toutes les maisons chinoises s'estiment en *Kien* ; le *Kien* représente une chambre carrée de 10 pieds (3 m.) de côté. Rien de plus ordinaire aux gens que de demander : combien habitez-vous de *Kien* ? Combien bâtissez-vous de *Kien* ? et on répond, par exemple, je pense bâtir 3 grands *Kien*, ou 4 petits *Kien*. Dire 3 grands *Kien*, signifie que chaque chambre ou chaque travée de chambre aura plus de 10 pieds, par exemple 11 pieds de long sur 12 ou 14 de large ; parler de petits *Kien* veut dire qu'on ne dépassera pas 10 pieds. L'ancienne petite chapelle de *Kou-tching* avait à peine 8 pieds de large sur 30 de long, un vrai corridor ! L'évaluation de la dépense se fait aussi d'après le nombre de *Kien* ; on dit, par exemple, que l'on fait le travail par entreprise de maçonnerie, à raison de 3 ligatures par *Kien*, s'il s'agit de maison en terre ; 6 ligatures, s'il s'agit de maison avec revêtement en briques. On sait qu'une maison ainsi revêtue en briques, revient, tout compte fait, à 100 ligatures, 200 fr., le *kien*, etc., etc.

Les maisons d'habitation se composent à peu près invariablement de 3 *Kien*, c'est-à-dire 3 chambres ; celle du milieu sert de débarras et de cuisine ; celles de droite et de gauche servent d'habitation ; la moitié est occupée par le *K'ang*, ou lit en briques, chauffé par la fumée qui y circule librement venant de la chambre du milieu où le foyer est maçonné dans l'angle ; c'est sur le *K'ang* que se passe la plus grande partie de la vie des femmes, qui y couchent, mangent et travaillent. Afin de recevoir plus de lumière, le *K'ang* est toujours adossé à la fenêtre. Le reste de la chambre est occupé par des tables, chaises, armoires, ce qui rend la circulation quasi impossible dans ces chambres aux dimensions déjà si restreintes ; quant au *Kien* du milieu, il est souvent encore plus encombré : les sacs de grains s'y mêlent avec les ustensiles de cuisine et de labour. Pour l'ordre et la propreté, ils n'y ont pas de place. Le *Kien* du milieu n'est éclairé que par la porte surmontée d'un petit imposte ; parfois par une petite lucarne percée dans le mur opposé, surtout si par derrière la famille possède une cour ou un petit jardin. Les 2 *Kien* de côté communiquent avec celui du milieu par une baie faisant office de porte ; les gens à l'aise ont de vraies portes à double battant ; les pauvres se contentent d'un mauvais rideau en grosse toile bleue, ce qui facilite la circulation de l'air, car les fenêtres chinoises ne s'ouvrent généralement pas ; il est vrai qu'en été on enlève le papier collé contre les barreaux et l'on se procure ainsi de l'air et de la fraîcheur.

Les 3 *Kien* ainsi décrits sont le plus souvent bâtis au nord, porte et fenêtres faisant face au midi ; c'est l'exposition la plus honorable et en même temps la plus chaude en hiver. Si ces trois *Kiens* ne suffisent pas et si la cour s'y prête, on ajoute deux ou trois *Kiens* à l'ouest, c'est-à-dire avec

ouvertures faisant face à l'est ; puis la famille augmentant, on ajoutera de même une maison à l'est, et au besoin une au sud avec ouvertures sur le nord : c'est la disposition la moins avantageuse, froid glacial en hiver, manque d'air en été. Il faut noter que l'espace laissé entre ces différents corps de logis est le plus souvent très restreint ; la raison en est le manque de terrain d'abord, et aussi, dit-on, une raison superstitieuse : si l'espace était trop grand, le *foung-choei* (vent et eau), c'est-à-dire la *prospérité* ne tarderait pas à désertter ; on l'emprisonne ainsi dans ces petites cours ; mais on comprend facilement que les 2 fenêtres de la maison du nord ne reçoivent plus guère de soleil ni de lumière ; peu importe, le *foung-choei* avant tout ; l'air renfermé de toutes parts ne peut ni circuler ni se renouveler : tant pis, le *Foung-choei* avant tout..... Nos chrétiens qui ne croient plus au *Foung-choei* disent : C'est ainsi qu'on bâtit partout ! *Sic voluit usus*. Cet argument ne permet pas d'instance. — Mais, mon Révérend Père, je vous fais visiter la maison, considérer ses avantages et inconvénients, avant de l'avoir bâtie ; venons donc sur le terrain et mettons en œuvre *p'i* de briques.

C'est à l'automne qu'on arrête sa bâtisse ; inutile de faire un plan, d'inviter un architecte ; le plan est imposé par l'usage, et tout Chinois est né maçon et architecte. On suppose ce qu'il faudra de briques et l'on s'abouche avec un chauffournier. « Il me faut tant de briques. — De quelle espèce ? — Montre-moi tes échantillons. — En voici de 5 livres <sup>1</sup>/<sub>2</sub> ; en voici de 4 et en voici de 6. — Combien celles de 5 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> ? — 8 ligatures : 16 fr. le mille. » — Je passe les pourparlers et les paroles oiseuses qu'il est nécessaire de dire pendant une demi-journée avant de conclure. Si la commande en vaut la peine, on écrit un contrat et l'on désigne un répondant et puis au fur et à mesure que les briques sortent du four, on va les y choisir et on les traîne jusqu'au lieu de la bâtisse ; il y a de quoi occuper ses bêtes, pendant de longues semaines, car un char ne traîne que 4 à 500 briques, et encore faut-il de fortes bêtes ; un bœuf en tire 150, mais va au petit pas ! Entretiens on charroie aussi de la terre, car il en faudra beaucoup, pour relever le terrain, faire le mortier, couvrir le toit et crépir les murs. Dans le courant de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> lune, mars et avril, on va courir les foires, acheter des bois. Rien de plus commode : vous trouvez là des poutres, des poutrelles, des portes et des fenêtres avec les chambranles ; des chevrons pour la toiture là où ils sont en usage ; en un mot, vous trouvez sur cette bienheureuse foire les bois tous nécessaires. Si vous en avez l'occasion, achetez la maison d'un homme qui a besoin d'argent pour payer des dettes de jeu ou couvrir les frais d'un procès ou d'un enterrement : briques, *p'i*, terre, bois, portes, fenêtres, tout s'achète, se démolit avec précaution, se transporte et devient votre maison. Il y a souvent économie à ces sortes d'achats. — Vers les premiers jours d'avril, on fait les pisés. Si vous savez qu'un de vos voisins possède un champ dont la surface salpêtrée a besoin d'être écrémée, demandez-lui

l'autorisation d'en tirer la terre dont vous aurez besoin et d'y mouler vos *p'i*: vous vous rendez ainsi mutuellement service. Achetez enfin de la paille, des roseaux, des tiges de sorgho, des cordes, de la chaux, des clous etc., etc. Quand tous les matériaux sont ainsi prêts, invitez les gars du village au *ta-hang*, c'est-à-dire à *battre* les fondations de la future maison. On dit *battre* et non creuser, car, à moins de grosse construction, on ne creuse guère pour les fondations ; on se contente du *ta-hang*. Le *hang* varie avec les pays ; la manière de s'en servir n'est pas non plus uniforme. Le *hang* est le plus souvent un gros maillet en pierre, pesant de 50 à 100 livres ; un homme tient le manche en bois et dirige les coups ; 4 ou 5 cordes permettent à autant de personnes de soulever le maillet à hauteur de tête d'où il retombe avec force sur le sol qui peu à peu durcit sous les coups et devient apte à supporter la construction. Ce travail se fait gratis ; on y invite ses amis : ne pas aller faire le *ta-hang* est une preuve de mauvaise entente entre voisins. Quand on dit gratis, c'est une manière de dire qu'on ne paie pas à la journée ; mais il faut offrir un ou plusieurs repas, ou du moins, fournir le vin aux travailleurs. Dans le *Kon-tch'ing* et peut-être ailleurs, le *hang* est souvent en fer, d'une grosseur énorme ; il faut, m'a-t-on assuré, 20 et 30 hommes pour le manier : de plus le travail a souvent lieu la nuit, ce qui augmente le plaisir de la jeunesse, mais est cause d'accidents. Dans le *Kon-tch'ing* on invite un chanteur à présider la fête ; il se tient de côté, chante un couplet et toute la bande reprend le refrain avec grand enthousiasme ; quand on s'est bien égosillé, on soulève le *hang* et le bruit de cette masse qui rebondit sur le sol succède aux chants joyeux. Le rôle du chanteur est très important : sans lui le travail languit, avec lui, c'est le *fervet opus* ! Vers le nord, la chanson est remplacée par des cris cadencés moins agréables. L'opération peut durer plusieurs jours : cela dépend de la nature du sol et de l'importance de la construction. A la Résidence, pour les nouveaux bâtiments tout en briques et à étage, inutile de dire qu'on a fait des fondations larges et profondes, battues 10 jours durant, soit avec le maillet en pierre, soit avec d'autres instruments ; de plus on y a mis plusieurs lits de briques concassées, mêlées à de la chaux de manière à éviter autant que possible tout mouvement de terrain et à garantir les fondations des infiltrations d'eau au temps des inondations ; ce sont là des travaux spéciaux à la résidence et que n'exigent pas les petites constructions chinoises. Un maître-maçon préside au *ta-hang*, de temps en temps applique le niveau d'eau et décide s'il y a lieu ou non de prolonger le travail.

Quand c'est fini les maçons arrivent et se mettent à l'œuvre. S'il s'agit d'une petite maison de trois *kien* en terre, on se contente de quelques rangées de briques, 6 ou 7, dont 2 ou 3 au plus sont dans la terre, de l'épaisseur que le *ta-hang* a fait baisser le sol. Les pauvres, qui visent toujours à l'économie, ne se servent de briques entières que pour le pourtour, l'intérieur se remplit

avec des briquailles ; quand le lit de briques est arrivé à hauteur convenable, on pose ce qu'on appelle le *kien*, c.-à-d. une couche de roseaux, parfois de paille de blé, 3 ou 4 pouces d'épaisseur. Voici comment on procède : supposé que l'épaisseur du mur soit de 2 pieds, on coupe les roseaux par segments de 11 pouces que l'on couche sur le mur, de manière à avoir vers l'extérieur un excédent de 1 pouce ; puis, tout contre, opposé bout à bout, un lit de segments semblables dont l'excédent se fera vers l'intérieur de la maison. Quel est le but de ces roseaux ? Ils servent d'isolant ; ayant la propriété de ne pas laisser passer le salpêtre, la partie du mur qui se trouve en dessous des roseaux pourra être attaquée, mais la partie supérieure sera préservée ; il suffira de rechausser la partie malade lorsqu'elle sera en trop mauvais état, et la maison sera comme neuve. Parfois les roseaux sont remplacés par des planches de bois, mais il semble que le bois ne soit pas aussi neutralisant que la paille ou les roseaux. A la Résidence, pour les deux nouveaux bâtiments destinés à la communauté, on a mis une double rangée de pierres ; quelques vieilles pagodes et certains murs d'enceinte des villes ont également une couche de pierres protectrices : c'est ce que l'on remarque en particulier à *Ho-kien* et à *Jenn-kiou* ; il en est de même de la grande pagode du *Poussah couché* qui donne son nom au village de *Wo-fou-t'ang*. Cette précaution, me demanderez-vous, est-elle absolument nécessaire ? — Oui ! faute de cette précaution essentielle, notre église de la Résidence, par ailleurs d'un style gothique assez élégant, est fort endommagée. Le F. Guillon a cru pouvoir ne pas tenir compte du salpêtre ; mal lui en a pris : après 25 ans, le salpêtre avait en plusieurs endroits atteint une hauteur de 4 à 5 pieds : le bas des murs et des colonnes s'en allait en poussière humide ; que faire ? On fit examiner soigneusement l'église, et il fut décidé qu'on la rehausserait à l'intérieur et à l'extérieur. Il fallut gratter et enlever toute la partie malade qui fut remplacée par des briques neuves cimentées avec de la chaux hydraulique ; à une hauteur de 3 à 4 pieds on a enduit les murs à l'intérieur d'une couche de goudron qu'on dit garantir contre le salpêtre ; ce travail est fait depuis 4 ans, et déjà en plusieurs endroits le bas des murs redevient humide ; le salpêtre a repris son œuvre de destruction.

A quelque cent *li* d'ici, l'action du salpêtre ne se fait pas sentir, aussi ne se précautionne-t-on pas contre sa funeste influence ; c'est ce qu'il m'a été donné de constater au printemps dernier, lors de mon voyage à *Tcheng-ting-fou* ; mon catéchiste et mon cocher voyaient pour la première fois de leur vie des maisons bâties sans roseaux ou bois protecteurs. Lorsque la maison est vieille, la couche de roseaux tend à disparaître sous l'action du temps et des pluies : on y remédie en enfonçant des chevilles de bois qui ont pour double but d'empêcher le mur d'incliner et de ralentir l'action du salpêtre.

Quand les roseaux ont été ajustés, la construction se poursuit ou avec des

pisés ou avec des briques, selon le genre qu'on s'est proposé. S'il ne s'agit que d'une maison en terre, le reste du travail se fait rapidement ; à midi on a mis la couche de roseaux ; vers 4 ou 5 h. on monte poutres et poutrelles ; à 7 h. on couvre le toit ; ainsi en une journée une maison chinoise de 3 chambres est bâtie depuis la base jusqu'au faite. C'est ce dont nous avons été témoins au printemps dans notre village chrétien de *Faen-kia-ka-ta* ; c'est là qu'on voit dans toute leur simplicité les 3 *kien* de maison du paysan chinois. Le sol ayant été battu et durci, on pose 6 ou 7 rangées de briques, puis les roseaux, puis les pisés qui s'amoncellent rapidement en forme de mur, reliés entre eux avec de la boue en guise de mortier ; les deux murs de refend se font en même temps ; de poutre il n'en est pas question ; 4 ou 5 poutrelles en saule sont placées sur les murs dans le sens de la longueur ; là-dessus on étend des bottes de sorgho, puis une couche de terre, puis on crépit avec de la boue mélangée de paille hachée : Cela dure de 6 h. du matin à 7 h. du soir ; le lendemain matin on crépit les murs, et le travail est fini à raison de 9 ligatures, 18 fr. que 20 maçons et manœuvres se partagent : à ceux qui habiteront la maison, revient le soin de faire un second crépi intérieur et extérieur ; à eux de construire le *kang* ou lit, d'installer le foyer et d'élever un petit mur d'enceinte.

Les maisons à revêtement de briques ne se font pas si vite, ni à si bon compte. Si on ne fait pas de fondations, du moins faut-il battre plus longtemps le terrain ; en dessous de la couche de roseaux, il faut un plus grand nombre de rangées de briques ; les roseaux posés, alors seulement on fait usage des pisés dans l'intérieur des murs. Les briques de la façade peuvent se placer de plusieurs façons ; la plus usuelle se résume dans cette courte formule : *i-teou, i-wo*, c'est-à-dire une rangée de briques mises de champ, puis une rangée de briques à plat, et ainsi de suite. En dessous des roseaux, toutes les briques sont à plat, ou même enfoncées dans le mur, dans le sens de la longueur ; il en est de même des 4 ou 5 rangées au-dessus des roseaux ; la rangée suivante est mise de champ, puis vient une rangée à plat, et ainsi de suite ; toutefois chaque 3<sup>e</sup> rangée de briques couchées est remplacée par une rangée de briques enfoncées dans le sens de la longueur. Telle est la méthode la plus générale ; il y a des variantes dont la plus usuelle est *hang-teou, i-wo* : 2 briques de champ, pour une couchée : c'est plus économique, mais peu solide ; les briques mises de champ, trop peu encastrées dans le mur, se détachent facilement.

Le plus défectueux dans les maisons chinoises, est la toiture ; presque pas de maisons qui ne coulent à l'époque des grandes pluies ; on ne sait alors où s'abriter, comment se garantir, car ce qui tombe du toit n'est pas de l'eau, c'est de la boue. Qui ne sait l'histoire de ce Père qui passa un temps considérable assis sur une table, dans un coin de la chambre, le parapluie ouvert pour se protéger contre la pluie qui envahissait la

chambre, couvrait le sol, et contre la boue qui ne cessait de découler du toit ?

Voici comment se font la plupart des toits : les poutres sont mises dans le sens de la largeur, supportant les poutrelles ; sur celles-ci on étend une grosse natte en joncs, puis par dessus des sorghos, ou des roseaux ; on recouvre le toit d'une couche de terre, parfois avantageusement remplacée par une couche de pisés ; enfin vient un crépis fait de terre mélangée de paille hachée. Ce crépis doit se refaire tous les ans au printemps ; si le toit ainsi protégé laisse encore passer l'eau, il reste un remède souverain : la patience !

Les maisons bâties tout en briques sont fort rares ; même les riches ne se permettent guère ce luxe ; tout ce qu'ils s'accordent, c'est de bâtir tout en briques à plat ; ainsi sont aussi construites les pagodes grandes et petites ; je ne me souviens pas d'en avoir jamais vu aucune où on ait employé des briques de champ. Les pauvres pagodes n'en sont guère plus solides, la plupart ont quelque accident ; ici le toit a crevé, là les murs se sont lézardés et les dieux moulés en terre voient peu à peu leur substance fondre sous l'action dévastatrice des pluies, jusqu'à ce qu'ils retournent à la terre dont on les a tirés. Les divinités sont parfois taillées dans la pierre : rien de plus curieux que le spectacle offert en maints endroits : le toit et les murs de la pagode se sont dès longtemps effondrés, mais plus solides que leurs palais, les dieux ont survécu à cette ruine, continuant de siéger, assis en demi-cercle, dans une attitude majestueuse, bravant les rayons ardents du soleil, les grandes pluies de l'été et les intempéries de l'hiver.

*Bois.* Les plus en usage sont le saule pour les maisonnettes des pauvres ; l'orme sert surtout pour les poutres et les poutrelles des maisons revêtues de briques. Les poutres en orme qu'on achète sur les foires varient entre 13 et 16 pieds ; il est difficile de s'en procurer de plus grandes ; leur prix varie entre 8 et 15 ligatures, 16 à 30 frs. ; les poutrelles sont généralement de 11 ou 12 pieds et coûtent de 3 à 4 frs. Dans les pagodes et les riches maisons, on fait souvent usage de sapins dont le prix est plus élevé parce qu'ils viennent d'autres pays. Pour les constructions de la résidence et les bâtisses plus importantes du dehors, nous faisons venir les bois de *Tien-tsin* ; ils arrivent par voie d'eau et sont de meilleur choix et moins chers que ceux qu'on trouve dans le pays.

Les toits plats décrits plus haut n'étant pas très élégants, on les termine presque toujours, quand il s'agit de maisons revêtues de briques, ou par une bordure en tuiles, ou par des créneaux avec gouttières en briques sculptées. Les maçons sont, sous ce rapport, habiles et ingénieux ; pour les gouttières et les angles de la maison ils sculptent soit des lettres, soit des animaux fantastiques, soit des paysages ; si la maison en vaut la peine, ils se servent de dalles carrées ou briques. L'an dernier, nous avons bâti une

église dans le *Jenn-k'iou*, le maître-maçon sculpta de grandes dalles où se trouvent représentés des dragons à l'aspect redoutable, des cerfs qui s'élancent du milieu des broussailles ; une dalle ainsi travaillée revient parfois à 5 et 6 frs. Dans les *Wa-fang*, ces sculptures sont de rigueur, afin de détruire la monotonie du toit ; de même sur le faite du toit on fixe de petits sujets en briques moulées et cuites au four ; les tuiles de la bordure également durcies représentent souvent une feuille ou une fleur. Dans notre église de la résidence, ces ornements en briques moulées sont très variés et d'un assez joli effet : tous les chapiteaux et clefs de voûtes sont ainsi travaillés ; inutile de dire la patience qu'il a fallu au frère Guillon pour fournir tous les dessins et former les ouvriers.

Vous voyez par là que, si les Chinois ne peuvent, par raison de pauvreté et par manque de matériaux, bâtir grand et solide, ils savent racheter ce déficit par l'ornementation extérieure, de sorte que bien des habitations à toit plat, ou à toiture en tuiles, sont, somme toute, d'un assez joli coup d'œil ; quant aux maisons, elles dureront bien autant qu'eux ; dans 40 ou 50 ans, leurs petits-fils referont leur œuvre ; les mêmes bois pourront servir ; on ne changera que les briques et les *p'i* ; moralement ce sera toujours la maison transmise par les ancêtres.

*Toiture des Wa-fang.* Sur les poutrelles on cloue les chevrons à distance de 4 à 5 pouces ; sur les chevrons on étend une grosse natte en joncs ; cette natte est avantageusement remplacée par ce qu'on appelle *Pa-tchoaen* ; petites dalles en briques minces et légères, jointoyées à la chaux et sur lesquelles on dispose les tuiles par rangées, de manière que la partie concave s'enchevêtre dans la partie convexe, laissant entre deux une rigole pour l'écoulement de la pluie : le toit est maçonné à la chaux ; ces toits coulent peu, surtout si on se sert de *pa-tchoaen*. A la résidence nous faisons actuellement usage de tôle galvanisée, grand sujet d'admiration pour les indigènes.

Comme variante de construction, il convient de noter les façades en bois ; elles sont fort en usage dans les pagodes, dans les tribunaux, dans les auberges et dans les riches familles. Soit, par exemple, une maison bâtie au nord ; les murs du nord, de l'est et de l'ouest sont en briques ; la face du sud, ou bien n'a pas de mur, ou bien n'en a qu'à une hauteur de 2 ou 3 pieds ; toute la partie supérieure est en bois formant une sorte de grande fenêtre sur laquelle on colle du papier ; telle est notre maison de *Jenn-k'iou* dont toutes les façades antérieures sont ainsi cloisonnées. Le grand salon qui a près de 40 pieds de long, a sa façade sud tout en bois du sol au toit, formant d'une colonne à l'autre autant de grandes portes-fenêtres qui peuvent s'ouvrir. Il en est de même à *Ou-k'iao*, où nous possédons un salon aux proportions vraiment grandioses pour le pays. Inutile de dire que ces maisons sont froides en hiver. Tel était aussi le *Hing-koung*, palais de voyage des premiers Empereurs de la dynastie actuelle, où ils descendaient et se

reposaient lors de leur visite annuelle des provinces du Midi, et cédé par le gouvernement aux PP. Lazaristes de *Tcheng-ting-fou*. Monseigneur Annouilh a fait rebâtir en briques toutes les façades et poser des fenêtres européennes : le palais a perdu son cachet chinois, mais est devenu plus habitable. Notre maison de *Jenn-k'iou* a encore ceci de commun à presque toutes les belles constructions du pays : dans l'intérieur des murs, il y a des poutres qui soutiennent le toit, de sorte que, les murs venant à tomber, la maison resterait debout et le travail de maçonnerie seul serait à refaire. En avant de la façade sud, il y a des vérandas qui sont le prolongement du toit en tuiles et servent tant à rehausser la beauté de la construction qu'à ménager de la fraîcheur en été, sans empêcher le soleil de pénétrer en hiver et de réchauffer les chambres.

Dans les gros bourgs, et surtout dans les villes, les maisons bourgeoises ne donnent pas directement sur la rue ; elles sont au fond d'une petite cour, avec mur d'enceinte assez élevé pour masquer entièrement les habitations ; la porte est surmontée d'un petit toit en tuiles orné de figurines ; un peu en arrière de la porte, un mur de quelques pieds de haut et un peu plus grand que l'embrasement de la porte, sert à dérober la vue de la cour intérieure, alors même que la porte extérieure est ouverte. Dans les tribunaux et maisons luxueuses, ce petit mur est remplacé par une seconde porte ressemblant assez à un devant de théâtre, les battants de la porte faisant fond de scène ; les gens ordinaires passent sur les côtés, et la porte ne s'ouvre que pour les visiteurs de haut rang. Dans les tribunaux, il y a à la suite les unes des autres et formant des cours séparées, 2 et 3 de ces portes sous lesquelles les mandarins rendent la justice, entourés de leurs satellites portant, les uns, les insignes du mandarin, les autres, les fouets et les lanières de cuir si redoutés des plaideurs.

Il y aurait sans doute d'autres détails à donner sur les constructions du pays, mais en voilà déjà bien assez ; un mot seulement de l'ornementation intérieure. Les pauvres ne blanchissent pas leurs murs ; ce serait bien inutile, le noir de fumée remplacerait bientôt la blancheur de la craie. Dans les familles plus aisées, les murs sont blanchis, parfois même tapissés avec du papier blanc sur lequel sont imprimées des fleurs, ou la lettre *fou* prospérité, ou celle qu'on appelle *Choang-hi*, qui se compose du caractère *hi* « bonheur » écrit deux fois, d'où « double bonheur ». Les papiers peints européens pénètrent de plus en plus, et, comme les allumettes et le pétrole, prennent partout droit de cité. Le plafond est fait avec des nattes de joncs très fins, soutenues par des roseaux qui s'entrecroisent en dessins variés, et fixés aux poutrelles au moyen de petites ficelles ; parfois le plafond est en papier collé sur un treillage de sorghos également fixés aux poutrelles ; ce dernier moyen coûte moins cher, mais n'est pas très pratique : Si le toit coule, le papier tombe bientôt en lambeaux et le travail

est à refaire. Dans les pagodes et généralement dans les tribunaux et grandes maisons, où les bois de construction sont des pièces de choix, on se contente de les peindre, les visiteurs peuvent ainsi s'extasier sur la beauté des bois et en féliciter l'heureux propriétaire. Les planchers ne sont connus qu'à la résidence ; chez les pauvres c'est le sol nu, froid et humide ; chez les riches la terrasse est cachée par des briques, parfois par de grandes dalles en briques.

Et maintenant, me demanderez-vous, de tous ces genres de constructions, lequel est en usage soit pour les chapelles, soit pour les presbytères ? — Rien de plus varié que nos propriétés. Dans la ville de *Jenn-k'iou*, nous possédons, comme je l'ai dit, une magnifique maison, grand style, tous les toits sont en tuiles, tous les bois sont de sapin ; les escaliers et une partie des soubassements sont en pierres ; ailleurs nous achetons la maison d'un pauvre : 3 petites chambres au nord, deux sont réservées à la chapelle, la 3<sup>e</sup> contiguë est pour le Père ; à l'est ou à l'ouest, deux petites chambres pour le catéchiste et la cuisine ; parfois une porte cochère et une petite écurie.

Quand nous bâtissons, nous mettons autant que possible un revêtement de briques, au moins à la face du nord, qui est la plus exposée aux pluies. Si les chrétiens peuvent coopérer aux dépenses, les 4 faces sont revêtues de briques, les travées ont 12 ou 14 pieds de profondeur sur 10 ou 11 de long. Si le terrain s'y prête, le plus avantageux est de faire deux lignes de bâtiments ; au nord, par exemple, 3 ou 4 grands *kien* de chapelle, soit 14 ou 16 pieds de profondeur sur 30 ou 40 de long, les fenêtres regardent le midi ; la porte est à l'est ou à l'ouest ; vers le sud, une autre ligne de maisons comprenant un *kien* pour la chambre à coucher du Père, 1 ou 2 *kien* pour la salle de réception et 2 *kien* pour le catéchiste et pour l'école de garçons.

Toutes ces dimensions et dispositions varient beaucoup, tant avec le nombre des chrétiens qu'avec leurs ressources, car il est de toute nécessité qu'ils coopèrent à ce que la mission fait pour eux : le christianisme qui reçoit sans donner n'est pas de bon aloi. Il est certaines paroisses où les chrétiens ont dû vendre quelques arpents de terre pour fournir leur coopération ; ils l'ont fait joyeusement, et Dieu les a bénis : ils ont maintenant de belles églises dont ils sont fiers et qu'ils fréquentent assidument ; peu à peu ils ont racheté des terres et ne regrettent nullement leur sacrifice.

Les églises du dehors dépassent rarement 15 *kien*, c'est-à-dire plus ou moins 30 pieds de large sur 50 de long ; bâties toutes en briques elles reviennent environ à 3000 ligatures, 6000 frs. Si on se contente de pisés et d'un toit plat, elles ne dépassent pas 1,800 ou 2000 *ligatures*. L'an dernier, nous avons bâti dans le *Jenn-Kien* une chapelle de 46 pieds (15 m.) de long, sur 21 (7 m.) de large, avec bois venant de *T'ien-tsin*, fenêtres au nord et au sud, grande porte à l'ouest, pisés à l'intérieur et toit en tuiles ; le prix total ne dépassa pas 4,000 frs. Beaucoup de nos chapelles ont 18 ou 20 pieds

de large sur un peu plus de 40 pieds de long, chœur compris (7 ou 8 *kien*); elles peuvent contenir 200 personnes; c'est tout ce qu'il faut pour la plupart des paroisses, même les jours de fête quand les chrétiens des environs viennent assister à la messe et au salut : le prix de revient est de 1800 à 2000 frs. Vous voyez que pour 3 ou 4000 frs, nous pouvons bâtir chapelle et presbytère avec toutes les dépendances. Si vous saviez combien il y a à faire sous ce rapport, je ne dis pas dans toute la mission, mais dans la seule section du *Ho-kien*, nord et du *Chenn-tcheou* : elle compte 230 chrétiens, une centaine au plus sont totalement pourvues ; dans les autres, ou bien la chapelle n'est que provisoire et insuffisante, ou bien la maison du Père et du catéchiste est en terre et menace ruine. Tous les ans, nous tâchons de faire quelque chose, mais c'est peu en face de nos besoins. Surtout si on ajoute aux charges du budget les locations et achats de pied-à-terre dans les nouvelles chrétientés qui surgissent chaque année et où la nécessité d'un lieu de réunion se fait impérieusement sentir. Ne pouvant obvier à tout, nous faisons notre possible, nous remettant à la divine Providence qui ne nous a jamais fait défaut.

L. MANGIN, S. J.

---



---

## Rapport du P. Tapiot.

31 juillet 1893.

**L**ES espérances signalées l'an dernier à l'Est de *Tai-ming-fou*, s'accroissent, et font espérer un sérieux mouvement vers le christianisme.

Cette contrée, vierge de chrétiens, il y a 5 ans, compte actuellement 3 chrétientés formées, et 2 en fondation.

*Soung kia-iao*, qui a donné le branle, voit s'accroître chaque année le nombre de ses chrétiens, et répand aux alentours la connaissance qu'il a acquise de la foi chrétienne. Les origines de cette chrétienté font penser au grain de sénevé, qui, avec le temps, devient un grand arbre. C'est du *Chan-si* qu'a été apporté ce grain, et par un pauvre artisan, originaire de *Soung kia-iao*. Il travaillait dans cette province, lorsqu'il fit la rencontre d'un chrétien, qui l'initia aux choses de la religion, et lui remit l'*I-mon-leao-jen*. Ce pauvre homme ne connaissait pas les lettres ; mais il avait le cœur droit ; cachant ce petit livre comme un trésor, il le réserva pour le jour où, regagnant le sol natal, il pourrait se le faire lire et expliquer par quelque docte de son village. Ce trésor fut enfoui près d'un an. De retour enfin dans sa famille, il convoque parents et amis, et on fait publiquement lecture du petit traité. Le résultat fut si heureux que, le lendemain, une députation était envoyée à *Tai-ming-fou*, pour demander la manière de se faire chrétiens, et les obligations à remplir. On satisfait à leur demande ;

ils furent inscrits comme catéchumènes, et des livres de prières leur furent distribués. C'était en 1888. La chrétienté compte aujourd'hui près de 60 baptisés. C'est un des rares endroits convertis sans motif humain. Aussi la foi y est-elle solide, et dégagée de tout intérêt terrestre !

*Tche-t'an* compte 40 chrétiens. Les origines de cette chrétienté sont également curieuses. C'est à l'occasion d'un procès. Un vieillard venait d'enterrer sa fille, le seul appui de sa vieillesse ; il avait rempli le tombeau, et de ses larmes, et de tous les objets précieux qui avaient appartenu à la défunte, comme font les païens en pareil cas ; ce qui avait éveillé la cupidité de quelques-uns. Deux jours après, le tombeau était violé ; des mains sacrilèges avaient enlevé toutes les richesses qui y étaient renfermées. La désolation du vieillard fut au comble. A qui recourir ? Il n'a plus d'appui ; il est sourd, et la vue baisse. Il entend dire que les chrétiens sont très puissants, et qu'il n'a qu'à se présenter à la résidence de *Tai-ming-fou* ; il trouvera là certainement conseil et protection. Le bon vieillard se met en route, arrive péniblement, et raconte l'objet de son voyage. Il veut un procès, une réparation éclatante, et pour cela sollicite à genoux l'intervention du Père. Je ferai tout ce que vous me direz, dit-il ; mais assistez-moi dans cette affaire.

Nous ne saurions intervenir dans ce procès, dit le catéchiste, puisque tu n'es pas chrétien. Je veux être chrétien, reprend le vieillard aussitôt, et je le promets sincèrement, quelle que soit l'issue du procès. Ce brave homme paraissait sincère. Le catéchiste l'instruisit sur place, lui conseilla de retourner à son village, et d'exhorter quelques familles à s'enrôler avec lui ; ce qu'il fit si bien, qu'en quelques jours, il réunit 10 familles qui demandèrent à s'inscrire comme catéchumènes. La joie du vieillard était grande ; son procès ne devint plus pour lui qu'une chose secondaire, et il s'en tint aux accommodements qui mirent fin à cette affaire.

Cette chrétienté est fervente, mais pauvre, exposée qu'elle est à être inondée à peu près chaque année.

*Iang-ts'uenn* a plus de 60 chrétiens. Ce village fut souvent troublé par des incursions de voleurs, qui faisaient main basse, non seulement sur l'argent, mais encore sur les personnes. C'est ainsi qu'au printemps dernier, on volait encore un riche septuagénaire, revenant du marché ; il dut verser une somme de 700 *ligatures* pour se racheter. Le fils unique d'une veuve, âgé de 13 ans, fut enlevé dans la plaine, en plein midi, et ne put être racheté qu'au prix de 300 *ligatures*. La panique était grande dans ces régions. Aussi les familles chrétiennes que nous avons là n'ont eu d'autre mobile de leur conversion que le besoin de s'abriter derrière nous.

Cette chrétienté marche bien ; les incursions sont devenues fort rares, parce qu'on a pu saisir quelques coupables, et leurs têtes promenées dans les villages ont diminué l'audace des voleurs.

L'administrateur principal jouit d'une certaine influence dans le village. Son âge, son expérience, et aussi sa petite fortune, l'ont rendu l'arbitre de tous les différends ; rien ne se fait sans lui. Avant d'être chrétien, il se rendait souvent à la ville pour affaires. La curiosité le conduisit à notre résidence ; il se familiarisa avec les catéchistes, se fit instruire de nos mystères, et demanda à assister aux prières. Il entendit même une fois la messe, et fut si frappé des cérémonies du culte, que son cœur se trouva tout changé. Il n'oublia pas ces heureuses impressions, et chaque fois qu'il venait à la ville, il demandait à assister à la messe. On voyait alors ce bon vieillard à genoux, les yeux fixés sur le prêtre, sans aucun mouvement des lèvres (il ne savait pas encore prier), entendant deux messes de suite, avec la plus profonde révérence ! Que se passait-il dans son âme ? L'avenir l'a bien montré. Devenu chrétien au pied des autels, il se fit apôtre dans son village, et convertit 15 familles.

*Sin-tchouang*, chrétienté en fondation, compte 10 adultes baptisés. Le village n'a que 40 familles, et semble bien propice pour l'extension du christianisme. Mais le démon y exerce sa rage par des obsessions fréquentes, ce qui empêche les conversions. Ces pauvres païens ont si peur du diable, qu'ils n'osent se faire chrétiens, dans la crainte de le rendre plus furieux encore.

*Tch'enn-ts'uenn* donne les plus belles espérances. Ce village est du *Nan-lo-hien*, à 70 li sud-est de *Tai-ming-fou*. Le christianisme y prit naissance par l'entremise d'un briquetier travaillant au service de l'Église. En rapport fréquent avec les catéchistes, et même avec le Père, il gagna peu à peu la foi, et la communiqua aux gens de son village. Il y a 20 familles catéchumènes, et tous les environs paraissent ébranlés ; 5 adultes viennent de recevoir le baptême : ce sont les assises de cette chrétienté naissante.

Au midi, ce sont les mêmes espérances, et peut-être de plus grandes encore.

Notre établissement à *K'ai-tcheou*, comprenant école, catéchuménat et pharmacie, nous a acquis une réputation considérable : on vient beaucoup dans notre maison, et de très loin. La paix dont nous jouissons favorise aussi le développement de nos œuvres.

L'école de *K'ai-tcheou* compte 15 élèves, de 14 à 17 ans. Ils étudient les auteurs profanes, sous la conduite d'un bachelier chrétien ; les livres de religion leur sont expliqués par un séminariste.

Le catéchuménat compte 8 jeunes gens lettrés, de 25 à 30 ans. Ils étudient à fond la doctrine chrétienne, sous la direction d'un séminariste ; plusieurs d'entre eux pourront servir d'auxiliaires.

*Wang-tchou-tsi* est devenu chrétienté. Ce gros bourg jouit d'une grande influence dans toute la contrée. Le nom chrétien y étant connu, cette con-

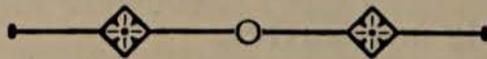
naissance va s'étendre au loin. C'est de là qu'est parti le mouvement chrétien dans tous les environs.

Mais comment *Wang-tchou-tsi* a-t-il connu le christianisme ? La première idée qu'il en eut lui est venue d'un marchand faisant le commerce à *Pékin*. Cet homme était venu à *Wang-tchou* au moment où nous prenions pied à *K'ai-tcheou*. Ce qu'il avait raconté du christianisme de la capitale, et des belles églises qui ornaient la ville, donna à plusieurs la pensée et le désir de connaître cette religion nouvelle. Ils vinrent donc à *K'ai-tcheou* et se firent instruire.

L'école de *Wang-tchou* a 25 élèves. Plusieurs de ces enfants donnent de grandes espérances pour les lettres. La maison qu'ils occupent a été prêtée par un chrétien, et nous n'avons pas encore là de propriété de la mission. Il faudra y pourvoir après l'automne, et nous établir solidement dans ce bourg. Au printemps dernier, le baptême était conféré à 25 adultes : les femmes elles-mêmes se mettent en branle, et demandent une vierge.

Ce mouvement vers le christianisme est surtout le fait des écoles, c'est là l'amorce. Elle est chère, sans doute ; moins pourtant que le sang de JÉSUS-CHRIST. Vous achetez les enfants, dira-t-on. Oui, je veux bien les acheter au poids de l'or, et cet or ne saurait être mieux placé, puisque, comme dit la sainte Congrégation de la Propagande, je forme de jeunes générations, en qui la foi pénètre facilement, fortement, et qui deviendront l'élément d'un vrai et solide christianisme.

Ce mouvement se propage jusqu'au Fleuve Jaune, et par le même moyen. Encourageons-le, et allons même au delà du Fleuve, faire connaître Celui qui est le Salut de Tous.



## ÉTAT DE LA MISSION AU 1<sup>er</sup> JUILLET 1893.

*Les chiffres inscrits dans les articles marqués d'un astérisque (\*) se rapportent exclusivement à l'année révolue.*

PRÉFECTURES	HO-KIEN-FOU	CHENN-TCHEOU	KI-TCHEOU	KOANG-PING-FOU	TAI-MING-FOU	TOTALS :
SOUS-PRÉFECTURES.....	11	4	6	10	8	39
POPULATION.....	2173688	695247	1236040	1101916	1948533	7155424
CHRÉTIENS.....	22146	3616	3710	9798	1428	40698
CATÉCHUMÈNES.....	1135	41	63	1284	867	3390
CHRÉTIENTÉS.....	277	62	62	127	30	558
ANNEXES.....	527	104	141	232	77	1081
ÉGLISES ou { communes.....	230	45	44	100	30	449
CHAPELLES { privées.....	37	13	12	5	4	71
*BAPTÊMES { Adultes.....	395	44	38	305	253	1035
	677	126	86	254	18	1161
*MORTS { Enfants { de chrétiens	10540	1068	1988	1120	547	15263
	314	51	46	199	35	645
*CONFESIONS { Enf. de Chrét. ou adop.	311	44	33	170	12	570
	13209	2605	1924	6009	884	24631
*COMMUNIONS { annuelles.....	45208	7186	5997	19095	3679	81165
	10753	2141	1539	4769	516	19718
*CONFIRMATIONS.....	51427	7021	5795	19720	2889	86852
*EXTRÊMES-ONCTIONS.....	819	146	41	494	76	1576
*MARIAGES { annuelles.....	212	64	43	136	18	473
	114	22	10	45	5	196
	7	4	1	9	0	21
*INSTRUCTION { revalidés.....	16	2	3	2	1	24
	2216	356	201	571	344	3688
RELIGIEUSE { Catéchismes.....	2713	410	380	826	265	4594
ÉCOLES..... { Sermons.....	96	9	8	43	16	172
	109	5	10	26	2	152
ÉLÈVES { de Garçons.....	906	116	129	477	152	1780
	1078	60	69	301	11	1519
	242	1	13	80	68	404
	122	2	6	7	2	139
CONFRÉRIES { chrétiens... { garçons...	4138	816	655	1932	74	7615
	8124	1813	1366	4246	516	16065
	1722	936	361	692	13	3724
	709	275	8	356	97	1445

La Mission comptait : en JUILLET 1857 | 1860 | 1865 | 1870 | 1875 | 1880 | 1885 | 1890 | 1892 | 1893  
 Chrétiens : 9475 | 10030 | 13164 | 19612 | 23734 | 29105 | 33633 | 37921 | 39744 | 40698

Le nombre des chrétiens s'est donc accru, cette année, de 954. — (2296 étaient absents à l'époque de la mission.)

La mission du TCHEU-LI SUD-EST, avec ses 7155424 habitants, comprend le tiers environ de la population totale de la Province du TCHEU-LI : 21 808 014. (Recensement officiel de la neuvième année de KOANG-SIU, 1883.)

---

---

# INDE ANGLAISE.

---

## La léproserie de Belgaum.

*Lettre du P. da Fonséca.*

**B**ELGAUM, la ville où je suis maintenant, est une forte station militaire des Anglais, à la distance de Bombay d'environ vingt heures de chemin de fer et à sept heures de Goa. Les Anglais y ont une batterie d'artillerie, et trois régiments d'infanterie. Il y a certain nombre de soldats catholiques, et l'un de nos Pères est aumônier militaire. Cette aumônerie militaire est ce qui nous aide le plus à soutenir notre petite mission à ses débuts ; car le gouvernement anglais a coutume de bien rétribuer ceux qui le servent.

Une de nos occupations est le soin des asiles de lépreux ; c'est là ce qui gagne le plus de sympathies aux missionnaires catholiques, de la part des protestants aussi bien que des infidèles. Car chaque malheureux qu'attaque la lèpre se voit aussitôt rejeté de sa famille, renié par ses parents, et il vient dans nos asiles chercher refuge et secours. Actuellement nous avons deux asiles, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, en tout vingt-quatre lépreux. Nous leur donnons le vivre, le vêtement et tout le nécessaire, à l'aide d'une souscription mensuelle faite parmi les officiers européens de la garnison, presque tous protestants, et même le pasteur protestant prend part à cette souscription ; plus d'une fois, de sa propre initiative, il a quêté dans sa chapelle en faveur de nos lépreux. Enfin la loge maçonnique elle-même nous a envoyé de l'argent pour ces malheureux.

De vrai, je crois que Dieu accorde une grande faveur à ces pauvres gens en leur donnant la lèpre. Car vous savez combien les infidèles de cette partie de l'Inde sont difficiles à convertir. Depuis que nous sommes ici, pas un de nos baptisés n'appartient au district de Belgaum, tous sont de diverses autres contrées de l'Inde.

Étant donné cette difficulté à se convertir, Notre-Seigneur envoie la lèpre à ses prédestinés, sûr qu'ainsi ces malheureux, abandonnés de tout le monde, viendront chercher un refuge à l'asile catholique. Après leur entrée, ils assistent aux prières des autres lépreux, bientôt ils demandent qu'on leur enseigne les prières ; puis naît en eux le désir du baptême et enfin ils le demandent, c'est avec joie que nous le leur donnons, les faisant ainsi fils de Dieu, de fils du démon qu'ils étaient. Ils sont rares les lépreux qui entrent catholiques dans nos asiles ; tous, ou peu s'en faut, sont infidèles, mais jusqu'à présent, je n'en connais qu'un seul qui soit mort païen.

On voit parmi ces malheureux, d'admirables traits de Providence pour le salut de leur âme. L'an passé, il se présenta un lépreux, dans un si triste état qu'à peine il pouvait remuer ; il avait les jambes couvertes de plaies. Lui ayant demandé d'où il venait, nous vîmes qu'il appartenait à une

province éloignée de soixante à soixante-dix lieues. Mais comment un homme qui pouvait à peine se remuer avait-il parcouru une si grande distance ? Nous ne le comprîmes jamais. Le fait certain, c'est qu'il nous demandait asile.

Dès les premiers jours, il manifesta le désir d'apprendre les prières et nous nous empressâmes de satisfaire à ce désir ; puis son état devint tel qu'en peu de jours, il était à toute extrémité. Aussitôt le P. Supérieur accourut à l'asile, et le trouvant bien disposé, il l'instruisit des principaux mystères de notre sainte foi, le baptisa et reçut son dernier soupir quelques instants après.

---

## MALABAR.

---

### Lettres du P. Charles Bonnel à son frère.

*Changanacherry, 2 octobre 1892*

MON BIEN CHER FRÈRE,

P. C.

... **L**E mouvement de conversions s'accroît de plus en plus. Il y a un mois environ, à quelques lieues d'ici, une centaine de païens se sont convertis en bloc, grâce au dévouement d'un de nos rares catéchistes. Nous avons eu aussi depuis ce temps-là plusieurs conversions à *Changanacherry*, entre autres celle d'un pauvre lépreux dont la figure horriblement rongée ne forme plus qu'un trou que Dieu lui laisse pour clamer sa misère. Une autre conversion plus retentissante et qui a fait pousser des cris de singe aux protestants, est celle d'un de leurs prédicants en résidence à *Changanacherry*. Il a fait son abjuration tout récemment entre les mains de Monseigneur Lavigne. Il est instruit, intelligent ; après quelques mois d'épreuve, on verra le parti sérieux qu'on en peut tirer pour l'expansion de la religion catholique. La semaine dernière, une vingtaine de païens se sont présentés ici, demandant à être instruits et baptisés. Monseigneur les a confiés à un de ses prêtres à cet effet. Parmi les soixante ou soixante-dix ouvriers qui travaillent en ce moment à nous construire une maison, il y en a une vingtaine qui sont encore païens. Tous les autres ont été convertis l'an dernier par le bon Père Ricard. Des raisons de caste ont seules empêché que tous ne se fissent catholiques. Les païens sont très respectueux envers nous. Plusieurs s'inclinent même à notre passage en joignant les mains. Ils envient manifestement le bonheur de leurs camarades catholiques à qui je fais de fréquentes largesses de scapulaires, de

chapelets et de médailles, et ceux-ci à leur tour se montrent fiers d'être si bien traités par les prêtres de leur religion. Les ouvriers convertis sont de la basse caste des *Pouléars*, chez qui il y a un très grand nombre de conversions. Les ouvriers restés païens sont de la caste noble des *Choudras*, chez qui l'on ne compte guère de chrétiens. Comme les convertis sont, par le fait même de leur conversion, expulsés à tout jamais de la caste et déposés de ses privilèges, ils y regardent à deux fois avant de marcher à nous. C'est une œuvre extrêmement difficile d'entamer une caste ; mais aussi, une fois fortement entamée, la caste passerait vite tout entière au catholicisme. Malheureusement les bons ouvriers apostoliques font défaut pour cette sublime mission. Quand Dieu nous en enverra-t-il ?

Le R. P. Ricard est tout entier à son collège de *Changanacherry* qui marche excellemment et donne de brillantes espérances pour l'avenir. Grâce aux soins minutieux apportés dans l'acceptation et à la grande liberté dont on jouit ici pour les expulsions, notre collège jouit à cinquante lieues à la ronde d'une très bonne réputation. Les demandes d'admission affluent de toutes parts, et nous sommes obligés de refuser d'excellents enfants, faute de place pour les loger...

*Changanacherry*, 6 nov. 1892.

C'est la semaine dernière que Monseigneur et le P. Ricard ont quitté notre mission de *Changanacherry*, Monseigneur pour la visite de ses églises, le P. Ricard pour le recrutement des nouveaux élèves à la rentrée des classes au commencement de janvier. Pour certaines raisons qu'il est inutile de relater, tous deux avaient hâté leur départ de huit jours ; cela leur épargna une grande heure de bien pénibles impressions.

Voici l'événement, historié de ses détails.

Le 2 au soir, après avoir envoyé au lit nos élèves fort occupés maintenant des examens de fin d'année, j'étais allé me coucher moi-même tout harassé des fatigues de la journée. Il était près de 9 heures  $\frac{1}{2}$ . Je n'étais pas endormi depuis une demi-heure, que je fus arraché des profondeurs de mon sommeil par des clameurs effroyables poussées dans notre cour. Je bondis sur ma natte. Une éblouissante lumière dans la véranda qui se trouve devant ma chambre ne me laisse pas douter que le feu n'ait pris à la maison. En un clin d'œil je fus à la fenêtre de la véranda. Notre cuisine, à cinq mètres à peine de la maison, n'était qu'une immense gerbe de flammes que déjà une cinquantaine de personnes s'activaient à éteindre. Un coup d'œil rapide sur notre toiture fortement en saillie me rassure pour le moment sur son compte. Je revêts rapidement ma soutane, puis donne le réveil à nos élèves qui dormaient encore comme des bienheureux. J'étais extrêmement agité, mais le sentiment de ma responsabilité fit que je ne perdis pas la tête, ce qui me permit de donner des ordres précis et immé-

diats pour la sécurité de notre chère maison. Je fis baisser sur-le-champ les nattes des vérandas qui pouvaient prendre feu en recevant les étincelles. Je fis fermer les volets de bois du côté de la cuisine, puis j'envoyai cinq à six hommes dans notre grenier pour y éteindre le feu dès qu'il viendrait s'y engager. Cela fait, je descendis rapidement dans la cour alors absolument bondée de monde. Grâce à Dieu, pas un souffle de vent n'imprimait à la flamme quelque direction que ce fût. La flamme montait en verticale au-dessus de la cuisine et les étincelles retombaient presque toutes sur le foyer même de l'incendie. Je fis néanmoins surveiller de près un toit de feuillage qui abrite le réfectoire de nos élèves derrière notre maison, après quoi je cherchai dans la foule notre frère assistant pour lui enjoindre de garder la maison contre toute invasion. Ne le trouvant point là, je cours à sa chambre. Ni le branle-bas dans la maison, ni les vociférations de la foule au dehors ne l'avaient éveillé. Une fois la maison bien gardée de l'incendie et des voleurs, j'allai me jeter aux pieds de Notre-Seigneur, dans notre petite chapelle, pour lui demander de nous continuer sa protection et de nous épargner l'épreuve d'une complète destruction. Je m'en retournai ensuite, priant toujours, auprès de notre cuisine où la flamme s'élevait encore à la hauteur du toit de notre maison. Un puits heureusement creusé à deux mètres de la cuisine et abondamment fourni donnait l'eau nécessaire. Une vingtaine d'hommes jetaient de l'eau sans discontinuer sur le brasier, mais ne faisaient rien pour arracher au feu son aliment. J'ordonnai à l'instant qu'on enlevât les poutres, les portes et tout ce qui pouvait flamber. En cinq minutes tout le bois et les deux portes, encore tout enflammées, furent arrachés des murailles, traînés à distance et éteints soit avec de la terre, soit avec l'eau de puits. Alors commença le sauvetage des ustensiles et des provisions accumulés dans la cuisine et ensevelis sous le toit qui venait de s'effondrer. Une bonbonne ouverte qui contenait encore une vingtaine de litres de pétrole fut presque miraculeusement sauvée de la flamme. Des œufs furent trouvés cuits, ce n'était plus du miracle.

Tout danger ayant désormais disparu, je laissai nos gens continuer le sauvetage et retournai près de Notre-Seigneur pour le remercier du fond du cœur de sa bonté à notre égard. Après de si vives appréhensions pour notre chère maison, j'étais presque heureux de n'avoir à déplorer que la perte de notre cuisine. C'est bien grâce à Dieu, à la sainte Vierge et à nos bons anges que le feu ne s'est pas communiqué à la maison. Si la flamme avait gagné le collège, comme nous étions dépourvus des moyens suffisants pour arrêter sa marche, je crois que le mal eût été sans ressource. Que seraient alors devenus les reliquaires, les calices, les ciboires, les ornements sacrés, les papiers de Monseigneur et ceux du P. Ricard ? Dieu seul le sait ! encore une fois Dieu soit béni ! je voudrais couvrir de *Deo Gratias* tous les blancs de ce papier.

Au plus fort du danger, le curé de *Changanacherry*, accouru avec ses prêtres, me dit que je devais procéder à une enquête immédiate sur la cause de l'incendie. C'était bien d'une enquête qu'il s'agissait alors. Je lui répondis que nous avions tout d'abord à veiller à d'autres choses. La cause réelle et avouée du sinistre est maintenant du reste parfaitement connue. Un de nos cuisiniers avait eu la folle imprudence de placer, pour le faire sécher, du bois de chauffage contre son fourneau. Le feu tout naturellement s'y est communiqué, et des bûches a passé au toit de feuillage. Quand je reprochai au bonhomme le lendemain sa sottise : « Oui, me répondit-il avec son impassibilité tout indienne et avec un sourire absolument niais, c'était placé trop près de la flamme. » Tu conçois que jamais nous n'avions toléré un tel mode de chauffage. Je fais maintenant chaque soir une tournée à la cuisine pour m'assurer par mes yeux que nos gens ne recommencent pas à chauffer le bois tout comme auparavant. Sans cette surveillance, connu le caractère indien, ils y reviendraient sûrement.

..... Cette infortune, toute mitigée qu'elle soit, ne laisse pas pour nous d'être une infortune. L'aménagement d'une cuisine provisoire, la bâtisse d'une nouvelle, l'achat de nouvelles provisions pour nous et pour nos élèves, le remplacement de presque tous nos ustensiles de cuisine mis absolument hors de service nous coûtera fort cher et nous sommes extrêmement pauvres. Déjà l'argent nous manque pour continuer les travaux de notre nouvelle résidence, Monseigneur manque d'argent pour soutenir ses œuvres et son rang ; nous nous refusons net tout ce qui n'est pas strictement nécessaire. Une brèche de près de 200 francs à notre bourse est énorme. Enfin le Bon Dieu ne nous abandonnera pas ; comment en douter après tant de bontés pour nous ?

*Changanacherry*, 11 décembre 1892.

... Monseigneur vient de faire sa tournée de confirmation. Il a été désolé de rencontrer partout l'esprit de schisme qui passe du cœur de ses prêtres jusque dans celui des fidèles et qui se propage d'une manière effrayante. On lui dit partout en plein nez qu'on veut un évêque natif et non un évêque européen, sans même songer qu'avec un évêque natif, dans les circonstances présentes, presque tout le Malabar catholique se détacherait de Rome pour s'attacher à l'évêque d'Antioche. La vocation au sacerdoce est considérée ici comme un simple métier ; on s'était montré jusqu'à l'arrivée de Monseigneur d'une révoltante indulgence pour les admissions au séminaire ; on en a recueilli les fruits qu'on devait attendre, le clergé abonde de prêtres sans vocation et par suite sans autre chose qu'une piété hypocrite et une conduite astucieuse et malhonnête au dernier point. Monseigneur a réagi, il a refusé et refuse encore avec énergie l'entrée du séminaire aux jeunes gens d'une conduite libertine et d'une piété plus que douteuse. A chaque refus, ce sont

des cris d'oie étourdissants comme si le Capitole était de nouveau en danger. Ces cris, Monseigneur les entendait souvent de loin, en recevait des échos dans des lettres parfois furibondes, maintenant il les entend de près et son cœur en est bien vivement affligé. Vraiment, peut-il en conscience admettre au ministère du saint autel des gens connus pour être des incestueux, des fourbes et des voleurs? et voilà ce que ses prêtres s'obstinent pour la plupart à ne point comprendre. Pauvres prêtres! Et avec leurs lâches complaisances pour les schismatiques, avec leurs molles condescendances pour les païens, avec leur aversion pour le Pontife Romain, ils vous célèbrent la Messe avec des clameurs éplorées, quelquefois avec des larmes et des sanglots qui en imposent aux fidèles et leur font croire que leurs prêtres sont des modèles de sainteté. Quelle douleur encore pour Monseigneur, quand, visitant les églises, il en inspecte les registres. Souvent les comptes ont été à dessein si habilement embrouillés que Monseigneur n'y voit plus rien. D'autres fois au milieu de l'embrouillamini, Monseigneur remarque des détournements de fonds, des déficits. Il n'est pas rare que les prêtres empochent ou, comme ils disent, « empruntent pour le rendre plus tard », l'argent donné par les fidèles pour les œuvres pies du diocèse. On a vu même un supérieur de maison religieuse donner l'exemple d'une si malhonête malversation. Vois si Monseigneur est heureux en présence d'un tel spectacle. Plusieurs procès avec les schismatiques voleurs d'églises ou de biens d'églises nous pèsent en ce moment sur les bras. Les juges demandent tous plus ou moins ouvertement de l'argent aux plaignants et aux accusés. Les schismatiques ne se font pas faute de leur en donner à pleines mains. Monseigneur répugne, on le comprend, à user de pareils procédés. En dépit de toute justice, les juges prononcent contre lui. C'est une affreuse indignité. Monseigneur à bout de patience va se rendre vers la fin du mois à *Trivandrum*, auprès du Rajah, pour se plaindre de ce déplorable état de choses. Il n'y fera rien; le rajah lui-même fait comme les autres. Je n'en donnerai qu'un exemple. Deux richissimes catholiques, les frères Paraï, qui, bien que décorés de l'ordre de Saint-Grégoire, ne nous donneront jamais un liard, se trouvaient en procès pour des terrains immenses. L'affaire est portée au Rajah qui accepte de s'en charger et va même visiter les deux catholiques dans leur maison. Les deux frères ont l'imprudence de montrer leurs bijoux au Rajah. Celui-ci, à son retour à *Trivandrum*, envoie demander aux deux frères comme présent un superbe collier de diamants de près de 50,000 francs. Le collier est envoyé. « Je voudrais encore le second », écrivit le Rajah en guise de remerciements. Ces paroles étaient significatives; il fallut s'exécuter. Moyennant ces deux petits présents évalués chacun à 50,000 fr., les frères Paraï ont gagné leur procès. C'est un peu cher, mais cela montre aussi ce que vaut le Rajah. Osera-t-il condamner chez les autres ce qu'il n'hésite pas à faire lui-même? Monseigneur verra; quoi qu'il

en soit, il ira au Rajah. Nous sommes en plein pays de chicane; nous avons plusieurs procès, entre autres un à *Changanacherry* même. Un inspecteur des travaux publics se disant un « honorable gentleman », mais connu de tous pour être un ivrogne de première qualité, avait placé ses deux enfants âgés de sept à huit ans dans une petite école primaire, indépendante de notre collège, mais dont nous avons aussi la direction. Les pauvres petites qui voyaient des abominations chez elles, les ont rapportées à leurs compagnes de l'école en y joignant des réflexions de leur cru. Le Père Ricard, informé de la chose, renvoie les enfants à leurs parents. Le père arrive chez nous, passe des prières aux menaces; le P. Ricard reste inexorable. Le gentleman furieux, ne pouvant rien contre nous, jure au moins de se venger de la maîtresse d'école qui, en très honnête fille, avait déjà repoussé ses infâmes propositions et l'accuse devant les tribunaux d'avoir battu ses deux enfants, ce qui était absolument faux. Ici les faux témoins se trouvent à discrétion. Il y a au marché de *Changanacherry* certains mahométans qui, pour une roupie, jurent tout ce qu'on désire. Ce père dénaturé, pour gagner sa cause, commença par battre lui-même ses deux enfants qui allèrent en pleurant s'en plaindre aux voisins, que nous nous sommes hâtés de prendre pour témoins. Les meurtrissures une fois faites, le père fait venir les témoins, les fait boire un bon coup, puis leur montre les plaies et leur fait signer qu'ils les ont bel et bien vues. Un des faux témoins mis en gaîté par la boisson dit à un de nos chrétiens qu'il a été payé par le gentleman pour prêter un faux serment. Le chrétien nous rapporte le fait, et nous le prenons à l'instant comme témoin contre le gentleman. En France l'affaire serait vite réglée. Les témoignages contre le prétendu gentleman sont écrasants pour lui : il serait vite jugé. Ici on hésite, on traîne les choses en longueur; le magistrat, les juges, l'inspecteur de police viennent nous voir : ce qu'on veut évidemment, ce sont des roupies. Nous nous obstinerons à ne pas en donner : quelle sera l'issue du procès ? Si nous perdons, nous irons en appel. Quel paquet de misères ! En fait de tribulations rien ne nous est épargné.

Ceux qui veulent se débarrasser de nous employent toutes les armes, mais leur arme favorite, c'est la calomnie. Il y a dans le pays des blancs qui commettent sans honte toutes les turpitudes. Il n'est pas rare qu'on nous attribue leurs crimes. Tout dernièrement un enfant métis a été assassiné. Immédiatement nos ennemis, des chrétiens même, ont semé le bruit que c'était nous qui avions dirigé le bras de l'assassin. C'est un policier qui en a informé plusieurs de nos chrétiens fidèles. Peut-être un jour, on nous incarcérera pour soupçon d'assassinat. *Fiat* ! Les moins hostiles prétendent que nous ne sommes venus ici que pour prendre leur argent. Pauvres gens ! nous leur donnons bien plus que nous n'en recevons. Enfin le diable se démène tant qu'il peut contre nous, et le Bon Dieu ne nous ménage pas les croix. Tant mieux ! C'est bon signe, c'est que le salut viendra.....

*Changanacherry*, 15 janvier 1893.

Il est dix heures  $\frac{1}{2}$ . Je reviens à l'instant même de l'église de *Changanacherry*, où Sa Grandeur vient de faire une ordination et de donner aux enfants la 1<sup>re</sup> Communion. C'est la première année que ce grand acte se fait avec quelque cérémonie dans cette région. Auparavant la première Communion ne se distinguait ici en rien des autres. Ce fut donc aujourd'hui une nouveauté pour la population changanacherrienne, et l'effet a été des plus satisfaisants. Ne t'imagines pas cependant que la splendeur de nos fêtes de France a été égalée. Tout a été beau, mais pour des yeux indiens seulement. La procession des premiers communians de notre maison à l'église a été une cohue parfaite, à laquelle le curé ne songeait pas même à mettre de l'ordre. A l'église, au moment solennel de la communion, nouvelle cohue des enfants à la Sainte-Table, chacun voulant recevoir la communion avant ses voisins.

Beaucoup ne savaient pas même la manière de recevoir la Sainte-Hostie pour la bonne raison que le curé avait oublié de les exercer. Chaque enfant portait sur la tête une couronne, en papiers de toutes couleurs dans le genre Indien. C'eût été d'un ridicule achevé pour des Européens ; ici les papas et les mamans se pâmaient d'admiration sur la toilette de leurs enfants ; des goûts et des couleurs on ne discute pas. Malgré tout cela, il y a un sérieux résultat obtenu, les parents et les enfants commencent à comprendre que la première communion est quelque chose d'important dans la vie et y attacheront dans l'avenir un plus grand intérêt.

Ce soir à 4 heures, grandissime procession des premiers communians et de toute la paroisse. Monseigneur, le Père Ricard et moi nous y assisterons ; il ne nous est pas difficile de prévoir ce que ce sera : une immense cohue à l'indienne, des cris, des pétards, du tambour et de la clarinette, à briser les oreilles, et, par dessus le marché, de la poussière à vous aveugler jusqu'à la fin de la semaine. C'est bien un peu sauvage, mais il faut cela pour la piété de l'Indien.

*Changanacherry*, 26 janvier 1893.

Je ne t'ai pas encore montré, il s'en faut bien, toutes les difficultés de notre mission. Commençons aujourd'hui par dire quelques mots d'un véritable monstre qui, depuis 3 ou 4 ans, désole le diocèse. Je ne t'en ai pas encore parlé, ayant attendu pour le faire d'avoir toutes les pièces à sa charge entre les mains. Je suis loin de les avoir toutes au complet ; je crois cependant que le moment est venu de le faire connaître.

Lorsque le Souverain Pontife envoya en 1887, Mgr Lavigne au siège de *Cottayam*, la disposition des esprits dans la mission était tout simplement déplorable. L'esprit de schisme avait déjà fait d'horribles ravages dans le

camp sacerdotal, et vives furent les protestations des prêtres infidèles à l'Église quand ils apprirent la nomination au siège de *Cottayam* d'un évêque Jésuite. Parmi ces prêtres infidèles s'en trouvait un, doué d'un certain talent, célèbre dans tout le pays par l'habileté avec laquelle il menait ses procès, et dont le désir manifeste et déclaré était de gouverner le diocèse en qualité d'évêque. En partie pour assouvir son ambition, en partie aussi pour calmer les esprits trop agités, le Saint-Siège l'imposa à Mgr comme vicaire général. Il s'appelait le Père N\*\*\*. Le titre de Père est donné à tous les prêtres ici, fussent-ils du clergé séculier ; il en faisait partie. La nomination du P. N\*\*\* fut accueillie avec plaisir par une grande partie des catholiques, et les esprits se calmèrent comme par enchantement. Il n'en fut pas malheureusement de même de l'ambition de ce prêtre astucieux et profondément hypocrite. Se voyant vicaire général, il dirigea toute sa tactique à contrecarrer toutes les œuvres de Monseigneur, à dénaturer toutes ses paroles et tous ses avis, à le dépopulariser autant que possible devant les fidèles et tout le clergé, enfin à attirer tout le pouvoir entre ses mains tandis qu'il représentait Monseigneur comme dépendant absolument de lui, vicaire général. Il commença par un coup de maître qui ne laissa pas néanmoins de le révéler aux yeux perçants de Monseigneur.

Chargé par Sa Grandeur de traduire en anglais le bref du Saint-Siège aux catholiques du Malabar, il s'acquitta de cette traduction suivant ses vues particulières. Le bref disait que Mgr devait se servir des avis de ses vicaires généraux et de ses conseillers, sans dire aucunement qu'il fût astreint à s'y soumettre; le Père N\*\*\* traduisit perfidement le texte latin « *quorum consilio uti debet* » par ces mots « *whose he must follow the opinion* ». Monseigneur remarqua ces expressions et les signala à l'instant même au délégué apostolique, mais il était trop tard; la traduction avait été déjà lancée dans le public; le coup était porté. Les prêtres et les fidèles restèrent convaincus, et beaucoup le sont encore, que l'Évêque ne peut rien faire sans ses vicaires généraux. Ayant ainsi transformé, dans l'opinion du moins, l'évêque en vicaire général et le vicaire général en évêque, le P. N\*\*\* mit toute son application à rabaisser Monseigneur par ses lettres et ses avis remplis de mensonges et de calomnies, et à se relever aux yeux des fidèles et des prêtres en s'attribuant tous les succès de Monseigneur et en affichant un luxe incomparablement supérieur au sien. Le premier point du programme ne demandait qu'une effronterie peu commune et il était fort bien doué de ce côté. Le deuxième point demandait beaucoup d'argent. Sa famille était pauvre, et lui-même avait épuisé jusqu'alors presque tous ses revenus en procès. Il eut bientôt trouvé le moyen de faire venir l'eau au moulin.

Il se mit à voler Monseigneur à pleines mains. Affichant un grand zèle pour la prospérité des œuvres du diocèse, il se faisait remettre de fortes sommes pour les soutenir, en donnait une minime partie et gardait le reste pour lui.

Monseigneur, malgré l'hypocrite piété de son vicaire général qui célébrait chaque jour la Messe avec des torrents de larmes, finit bientôt par découvrir ces audacieuses malversations. Il en reprit sévèrement le coupable, qui s'excusa et changea de tactique. Il fit passer par ses mains, à l'insu de Monseigneur, les revenus des églises, falsifia les comptes avec une astuce sans égale et parvint à dérouter pendant quelques mois les défiances fondées de Sa Grandeur. Avec cet argent volé, il s'acheta un cheval et une voiture de luxe, alors que son évêque n'avait à son service qu'un mauvais *vandi* et deux pauvres bœufs et posa partout comme l'égal sinon le supérieur de Monseigneur.

Les rapports accusateurs pleuvaient sur son compte ; mais dans ce pays-ci les faux rapports abondent, et il faut se défier de prime abord des dénonciations. Du reste, les preuves matérielles faisaient défaut, et Monseigneur dut pendant longtemps laisser les choses dans leur pénible état. Enfin les preuves vinrent, et l'on découvrit que ce vicaire général, qui larmoyait à l'autel, menait en secret une vie abominable. Une fois les preuves en main, Monseigneur dénonça son vicaire au St-Siège, qui aussitôt envoya sa destitution. Cette destitution arriva en juillet 1892. Monseigneur la fit connaître à son subordonné avec tous les ménagements possibles. L'exaspération de celui-ci n'en fut pas amoindrie. Il demanda pour sa santé d'aller se reposer quelque temps à *Trivandrum*. Monseigneur le lui accorda. Depuis six mois qu'il s'y trouve, il ne cesse d'agir auprès des personnages les plus influents pour nous faire expulser du pays. Il a demandé formellement au Rajah d'interposer son autorité à Rome pour obtenir du Saint-Siège qu'aucun Européen ne fût évêque dans le Malabar. Ses relations intimes avec les évêques ou prétendus évêques schismatiques du pays font le scandale des catholiques. Un de ces évêques, dont personne n'a vu jusqu'à présent les lettres de consécration, poussé par les remords et par des difficultés extérieures, était résolu à se soumettre sans condition ; le P. N\*\*\* lui écrivit, ralluma sa haine contre l'Église Romaine et flatta ses projets ambitieux. Le faux évêque recula. C'était Tbudinatt, notre plus puissant ennemi dans le parti schismatique. Sa conversion eût été un coup d'éclat qui eût ramené au catholicisme une foule de ses partisans. Malheur à qui l'a empêchée. Il en aura la responsabilité au tribunal de Dieu. Ces rapports avec les schismatiques datent du reste du temps où le P. N\*\*\* était vicaire général. Monseigneur l'avait chargé du soin de les convertir. Il en convertit trois en deux ans, et ces trois font en ce moment la honte du diocèse. Dieu nous préserve de pareilles conversions.

Étant encore vicaire général, il publia en secret un libelle perfide contre Monseigneur et contre le Saint-Siège. Ce libelle, qu'il fit signer par un prêtre schismatique, lui est attribué par la rumeur publique, et Monseigneur y a trouvé engouffrées toutes les erreurs théologiques que son vicaire avait

peine à lui cacher. Le schisme y est préconisé, histoire ou plutôt mensonge en main. Les insinuations malicieuses y pullulent, celle-ci entre autres : Un évêque syriaque s'était rendu à Rome pour traiter avec le Souverain-Pontife. La mort le saisit au milieu des négociations. « On ne sait s'il mourut de sa mort naturelle ou autrement. »

Depuis que le P.N... a cessé d'être vicaire général et de terroriser nos prêtres, les accusations s'accumulent contre lui, il nous en arrive des paquets tous les jours. Il est maintenant hors de doute qu'il a suscité et fomenté en secret toutes les difficultés que Monseigneur a eues pendant ses trois premières années de séjour ici. Quant à son esprit schismatique, il n'en fait plus mystère. C'est lui qui a lancé dans le diocèse cette phrase que tous ont répétée avec plus ou moins d'aigreur : « L'Inde est en ce moment complètement asservie par les Européens: au temporel par l'Angleterre, au spirituel par le St-Siège. »

Le libelle dont il est l'auteur présente le Patriarche d'Antioche comme le vrai successeur de St-Pierre et par suite comme le vrai chef de l'Église. Le P. N... est simplement un schismatique. Son souci d'être évêque, ses démarches pour arriver à l'épiscopat ne l'empêchent pas de poursuivre ses procès avec toute la chrétienté du pays ; son dernier procès a eu du retentissement. Condamné devant trois tribunaux pour dettes qu'il s'acharne à ne pas payer, il en appela à un quatrième qui le condamna et ordonna la saisie de corps. Celle-ci eut lieu dernièrement en plein *Cottayam*. Le coquin, qui se promenait en voiture, à ciel ouvert, dans les rues de *Cottayam*, n'eut pas plus tôt vu le policeman s'avancer vers sa voiture, qu'il sauta à bas du véhicule et se réfugia dans une maison voisine. La voiture et le cheval furent pris et réservés pour la vente ; le P. N... resta prisonnier dans la maison sans qu'aucun de ses amis implorés consentît à payer sa dette. Je ne sais pas comment il s'en est tiré, mais le fait est qu'il trouva un expédient pour sortir de sa situation. C'est un homme d'une sagacité prodigieuse. Il se fait un point d'honneur de ne point payer ses dettes, et je ne sais par quelle magie il a jusqu'à présent parfaitement réussi. Il faut dire que pour cela tous les moyens lui semblent bons. C'est cette habileté à gagner les procès qui a fait sa célébrité. Monseigneur a entre les mains une lettre d'un des chefs de la secte schismatique qui implorait le P. N... comme le dernier espoir du parti. Il ne refusera pas aux schismatiques le secours demandé. L'union avec les Jacobites, si souvent condamnée par le St-Siège, est l'objet de ses erreurs. Ce n'est pas qu'il attache grande importance à la question de religion, c'est qu'il y voit de très grands intérêts. Il a déjà lancé le programme de l'Union: en voici les principaux articles. Les catholiques et les jacobites des différentes paroisses paieront chacun une taxe en proportion avec leurs revenus. La taxe sera prélevée par des commissaires tant catholiques que jacobites. Cette taxe sera envoyée à *Cottayam* à une commission composée

de 12 catholiques et d'autant de jacobites, qui se choisiront un président (le P. N... par exemple). Le comité distribuera l'argent dans le diocèse où l'on fondera des écoles dirigées par des catholiques et des jacobites, des cabinets de lecture où l'on aura des livres catholiques et jacobites, et tout à l'avenant. Dans le cas où l'on manquerait d'entente, c'est le président lui-même qui réglerait la répartition de l'argent ! Le P. N... qui est habile surtout à semer la discorde, aurait bientôt à lui seul la disposition de toutes les roupies et les empocherait à volonté en trouvant toujours moyen de s'expliquer. Monseigneur eut bientôt vu le point.

C'en est assez sur ce sujet. J'aurais encore bien des faits à citer, mais il faut se borner. Parlons plutôt des schismatiques. La quasi-défection du P. N... leur a donné un regain de vie. Ils gagnent néanmoins fort peu de terrain. L'affaire de *Salam* s'est mieux terminée qu'on ne pensait. La sentence qui condamnait à l'amende des prêtres catholiques, a été cassée en haute cour et le magistrat vertement réprimandé. Le Bon Dieu s'est mis de la partie, et les deux principaux meneurs qui avaient seuls osé toucher Monseigneur de leur bâton ont vu, il y a quinze jours, leurs propriétés dévastées par un mystérieux incendie. Le peuple a été consterné du châtement, et beaucoup de révoltés reviennent à de meilleurs sentiments. Parmi les quelque cent prêtres infectés de schisme qui désolent le diocèse, il y a un mouvement accentué d'opposition contre Monseigneur. Espérer convertir ces prêtres est une véritable chimère : il faut prier pour que le mal qu'ils font se propage le moins possible. Ce mal ne cessera ses ravages que lorsque ces mauvais prêtres auront été enlevés au diocèse par la mort. Tous ces malheureux ont été autrefois schismatiques : c'est une maladie dont personne ne guérit complètement ici. Leur nomination dans une paroisse est immédiatement suivie d'une déperdition considérable de l'esprit de piété et de soumission. Quel fléau ! Quand donc en serons-nous délivrés ? Alors seulement nous commencerons vraiment à prospérer...

*Changanacherry*, 14 mai 1893.

Grande nouvelle ! j'ai donné aujourd'hui à notre catéchuménat de *Pourawadé* mon premier sermon en *Malayalam*. Juge un peu : le Père Ricard, qui est ici depuis quatre ans, n'a pas encore osé se lancer à prêcher dans la langue du pays ! Mon premier sermon a plu beaucoup à nos braves chrétiens qui ont très bien écouté et fort bien compris. Cela m'encourage pour l'avenir ; aussi, dès mon retour ici, ai-je résolu de prêcher en pleine église de *Changanacherry* pour la fête du Sacré-Cœur, aux élèves de notre collège pour la St Louis, et de çà et de là un peu partout pour me former la langue. Mais assez de tirades là-dessus ; parlons de mon petit voyage d'aujourd'hui, qui ne manque pas du tout de pittoresque.

A cinq heures et demie du matin, notre *vandi* à bœufs m'emportait à la

maison du curé de *Changanacherry*, où m'attendait le prêtre qui dessert la chapelle de *Pourawadé*. Après un quart d'heure de marche sous bois, nous arrivons aux canaux où nous attendait une vraie barque sauvage sans rien pour s'asseoir, sans rien non plus pour garantir des rayons du soleil. Heureusement le Bon Dieu m'a donné deux bons talons pour m'asseoir dessus, et un vulgaire parapluie a fait l'office de parasol. Au loin se dessinait la silhouette de la chapelle. Vers 7 heures, nous arrivons. Quatre tambours, deux triangles et trois cymbales natives m'accueillirent sitôt que j'eus mis pied à terre. Tous les chrétiens de *Pourawadé*, au nombre de 150 à 200, se mirent à genoux pour recevoir ma bénédiction, et m'escortèrent de leurs cris jusqu'à la chapelle où je devais leur donner la messe de St-Louis et mon premier sermon. La chapelle est bâtie sur un îlot, les décorations étaient parfaites. Plus de cent bannières flottaient au gré des vents aux alentours de la chapelle; l'intérieur, bien que rappelant la pauvreté des indigènes, n'était pas mal ornementé.

La fête de St-Louis arrive en juin; on doit ici la célébrer plus tôt, car en juin les pluies de la mousson et les grands courants des inondations rendent la chapelle inabordable.

Après ma messe et mon action de grâces, je revêtis le rochet et la birette, et du haut de l'autel je tonnai mon sermon. Il en est au Malabar comme dans beaucoup de pays: quand le prédicateur ne crie pas, ne tempête pas dans ses sermons, aux yeux du peuple il n'entend rien à la prédication. « Eh bien ! » disaient nos braves chrétiens au sortir du sermon, « en voilà un prédicateur ! a-t-on jamais entendu crier comme il a fait ! Voilà des prédicateurs comme il en faudrait ici ! » Le fait est que dans ce pays, les prêtres, qui entendent bien ne pas se fouler la rate, ne font guère grand étalage de voix, à moins qu'ils n'aient à parler de leurs intérêts personnels, auquel cas ils changent de ton et deviennent passablement éloquents. Que ne sont-ils embrasés de plus de zèle pour la gloire de Dieu ! — Après le sermon je fis le catéchisme en *Malayalam*, vrai feu roulant de questions aux enfants. J'ai eu quelques bons mots en ricochet à l'adresse des parents. Le catéchisme n'est plus une difficulté pour moi; depuis deux mois je le fais tous les jours. Les mots de la partie ne m'embarrassent plus, et je parle alors avec autant de volubilité et presque autant de correction que je ferais en français. Les enfants s'amusent beaucoup de mes gestes et de mon jeu de physionomie, mais je m'en soucie peu: cela les tient en éveil, et c'est là l'important: défense de perdre une seule parole du *Kotchou Mouppatchen*. C'est le nom que je porte ici, cela veut dire « le petit Révérend Père ». *Mouppatchen* est un titre honorifique que les seuls vicaires généraux portaient ici avant notre arrivée.

Après avoir distribué largement chapelets, médailles et images aux enfants du catéchisme, aux soutiens du catéchuménat, et aux musiciens eux-mêmes, je retournai à mon canot. Comme il y avait de la place de

reste, j'y engouffrai tout près de moi une botte de petits marmots qui m'amusèrent beaucoup, pendant la route, de leur petit *baragouinage* que je comprends très bien.

Les pauvres petits étaient à jeun, j'avais un morceau de chocolat, je le leur donnai; ils m'auraient presque embrassé de joie tant ils étaient contents. Et puis voyager dans la barque du *Kotchou Mouppatchen* sans payer un *Chakram*, quel honneur et quel bonheur! Les braves petits voulurent me porter tous mes paquets sur leur tête, depuis le débarcadère jusqu'à notre maison. Alors sont venues les récompenses. Ces chers petits, un rien qui a coûté à peine un sou en France les rend fous de joie. Mais quand on les a à ses trousses, ils sont si calins et si collants, qu'il n'y a pas moyen de s'en débarrasser, il faut leur répondre à tout et tout leur montrer. Ah! les curieux. Ce n'est que depuis vingt minutes que je suis parvenu à leur faire évacuer la maison, tout chargés de vieilles images, et de vieux morceaux de papier.

Cette après-dîner, j'ai le catéchisme à faire de nouveau à une quarantaine d'enfants. Comme ils sont tous très friands de bonnes choses, avec la permission de Monseigneur je les régale de temps en temps, tantôt avec des fruits du pays, tantôt avec des bonbons croquants venus d'Europe. Le succès est alors complet, cela va sans dire.

*Changanacherry*, 21 mai 1893.

Monseigneur vient de me confier le soin et la direction de tous les catéchuménats du diocèse. Ce n'est pas une sinécure, crois-le bien. Jusqu'à présent pourtant nous n'en avons que cinq, que nous subventionnons avec les ressources de notre extrême pauvreté. Impossible d'en ajouter de nouveaux, faute d'argent pour payer les catéchistes. Nous sommes trop gênés en ce moment pour accroître le budget de nos dépenses. Monseigneur va m'envoyer tout prochainement à *Pouniar* dans les montagnes pour y visiter le principal catéchuménat du diocèse. Le voyage sera très pénible car il s'effectuera au plein milieu de la mousson, au plus fort de la pluie. *Pouniar* est dans des forêts sauvages fréquentées par les tigres, les panthères, les bisons et les éléphants sauvages. Ils vont d'ordinaire par troupes de 40 à 50 têtes.

Parfois les fourrés les ennuiet, et ils choisissent la grand' route. Si on les y rencontre il faut fuir au plus vite, et si on apprend que quelques-uns d'entre eux ont paru sur la voie, il faut ou changer d'itinéraire ou retarder le départ.

Avec ces bêtes-là on ne plaisante pas ici. J'emporterai avec moi mon fusil et mes balles, mais ce n'est pas une ressource contre une troupe d'éléphants. Enfin mon bon ange sera là et me protégera et me guidera comme le font toujours les bons anges pour les envoyés de l'obéissance.

*Changanacherry*, 10 juin 1893.

Cette semaine-ci, comme la précédente, a été pour moi extrêmement affairée. La semaine dernière j'ai dû préparer pendant trois jours à la première communion dix enfants de nouveaux chrétiens. La cérémonie devait avoir lieu dans la pauvre chapelle de nos catéchumènes ; il m'a fallu employer toutes nos ressources de chiffons pour en relever l'éclat. Comme personne ici ne sait manier l'aiguille à part un ou deux tailleurs, installés à *Changanacherry*, j'ai dû moi-même entreprendre l'ouvrage de la couture. Je m'en suis tiré tant bien que mal, mais cela m'a pris un temps assez considérable. Outre cela il me fallait préparer les instructions, les histoires, les avis à donner en *Malayalam*. Bref toute ma semaine a été consacrée à ce travail. Mais aussi que de consolations ! Les enfants se sont montrés d'une piété et d'une sagesse exemplaires pendant les trois jours de la retraite préparatoire et j'ai la conviction intime que tous ont fait une excellente première communion. Je t'assure que les peines et les fatigues ne m'ont pas manqué. C'était un vrai début de la vie rude du missionnaire. Le matin dès l'aurore, je partais à jeun dans un petit canot sauvage sous une pluie torrentielle. Mon petit monde et beaucoup d'autres nouveaux chrétiens m'attendaient à l'église. Je commençais par dire ma messe, puis mon action de grâces terminée, je mangeais une pauvre croûte de pain trempée dans quelques gouttes de lait. Puis commençait la série des exercices, entremêlés de chants *malayalam* et interrompus vers dix heures par un quart d'heure de récréation, pendant laquelle mes petits gamins ne trouvaient rien de mieux à faire que des gambades et des pirouettes à rendre jaloux des singes. En France, on ne tolérerait pas chez des premiers communicants des jeux de si haute volée ; avec nos petits sauvages (car c'en était vraiment) il ne faut pas y regarder de si près. D'ailleurs cela ne nuisait en rien à la piété. Vers midi les exercices étaient achevés. Je remontais dans mon canot et m'en retournais dîner chez nous. Tu aurais eu du plaisir à me voir dans ma barque entouré de petits moutards que je déversais successivement dans leur famille sur mon passage. Ces petits noirs étaient tout fiers de voyager avec le Père, et moi j'étais tout heureux de me trouver au milieu d'eux. La timidité des premiers moments disparaissait vite chez eux pour laisser place à une confiance extrême, et bientôt la joie éclatait chez eux en cris qui me cassaient les oreilles. Quand j'en avais assez, je leur faisais chanter des cantiques, et le calme se rétablissait aussitôt comme par enchantement.

Vendredi, comme je comptais m'en retourner à *Changanacherry*, on m'annonça qu'une pauvre vieille femme de 75 ans se mourait à quelques milles de là. Sans hésiter, je fis pousser mon canot vers sa hutte où nous arrivâmes après trois bons quarts d'heure. La pauvre vieille avait perdu

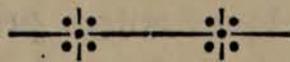
connaissance ; je ne pus entendre sa confession, mais je lui donnai, avant de me retirer, une dernière absolution. La petite île où elle vivait, était uniquement habitée par des païens ; elle était la seule chrétienne de ces parages. Son fils, pour me recevoir, avait fait étendre sur le sol tout le linge et toutes les nattes de la maison depuis le débarcadère jusqu'à la petite hutte. Les païens assistaient à mon entrevue avec un grand respect. Je leur fis demander s'ils voulaient se convertir et aller au ciel comme cette bonne femme qui se mourait. Ils répondirent qu'ils y songeaient, mais qu'il y avait pour eux bien des difficultés. Le temps leur manquait d'abord pour assister à des catéchismes suivis, puis il leur fallait une chapelle ; si je voulais bien leur en construire une et leur donner un prêtre, ou un catéchiste, ils se convertiraient. Monseigneur, à qui je réfèrai ensuite de cette affaire, me dit que c'était bien, mais qu'il n'avait pas d'argent pour faire construire la chapelle, puis que les bons catéchistes sont très rares chez nous et ne se forment pas en un jour. Bref, qu'il aviserait à ce qu'il y aurait à faire en cette occasion. Il va sans dire que je me suis offert à aller vivre un mois ou deux au milieu de ces pauvres gens ; Monseigneur répugne m'y envoyer, car c'est loin de tout centre et l'eau y est très mauvaise. Il dit que n'ayant qu'un seul missionnaire il ne veut pas le perdre dès les premières années. Nous verrons comment tout cela se terminera.

Samedi pendant toute la matinée j'entendis les confessions des premiers communiants et des nouveaux chrétiens, car je sais maintenant assez de *Malayalam* pour confesser et je suis même fort en vogue comme confesseur, surtout auprès des enfants qui veulent tous s'adresser à moi. Le lendemain, dimanche, fête à tout casser. Pendant ma messe, jusqu'à la consécration, l'ariston, donné par M<sup>me</sup> la Supérieure des Bernardines de Cambrai, fit merveille dans la petite chapelle qui n'avait jamais entendu d'accords si mélodieux. Après la consécration, prières préparatoires à la sainte Communion. Puis un petit *fervorino* de cinq minutes et la communion. Les petits héros de la fête portaient chacun une jolie petite bannière en main, et remplissaient le chœur. Je parcourus leurs rangs, leur distribuant la sainte Hostie ; beaucoup de parents étaient fort impressionnés. Parmi les gens du peuple, il y eut 55 communions, c'était presque toute la paroisse. Quand toutes les communions furent données, l'ariston qui avait repris la voix se tut et on lut à haute voix les prières d'action de grâces. Tous priaient à haute voix avec le catéchiste : c'était vraiment touchant. Après l'action de grâces et quelques autres prières, je fis venir les premiers communiants à la sacristie où je les bourrai de petits gâteaux : c'était une petite surprise que je leur avais ménagée. Comme ils ne s'y étaient pas attendus, ils n'y pensèrent guère avant et pendant la grande action, et le plaisir n'en fut que plus grand après. Je ne m'étais pas oublié moi-même et je m'étais apporté pour mon déjeuner et mon dîner une grande gourde

d'eau et de vin. Quand je la débouchai, je m'aperçus qu'on en avait bu pendant ma messe plus de la moitié. J'en fus réduit à l'eau pure pour mon dîner. Le déjeuner achevé, je fis la bénédiction solennelle de tous les petits moutards de la paroisse, à qui je donnai au surplus une jolie petite médaille ornée de son cordon. Les plus exemplaires de la paroisse reçurent aussi leur médaille. La joie était complète, et les décorations de l'église, toute pavoisée de bannières et de fleurs, n'y étaient pas pour rien. L'ariston fit rage toute la matinée et doit être mentionné dans le succès de la journée. Après des prières et une petite instruction, j'organisai un petit concert pieux dans la chapelle. Les Indiens raffolent de ces concerts. Quand le tour de l'ariston fut venu, je pris moi-même le triangle et jouai suivant la mesure, ce dont les Indiens sont incapables. L'effet produit fut délicieux. Je donnai ensuite une nouvelle instruction d'une heure, agrémentée de trois superbes histoires, qui tint mon auditoire bouche béante pendant toute l'heure.

Le soir je leur fis renouveler les vœux du baptême et leur fis lire une consécration à la sainte Vierge. Enfin je pris une image de Notre-Dame et suivant la coutume du pays, donnai avec elle la bénédiction au peuple, puis la donnai à baiser à chacun. Alors je félicitai chaudement la paroisse de sa piété et de sa ferveur et leur promis une fête encore plus belle pour la confirmation. Tous voulurent me baiser la main, il fallut m'exécuter et chacun peu à peu se retira. Jamais ces braves gens n'avaient vu plus belle fête. L'effet produit sur les païens des environs a été excellent et tel que je voulais. Ils ont vu que les prêtres catholiques s'intéressent à leurs fidèles et leur témoignent une sincère affection, tandis que leurs sacrificateurs ne leur montrent à eux que du dédain, et ils demandent à se convertir. Il y en a près de 200 qui demandent le baptême. Ici nouvelles difficultés, pas d'argent pour leur bâtir une chapelle et pour leur donner un catéchiste. Monseigneur croit qu'il faut différer. Quel dommage !

CHARLES BONNEL, S. J.



---

## ALASKA.

---

### Extrait d'une lettre du P. Bagaru au R. P. Recteur de Jersey.

*Mission Saint-Pierre Claver, Nulato.*

LE R. P. Jean-Baptiste Terrien me surnomma, un jour, à Jersey, l'« *ens universale a parte rei* ». Le mot fit rire, il ne manquait ni d'à-propos ni d'originalité. Or, il se trouve qu'ici il devient une *réalité*. Il faut savoir tout faire et être partout à la fois, en ce pays de l'Alaska, et j'avoue que c'est la plus lourde croix de toutes celles qu'il y a à porter dans un pays de mission, surtout aux débuts.

D'abord les exercices de piété et le saint ministère, auquel tout le reste doit tendre et converger. Dire ou chanter la messe (après avoir sonné la cloche, — car nous avons une cloche de 30 kilogr.), habiller deux enfants de chœur, pourvoir au blanchissage du linge d'église, prendre soin des ornements de l'église, même en bâtir une, ce que je fais en ce moment. Entendre les confessions, en anglais et en indien, aller voir les malades, visiter les Indiens, les instruire à domicile, c'est-à-dire se rendre dans plus de soixante villages répandus sur un territoire large de plus de 200 kilomètres. Mais je m'aperçois que j'ai pris le style télégraphique, peu fait pour plaire aux âmes sensibles.

Donc ma première forme est la forme de *curé*, de *parish priest*, comme on dit en Amérique, vient ensuite celle de maître de maison, laquelle est multiple : ma communauté se compose d'un Père, d'un Frère et de deux enfants, et moi. Il y a un ordre du jour à fixer et à exécuter, — il faut faire la cuisine, se procurer de quoi la faire, c'est-à-dire « faire le marché », aller voir le boucher, la poissarde. Puis blanchir, repasser et raccommoder linge et habits, nettoyer la maison, balayer et laver le plancher. Seconde forme, sûrement très variée et multiple. 3<sup>o</sup> *loco* vient la forme de charpentier, menuisier, scieur de long, forgeron, serrurier, enfin toutes les branches comprises dans le programme des « Arts et métiers », ou à l'école centrale. Il m'a fallu construire sans l'aide d'aucun charpentier nos deux maisons, deux hangars, et en ce moment une église est en construction. N'allez pas croire que je plaisante, que je brode ou fais de la poésie. Il n'y a ici que de la prose, de la *réalité*. Écoutez plutôt. Pour construire l'église non encore terminée, il m'a fallu engager dix Indiens, remonter avec eux le fleuve *You-kon*, à huit ou neuf lieues, ce qui nous a pris un jour et une nuit. Arrivés sur les lieux, j'ai dû choisir les arbres à couper, des arbres, ou *logs*, longs de huit à neuf mètres, les amener, les rouler jusqu'au bord du fleuve et là faire un radeau de tous ces arbres, puis descendre la rivière. Cela prit deux jours. Ensuite nous avons dû tirer ces arbres de l'eau, et, au moyen de cordes, les faire monter sur le rivage du fleuve. C'est alors que

l'œuvre du charpentier a commencé, et je dois tout surveiller, afin d'empêcher les Indiens de faire de mauvaise besogne.

Avouez que cette troisième *forme* en vaut plusieurs.

Le soin des malades me surajoute les formes de pharmacien, chirurgien, dentiste et médecin. Faut-il ajouter que j'éleve des chiens pour les voyages d'hiver ? Et le jardinage donc ? le soin de sauver les eaux grasses pour fertiliser les plantes (le P. J.-B. Terrien excellait en ce point, quand il se livra à la passion de son Eucalyptus), faire pourrir les mauvaises herbes, pour faire de l'engrais, bêcher, aligner les carrés, semer, planter, arroser, etc., etc. Aussi les navets viennent à ravir, les choux, les carottes et même les pommes de terre croissent fort bien, et sont un utile auxiliaire pour l'alimentation.

Je m'arrête, mais suis bien loin d'avoir fini avec toutes mes formes. Avais-je tort de dire que l'*Ens universale* est ici un être *a parte rei* ?

N'allez pas conclure que je suis un homme capable de tout, et que je me crois tel, tant s'en faut. Mais la conclusion pratique de l'énumération de mes formes est que dans ces pays de mission comme l'Alaska il faut être prêt à tout faire, et à le faire de son mieux, alors même que ce « mieux » est parfois presque rien qui vaille.

Le Frère qui est avec nous a sa bonne part dans plusieurs des occupations matérielles dont je viens de parler, mais il en reste encore beaucoup trop au pauvre ministre, comme c'est mon cas.

A tout ce que je viens de vous dire il faut ajouter un chapitre fort important, lequel, à lui seul, réclamerait plus de la moitié du temps, je veux parler de l'étude de la langue. Quand nous sommes arrivés ici en 1887, il n'y avait aucun vestige de grammaire ni de dictionnaire de la langue parlée à *Nulato*. Notre Supérieur, le R. P. Tosi, commença ce travail pendant l'hiver de 1887-1888 ; — son travail, tout incomplet qu'il fût, a été fort utile pour mettre sur la voie d'une œuvre plus complète. Le dictionnaire existe maintenant, mais il a besoin d'être revu et augmenté. Pourquoi n'enverriez-vous pas quelques linguistes distingués capables d'acquérir une connaissance approfondie de cette langue si variée, et en même temps si différente des langues parlées en Europe ? En attendant je vais continuer mon dictionnaire, la grammaire, composer d'autres chants pieux et des explications de la doctrine chrétienne. Jugez à présent si je suis excusable ou à blâmer quand je n'écris pas de longues et fréquentes lettres ? Non, je n'oublie pas mes frères, surtout ceux que j'ai connus, mais le temps me manque parfois pour leur dire que je les aime et que je pense à eux. J'ose espérer que je ne suis pas oublié par mes frères et que j'ai quelque part dans leurs prières, chaque jour.

Cette lettre est destinée à servir d'annonces : Je suis occupé à rédiger une lettre qui sera assez longue, je crois, et dont le titre est : *Notes sur l'Alaska*. J'espère être prêt pour le second bateau.

---

---

# MONTAGNES ROCHEUSES.

---

## Extraits de plusieurs lettres du P. Bougis.

*Mission de la Sainte-Famille, 28 mai 1893.*

J'AI reçu votre bonne lettre il y a près d'un mois. Depuis ce temps-là, j'ai visité mon district, songé à mes écoles, aux affaires de la Mission, aux Pâques de mes paroissiens disséminés sur une superficie de 100 milles carrés, et puis maintenant je prépare mes enfants à la confirmation qui aura lieu le 11 juin.

Je suis tout seul dans la Réserve des *Pieds-Noirs* avec un excellent Frère espagnol. Ce soir je suis assez fatigué. A 10 heures j'ai dit la messe, prêché, fait le catéchisme à 2 heures, suivi d'un autre sermon, puis de la bénédiction, et maintenant je viens d'administrer le baptême à 3 petits sauvages. C'est ainsi que je passe généralement la journée du dimanche. Le Frère est à la recherche du bétail, 100 bêtes à cornes environ. Nous manquons de bœuf ; demain, jour de boucherie. Il y a un individu à la *Rivière au lait* qui nous avait promis 6 bœufs pour la somme de 1050 frs. Comme il tardait à nous les amener ici, j'envoyai le Frère pour savoir à quoi nous en tenir. Le Frère perdit la route. Il retourna bientôt après, arriva vendredi soir à la cabane de notre marchand après une course à cheval de près de 40 milles. Le vendeur lui dit que ses bœufs étaient à 5 milles au-delà. Le Frère part de suite au galop, ne trouve rien, passe la nuit à cheval, sans souper, sans une minute de repos, et nous revient le lendemain sans déjeuner et plus mort que vif.

Dans nos parages, ce qui éprouve notre patience, plus que tout le reste, est le manque de bonne foi de nos peuplades. Impossible de compter sur leur parole. Aussi nos excursions sont extrêmement fatigantes. Du moins telle a été jusqu'ici mon expérience. L'immensité de mon district, l'éparpillement de mon pauvre peuple, son manque de considération et mille autres choses qui ne se disent pas, mais qui se comprennent, ne sont pas sans éprouver les forces du missionnaire. Dans toute une journée, il m'arrive parfois de ne rencontrer qu'une seule famille. Le pays en effet n'est qu'un désert. Et puis quand j'arrive dans cette famille, je suis peut-être assez bien reçu, mais je ne réussis pas toujours à voir ces pauvres gens s'approcher des sacrements. Pauvres brebis égarées ! Je suis allé une fois jusqu'au fond des montagnes dans l'espoir d'amener à Dieu un homme qui se disait trop éloigné de l'église pour faire ses Pâques. Mes tentatives furent infructueuses. Si encore quelque personne charitable m'offrait de m'accompagner d'un endroit à l'autre. Mais non, il m'est arrivé de voyager à pied, ma chapelle à la main. Un jour je parcourus à cheval une grande étendue de mon désert, comptant le lendemain faire du bien dans une famille de catholiques. Une partie de la famille était absente, l'autre partie fut indifférente.

Je viens de lire les rapports d'un inspecteur et de l'agent du gouvernement concernant notre école. Je vous les donne tels quels :

L'école industrielle de la Sainte-Famille se trouve à environ cinq milles de l'agence dans la direction nord sur la route qui conduit à Blackfoot station. Le supérieur en est le R. P. Bougis, S. J. Elle est dirigée par un groupe de sœurs. L'année dernière, on n'a pas dépassé le nombre d'élèves requis par le contrat. Les enfants profitent beaucoup à cette école. Leurs progrès sont sérieux. On leur fait beaucoup de bien et on prend d'eux un grand soin.

Georges STEEL,  
*Agent indien des États-Unis.*

*Pieds-Noirs.*

Les *Pieds-Noirs* sont très arriérés. Ils s'adonnent à la polygamie. L'école de la Mission de la Sainte-Famille compte déjà deux ans d'existence. Lors de ma visite on y comptait 51 garçons et 51 filles. L'école a pris un bel élan. Les travaux classiques sont satisfaisants. Le travail industriel reçoit sa part d'attention. On vise à instruire les enfants dans le jardinage et dans l'élevage des troupeaux. Bientôt on leur enseignera quelque art mécanique. Ainsi ces enfants acquièrent chaque jour de nombreuses connaissances.

O. H. PARKER,  
*Inspecteur de l'éducation indienne.*

Dernièrement un sauvage vint me trouver. Je lui demande son nom. — *Aigle plumé*. Bientôt il me conte l'objet de sa visite. Il va visiter les *Pieds-Noirs*, ses amis, de l'autre côté des lignes, et il désire avant son départ obtenir de moi son signalement.

Quelques semaines auparavant c'était un autre *L'Enfant pied-noir*, qui allait passer les Montagnes Rocheuses dans le but de visiter les *Têtes-Plates*, et voulait emporter par écrit une description de ses hauts faits et de toutes ses belles qualités. Le sauvage, comme vous voyez, n'est qu'un grand enfant.

L'agent envoya le *Chef-Ours* et *Queue en panache descendant la rivière*, un autre chef voisin, inspecter l'école du gouvernement. Dans leur rapport ils se plaignent de la malpropreté des élèves. Ils disent que les garçons ressemblent aux nègres, tant ils sont sales. Garçons et filles jouent ensemble, ce qui explique la perversité de leurs mœurs. Les murs sont couverts de caricatures, hommes, chevaux, vaches, cochons, etc. La discipline est nulle : aussi les élèves battent la campagne comme un troupeau de chevaux sauvages. Tel est en résumé leur rapport.

6 août 1893.

Le sauvage *Pied-Noir* est comme le Juif errant. Le soir il dresse sa tente et le lendemain il la plie et s'en va porter ses pénates ailleurs. C'est

ainsi que deux d'entre eux m'apportèrent, il y a quelques jours, des lettres de recommandation du Révérend Père de la Motte à qui ils avaient fait visite dans la Réserve des *Têtes-Plates*.

Si ces voyages sont un passe-temps pour le sauvage, ils n'en sont pas moins un vrai labeur pour le missionnaire. L'expérience seule peut donner une idée des souffrances physiques et morales qui les accompagnent. Lors de ma dernière excursion dans la partie sud de mon district, j'ai dû voyager à pied et à cheval, avec ma chapelle, par monts et par vaux. L'espoir de faire quelque bien m'a poussé jusqu'à la dernière habitation humaine de ces déserts. En maints endroits, accueil assez sympathique, mais résultat nul ou insignifiant.

Au mois de juin, Monseigneur Brondel, évêque d'Héléna, nous a fait sa visite épiscopale. Soixante enfants de nos écoles ont été confirmés. En eux surtout nous mettons notre espoir pour la conversion de cette peuplade ; mais là encore, que de fois, hélas ! nous sommes déçus. Au sortir de l'école la plupart tournent le dos à leurs bienfaiteurs, aux Pères, aux Sœurs, à l'Église, aux Sacrements, à Dieu lui-même pour toujours.

Il y a deux mois une vieille Indienne entre chez moi. « Robe Noire, *Pik-Sy*, « Poulet », ton écolier, t'appelle, il est malade et désire te voir. » Je pars avec la sauvagesse pour qu'elle me serve de guide dans le passage de la rivière fort grossie par la fonte des neiges. J'arrive à la loge ou « tepek » où gisait le malade. Je le trouve bien bas. Il fait sa confession et je pars, lui promettant de revenir le plus tôt possible. *Pik-sy* a une douzaine d'années, il a passé deux ans à l'école, il a fait sa première communion, et sa conduite en tous temps a été exemplaire.

Deux ou trois jours après je lui portai le saint Viatique. A mon entrée dans la loge, j'improvise un autel avec mon manteau en peau d'ours gris. *Pik-sy* reçoit les derniers sacrements dans les meilleures dispositions. Il me serre la main, je lui dis adieu, et m'en retourne. A quelques mètres de là un sauvage malade recevait les soins de « l'homme de la médecine » aux sons du tambour et de la musique sauvage. Et dire que dans cet entourage barbare et païen, Notre-Seigneur venait de descendre dans le cœur d'un enfant qui était tout à lui.

Il y a quelques mois, la nouvelle officielle se répandait dans la Réserve que le Président allait envoyer un capitaine d'infanterie comme remplaçant d'un civil, depuis trois ans agent des *Pieds-Noirs*. Avant sa venue, les Indiens dressèrent leur « loge de médecine » à trois milles à peine de la mission. Le dimanche, pendant que le saint Sacrifice se célébrait dans notre église, presque toute la tribu était groupée autour de la loge et offrait des supplications au soleil, sous la direction des chefs et des femmes célèbres par leur vertu. Pauvres gens ! Il ne faut rien moins qu'un miracle de la grâce divine pour obtenir leur conversion.

Je viens de recevoir mon nouveau contrat. C'est le même que celui de l'an passé. Nous sommes payés 12,500 dollars par le gouvernement pour 100 internes. Quand je suis allé à l'Agence pour signer le contrat, j'ai été surpris en route par une effrayante tempête de grêle. Ceci me donnait à réfléchir que sans doute, sous l'administration qui s'inaugure, j'aurai à subir plus d'une bourrasque, tant il est vrai qu'ici notre vie est une lutte continue et nos journées sont vraiment des journées de bataille.

Ce matin je comptais partir à la visite d'un camp à 25 milles d'ici. J'apprends que le camp a été levé. Où trouver ces sauvages ? Ce n'est pas chose facile.

22 août 1893.

Demain j'attends la visite du Rév. Père Supérieur. Il y a plus de deux mois que je suis ici tout seul. Pendant le séjour du Père ici, j'espère renouveler mes vœux et visiter ensuite les Indiens *Gros-Ventres* et la mission St-Paul.

Nos enfants sont en vacances. Les mois d'août et de septembre sont des mois de fêtes dans la réserve des *Pieds-Noirs*. C'est l'époque des foins, des fruits sauvages, des visites, etc. L'année scolaire qui avait coutume de se clore à la fin de juin a duré cette année jusqu'au commencement d'août. La difficulté de remplir notre école dans la première semaine de septembre nécessitait un changement, et c'est pourquoi nous avons adopté cette mesure.

Où trouver les *Pieds-Noirs* ? C'est un vrai problème dont la solution n'est pas facile. La semaine dernière je suis allé à leur recherche le long de la rivière des « deux médecines ». Beaucoup ont coutume d'y faire leur séjour, c'est leur endroit favori et riche en bien des souvenirs. Eh bien, maintenant ce pays est désert : les sauvages sont presque tous partis. En chevauchant j'entendis du bruit dans les broussailles. J'approche, j'aperçois quelques chevaux, une meute de chiens qui m'entourent et hurlent comme des loups, et bientôt après, quelques vieilles faisant la cueillette des groseilles sauvages et accourues pour faire la paix parmi la gent canine. « Où sont les Indiens ? » — *Ou mi, mis-to-ki*. — Ils sont au loin, dans les montagnes. Une petite fille n'avait pas encore reçu la baptême : je la baptise et m'en reviens content.

L'autre jour, je fus plus heureux dans une autre visite. Je trouvai 11 loges où j'administrerai le baptême à 8 petits enfants.

A cette époque aller à la recherche des *Pieds-Noirs* c'est comme si on allait à la chasse aux loups, tant leur vie est sauvage et leur résidence incertaine.

Depuis bientôt 15 jours, nous avons un nouvel agent. Le capitaine Cooke, du 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie, a remplacé M. Steell, civil.

Le capitaine nous a fait visite et a dîné à la mission avec sa femme. Il arrive récemment de Chicago, et il trouve le changement bien dur. Mainte-

nant presque toutes les agences sont administrées par des officiers. Ceux-ci sont mécontents, parce qu'ils ont fait serment, disent-ils, de défendre le drapeau, et que leur formation militaire est incompatible avec le gouvernement d'une tribu indienne. Le capitaine Cooke me dit qu'il avait écrit au secrétaire de l'intérieur et au ministère de la guerre pour être relevé de ses nouvelles fonctions. Mais il semble que ses demandes n'ont pas été entendues et qu'il n'a plus qu'à obéir.

Il approuve en tous points notre système de discipline, séparation complète des filles avec les garçons. Il dit notre école supérieure à celle du Gouvernement.

Le capitaine est un soldat et comme tout vrai soldat, c'est un homme au cœur noble. Il conçoit bien la difficulté de son poste, mais il fera son devoir, coûte que coûte. Il me dit qu'aussitôt qu'il sera au courant de la situation, il ira par toute la réserve, visitant les sauvages dans leurs cabanes, pour connaître leurs besoins et les encourager dans leurs tentatives d'agriculture et l'élevage des bestiaux. Il m'a demandé de l'accompagner. Je lui parlai des mariages de ces sauvages. Ils continuent à vivre dans la polygamie, à échanger une femme contre une vache ou un cheval dont ils peuvent disposer comme d'un objet qui leur appartient. Il m'a offert de légaliser leurs mariages. Bien entendu il considère le mariage comme un simple contrat, et il n'a aucune idée des difficultés que le prêtre rencontre à ce sujet.

Une nouvelle fort peu consolante est que l'agence sise à cinq milles sud de la Mission, va être transportée à je ne sais combien de milles au nord: non seulement ces peuplades indiennes sont flottantes, mais aussi tout cet état de choses qui les concerne est chancelant.

Il y a 10 ans, le Père Prando avait bâti une chapelle à 18 milles d'ici dans un endroit appelé *Birch Creek*. Maintenant c'est un désert. Il y a 4 ans, la mission de la St-Famille avait été fondée sur la rivière des « deux médecines » — le rendez-vous des sauvages. Depuis 3 ans, les sauvages montent constamment vers le nord, et dans quelques années la mission sera probablement abandonnée. C'est ainsi que, dans nos parages, il est bien difficile de prévoir l'avenir.

En outre d'autres obstacles continuent de surgir. Les méthodistes ont envoyé un ministre et un directeur d'école qui vont se trouver à quelques milles seulement de la nouvelle agence qui sera bâtie pour Noël prochain.

Notre position au milieu de deux écoles du Gouvernement dirigées par des protestants, n'est vraiment pas consolante.

Aussi, cher Père, continuez de prier pour mes sauvages et leur pauvre missionnaire.

P. BOUGIS, S. J.

---

---

## BOLIVIE.

---

### Lettre du P. Antonio Valdecasas au P. de Corneillan.

Lima, 15 janvier 1893.

VOUS recevrez avec plaisir, je crois, quelques nouvelles sur nos Pères de Bolivie ; elles m'ont été données par notre R. P. Supérieur. Il y a onze ans que nos Pères sont là, dans une maison achetée par M.C... et qui appartenait au Général Santa Cruz, quatrième président de la Bolivie.

Le 19 mars 1888, eut lieu la pose de la première pierre de l'église aujourd'hui en construction ; elle a 40<sup>m</sup>46 de long sur 20<sup>m</sup> de large, trois nefs, et elle est d'un gothique simple. Déjà entièrement couverte, il ne lui manque que le pavé, les vitraux et l'ornementation intérieure. En ce moment, on construit une crypte pour y ensevelir les Nôtres, elle aura 8 à 9 mètres de hauteur. Au pied du mont de Sorate, qui domine la ville, se trouve le lac *Titicaca*, long de 150 milles. On ne peut le traverser sans aborder à *Juti*, où nos anciens Pères, après s'être établis à Lima, 1568, fondèrent, en 1577, une célèbre résidence dont la prospérité fut telle qu'on y bâtit 4 églises en forme de croix avec les titres des 4 principales églises de Rome : trois d'entre elles sont encore ouvertes au culte, la quatrième est très détériorée. Au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, nos Pères amenèrent ici par des chemins inaccessibles, la première imprimerie qui fut en Amérique ; et l'on imprima un dictionnaire en *Aygmara* et la célèbre grammaire du P. Gonzalez Holguin (1604-1607) en *Quielna*.

On parle d'établir à la *Paz* un internat (il n'y a qu'un externat) ; la population et le gouvernement le désirent, mais comme les frais de l'église sont considérables, on ira lentement. Nos anciens Pères avaient des collèges dans les villes de la *Paz*, *Ouuro*, *Cochachamba*, *Chuquisas* et *Potosi*, et des missions à *Chiquitos*, *Aloxos* et *Santa-Cruz*. Dans ces deux premières villes, nos Pères firent des prodiges de zèle et amenèrent à la foi chrétienne plus de 20000 indigènes. Chez les *Aloxos*, réunion de 15 villages, où l'on parlait jusqu'à 7 langues, subsistent encore les beaux temples qu'ils construisirent. Ici comme chez les *Chiquitos*, où l'on forma 10 villages, les enseignements de nos Pères se gravèrent si profondément, que les Indiens ont toujours refusé de changer les usages et cérémonies établies. On raconte que quand, après l'expulsion des Nôtres, les Indiens entendaient les sermons de leurs nouveaux curés, ils bâillaient ; mais leur disait-on que le sermon était tiré des manuscrits de nos Pères, ils écoutaient avec plaisir.

Encore aujourd'hui, quand un curé a mérité par ses vertus et son mérite la vénération des Indiens, ceux-ci ont coutume de dire pour marquer leur admiration : c'est un vrai Père de la Compagnie de Jésus. Entre beaucoup de traits que l'on pourrait rapporter de l'affection de ces Indiens pour nos missionnaires, en voici un que conta il y a 2 mois le D. Maz, suffragant de

la cour de la Paz, à notre R. P. Supérieur. Son père, exilé chez les *Moxos*, après une révolution politique, avait coutume de demander à son guide, en voyant une église, un port, etc. « qui a construit cela »? et l'Indien ôtant son bonnet et pleurant, répondait : « Le Père ».

En 1879, il ne restait que 8000 *Moxenos*, tandis qu'en 1713, ils étaient 24,914. En 1767, époque de notre bannissement, on comptait 23 missionnaires travaillant sous le climat mortel des *Moxos* et 20 chez les *Chiquitos*.

---

## ZAMBÈZE.

---

### Lettre du P. Demarour au R. P. Troubière.

*Aainga da Maganga*, mai 1893.

MON BIEN CHER PÈRE.

J'AI reçu votre aimable lettre non plus à Quilimane, mais dans la forteresse de ces terribles *Maganja*, qui, l'année dernière, ont fait trembler tout Quilimane, menaçant de tout détruire. Vous avez probablement su à cette époque dans quels dangers nous avons été ; pendant plusieurs jours, tout le monde à Quilimane était en armes, et le danger en vint à ce point qu'une nuit le Gouverneur-Général fit sonner plusieurs fois les cloches de la ville en signe d'alarme, afin que tout le monde fût prêt à vendre chèrement sa vie. Eh bien ! c'est parmi ces guerriers que je me trouve maintenant et dans leur citadelle ou *aringa*. Je ne suis cependant pas prisonnier de guerre mais missionnaire, au milieu d'eux.

Le Sacré-Cœur a tellement disposé les choses, qu'il nous a envoyé leur roi, nous l'avons préparé au baptême et il a été baptisé en grande pompe dans l'église de Quilimane le jour de l'Ascension. Le surlendemain je partais avec lui et une soixantaine de ses gens, et au bout de 5 jours nous arrivions dans sa capitale au milieu d'un concours immense de peuple.

Jeudi prochain, premier jour du mois du Sacré-Cœur, et jour de la Fête-Dieu, je vais baptiser deux petits enfants de *Mucumba* (c'est le nom du roi ou grand chef des *Maganja*) et quelques autres enfants. Une quinzaine de jours plus tard, j'espère pouvoir baptiser sa fille aînée et son fils aîné, héritier présomptif du trône. Ils viennent tous les jours avec beaucoup d'assiduité et de docilité assister au catéchisme, ainsi que le frère de *Mucumba* que j'espère aussi pouvoir baptiser sous peu, et un certain nombre d'enfants appartenant quelques-uns à des chefs. La mission, qui n'est pas encore officiellement fondée, portera le titre de N.-D. du Sacré-Cœur. M. le Gouverneur de Quilimane désirait qu'elle eût pour patronne la très sainte Vierge ; le Père supérieur et moi désirions qu'elle fût consacrée d'une manière

spéciale au Sacré-Cœur. Nous avons concilié le tout avantageusement en décidant qu'elle s'appellerait mission de N.-D. du Sacré-Cœur, et ainsi c'est Notre-Dame qui est chargée de procurer le règne du Sacré-Cœur dans ces contrées. D'ailleurs tout ce qui a été fait jusqu'ici est dû à la très sainte Vierge et au Sacré-Cœur de son divin Fils.

J'ai entendu dire de personnes autorisées que les états de *Mucumba* ne contiennent peut-être guère moins de vingt millions d'âmes. Il faut 15 jours pour les traverser dans la direction du nord-ouest où ils s'étendent, paraît-il, jusqu'au Nyassa. Son armée est considérable pour ces pays. Il a près de 4000 soldats, tous munis de fusils: la plus grande partie sont par ici, cependant il y a aussi quelques régiments répartis dans les possessions des *Bororos* et du *Lomwe*.

Je suis dans de très bonnes relations avec *Mucumba*, et je crois qu'il fera ce qu'il pourra pour nous aider et pour nous faciliter l'établissement de nombreuses missions. Mais où sont les missionnaires? Monseigneur nous demande des missions de divers côtés.

DEMAROUX, S. J.

---



---

## AUSTRALIE

---

### Mission de Daly River.

*Lettre du P. J. Conrath au P. H. Fouqueray.*

8 juillet 1893.

RÉVÉREND ET BIEN CHER PÈRE.

P. C.

**D**IEU veut que tous les hommes soient sauvés; la vie de missionnaire offre bien des occasions de s'en convaincre; mais parfois il punit terriblement l'abus des grâces.

Voici un fait mystérieux, où je crains qu'il ne faille voir un exemple de plus à l'appui de cette parole de saint Ambroise : *Nescit tarda molimina gratia Spiritus Sancti*. Boral, jeune homme marié, travaillait depuis plusieurs années à la station de la Reine du Saint-Rosaire. Quand on fonda la station du Sacré-Cœur, il suivit les Pères, parce que cet établissement devait se faire dans son pays. Une fois là, le Père Supérieur lui donna tous les jours un fusil pour aller chasser. Boral était fidèle; il partait de grand matin et vers les huit heures rapportait le gibier qu'il avait tué. Pendant la saison pluvieuse, il lui fallait très souvent marcher à travers des marais où l'eau lui montait jusqu'à la poitrine et même jusqu'au cou. Dans l'état de

pénurie où se trouvait la maison, de tels services étaient très appréciés par les Nôtres.

Souvent ce nègre avait demandé le baptême ; mais il se l'était vu refuser, parce qu'il ne voulait pas renoncer aux superstitions païennes. Un jour douze jeunes gens païens se réunirent pour faire une espèce de retraite diabolique : le *Tyaboï*. Ce sont des cérémonies superstitieuses et sauvages qui durent quelques mois et finissent par des scènes de débauche. Alors Boral s'en vint dire au Père : « Je vous avais demandé de me donner le baptême : vous ne me l'avez pas donné, maintenant c'est trop tard : je n'en veux plus. » Aucun des Nôtres ne comprit ce langage : nous ne pûmes pas davantage nous le faire expliquer par les nègres. Le *Tyaboï* commençait : Boral se joignit aux jeunes gens et fut du nombre des retraitants. Il avait été probablement entraîné par eux ; car il n'est pas d'usage que les hommes mariés les accompagnent. Bientôt des cérémonies lugubres furent faites sur Boral en particulier comme s'il était destiné à la mort. Depuis lors il avait gardé l'air d'un imbécile et d'un fou. La pensée de mourir bientôt ou d'être tué le mit-elle hors de lui ? Je ne sais. Mais peu de temps s'était écoulé depuis cet événement quand on vint me dire à la Station de la Reine du Saint-Rosaire que Boral était malade. Je pensais bien que le Père Supérieur de l'autre station devait avoir reçu cette nouvelle ; néanmoins dans une lettre que j'avais à lui écrire ce jour-là, je lui fis part de ce que j'avais appris. Ma lettre arriva le soir, et comme le Père n'avait pas eu connaissance de cette maladie il ne crut pas qu'elle pût être dangereuse. A minuit deux nègres vinrent le prier de faire la paix entre quelques-uns des leurs qui, disaient-ils, se disputaient à propos de tabac. De telles rixes ont souvent lieu parmi les nègres, et ne sont presque jamais de conséquence, Aussi le Père refusa-t-il de passer le lac au milieu de la nuit. Mais le lendemain il alla voir Boral. Quand il demanda où était le malade : « Il est là-dessous », répondirent les nègres en lui montrant une couverture. Le Père y va : « Boral, mon ami, dit-il, vous êtes malade ? » Pas de réponse. Il réitère sa question et voit alors la couverture remuer. La femme de Boral sort la tête et demande ce qu'il y a. Le Père lui répète encore sa question. « Il est ici, » répond-elle. De fait, le corps de Boral était là, mais son âme était partie. Tout effrayé, le Père chercha à se renseigner sur la mort du malheureux. Voici ce qu'il en apprit. La veille de sa mort, Boral avait envoyé sa femme au Père pour demander le baptême. Celle-ci partit. Mais suivant l'usage des nègres qui, pour s'épargner la peine de marcher, communiquent leurs nouvelles par des cris, elle se mit à appeler pour faire venir le Père, tout en restant elle-même de l'autre côté du lac. Par malheur personne n'entendit ses cris. Quant aux nègres arrivés à minuit sous prétexte de faire apaiser une dispute, ils étaient venus en réalité pour prier le Père de porter à Boral les secours de la religion. Mais comme une coutume superstitieuse ne leur permet pas de pro-

noncer le nom d'un Tyaboïste, ils ne firent pas mention de la maladie de leur compatriote. Car ils eussent été obligés de préférer un nom qu'ils regardent comme dévoué au démon par les sortilèges auxquels le Tyaboïste a participé. Cette mort est restée un mystère pour nous. A-t-elle été naturelle ou violente ? Dans le dernier cas, Boral a-t-il été sacrifié au démon ? ne l'aurait-on pas tué pour avoir ses os ? car les Tyaboïstes ont besoin des os de la cuisse d'un jeune homme pour leurs superstitions. Ou bien encore ne l'a-t-on pas mis à mort afin de faire de sa femme une prostituée de la tribu ? Nous avons des raisons pour nous poser de telles questions.

Voici d'ailleurs ce qui arriva après la mort du malheureux. Le défunt avait un frère attaché comme lui au service des Pères. Celui-ci, homme silencieux, modeste, fidèle, mais au reste très gai, était grand ami du Frère coadjuteur, qu'il aidait à la cuisine et au jardin. Dans ce pays-ci, on n'a d'ordinaire ni étables, ni écuries. Le bétail, les chevaux se promènent, comme aux jours de Saül, un peu partout. Quand ils trouvent de bons pâturages, ils y restent. Ces endroits sont connus des nègres. Aussi, quand on a besoin des animaux, on n'a qu'à envoyer un nègre à leur recherche : il les trouve toujours. Quelques mois après la mort de Boral, Jacques, son frère, reçut du Père Supérieur l'ordre de ramener les chevaux à la maison. Il partit comme de coutume et quelques heures après il était de retour. Au moment où il faisait entrer les bêtes dans la cour, voici les nègres présents qui se mettent à crier : « Jacques est devenu sourd-muet : le mauvais esprit l'a touché. » On le saisit, on l'amène à la maison : et le voilà qui se prend à faire des actions indécentes et à briser tout ce qu'il peut atteindre. Il avait l'air d'un idiot.

Tandis qu'on le contient par la force, les nègres, qui avaient déjà trouvé le remède à une telle maladie, disent au Père Supérieur : « Si vous lui donnez le baptême, son mal le quittera. » Quant au Père, il soupçonnait quelque chose de diabolique dans le bouleversement arrivé à cet homme qui n'avait encore jamais paru dans un tel état. Il lui ordonne donc de baiser les reliques de saint Louis de Gonzague. Jacques obéit, il est vrai, mais d'une manière nullement spontanée ; il semblait sous l'influence d'un autre agent qui le forçait à baiser les reliques. Le Père lui ordonne de s'agenouiller ; il voulait lire sur lui le premier chapitre de l'Évangile selon saint Jean. L'homme tombe sur ses genoux comme s'il était jeté à terre avec violence. En présence de faits déjà si étranges, le Père veut encore s'assurer que le nègre est réellement devenu sourd. Un coup de revolver servira à le constater. Le soir donc à la nuit tombante, le Père cachant un revolver dans sa manche s'avance vers Jacques tandis qu'il a les yeux tournés d'un autre côté et que le Frère coadjuteur observe les effets que va produire la détonation. Le Père tout près de Jacques décharge son arme en l'air. Les nègres présents poussent des cris : quelques-uns s'enfuient, car personne ne s'attendait à ce

coup de revolver. Jacques, voyant la frayeur des autres, tourne la tête, mais tout à fait tranquillement, pour voir ce qui se passait. Peut-être aussi avait-il, grâce à l'obscurité, aperçu l'étincelle quand le coup partit. Mais la détonation n'avait pas eu le moindre effet sur ses oreilles. Jacques resta plusieurs jours dans cet état. Peu à peu il revint à lui. Interrogé sur ce qui lui était arrivé, il répondit que son frère Boral était venu chez lui et lui avait touché les oreilles avec une aiguille. (Les aiguilles et les os aigus servent beaucoup aux nègres dans leurs superstitions.) L'affirmation de Jacques, considérée en elle-même, ne prouve rien, parce que les nègres voient facilement en tout des démons et des défunts. Toutefois dans le cas présent les circonstances firent croire à quelques-uns des Nôtres que l'état de ce sourd-muet n'était pas naturel. Toujours est-il que depuis ce fait le jeune homme a changé et n'a plus à beaucoup près l'esprit ni les qualités aimables d'autrefois.

Voici pour finir un trait plus consolant. Zacharie, père de famille, était le premier nègre adulte baptisé dans la mission du Daly River. Quand je conversais avec lui, la parole de Notre-Seigneur me revenait souvent en mémoire : *Ecce vere Israelita in quo dolus non est*. Une fois baptisé, Zacharie rompit tous les liens qui l'attachaient à ses compatriotes païens. Invité par eux à venir à leurs fêtes, car il jouait remarquablement bien du bambou, il leur répondit : « Pas du tout, je suis chrétien : je n'irai pas. » Son fils aîné, enfant de dix ans, baptisé, lui aussi, tenait le même langage : « Pourquoi voulez-vous que mon père vienne chez vous ? Il n'est plus païen ; il est chrétien. Il ne jouera plus du bambou aux fêtes. »

L'année dernière, nos provisions diminuant de plus en plus, il eût fallu pour en acheter augmenter nos dettes. Notre situation était vraiment difficile. Enfin n'ayant plus de quoi : nourrir nos gens, le Père Supérieur leur dit : « Il faut que vous alliez tous aux bois et aux marais chercher des vivres ; car nous-mêmes nous n'avons presque plus rien pour nous. Cependant les enfants de l'école peuvent rester. — C'est cela, Père, répondit Zacharie. Nous autres nègres nous irons au bois ; gardez nos enfants, car vous n'avez plus de vivres. » Malheureusement la sécheresse ne permettait guère de s'approvisionner aux bois ; et de plus l'influenza régnait chez nous. Zacharie, affaibli par le travail, partit cependant d'un air content. Sa femme et ses deux petits garçons l'accompagnaient. Quelques jours après, un Père étant allé visiter les nègres dispersés au bord des lacs, trouva Zacharie malade. Sa vie ne paraissait pas en danger ; toutefois Zacharie ayant exprimé le désir de revoir son fils aîné, le Père envoya cet enfant dès son retour à la Station.

Le lendemain, du haut du ciel, le Bon Dieu contemplait cette famille réunie au milieu des bois. Zacharie exhortant les siens à prier pour lui, sa femme et ses enfants l'entourant à genoux. Tandis que ces derniers continuaient leurs prières : « Notre Père qui êtes aux cieux. — Je vous salue,

Marie, » Zacharie faisait plusieurs fois le signe de la croix et rendait son âme à Dieu. Quand le fils aîné de Zacharie nous a raconté tous les détails de cette mort, nous avons pleuré : tant nous aimions ce brave homme, ce cœur fidèle, cette âme droite ! Aussi maintenant quand l'un d'entre nous loue la fidélité d'un nègre on conclut tout spontanément : « Oui, il est fidèle ; mais pas comme Zacharie ! »

En union de vos SS. SS.

R<sup>ae</sup> V<sup>ae</sup> Servus in X<sup>o</sup>

J. CONRATH, S. J.

---

## GALICIE.

---

### Passage de l'empereur d'Autriche à Chyrow en Galicie.

*Extrait d'une lettre du Fr. Nowak.*

**L**A nouvelle du passage de notre empereur à Chyrow, où il ne devait s'arrêter que quelques instants, se répandit en un clin d'œil aux environs et remplit tous les cœurs de joie. Dès la veille de l'arrivée, le peuple polonais et ruthénien de toutes les campagnes environnantes fourmillait dans notre petite ville et rehaussait beaucoup par ses costumes pittoresques la fête qui se préparait.

Le jour même, dès 8 heures du matin, une foule énorme s'assemblait auprès du chemin de fer, et dans la gare. On dressa sur près d'un kilomètre les mâts chargés de drapeaux aux couleurs pontificales, autrichiennes, polonaises et ruthéniennes. Sur le quai, orné de guirlandes, tapissé de verdure, se réunirent les représentants des pouvoirs publics, le clergé des deux rites, les Pères de la Compagnie, les Pères Basiliens avec leur Recteur le R. P. Baudisse, jésuite, nos élèves au nombre de cinq cents, avec la musique en tête.

L'explosion d'un pétard annonça l'approche du train impérial. A l'endroit où le train devait s'arrêter, on avait étendu un tapis tout près des rails.

Lorsque l'empereur parut à la portière du wagon, trois salves de longs vivats s'élevèrent, la fanfare de notre collège joua l'hymne national, que nous écoutâmes en silence, tête nue, les yeux fixés sur les nobles traits de Sa Majesté. Ensuite l'empereur descendit sur le quai, accompagné du gouverneur de la Galicie et de plusieurs généraux. Salué par le staroste et par le maréchal du district, il les remercia de leur si bon accueil, et exprima son bonheur de se trouver de nouveau en Galicie. — Puis Sa Majesté s'approcha du clergé, reçut la bénédiction du curé et baisa pieusement le

crucifix. Il se mit à parler avec le P. Recteur des Basiliens, s'informant du nombre de religieux et du développement de cet ordre réformé.

Conduit par le gouverneur devant les rangs de notre collège, Sa Majesté en compagnie de notre R. P. Recteur Jules Christian, parcourut avec un vif empressement et un grand plaisir les sept divisions, en posant force questions sur l'état et les progrès du Collège. Puis Sa Majesté se tourna vers le R. P. Recteur et lui dit : « J'entendis dire beaucoup de bien de votre maison, et je suis bien aise que vous ayez obtenu le *jus publicitatis* pour vos classes. » Il loua la bonne tenue des enfants en disant au R. P. Recteur, que tout le collège avec sa fanfare en tête avait l'air d'une jeune armée, — à quoi le R. P. Recteur répliqua qu'elle était tout au service de Sa Majesté.

Après avoir prolongé son passage de dix minutes au delà de ce qui avait été décidé par le programme, l'empereur nous fit ses derniers saluts et monta en wagon avec sa suite. Notre fanfare joua l'air *Vive Habsbourg* et le train s'ébranla, emportant Sa Majesté vers la Hongrie, où elle devait assister aux manœuvres d'un corps de 150.000 hommes.

---

## POLOGNE.

---

### L'affaire du séminaire de Kielcè.

*Extrait du journal Tchas (le Temps).*

**A**U mois de février (1893) la gendarmerie russe fit une inspection au Séminaire catholique à *Kielcè*, sans aucune raison qui pût la motiver. Après une longue enquête, on n'a rien trouvé qui méritât la punition ; et malgré cela, on écarta tout de suite trois professeurs du séminaire, en leur donnant un autre poste.

Sans doute, c'était une violence inouïe, mais on est déjà accoutumé à de tels procédés de la part du gouvernement ; pour ne pas l'irriter davantage on fit peu de bruit autour de cette affaire. Cependant une chose attirait l'attention universelle : c'est que, avant et après l'inspection, un individu essaya quatre ou cinq fois de mettre le feu au séminaire. Enfin on réussit à attraper le malfaiteur : c'était un ancien élève du séminaire qui avait été chassé par l'évêque. On crut d'abord que ce misérable était mu par une idée fixe. Mais on ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était en relations avec les employés russes, et en recevait des ordres. Il fut arrêté et envoyé à Varsovie, afin que le gouvernement, d'après ses aveux, pût jeter la calomnie sur le pauvre séminaire, et alors le détruire d'une autre façon, puisqu'il n'avait pas réussi à le brûler. Le journal catholique de Cracovie *le Temps* (*T-chas*) dépeint ainsi les horreurs qui ne tardèrent pas à s'ensuivre :

« Le 13 mars (1893), arrivèrent à *Kielçè* une foule d'employés russes : le procureur du tribunal, le général de gendarmerie, les censeurs des livres et plusieurs officiers. On appela une quarantaine de gendarmes des environs, du gouvernement de *Kielçè*. On amena aussi de Varsovie le séminariste coupable qui indiquait aux perquisiteurs tout ce qui pourrait leur paraître suspect. L'inspection dura presque deux semaines, et fut exécutée d'une manière qui pourrait révolter les cœurs les plus endurcis. Tous furent complètement dépouillés de leurs habits, on déchira les scapulaires ; dans la maison on alla jusqu'à arracher les parquets, et même on ouvrit les cercueils dans les tombeaux. Les autorités locales avaient été tout à fait mises de côté, parce que, connaissant les circonstances, elles pouvaient être un obstacle à ces mesures si peu justifiées. »

Mais quelles étaient donc les accusations, les crimes ? On soupçonnait surtout les professeurs de théologie d'apprendre à leurs séminaristes l'histoire de la Pologne, puis on reprochait aux prêtres de propager la dévotion au Sacré-Cœur, et de profiter de cette propagande pour parler de la persécution faite à l'Église catholique. — La Commission d'enquête reprochait aussi au séminaire l'envoi de quelques sommes d'argent hors du pays. Mais si l'on y avait fait des quêtes, c'était seulement pour le Souverain-Pontife.

Le résultat de cette perquisition fut celui-ci : On déporta à Varsovie quatre professeurs du séminaire. Les circonstances qui accompagnèrent l'arrestation furent navrantes ; on ne permit aux prisonniers de prendre congé de personne. Un des professeurs ne put même pas voir son père qui demeurait à *Kielçè*. Un autre, M. l'abbé G..., malgré sa maladie de poitrine, fut traîné hors de son lit et emporté avec les autres. Avec les professeurs du séminaire avait été emprisonné et emporté M. l'abbé Cz....., curé dans une paroisse près de la ville de *Kielçè*. Il était accusé d'avoir institué des pratiques de dévotion en l'honneur du Sacré-Cœur.

On avait fait aussi une perquisition au couvent des Pères Bernardins, où actuellement demeure un seul religieux ; évidemment on n'a abouti à rien.

Le peuple à *Kielçè* et dans tout le diocèse était vivement impressionné et indigné de ces événements. Monseigneur l'évêque K... fut tellement frappé par ces actes de brutalité et de violence, qu'il tomba malade. Un jour, durant cette perquisition, M. l'abbé D... prêchait à l'église et tout le peuple pendant son sermon versait des larmes. Le prêtre avait à peine achevé son sermon, qu'il fut appelé pour expliquer pourquoi le peuple pleurait. Le prédicateur donna aux employés une esquisse de son discours, et leur dit : « Voilà ce que j'ai prêché ; pourquoi le peuple pleurait-il, je ne le sais pas. »

Un mois plus tard l'arrêt fut prononcé, en vertu duquel 7 prêtres furent renfermés dans la citadelle de Varsovie, tous les séminaristes chassés, et le séminaire même fermé pour quatre ans.

---

---

# SICILE.

---

## Les Missions de Sicile.

L'ŒUVRE des missions, jadis si florissante en Sicile et entravée par les malheurs de 1860, commence à reprendre son antique influence, Durant l'année 1892, il y eut cinq grandes missions prêchées à Camporeale, Modica, Santo Angelo di Brolo, Termini et Aragona.

A l'arrivée des missionnaires, le curé, précédé de la croix, va à leur rencontre. Les prêtres de la paroisse et une grande multitude l'accompagne. Après avoir exhorté le peuple à recevoir comme un don de Dieu la mission, et à en assurer le succès par l'exacte observation des conseils des Pères, il remet au supérieur la croix. Celui-ci expose le but de la mission et la manière d'en bien profiter. On chante les litanies de la sainte Vierge et on se dirige processionnellement vers la paroisse. Là un des missionnaires proclame du haut de la chaire l'ordre des Exercices. En Sicile cet ordre fut celui que l'on suit ordinairement.

Les retraites ecclésiastiques et celles prêchées dans les couvents absorbèrent tellement les Pères qu'ils se virent parfois obligés de confier à des prêtres séculiers le catéchisme des enfants.

Le bien opéré par ces missions fut très grand. Partout on raviva le zèle des archiconfréries et on leur gagna de nombreux membres. Les conférences aux gens instruits et surtout les entretiens particuliers, dissipèrent quelques erreurs funestes. Plusieurs se tenaient éloignés des sacrements à cause des mensonges que débitaient dans le pays quelques incrédules contre l'Église et ses ministres et surtout contre la confession. D'autres, pour le même motif, n'avaient jamais voulu se marier devant l'Église, préférant vivre ainsi dans un honteux concubinage. Dieu leur toucha le cœur. Ils s'abandonnèrent entièrement à la décision des missionnaires.

Écoutons le récit des Pères: « Les prêtres furent très satisfaits de la mission. Plusieurs vinrent se confesser à nous et nous demander des conseils. Dans les maisons d'éducation et les monastères, il y eut plusieurs confessions générales. Nous fîmes un grand bien en ravivant dans les communautés religieuses la stricte observance de la règle. Dès le début des Exercices, le peuple demandait à se confesser et, n'étant le ministère auprès du clergé, nous aurions passé la journée entière au confessionnal.

Réhabilitations de mariages, restitutions pénibles, haines antiques déracinées, jeunes filles arrachées au péril de perdre leur honneur, femmes de mauvaise vie retirées du vice et placées en lieu sûr, furent toutes choses capables de nous consoler de nos fatigues et surtout de nos souffrances morales. Elle ne nous a pas manqué en effet cette croix, gage du succès apostolique. Bien qu'appuyés par les évêques, nous ne trouvâmes pas toujours un accueil bienveillant auprès du clergé inférieur, et sans l'aide de Dieu le succès de la mission aurait été fortement compromis.

« Un jour, raconte un Père, obligé de quitter le confessionnal pour un exercice, je laissais une foule nombreuse qui m'assiégeait. Un homme m'arrête : « Père, s'écrie-t-il en pleurant, il y a 14 ans que je ne me suis pas confessé. — Et moi, dit un second, depuis 6 ans. — Et moi, dit un autre, depuis 10, rivalisant ainsi d'humilité et de franchise pour me retenir au confessionnal.

— « Père, me disait un jour un homme, assez estimé dans le pays, je ne venais à vos sermons que pour obéir à ma famille. Dieu m'a touché le cœur, je suis un grand pécheur. Je vous prie : faites connaître ce fait à tous vos auditeurs. » Une autre personne refaisait un trajet de 14 milles pour confesser un péché oublié. Dieu l'en récompensa par le don d'une profonde contrition.

Écoutons un autre missionnaire nous parler de l'amour des habitants de Termini pour la chasteté. — « Il faut avouer que l'Église a dû implanter bien profondément dans le cœur de ce peuple l'amour de la pureté et que la Vierge immaculée à laquelle il a une dévotion spéciale, lui accorde une protection particulière, pour s'expliquer comment, dans des temps si corrompus et dans des circonstances funestes où il vit, il ne donne aux missionnaires aucun sujet de le reprendre sur ce point. Les émigrants pour l'Amérique partent nombreux de Termini. Les familles demeurent longtemps privées de leur chef. Les uns et les autres restent fidèles à la sainte vertu. Les occasions dangereuses ne leur font pas défaut, mais ce peuple préfère parfois souffrir le martyre plutôt que de ternir ce qui fait la gloire de son pays. Que de femmes ont dû résister à des séducteurs ! On a vu des misérables, venant d'Amérique, leur raconter les prétendues défections de leur mari. D'autres menacent de les calomnier auprès d'eux, si elles ne consentent à leurs desseins. En dépit de tout, ces héroïnes de la chasteté restent fidèles. « Soit, disent-elles, nous passerons pour coupables aux yeux des hommes, mais non aux yeux de Dieu. »

« Un soir, écrit un Père, au retour d'un sermon, je rencontre un groupe de balayeurs publics qui s'injurient, se battent et blasphèment. Je m'avance vers eux ; à force de douceur, je parviens à rétablir la paix. Je leur parle de la mission. — « Quelle mission ? s'écrient-ils tous à la fois ; nous autres, nous vivons comme des Turcs ; pour nous, il n'y a ni église, ni messe, ni sermon, ni communion ; on nous traite comme des esclaves, on nous fait travailler depuis l'aurore jusqu'à la nuit, à peine nous laisse-t-on le temps d'avaler une bouchée et de prendre un peu de sommeil. » — « Ému d'un tel langage, je leur demande s'ils désirent s'instruire et se préparer à la première communion durant ce temps où ils sont libres et qu'ils emploient si mal. Sur leur réponse affirmative, je les conduis à la maison où je leur fais avec l'aide d'un autre missionnaire le catéchisme pendant quelques jours. Quelque temps après, je les conduis à l'église de grand matin et je leur distribue

leur première communion. Je leur sers ensuite un petit déjeuner, et je les congédie en donnant à chacun un petit souvenir de première communion. Heureux de leur changement, ces braves balayeurs se font apôtres auprès de leurs compagnons d'un autre quartier et me les amènent. Mais malheureusement les chefs de la municipalité, effrayés peut-être des dangers qu'allait courir la patrie par la communion de ses balayeurs, leur défendit sous peine de renvoi, l'accès de notre maison. Voilà à quoi nous sommes réduits au centre du catholicisme. »

Que Dieu, dit la relation, excite dans le cœur de nos jeunes religieux ce zèle qui ne connaît point d'obstacles, qui sait se sacrifier pour la plus grande gloire de Dieu et fait ainsi des merveilles pour son service. Ainsi l'œuvre des missions reprendra son ancienne splendeur comme au temps de ces insignes ouvriers évangéliques qui ont régénéré cette terre où la foi est encore si vive malgré les nombreuses iniquités qui la désolent.

(Extrait des *Missions en Sicile*.)

---

---

## FRANCE.

---

### l'union fraternelle des patrons chrétiens.

*Relation du P. de Bigault.*

**A**UMONIER des cercles catholiques d'ouvriers, le P. Alet avait compris la nécessité de réunir les patrons chrétiens et de les amener à discuter entre eux les questions sociales et religieuses qui intéressent d'une manière spéciale le commerce et l'industrie. A son appel plusieurs patrons firent une retraite de trois jours à la Villa-Manrèse (Clamart). Les enseignements et les exemples de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST et des saints avaient appris au P. Alet que toute œuvre catholique de quelque importance se forme dans la solitude et la prière. La solitude et la prière sont les deux sources fécondes des grandes inspirations.

La première retraite eut lieu au printemps 1887. Elle comptait quinze adhérents. La retraite suivante n'en comptait que cinq. Une pensée de découragement passa sur l'âme du P. Alet. Il se reprit vite. Les exercices furent donnés comme d'habitude, avec plus de ferveur encore peut-être. On sentit mieux la nécessité de recourir au Sacré-Cœur. A la fin de la retraite, on se rendit à Montmartre lui demander la lumière. Elle jaillit avec abondance du divin Cœur. On résolut d'inviter les patrons chrétiens à se réunir dans la basilique. Après deux ou trois réunions, on conçut la pensée d'un grand pèlerinage du commerce et de l'industrie. Il fut organisé avec succès en juin 1889. Monseigneur Gay offrit le Saint-Sacrifice de la messe. Mon-

sieur l'abbé Garnier prononça l'allocution. Monsieur Léon Harmel lut, pour la première fois, l'acte de consécration solennelle du commerce et de l'industrie. Il saisit immédiatement l'importance du mouvement qui commençait. Dans un discours plein de force et de pathétique, il engagea les patrons présents à s'unir de plus en plus dans le Cœur sacré de JÉSUS. Son appel fut entendu.

Les pèlerinages mensuels des patrons chrétiens à Montmartre commencèrent au mois d'octobre suivant.

Le choix de la basilique du Sacré-Cœur, comme lieu de ces réunions, avait soulevé plus d'une difficulté. La réunion mensuelle imposait déjà aux patrons chrétiens le sacrifice d'un repos chèrement acheté par une semaine d'un labeur assidu. Fallait-il y ajouter encore l'ennui d'un long trajet, d'un voyage pénible en tous temps, mais spécialement l'hiver ? Le sommet de Montmartre est si loin du centre des affaires, et les pentes de la colline sont si raides qu'on ne les gravit pas sans beaucoup de fatigue.

Le P. Alet répondait que ces difficultés mêmes animeraient le courage des vaillants chrétiens auxquels on voulait s'adresser. La basilique n'est-elle pas le temple de la pénitence ? Le pèlerinage mensuel serait un pèlerinage de pénitence. Cette pensée toucherait profondément des hommes qui ont compris la nécessité de réparer, par la pénitence, les blasphèmes et les impiétés au milieu desquelles nous vivons. Les circonstances présentes ne permettaient d'ailleurs aucune hésitation. L'Exposition de 1889 était à sa fin. Quel avait été le caractère saillant de ces fêtes de l'industrie et du commerce ? L'oubli et le mépris de Dieu, la glorification de l'homme, la déification de la raison et de la science humaines. Or le but de l'*Union fraternelle* n'est-il pas de protester contre ces erreurs, de reconnaître publiquement Dieu, comme l'auteur de tout bien, de l'adorer en esprit et en vérité ? Mais le premier, le plus grand des adorateurs, leur modèle à tous, est le Cœur de JÉSUS. La conclusion était évidente. Les patrons chrétiens devaient monter à la basilique du *Vœu national*, se serrer autour du Sacré-Cœur et offrir par lui et avec lui leurs adorations à la divine Majesté. Le P. Alet ajoutait qu'il comptait sur la douce attraction du Cœur de JÉSUS et sur sa puissance pour triompher de tous les obstacles.

Ces réflexions de l'aumônier des cercles catholiques, soutenues par l'autorité que lui donnait sa vertu, enlevèrent presque tous les suffrages. La basilique du Vœu national fut choisie pour le lieu des réunions de l'*Union fraternelle*.

Le P. Alet ne jouit pas longtemps du bonheur de les présider. Il mourut le 5 avril 1890, épuisé par ses travaux. L'*Union fraternelle du commerce et de l'industrie* aime à proclamer la grande reconnaissance qu'elle lui doit.

Les espérances du P. Alet n'ont pas été trompées. Cent cinquante patrons environ se réunissent, le dernier dimanche de chaque mois, dans la crypte

de la basilique. La sainte Messe commence à 8 h.  $\frac{1}{2}$  ; après l'Évangile, courte instruction. Les communions sont toujours nombreuses. Les employés de commerce, qui forment la chorale de Saint-Victor, exécutent, pendant la messe, des chants religieux. Au mois de juillet 1892, il a été résolu que les réunions ne seraient plus interrompues pendant les vacances, c'est-à-dire pendant les mois d'août et de septembre. Cette décision montre qu'elles sont chères à nos patrons chrétiens ; ils savent apprécier le bien spirituel qu'ils en retirent, et ils éprouvent d'une manière sensible que, suivant la promesse du divin Sauveur, son Cœur est vraiment au milieu de ceux que son amour rassemble.

Les exercices de piété terminés dans la crypte, les patrons, après un léger déjeuner, se rendent dans la grande salle de l'abri Saint-Joseph, pour assister à une nouvelle séance. Tantôt ils ont l'avantage d'entendre l'un de ces orateurs que leur zèle à défendre la cause des ouvriers a rendus célèbres ; tantôt ils écoutent un rapport intéressant sur les œuvres catholiques qui ont quelque analogie avec la leur. D'autres fois des communications leur sont faites qui regardent directement leur association. Au mois d'avril dernier, Monsieur Lesort, délégué de l'*Union fraternelle* aux fêtes de Léon XIII, nous a raconté les détails de l'audience solennelle dans laquelle le Saint-Père a reçu les délégués des œuvres catholiques de Paris. Ces messieurs, présentés à leur rang par Son Éminence le cardinal Richard, s'agenouillaient aux pieds du Souverain-Pontife, recevaient sa bénédiction et s'éloignaient. Le pape, très fatigué ce jour-là, se contentait d'adresser à chacun d'eux un mot aimable. Mais quand il vit devant lui le délégué des patrons chrétiens, il lui prit les mains et le retint quelques instants pour l'interroger sur les progrès de notre association. Aux réponses de Monsieur Lesort, il ajoutait des observations, dont la précision prouve une fois de plus avec quelle justesse Sa Sainteté apprécie l'état des esprits. Elle daigna terminer cet entretien en prodiguant à notre œuvre et à son vénéré président, M. Léon Harmel, les marques d'une bienveillance toute particulière. Ce récit de notre délégué fut accueilli par les applaudissements plusieurs fois répétés de la salle entière et par les cris de : *Vive Léon XIII !*

Enfin, dans ces séances de l'abri Saint-Joseph, les patrons chrétiens discutent les intérêts de leur association. De ces discussions est né le projet de créer un annuaire des industriels et des commerçants catholiques. Pour réaliser cette idée, un certain nombre de ces messieurs ont formé une société anonyme. L'annuaire de l'*Union fraternelle* commencera en 1894 sa troisième année. Celui de 1893 est un beau volume in-8°, renfermant deux mille noms. Depuis le mois de janvier, l'annuaire est complété par un bulletin mensuel.

La plus solennelle de nos réunions à Montmartre a lieu chaque année au mois de juin. Un grand nombre des adhérents de l'*Union fraternelle*

passent en adoration devant le Saint-Sacrement la nuit qui précède la fête. Les journaux catholiques décrivent avec exactitude cette grande manifestation de la dévotion des patrons chrétiens envers le Sacré-Cœur. Je ne dirai donc rien de plus sur ce sujet. De l'aveu de tous, le pèlerinage en 1892 a été plus imposant encore que les années précédentes.

### L'archiconfrérie de l'Œuvre des Campagnes.

L'ŒUVRE des Campagnes entre dans sa trente-huitième année, et depuis 1858 elle n'a cessé d'être dirigée par des Pères de la Compagnie. Ce qui n'était, au début, qu'un humble grain de sénevé, est devenu un grand arbre qui couvre la France presque entière et a poussé de vigoureux rejetons dans soixante-trois diocèses. Comme tout ce qui vient de Dieu, elle est née de rien. Elle a germé, au fond d'un village, dans le cœur d'une pauvre femme du peuple ; elle a dû sa première croissance à un bon prêtre qui, pour la perpétuer et l'étendre, l'a remise entre nos mains.

Disons aussi brièvement que possible, son origine, ses progrès et ses résultats.

#### I. — *Origine de l'Œuvre des Campagnes.*

C'est dans une petite paroisse de Bretagne. que Dieu suscita celle qui mérite, plus que tout autre, l'honneur d'avoir conçu et réalisé cette grande et féconde pensée. Marie Boussin n'était qu'une pauvre servante, mais elle avait la foi qui soulève les montagnes, et la charité qui se sacrifie. Une fois de plus, Notre-Seigneur choisit ce qui est faible, ce qui n'est rien aux yeux du monde pour accomplir ses miséricordieux desseins.

« Quand je vois des gens qui manquent de pain, » disait Marie Boussin, « je suis bien profondément triste ; mais je le suis bien davantage encore, « quand je vois des gens qui manquent de religion ! » Elle avait été amenée « par ses maîtres dans un village très irréligieux, et après avoir vu, sur « ses conseils, quelques personnes avec lesquelles elle était en relations, « revenir à la pratique de la vie chrétienne, elle se dit : « Si la parole d'une « pauvre fille ignorante peut parfois faire quelque bien, combien seraient « plus efficaces les enseignements d'un missionnaire ! »

« Et, joignant l'action à la parole, le sacrifice à la foi, elle prend les éco-  
« nomies qu'elle a réalisées en dix-huit années de travail, — une somme de  
« mille francs, — au prix de combien de fatigues et de combien de sueurs,  
« il est facile de le deviner ! elle va trouver un prêtre zélé, M. l'abbé Vandel,  
« depuis le R. P. Vandel, missionnaire du Sacré-Cœur ; elle se jette à ses  
« genoux, et lui dit : « Mon père, je vous offre mes économies pour faire  
« donner des missions et évangéliser les campagnes (1). »

1. Congrès des Catholiques. Paris, mai 1890, Discours de M. P. Lauras.

Le prêtre auquel Marie Boussin venait de porter le fruit de ses économies était bien préparé au rude apostolat des campagnes, et déjà pensait à s'y consacrer.

Nous lisons dans le bulletin de l'œuvre : janvier 1893.

« Le 8 décembre 1854, jour de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, le curé d'un petit village de Savoie, M. l'abbé Vandel, recouvrait subitement la santé au plus fort d'une maladie dont il semblait devoir mourir. En signe de sa reconnaissance, il promit à la sainte Vierge de se consacrer à la conversion des âmes.

« A quelque temps de là, dans le diocèse de Meaux, un de ceux qui ont été le plus atteints par la maladie naturelle de l'indifférence religieuse, il commençait son apostolat tout à fait fortuitement, c'est-à-dire providentiellement, non dans une église, mais dans une forêt, en plein hiver, au milieu de paysans réunis en grand nombre pour ramasser du bois mort à la suite d'une coupe qu'une charitable châtelaine, M<sup>me</sup> la C<sup>tesse</sup> de la Rochejaquelein, avait fait faire tout exprès pour que les pauvres gens y trouvassent largement à glaner. Leur pauvreté matérielle n'était rien, hélas ! à côté de leur indigence spirituelle. Ils étaient dans la plus complète ignorance des vérités et des préceptes de la religion. Nul ne s'approchait des sacrements. On laissait les malades mourir sans secours religieux. Plus d'un curé était découragé et disait, ou du moins se disait : « il n'y a plus rien à faire. »

« Le nouveau missionnaire eut bientôt la conviction que les populations avec lesquelles cette circonstance l'avait mis en rapport n'étaient pas si rebelles qu'on le pensait à l'action du prêtre. Sa parole fut accueillie avec surprise, mais avec une attention et un intérêt encourageants. Les indifférents se montraient capables d'émotion religieuse, et leur conversion n'était pas désespérée (1). »

Dès lors l'idée qui germait dans l'esprit du saint prêtre prit une forme définie. C'était à l'apostolat des populations rurales qu'il entendait se vouer, et ce fut devant l'image de N.-D. des Victoires qu'il traça à genoux les grandes lignes de l'Œuvre des Campagnes.

Mais que pouvait-il, seul, pauvre, sans ressources, en face du champ immense qui s'ouvrait à son zèle ? Prêcher des missions ! soit, mais encore fallait-il que quelqu'un pourvût à l'entretien du missionnaire. En outre, il lui fallait des auxiliaires pour partager son rude labeur. Il s'ouvrit de son projet à M<sup>me</sup> la C<sup>tesse</sup> de la Rochejaquelein, sa bienfaitrice, et à M<sup>me</sup> de la Ferrière, qui lui firent le meilleur accueil. N'est-ce pas la constante tradition des femmes françaises de s'associer aux œuvres apostoliques ? Ce fut le noble rôle de M<sup>me</sup> de Gondi et de bien d'autres auprès de saint Vincent de

1. Rapport présenté au Congrès de Lille, par M. Amédée de Margerie, doyen de la Faculté des lettres à l'Université catholique de Lille.

Paul, des dames du Puy, de Nîmes, de Montpellier, auprès de saint Jean-François Régis <sup>(1)</sup>.

Mesdames de La Rochejaquelein et de La Ferrière accueillirent donc favorablement les projets de l'abbé Vandel ; elles firent plus. Nous lisons dans un manuscrit laissé par ce saint prêtre sur l'« Œuvre des Campagnes » :

— « Arrivé à Paris, je développai le plan de l'œuvre dans une réunion « préliminaire chez M<sup>me</sup> de La Rochejaquelein. Une commission, composée « de MM. Baudon, de Kergolay, de Lambel, de Bridieu, fut chargée d'éla- « borer un prospectus. Et l'Œuvre des Campagnes fut définitivement accep- « tée le 3 avril 1857, fête de la Compassion de la sainte Vierge. Séance « tenante, les membres de la réunion choisirent : M<sup>me</sup> Casenave pour tréso- « rière ; M<sup>lle</sup> Lafonta pour secrétaire, et M. le comte de Lambel pour prési- « dent. »

Trois mois après la prédication dans la forêt, le 2 mai, eut lieu une assemblée publique composée d'environ 80 personnes. L'abbé Vandel y exposa dans le détail tout le plan de l'Œuvre des Campagnes, et aussitôt il s'efforça de le réaliser.

Marie Boussin s'apitoyait particulièrement sur le sort des paysans, et non sans motif. Ne sont-ils pas beaucoup plus à plaindre que les habitants des villes qui ordinairement ne manquent pas de secours spirituels ? Que de populations rurales où l'on néglige, où l'on méprise la loi de Dieu, l'observation des commandements de l'Église, la sanctification du dimanche, la réception des sacrements ! Aussi, Mgr Lagrange, évêque de Chartres, avait-il bien raison de dire, il y a un an, que l'Œuvre des Campagnes est, avec celle des écoles, celle qui répond le mieux aux besoins de notre époque. Il s'agit de conserver la foi à une population de 25 à 26 millions de Français. A personne il n'est loisible de se désintéresser d'une telle œuvre.

*Fides ex auditu*, a dit le premier des missionnaires : la foi est le fruit de la prédication et la forme la plus puissante de la prédication populaire, c'est la mission. Aussi en tête de son programme l'Œuvre des Campagnes a-t-elle placé les secours à envoyer aux paroisses rurales pour leur assurer le bienfait d'une mission. Mais là ne s'arrête pas le zèle des associés. Aux bataillons scolaires, on oppose les patronages, aux bibliothèques communales <sup>(2)</sup>,

1. Pour dire un mot de l'organisation actuelle de l'Œuvre des Campagnes, on sait qu'elle a pour présidente aujourd'hui S. A. R. Madame la duchesse d'Alençon, qui succède à M<sup>me</sup> la princesse de la Tour d'Auvergne, et dans son conseil, M<sup>me</sup> la comtesse de Franqueville, M<sup>me</sup> l'amirale Bourgoïn, M<sup>lle</sup> de Montalembert, vice-présidente, M<sup>me</sup> de la Roquette, la comtesse de Chabannes, M<sup>me</sup> du Passage, M<sup>lle</sup> de Villeneuve, M<sup>lle</sup> Aubineau, M<sup>me</sup> Firmin-Didot, la comtesse de Gramont.

2. Il existe dans toutes les communes du département de l'Yonne des bibliothèques obligatoires annexées aux écoles de filles et de garçons, et chaque enfant est tenu d'emporter dans sa famille un livre qu'il doit rapporter huit jours après pour le remplacer par un autre et ainsi pendant toute l'année scolaire. Ces livres n'ont d'autre but que de continuer dans la famille les leçons plus ou moins athées reçues à l'école.

(Bulletin de l'Œuvre. Nov. 91, p. 25.)

les bibliothèques paroissiales (1). L'Œuvre des Campagnes subvient aux besoins de toutes ces fondations.

Enfin, non contents d'aider de leur argent les différentes Œuvres, les associés doivent exercer personnellement leur zèle, dans les paroisses qu'ils habitent, par les soins des pauvres, des malades, des vieillards, par la préservation de l'enfance, par toutes les industries du bien que la charité chrétienne peut enfanter. On comprend la puissance de cette charité exercée par les dames et les messieurs pour ramener à la foi des gens qui ne veulent pas recevoir le prêtre.

II. — *L'Œuvre des Campagnes passe sous la direction de la Compagnie.  
Les progrès.*

Aussitôt après la séance de mai 1857, M. l'abbé Vandel donna l'exemple et se dévoua aux missions rurales. Le 7 janvier 1862, il écrivait : « Je suis un pèlerin et tout petit missionnaire dans les campagnes et dans les châteaux. » Mais ces prédications ne l'empêchèrent pas de se préoccuper de l'avenir de son Œuvre. Son premier soin fut de chercher de puissants intercesseurs auprès de Dieu ; il alla donc au petit village d'Ars, recommander son entreprise aux prières du saint curé Viannet. « Elle réussira, elle réussira, » dit celui-ci, « je m'y associe de cœur et par la prière, mais il faut qu'elle soit dirigée par des prêtres réunis en congrégation. » L'abbé Vandel s'empressa de suivre les conseils du vénérable curé d'Ars ; il s'adressa d'abord, mais sans succès, aux Pères de Saint-Laurent-sur-Sèvres ; il eut alors recours à la Compagnie. Nos lecteurs comprendront sans peine quel accueil le Révérend Père M. Fessard, alors Provincial de France, fit aux propositions de l'abbé Vandel. En effet l'apostolat des campagnes nous est cher à plus d'un titre. Saint François Régis, le P. Maunoir, saint François de Girolamo, notre nouveau Bienheureux Antonio Baldinucci, et tant d'autres nous ont légué des traditions qu'aucun de nous ne voudrait laisser périr.

Le P. Lavigne fut mis à la tête de l'Œuvre des Campagnes en mars 1858, et, donnant aussitôt à l'œuvre une vigoureuse impulsion, lui attira par ses prédications de nombreuses adhésions et de puissants secours. En 1862, le P. Hubin lui succéda et resta directeur de l'œuvre jusqu'en 1866. Celui dont le zèle ardent a remué tant d'âmes, fait jaillir chez tant de jeunes gens l'étincelle du feu sacré, se dévoua tout entier à l'Œuvre des Campagnes, et y exerça une heureuse influence. Témoin cette lettre qu'il écrivait de Brest,

---

1. *Bulletin de mars 1893.*

Grâce à l'aide obligeante de la Société Bibliographique, l'Œuvre des Campagnes va reproduire dans les plus obscures bourgades l'entreprise réalisée à Paris avec un éclatant succès.

Une souscription annuelle de 5 francs donne droit à l'envoi d'une série de 25 volumes assortis, et cet assortiment changera lui-même autant de fois que la paroisse multipliera son aumône : une bibliothèque roulante de 100 volumes correspondra à une cotisation de 20 francs. Au bout de l'an, les volumes reprendront le chemin de Paris remplacés par un nombre égal d'ouvrages nouveaux qui suivra l'envoi d'une nouvelle cotisation.

où le *status* venait de l'envoyer (octobre 1866), au P. Bazin, son successeur.

« Si vous ne l'avez pas fait déjà, veuillez écrire à tous les évêques, ou du moins à tous les grands-vicaires chargés de l'Œuvre dans les différents diocèses. Il est important de vous mettre bien vite en rapport avec eux et de leur faire savoir que la Compagnie continue toujours à se charger de la direction de cette Œuvre... Étant appelée à faire tant de bien en France, il serait regrettable qu'elle eût été négligée ou abandonnée par la Compagnie. Elle vous demandera beaucoup de soin et de peine, mais cette activité incessante est la condition *sine qua non* et vous serez bien dédommagé par les beaux épis que vous récolterez. » Le R. P. Bazin suivit ces conseils, pendant 18 ans, il se consacra sans mesure au bien de l'Œuvre des Campagnes, et son zèle fut récompensé par de nouveaux progrès.

Mais revenons un instant en arrière. Vers l'époque du départ du R. P. Hubin, pour Brest, M. l'abbé Vandel alla trouver le R. Père Provincial, pour lui faire part de son entrée chez les Missionnaires du Sacré-Cœur à Issoudun, et ne le quitta qu'après avoir reçu l'assurance qu'il regarderait comme sienne l'Œuvre des Campagnes. Depuis lors, le directeur de l'Œuvre des Campagnes fut toujours un des Nôtres. (Le P. Bazin, jusqu'en 1884, puis le P. Soyer, le P. Ch. Clair jusqu'en septembre 1891, le P. Truck, depuis cette date) et dans bien des villes, c'est un de nos Pères qui est à la tête du comité diocésain. On nous pardonnera l'insistance avec laquelle nous revenons sur cette idée que l'Œuvre des Campagnes doit être spécialement chère à la Compagnie <sup>(1)</sup>. Outre les traditions laissées par nos anciens Pères, outre les promesses des supérieurs qui assurent à l'Œuvre des Campagnes le concours de la Compagnie, il nous semble que cette œuvre rentre parfaitement dans l'esprit de notre bienheureux Père. Le bien qu'elle a fait déjà, celui qu'elle est appelée à faire encore est un titre à notre dévouement. Enfin, la lutte est vive sur ce terrain. La franc-maçonnerie nous dispute les populations rurales, pépinières de nos soldats, de nos prêtres, et l'on n'a jamais vu la Compagnie désertier le champ de bataille.

Actuellement l'œuvre est plus prospère que jamais. Les aumônes sont de plus en plus généreuses et par suite les secours distribués beaucoup plus abondants.

Le nombre des diocèses où elle est érigée canoniquement, va toujours en augmentant ; il est actuellement de soixante-trois.

1. Par ordonnance du 10 juin 1890, S. É. le cardinal Richard, archevêque de Paris, a érigé canoniquement dans son diocèse l'Œuvre des Campagnes, ordonnant, Article II... « Un Père de la Compagnie de JÉSUS en sera le directeur. Il sera désigné par le supérieur de la Maison. »

S. S. Léon XIII, par un bref du 19 juillet 1890, accordant à l'Œuvre des Campagnes de nombreuses indulgences et autres faveurs spirituelles, approuve la clause insérée dans la supplique : « *Finalmente implora che il direttore ecclesiastico, che deve essere sempre un Padre della compagnia di Gesù.* »

De plus, outre les indulgences accordées par Pie IX et par Léon XIII, le Saint-Siège vient de l'honorer d'une insigne faveur.

Par rescrit du 1<sup>er</sup> avril 1892, l'Œuvre des Campagnes est érigée en archiconfrérie. C'est la consécration solennelle de ce qu'elle est, surtout de ce qu'elle aspire à devenir. Son passé lui a valu ces lettres de noblesse, qui l'obligent à faire mieux encore. Plus près de la source de la vie surnaturelle, puisant plus largement au trésor spirituel de l'Église, la nouvelle Archiconfrérie, établie à Paris, est le centre légitime de toutes les sections de l'Œuvre établies en province, bien que l'érection canonique de celles-ci soit naturellement dévolue à NN. SS. les évêques. Par là-même, tous ceux qui poursuivent le même but, grâce à la mise en commun des mêmes moyens, réaliseront mieux l'idéal de toute association catholique : *Cor unum et anima una* (1).

Il est temps de faire connaître les résultats obtenus par l'Œuvre des Campagnes. Ils seront avec le rescrit pontifical, sa meilleure recommandation.

### III. — Résultats.

Citons d'abord quelques chiffres, éloquentes par eux-mêmes.

Les derniers comptes-rendus de l'Œuvre des Campagnes attestent qu'elle est érigée canoniquement dans 63 diocèses.

Le bulletin de mai 1892 accuse que jusqu'à cette date :

8,040 missions ont été données par les soins de l'Œuvre des Campagnes,

3,396 écoles ont été secourues,

2,126 bibliothèques ont été fondées,

538 œuvres diverses ont été soutenues,

et pour tout cela, une dépense de 1,637,194 fr.

Voici maintenant le barème des comptes de l'année 1892.

Au premier janvier l'encaisse était de 25,338 fr. 60 tant pour la caisse centrale que pour les caisses diocésaines.

Les recettes se sont élevées à 89,949 fr. 35.

Ce qui donne un total de 115,287 fr. 95.

Les dépenses ont atteint le chiffre total de 82,205 frs.

Qui se décomposent ainsi. Il a été distribué des secours pour

363 missions (2)                    49,910 fr. 25.

167 écoles                            19,818 fr.

---

1. Les directeurs de l'Œuvre dans les différents diocèses, trouveront la marche à suivre, pour faire participer leurs associations respectives aux privilèges accordés par le Souverain-Pontife, dans le « Traité des Indulgences, » du R. P. Beringer, traduction Abt et Feyerstein. Tome II, p. 26.

2. Le chiffre 191, ou 291 que porte le Bulletin de l'œuvre est fautif ; 363 est le résultat de l'addition des différentes missions données avec le secours de l'Œuvre des Campagnes. — Conf. le *Bulletin*, page 305 à 315 ; récapitulation des secours données pendant l'année 1892.

52 bibliothèques	1,720 fr. 05.
33 patronages	1,345 fr.
Œuvres diverses	3,659 fr.
Frais généraux	5,753 fr. 60.

Ailleurs nous lisons dans le bulletin que pendant cette année 1892, le nombre des paroisses secourues a été de 871.

On sait le bien que peut procurer une seule mission ; qu'on le multiplie par ce chiffre de 871, obtenu en une seule année, et l'on aura quelque idée de l'abondante moisson recueillie par l'Œuvre des Campagnes.

Un pieux et savant laïque disait naguère à ce propos :

« Les résultats ne sont presque jamais nuls ; ils sont très souvent considérables ; ils sont parfois merveilleux, et tels que l'abondante effusion de la grâce divine peut seule les expliquer. Presque toujours le missionnaire, eût-il commencé dans le désert, finit au milieu de la foule ; n'obtint-il pas de conversions complètes, n'est-ce rien que d'avoir fait entendre la parole de Dieu, d'avoir tourné pendant une semaine vers les choses du ciel ces âmes qui ne savaient plus regarder que du côté de la terre ? La semence est jetée ; elle ne lèvera pas sur l'heure ; mais elle germera sous terre, et souvent il adviendra qu'une nouvelle mission, donnée un an après, récoltera dans l'allégresse ce que la première avait semé dans la fatigue en apparence stérile. Et l'on pourra appliquer aux missionnaires le mot merveilleusement beau et poétique de l'Écriture Sainte : Ils allaient et pleuraient, jetant leurs semences. Mais ils reviendront ! Ils reviendront avec des transports de joie, portant leurs gerbes à pleins bras : *Euntes ibant et flebant mittentes semina sua ; venientes autem venient cum exultatione portantes manipulos suos* (1). »

« L'ordre, la paix, la dignité refleurissant au foyer, la loi du devoir reprenant son empire, les haines étouffées, les divisions locales assoupies, les injustices ignorées noblement réparées, la licence des mœurs réfrénée pour longtemps ; ce sont là des résultats tangibles, les seuls que constate un observateur superficiel (2). »

Ce ne sont pas seulement les simples fidèles qui profitent de la mission : quel bien ne procure-t-elle pas aux prêtres eux-mêmes ! Combien de bons curés de campagne, découragés par l'indifférence de leurs paroissiens et tentés de dire : il n'y a rien à faire, ont réchauffé leur zèle au contact du missionnaire ! Combien d'autres, pleins de bon vouloir mais privés des ressources indispensables, ont reçu le secours opportun ! — Œuvre vraiment apostolique, celle qui suscite ainsi des apôtres et leur vient en aide à propos !

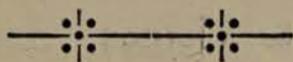
Or, nous pouvons prêter à l'Œuvre des Campagnes un utile concours :

1. Rapport présenté par M. Amédée de Margerie, *Bulletin de l'Œuvre*, n° 8, p. 251.  
2. *Bulletin de l'Œuvre*, nov. 1891.

les uns, en la recommandant aux personnes riches, principalement à celles qui demeurent à la campagne, en leur faisant comprendre que peu d'aumônes seront aussi bien placées ; les autres, que leurs ministères mettent plus habituellement en rapport avec le clergé séculier, en faisant connaître cette œuvre qui répond si bien aux besoins de nos populations rurales ; tous, enfin, en priant pour elle, manière très simple et très efficace de contribuer au bien qu'elle opère.

Notre-Seigneur, après avoir dit : J'ai pitié de cette multitude..., s'est empressé de la nourrir.

A son exemple, efforçons-nous de procurer le pain de l'âme à tant de pauvres abandonnés, certains de recevoir le centuple des mains de Celui qui a promis le ciel pour un verre d'eau.



## ŒUVRE DES CAMPAGNES.

### I. — SON BUT.

*Cette Œuvre a pour but la conservation de la foi dans les paroisses catholiques pauvres des campagnes.*

La religion et les mœurs y dépérissent : presque partout le défaut de ressources paralyse le zèle de MM. les Curés. C'est donc pour nous un devoir d'unir nos efforts pour *conserver* la foi dans notre propre pays, comme nous nous unissons dans l'Œuvre de la *Propagation de la foi* pour procurer le bienfait de l'Évangile aux peuples idolâtres. Inspirée par cette pensée, l'Œuvre des Campagnes se propose de venir en aide au clergé des paroisses rurales en tout ce qui tend directement à ce but, comme les missions, les écoles, les bibliothèques, les patronages, les associations de piété et de charité, laissant à l'Œuvre des Tabernacles ou des Églises pauvres la mission de s'occuper des besoins du temple, des ornements, des vases sacrés, etc.

De plus l'Œuvre des Campagnes demande à ses associés d'exercer personnellement leur zèle, dans les paroisses qu'ils habitent, par les soins des pauvres, des malades, des vieillards, par la préservation de l'enfance, par toutes les industries du bien que la charité chrétienne peut enfanter.

### II. — SON ORGANISATION.

*Conseil général.* — L'Œuvre est administrée par un conseil général, dont le siège est à Paris, et qui choisit dans son sein un comité chargé de la représenter et de correspondre avec les conseils diocésains.

*Conseils diocésains.* — Les directeurs des conseils diocésains sont nommés par Nosseigneurs les Évêques.

*Associés.* — Les associés donnent 12 francs par an, ou recueillent douze souscriptions d'un franc, reçoivent le bulletin et en propagent le plus pos-

sible la lecture. Les personnes qui ne peuvent apporter qu'une souscription d'un franc n'en ont pas moins droit à tous les mérites et privilèges de l'Œuvre. — Une vente annuelle a lieu à Paris au profit de l'Œuvre.

### III. — INDULGENCES.

Par des rescrits du 27 janvier 1863 et du 19 juillet 1890, les Souverains Pontifes Pie IX et Léon XIII ont daigné accorder à tous les Membres de l'Œuvre des Campagnes les indulgences suivantes :

#### *Indulgence plénière :*

- 1° Au jour de l'admission dans l'Œuvre ;
- 2° A l'article de la mort, par l'invocation du nom de JÉSUS, de bouche ou du moins de cœur ;
- 3° A la Nativité de la sainte Vierge ;
- 4° A la fête de saint Joseph ;
- 5° Au jour de la Compassion de la sainte Vierge, fête patronale de l'Œuvre, ou à l'un des sept jours qui précèdent ;
- 6° Au jour de l'Immaculée-Conception de la B. V. Marie, s'ils visitent une église ou un oratoire public et y prient aux intentions du Souverain Pontife ;
- 7° Au jour de leur choix durant une mission donnée avec le concours de l'Œuvre, pourvu qu'ils y aient pieusement contribué en quelque manière. (Se confesser, communier, prier aux intentions du Saint-Père.)

#### *Indulgence partielle :*

- Cent jours pour toute bonne œuvre.
- Cent jours pour les zélateurs ou zélatrices à chaque nouvelle affiliation.
- Trois cents jours, une fois par semaine, pour l'assistance aux réunions de l'Œuvre.
- Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

### IV. — AVIS.

*I. L'Œuvre, en accordant les fonds pour les missions, ne se charge pas du choix des missionnaires.*

*II. MM. les Curés qui désirent des bibliothèques sont priés d'indiquer le genre de lectures qui convient à leur paroisse.*

*III. Toutes les demandes de secours doivent être :*

- 1° Signées par MM. les Curés ;
- 2° Apostillées par l'autorité diocésaine ou par le directeur des conseils diocésains ;
- 3° Adressées au R. P. TRUCK, directeur, rue de Sèvres, 35 ; à M. le comte DE LAMBEL, président, rue de Varenne, 10 ; à M<sup>me</sup> la comtesse DE CHABANES, secrétaire de S. A. R. M<sup>me</sup> la duchesse D'ALENÇON, présidente, rue de

Villersexel, 1 ; à M<sup>me</sup> DE LA ROQUETTE, secrétaire générale, 33, rue de l'Université, ou à M<sup>lle</sup> AUBINEAU, trésorière, rue du Cherche-Midi, 23, à Paris.

### ABONNEMENTS

LE BULLETIN PARAÎT TOUS LES DEUX MOIS.

*Les abonnements sont d'un an au moins et partent du 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.*

*Le prix est de 2 francs par an et 40 centimes par numéro.*

*Toute personne qui réunit douze souscriptions d'un franc a droit à un abonnement gratuit.*

*Le prix des abonnements doit être adressé à M. Mersch, imprimeur, 22, place Denfert-Rochereau, à Paris, ou bien à M<sup>me</sup> de la Roquette, secrétaire générale, 33, rue de l'Université, à Paris.*

### Les élèves de Vaugirard à N.-D. de Chartres.

*(Compte-rendu de la Semaine religieuse du diocèse.)*

**I**LS arrivèrent de la gare, tambours battants, défilèrent devant l'Évêque qui les attendait à l'Évêché, puis se rendirent, musique en tête, bannières déployées, à la cathédrale : le bourdon sonnait à toute volée.

Messe édifiante autant que magnifique, par les chants et la piété : Tous ces jeunes gens communierent.

L'Évêque eut l'amabilité de venir au Grand-Séminaire s'asseoir à leur table. Puis, chaque classe sous la conduite de son professeur, ils se dispersèrent pour visiter notre ville, chaque groupe selon le programme tracé d'avance.

A deux heures et demie, le P. Cerceau les présenta à l'Évêque, dans la cour d'honneur de l'évêché, et, dans une allocution pleine d'à-propos, remercia Mgr Lagrange de son gracieux accueil ; évoquant avec délicatesse les souvenirs de Vaugirard, où Mgr Lagrange, dans sa jeunesse, a été professeur pendant trois ans.

Mgr l'Évêque de Chartres répondit qu'en effet il avait eu une joie particulière à recevoir ce grand collègue. Des pèlerins de Notre-Dame : Maternellement, paternellement, Notre-Dame de Chartres et son Évêque ouvrent

N. B. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre dernier, l'Œuvre des Campagnes a établi son siège au n<sup>o</sup> 7 de la rue de la Planche (Paris). — Tout ce qui concerne la rédaction du Bulletin pourra y être adressé à M. Danis, secrétaire du comité central, ainsi que les dons en nature que l'on voudrait bien faire à l'œuvre.

aux pèlerins et leurs bras et leurs cœurs ; des jeunes gens : la jeunesse a ses privilèges, c'est la joie, l'espérance, l'avenir ! les jeunes élèves de Vaugirard : « J'en ai été, s'écria-t-il, de ce collège ! et, que ses vénérés maîtres me permettent de le dire, par le cœur du moins j'en suis encore !... que de souvenirs votre vue éveille en moi... bien lointains déjà ; toujours bien doux !... Vous allez presque me faire croire que je suis toujours jeune ; volontiers à l'âge que j'atteins, surtout quand on sent que le cœur bat encore un peu, on se ferait cette illusion... Mais, hélas ! impossible de ne pas s'apercevoir que la neige tombe, et blanchit le front !... »

Puis, Mgr l'Évêque de Chartres, se laissant aller à ses souvenirs, rappela au Collège Vaugirard sa double origine, polytechnicienne et sulpicienne, le premier fondateur de la petite maison qui devint le Grand Collège, l'angélique M. Teyssère, comme on l'appelait, étant un élève et un professeur de l'école polytechnique devenu sulpicien : « Et c'est cette double origine, ajouta l'Évêque, qui a marqué votre collège de sa double empreinte, le goût des grandes études, et la piété aimable et modeste ; physionomie à laquelle il faut ajouter un autre trait qui lui vient surtout de ses maîtres actuels : la vaillance ! « Car vos maîtres sont, s'écria l'Évêque, une compagnie de soldats ! »

Il leur cita ensuite quelques-uns de leurs plus illustres condisciples : l'un dans le siècle, M. de Belcastel : « Je me trouvais à l'Assemblée nationale lorsqu'il débuta à la tribune, et je me souviens encore de l'émotion qu'il causa, lorsqu'on vit se révéler tout à coup en lui un homme, un orateur, surtout un grand chrétien ; — puis, dans l'Église, Mgr Dupanloup, enfant de la petite maison de la rue du Regard ; et plus tard grand catéchiste, grand éducateur, grand directeur d'âmes, grand orateur et grand polémiste, grand ami des Jésuites aussi ; surtout prêtre admirablement pieux.

« Voilà quelques-uns de vos devanciers.

« Donc, chers jeunes gens, restez ce que vous êtes, gardez cette physionomie qui vous distingue : laborieux sans doute, mais aussi purs, croyants, vaillants ; montrez qu'il y a en France une autre jeunesse que celle qui nous attristait récemment par des manifestations positivistes et athées... »

Et pour abréger, l'Évêque ajouta qu'il allait résumer tout le portrait qu'il voulait faire du jeune élève de Vaugirard en un seul trait. « Vous êtes jeunes, vous avez de la poésie dans l'âme », et, se tournant vers le P. Delaporte : « Vous avez parmi vos maîtres un poète : eh bien ! c'est une suggestion, une inspiration, heureuse ou malheureuse, que je lui dois : ce résumé sera une petite poésie, que j'ai eu la pensée de vous dédier... »

Alors l'Évêque lut les vers suivants :

## Le saint Michel de Raphaël.

Saint Michel et Satan, dans un duel sublime,  
Ont combattu : Satan a roulé dans l'abîme,  
Et calme, sans effort, l'Archange glorieux,  
Sous sa lance le tient, terrassé, furieux.

La fierté peinte encor sur le front du rebelle  
Dit qu'il fut ange aussi ; mais il git, et son aile  
Ne l'emportera plus dans les hauteurs des cieus :  
L'Archange sous son pied foule l'audacieux.

Du bien contre le mal c'est la lutte éternelle ;  
Plus le combat est dur, plus la victoire est belle ;  
Jeune homme, reste fort et ferme dans le bien,

Et pour les saints combats, de l'Ange prends l'armure ;  
Passe, intrépide et pur, à travers la souillure :  
L'Archange vainqueur, c'est le jeune homme chrétien.

Après les applaudissements qui accueillirent cette poésie : « Allez donc maintenant, jeunes gens, conclut l'Évêque, à ce pieux sanctuaire qui a vu passer tant de générations fidèles ; allez, joyeux, fiers, triomphants : et puissent toutes les bénédictions de Notre-Dame descendre sur vous, sur vos vénérés maîtres et sur vos chers parents ! »

Le collègue alors se mit en marche processionnellement, aux sons éclatants de sa musique, pour la cathédrale. Après une allocution vibrante du Père Fontaine, eut lieu le salut ; puis la procession aux flambeaux à la crypte : sorte de vision céleste, spectacle inoubliable pour ces jeunes gens. En somme, belle et grande manifestation religieuse ; et grand acte d'éducation morale et chrétienne. Ce sont là de ces impressions décisives et qui ne s'effacent jamais.





## NÉCROLOGIE.

Le P. Emile Chevreuil,

*mort en Chine le 4 mars 1893.*



MILE Chevreuil naquit à Argenteuil, près Paris, au matin du dernier dimanche de septembre 1827. Rien ne nous a été transmis en fait de souvenirs relatifs à sa première enfance. Parmi ses neveux il comptait trois prêtres, dont deux jésuites : le P. Ernest Chambellan, ancien directeur de l'École Apostolique de Poitiers, et le P. Henri Chambellan, ancien Provincial de Paris ; en outre, le R.P. Albéric, Prieur de la Trappe, et que plusieurs des Nôtres ont connu au Port-du-Salut, près Laval, est son propre frère : ces relations de parenté font entrevoir ce que dut être pour lui l'éducation domestique, et les édifiants exemples qui le formèrent à la vertu.

Il commença ses études d'instruction secondaire au Petit-Séminaire de Paris, alors rue de Pontoise, sous la direction de l'abbé Dupanloup. Nous manquons aussi de détails sur cette période de sa vie. Deux traits seuls nous restent. Le Père aimait à raconter, avec un peu d'emphase et un certain luxe de mise en scène, que le futur évêque d'Orléans, alors supérieur, proclamant un jour en public les notes de semaine d'un élève, plus tard trop célèbre, l'avait stigmatisé ainsi, d'un ton nerveux, plein de conviction dédaigneuse : « Renan, esprit orgueilleux et faux ! »

Le second trait a une couleur bien différente. Un soir, après une longue promenade, la division des moyens, rentrant au Petit-Séminaire, trouva la porte fermée. Le surveillant fit grimper le jeune et agile Chevreuil (en jouant aimablement sur son nom,) par-dessus une porte latérale. Ce fut un jeu pour l'enfant, tout en muscles et en nerfs, déjà populaire parmi ses condisciples, à cause de ses succès aux exercices gymnastiques. Dans l'obscurité, il fit un détour pour traverser en courant un préau couvert, afin d'aller ouvrir par derrière la grand' porte à la division. Or, au milieu du préau, la trappe de l'escalier de la cave se trouvait ouverte. Émile, qui n'y prit pas garde, fut précipité la tête la première, roula jusqu'au bas de l'escalier, arriva pourtant sans égratignure à la dernière marche, se releva, remonta en toute hâte et ouvrit sans retard la porte cochère, où, à bout de souffle, il raconta sa prouesse au surveillant. Le P. Chevreuil attribuait cette préservation extraordinaire à sa singulière dévotion pour les SS. Anges Gardiens.

Nous ignorons la durée et les particularités de son séjour au Petit-Séminaire. Dans le *Livre d'Or des élèves du Pensionnat de Fribourg, en Suisse*, nous trouvons la courte mention : « Émile Chevreuil, né à Argenteuil, le

29 septembre 1827. Élève de 4<sup>me</sup> en 1843-44. En seconde division de 1844 à 1846; puis en première jusqu'en 1847.» Il nous faut ici relever plus d'une divergence de dates. Émile, d'après son extrait de naissance que nous avons sous les yeux, serait né le matin d'un dimanche, le 31 septembre. Son diplôme de Bachelier-ès-Lettres (Faculté de Paris, examen du 18 août 1856), porte la date du 30 septembre. Le *Catalogus Provinciæ* et notre catalogue général de la Mission avaient adopté le 29; est-ce la vraie date? Elle expliquerait en partie la dévotion précoce du P. Chevreuil aux SS. Anges.

Quant à sa conduite et à ses études au Collège de Fribourg, nous sommes malheureusement dans une extrême pénurie de renseignements. Nous nous contenterons de copier dans le *Livre d'Or*, déjà cité et dont il ne dépare pas les listes glorieuses, deux pages relatives à la brusque suppression de ce bel établissement de la Compagnie. On y soupçonnera vaguement, à défaut d'informations plus certaines, comment Émile Chevreuil, élève de Philosophie, eut à quitter le sol de la Suisse pour rentrer à Paris.

« Le 24 octobre 1847, sur la proposition de Berne, l'Assemblée fédérale, à la majorité d'une voix, décida la levée de cent mille hommes! Il en fallait tout autant, paraît-il, pour expulser les Jésuites du territoire Suisse! Une alliance catholique se forma entre les cantons de Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden, Zug, le Valais et Fribourg, pour la défense de la liberté et du droit, alliance qui porta le nom de *Sonderbund*. Sans perdre de temps, une armée fédérale de 30.000 hommes, avec 60 pièces d'artillerie, s'avança sur Fribourg, qui n'avait à leur opposer que 12,000 combattants. Au dernier moment, un armistice fut proposé par le général en chef des Fédéraux, — mais cet armistice devait être violé, comme avait été violée la constitution elle-même.

« Les Fédéraux, profitant de la sécurité inspirée aux Fribourgeois, exécutèrent pendant la nuit un mouvement tournant pour s'emparer, sans coup férir, des positions qui, dominant la ville, devaient rendre toute défense impossible. Fribourg se rendit. — Envahie, la ville fut abandonnée à une tourbe de pillards qui se livrèrent à tous les excès, sans qu'aucune répression fût exercée, malgré les garanties de la capitulation. Le Pensionnat, le Collège et les Couvents furent pillés, saccagés. Le vin coula à flots dans les rues; les effets des élèves et leurs couverts d'argent volés; ainsi que les chapelles et les sacristies. On vit des bandes avinées se promener dans la ville, affublées d'ornements sacerdotaux. — Tout ce qui ne put être emporté, livres, meubles, fut lacéré, brisé et brûlé par ces Vandales de l'ère nouvelle qui n'épargnèrent même pas les instruments de musique et les partitions.

« Cependant aucun sévices ne fut exercé sur les jeunes gens. On se contenta de les expulser par bandes et de leur faire regagner la frontière sans autres ressources que leur argent de poche, c'est-à-dire bien peu de choses,

« Le départ des premiers élèves eut lieu le vendredi matin, 12 novembre 1847, sous la conduite de M. de Massignac, secrétaire d'ambassade, que M. le Comte de Bois-le-Comte, ambassadeur de France en Suisse, avait envoyé à Fribourg pour protéger nos condisciples. Les Espagnols et un certain nombre des plus jeunes Français furent désignés par le R. P. Geoffroy, Recteur, pour suivre le secrétaire d'ambassade qui, non sans difficultés, parvint à les conduire à Berne où, le lendemain, l'ambassadeur leur donna à dîner, et garda d'eux, ainsi que de l'éducation donnée par les Jésuites, une bonne impression.

« De retour à l'hôtel du *Faucon* où on les avait logés, ils y trouvèrent le P. Clément Faller, en habit séculier, avec quelques autres élèves, Allemands pour la plupart. Dans la matinée, Ignace-Xavier O'Mahony et P. Larroque avaient été incarcérés, sous prétexte qu'ils n'avaient pas de passeports. On les remit en liberté sur l'intervention de l'ambassadeur, qui les fit tous partir pour Strasbourg, sous la conduite d'Alph. de Virieu. Mais bientôt M. de Massignac arriva dans cette ville avec un nouveau convoi d'élèves, soit, en tout, 104 expulsés de diverses nations, et ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à loger et nourrir ce jeune bataillon. Le Préfet avait tout préparé pour loger les élèves au Lycée, mais nos camarades refusèrent énergiquement.

« M. Durieu, Receveur général, voyant combien étaient exposés les jeunes gens de tout âge que les révolutionnaires suisses avaient jetés sur le pavé de Strasbourg, offrit à de Virieu, qui accepta avec la plus vive reconnaissance, la somme nécessaire pour rapatrier tout le monde. Divisant les présents et les arrivants par groupes, on en expédia vers Paris et, parmi ceux-ci, les Anglais. Les Allemands se débrouillèrent eux-mêmes, grâce à l'intervention de leurs Consuls.

« Cet exode dura huit jours, et Alph. de Virieu partit pour Lyon; emmenant ceux de cette région et du Midi. Il alla, dès son arrivée, rendre compte aux Pères de la résidence de ce qui s'était passé à Fribourg et à Strasbourg. Les Espagnols et quelques autres étaient déjà arrivés, attendant une occasion pour retourner dans leurs familles. »

Émile avait-il quitté le collège avant ces tristes événements? Nous l'ignorons. Faisons seulement remarquer que la date du 24 octobre 1847, (jour auquel le conseil fédéral décréta la levée des 100,000 h.) est aussi celle de son entrée dans la Compagnie. Il fit son noviciat à Issenheim, sous la conduite du P. Cotel, ayant comme co-novices les PP. J. Perron, Chauveau, etc. Peut-être fut-il inscrit dès son départ de Fribourg, car le catalogue de 1847 ne porte pas encore son nom, bien qu'il contienne les noms de ceux qui entrèrent effectivement au noviciat durant ce même mois d'octobre.

Son noviciat achevé, le F. Chevreuil fit son juvénat à Brugelette, y fut

tonsuré et y fut une année surveillant. En 1852, nous l'y trouvons *bidelle* et en seconde année de Philosophie ; il y reprit ensuite son poste de surveillance, y reçut les ordres mineurs et devint professeur de géométrie pour les rhétoriciens. De 1854 à 1857, il est surveillant des grands à Vaugirard et, sur le catalogue, il porte fautivement le prénom de Jean, erreur rectifiée les années suivantes. Le *status* de 1858 l'envoie à Laval commencer sa théologie, mais le catalogue le marque bientôt *in via ad Sinas*, avec le P. Desribes, le P. Leboucq et le F. C. Hersant.

En effet, le vendredi 25 novembre 1858, encore scolastique, il était allé avec ses compagnons faire ses dévotions à N.-D. des Victoires, et le P. Basuiau, Procureur des missions de Chine, le conduisit à la gare du Nord, en partance pour Calais, Douvres et Londres. De ce port, ils s'embarquèrent le 2 décembre sur le *Néville*, beau trois-mâts à voiles presque tout neuf, qui devait les conduire à *Chang-hai*, après une navigation de cinq mois et deux jours, pendant lesquels ils ne descendirent jamais à terre. Le navire doubla le cap de Bonne-Espérance et arriva au détroit de la Sonde, après 90 jours de marche. Là des vents contraires les retinrent longtemps : il leur fallut, en louvoyant, patienter encore plus de deux mois, avant d'entrer dans le *Yang-se-kiang* ; ils faillirent échouer, par un temps de brume épaisse et par suite d'une erreur d'estime, sur les dangereux récifs des Paracels, à la hauteur de Hué et de Manille. Ceux qui accomplissent maintenant en 33 jours la traversée, parfois pénible, de Marseille à *Chang-hai*, ne regretteront guère ces temps héroïques. Toutefois, le F. Chevreuil, plus favorisé de ce côté que certains de ses compagnons et survivants, eut peu à souffrir de ce long voyage.

A son arrivée, il continua sa théologie, reçut le sacerdoce, puis devint sous-ministre et procureur. En 1862, il fut envoyé comme missionnaire dans l'île de *Tsong-ming*, mais sa santé, un peu délicate, ne lui permit pas de supporter ces rudes labeurs apostoliques. Il rentra à *Zi-ka-wei*, comme sous-ministre, *socius* du maître des novices, Père spirituel, et il y fit ses derniers vœux le 10 octobre 1863, entre les mains du P. Gonnet. En 1865, il ajouta à ses fonctions celles de directeur du *petit* orphelinat. Trois ans plus tard, il fut nommé directeur du *grand* orphelinat de *Tou-sè-wè*, avec le P. Palâtre, puis le P. Desribes, comme sous-directeur.

Au sujet de son séjour à *Zi-ka-wei* et de ses deux ans d'absence (1871-1872) à *Tong-ka-dou*, tous s'accordent à louer son amour de l'Église, sa haine du libéralisme religieux et politique, son ardente affection pour la Compagnie, et son zèle, parfois méritoire, à maintenir nos meilleures traditions hospitalières envers les étrangers, alors fort nombreux. Plus tard, devenu son commensal, j'eus souvent à constater en lui la pratique édifiante de ces mêmes vertus, alors surtout qu'il s'agissait d'accueillir avec

patience et charité, sans jamais se lasser et sans trop faire acception de personnes, les visiteurs presque journaliers de nos établissements.

Le P. Chevreuil nous a fourni lui-même quelques brèves indications, au sujet de cette phase de sa vie, en tête de sa *Relation décennale sur l'orphelinat de Tou-sè-wè* (1875-1885), imprimée dans le n° de mai 1888 des *Lettres de Jersey* : « Durant ces 18 années, » écrit-il, « trois Pères se sont succédé dans la direction de l'orphelinat. J'en étais chargé au commencement de 1875. Le P. Matthieu *Chen-eul* m'a remplacé à la fin de juillet 1877 et fut à son tour remplacé en août 1881 par le P. *Chen-léang*. Au mois de mars de l'année suivante, la sainte obéissance me ramenait à ce poste et m'y a maintenu jusqu'à présent.

« Dans le même laps de temps, il est entré à l'orphelinat 681 enfants païens ou d'origine païenne. Sur ce nombre, 456 ont reçu le saint baptême; 32 se préparaient à le recevoir au commencement de cette année, et 193 ont quitté l'orphelinat sans être baptisés.

« Sur ces 193 païens, 19 ont été renvoyés; 11 réclamés par leurs familles; 22 se sont enfuis; 5 ont été adoptés par des familles chrétiennes; 1 est mort subitement dans la nuit; 89 ont été rendus à leurs familles, parce qu'ils ne présentaient pas des garanties suffisantes pour leur avenir religieux. Enfin, dans les derniers mois, 46 ont été aussi remis à leurs familles, par suite d'une diminution notable de l'allocation, qui nous a forcés de réduire le nombre des enfants.

« Sur les 456 enfants qui ont reçu le baptême, 118 étaient encore à l'orphelinat au 1<sup>er</sup> janvier de cette année; 90 sont morts; 23 ont été adoptés; 10 se sont enfuis; 7 ont dû être renvoyés; 89 sont retournés chez eux pour aider à la culture des champs; bon nombre d'entre eux appartenaient à des familles catéchumènes et n'étaient venus ici que pour être préparés au baptême et à la première communion.

« Parmi ces derniers 75 sont déjà passés ouvriers; 15 ou 16 ont déserté leur boutique; le reste, une trentaine environ, continuaient encore leur apprentissage au commencement de cette année.

« Tous ces enfants viennent des classes indigentes. Parmi eux aucun nouveau-né, car ces derniers sont envoyés chez les Auxiliatrices. Ils sont d'ailleurs peu nombreux. J'ai interrogé sur ce sujet la Mère supérieure. Voici ce qu'elle m'a répondu : « Pour 300 filles, nous recevons en moyenne 30 garçons, dont 10 à peine sont sans infirmités, et sur ces 10, 7 ou 8 sont des enfants illégitimes. Les garçons valides sont tous adoptés; les infirmes montent au ciel peu après leur baptême. » On peut juger par là que l'orphelinat des garçons aurait peine à se recruter avec des nouveau-nés. Les enfants qui viennent à *Tou-sè-wè* ont au moins 5 ou 6 ans; et encore ceux-là sont-ils peu nombreux. La grande majorité est âgée de 7 à 14 ans. Au delà de cet âge, nous recevons très difficilement. »

Pour ne pas faire double emploi, nous renvoyons au reste de cette consciencieuse relation pour ce qui concerne l'orphelinat (1). »

Tout en décrivant sommairement le mécanisme, le P. Chevreuil y montre son bon cœur, y expose les industries de son zèle, les consolations et les déboires, les ressources et les besoins, les fruits et les difficultés de cette œuvre à laquelle il consacra corps et âme et sans regrets, la plus considérable partie de son activité et de ses efforts ici-bas. Son existence, comme presque toutes celles qu'emplit un opiniâtre et incessant dévouement, est pauvre de faits éclatants ; c'est bien une vie obscure, dépensée goutte à goutte, pour quelques centaines de personnes, dans un coin restreint de pays. Aussi n'en faut-il pas mesurer l'utilité et les mérites à l'étendue de la sphère d'action dans laquelle elle s'est écoulée.

Avec les exercices ordinaires du ministère à l'intérieur et dans les communautés religieuses des environs, le P. Chevreuil s'occupa de l'administration de son orphelinat, de l'admission des enfants païens, cédés ou trouvés sur la rue, du règlement d'adoptions toujours précaires et chanceuses, de la distribution des plus grands dans les ateliers, du placement des apprentis au dehors, du choix pour eux des divers métiers, de leur établissement et de leur mariage, des négociations pour les faire « passer ouvriers », de leur persévérance religieuse enfin, de leur soutien ou de leur relèvement au milieu des innombrables dangers qu'ils rencontrent, eux néophytes, isolés, sans famille, sans protecteurs, sans expérience, sans ressources pécuniaires, sans surveillance, au milieu des païens, ou des mauvais chrétiens, exposés tout jeunes aux attrait perfides des concessions européennes et aux mille séductions des agglomérations chinoises. Sur le *Diarium*, écrit de sa main, j'ai souvent relevé quelque note concise, très émue, dictée par son penchant à la commisération et sa constante préoccupation des vues surnaturelles.

Chargé de la tâche délicate de bien placer l'aumône, de l'accorder ou de la refuser à propos, de lui faire produire ses meilleurs et légitimes résultats, il est hors de doute qu'il fut quelquefois trompé, exploité : c'est le sort commun ; il le savait, l'avouait et le ressentait aussi vivement qu'un autre, car il était loyal, généreux, accommodant et sans recherche personnelle. Il ne céda pourtant jamais au découragement, et, sauf par obéissance, jamais il ne consentit, par dépit ou représailles, à se départir de son extrême bonté. La vue de la souffrance d'autrui, physique ou morale, lui fendait le cœur ; aussi l'ouvra-t-il largement à la pitié, à la miséricorde, au pardon. D'autre part, pénétré de la sainteté et de la justice de

1. On trouverait des détails complémentaires dans la collection des *Missions Catholiques*, dans les *Annales de la Ste-Enfance*, où le P. Chevreuil a inséré quelques lettres, dans l'ouvrage du P. A. Vasseur, qui réplique aux calomnies du Général *Tchen-ki-tong* et surtout dans celui du P. Palâtre sur *l'Infanticide en Chine*.

Dieu, bien au fait des besoins les plus pressants de ses chers néophytes de tout âge, il revenait sans relâche, avec une insistance et une fréquence jugées parfois excessives, sur la peur de l'enfer, sur la fuite du péché mortel, sur ses dangers, sur son infamie, sur les dommages qu'il cause à l'âme.

Très maigre, petit de taille, nerveux et d'allure décidée ; il avait toujours été un peu valétudinaire ; à son départ d'Europe, les médecins étaient loin de lui promettre 34 ans de séjour en Chine. Ses forces s'épuisaient donc, et malgré l'énergie avec laquelle il réagissait, ses facultés se ressentaient insensiblement du choc de la maladie ; bientôt il éprouva quelques attaques de fièvres et de rhumatismes qui exigèrent des soins, du repos, puis son éloignement de l'orphelinat pendant quelques semaines. Sur le *Diarium*, à la date du 16 décembre 1891, le P. Étienne Zi, nommé sous-directeur depuis 7 ou 8 mois, a consigné cette note : « Le P. Chevreuil est tombé malade : il est allé à *Zi-ka-wei*, puis on l'a envoyé sans retard à *Yang-king-pang* pour soigner sa santé. » Cette attaque n'eut pas de suites immédiates cette fois ; le Père s'en remit assez pour qu'après quelques semaines de convalescence on pût l'envoyer à la résidence de *Tong-ka-dou*, près la ville chinoise de *Chang-hai*. Il y continua de donner ses soins spirituels à ses anciens orphelins, en apprentissage dans les environs, ou devenus ouvriers et patrons. Un de ses crève-cœur était de ne plus pouvoir, comme par le passé, leur faire l'aumône de quelques sapèques. « Je n'ai plus rien, disait-il tristement, je suis pauvre ; je ne puis que vous recommander au Père X... » Il avait quitté *Tou-sè-wè* pour toujours, et le P. Gaillard ayant été désigné le 27 janvier 1892 pour le remplacer, il évita même d'y rentrer, par un sentiment de délicatesse un peu outré.

Au *status* du mois d'août suivant, le P. M. *Chen-eul* était venu à l'orphelinat en qualité sous-directeur. Grâce à son zèle et à son savoir faire, avec le concours du P. Crochet, on put alors organiser, principalement en vue des orphelins apprentis à *Chang-hai*, une retraite spéciale, depuis longtemps réclamée par tous ceux qui s'intéressaient à eux. Elle s'ouvrit au commencement des fêtes du nouvel an chinois, le 19 février, alors que le chômage habituel, presque général, procure quelques jours de loisir et de vacances à tous les travailleurs, étudiants, gens de peine et commerçants des 18 provinces. Le P. *Chen-eul* la prêcha avec le succès prévu et, malgré d'innombrables difficultés, réunit au *Lao-tié-ton-dang* plus de 100 retraitants, dont 91 de nos enfants. En apprenant cette heureuse réussite et les fruits sérieux qui en résultaient, le P. Chevreuil, souffrant et déjà alité à *Yang-kim-pang*, fut transporté d'une immense consolation, et il ne tarissait pas en renouvelant ses actions de grâces. Il désirait depuis tant d'années cette retraite dont il sentait si vivement l'utilité. « Ah ! que je vous remercie, » disait-il au P. *Chen-eul* ! « Quel plaisir vous me causez !... Dieu soit mille fois béni !... Soyez bons pour ces pauvres enfants ! ils sont si exposés, si abandonnés, si

isolés, si privés d'affection ! ils ont tant à souffrir et sont si dénués de ressources ! Comme je voudrais les secourir!... Quand ils reviennent vous voir, avec l'aumône spirituelle, faites leur aussi l'aumône matérielle,... un peu d'argent,... quelques habits !... Cela aide à l'influence spirituelle. Puis, leurs patrons, leurs camarades païens, sont édifiés;... ils ne comprennent pas sans cela les bienfaits qui n'atteignent que l'âme; il faut faire aussi du bien aux corps ! »

Quelques jours après la mort du P. Chevreuil, son charitable infirmier, le F. Templet, m'écrivait une lettre renfermant les détails suivants, dont lui sauront gré tous ceux des Nôtres qui en retireront des fruits d'édification : « le Père nous est arrivé le 19 janvier 1892, ne pouvant faire un pas sans de cruelles souffrances. La douleur avait son siège principal au haut de la cuisse ; le moindre mouvement le faisait beaucoup souffrir. Si le mal lui arrachait quelques plaintes, aussitôt il se gourmandait lui-même : « Oh ! Père Chevreuil, comme vous êtes lâche ! Le bon JÉSUS en a souffert bien d'autres et il ne s'est pas plaint... ! » Le Père s'appelait misérable pécheur ; il offrait ses souffrances en expiation de ses péchés, et répétait souvent : « Mon JÉSUS, miséricorde ! » Très souvent aussi il disait : « Oui, le bon Dieu est miséricordieux ; mais il est juste, et sa justice est aussi infinie que sa miséricorde... ! O Justice de Dieu, je vous adore, je vous loue ! »

« Une de ses oraisons jaculatoires les plus fréquentes, surtout vers la fin, était celle-ci : « Jube me venire ad te ! » et puis, tout doucement, on entendait la fin de l'*Anima Christi* « ... cum sanctis tuis, ... in sæcula sæculorum... ! »

« Chaque matin, la première fois qu'il me voyait, il me demandait de mes nouvelles : « Avez-vous bien dormi, cher Frère ? » et sur ma réponse affirmative : « Que le bon Dieu en soit béni ! » Chaque fois que je lui donnais quelque chose pour le soulager : « Voilà ce que les saintes âmes du Purgatoire n'ont pas, et elles valent mieux que moi. » Il disait encore : « Combien de pauvres malades n'ont pas ces soulagements ! » S'il pleuvait et si le vent faisait rage : « Que de pauvres gens ont froid et faim ! Mon Dieu, ayez pitié d'eux ! » Et il s'injurait alors lui-même fort plaisamment.

« Malgré ses souffrances presque continuelles, il savait se faire violence quand on venait le visiter, et il était souvent très intéressant en racontant de vieilles histoires de sa jeunesse. Notre petite communauté en a retenu quelques-unes, qui l'ont à la fois réjouie et édifiée.

« Depuis son arrivée à l'infirmerie, jusqu'à cinq ou six jours avant sa mort, il put entendre la messe et recevoir la Sainte-Communion. Il témoignait une extrême reconnaissance quand je l'avertissais de s'y préparer et que je lui remettais l'étole. Du reste, je ne crois pas avoir quitté sa chambre une seule fois, sans qu'il m'ait dit : « Merci, cher Frère ! allez vous reposer, soyez tranquille, le P. Chevreuil sera bien sage, merci ! »

« On avait tenté en vain divers moyens pour le soulager. Le 22 février, le Docteur lui ouvrit un abcès qu'il avait à la cuisse, et c'est alors qu'il s'aperçut de la carie des os. Depuis cette opération, le pauvre malade n'a presque pas changé de position. Le 2 mars, je lui annonçai, comme je le lui avais promis, qu'il n'en avait plus pour longtemps et que, s'il le voulait, on lui donnerait les derniers sacrements. Sa réponse fut : « Déjà ! je ne m'attendais pas à celle-là ! mais oui, cher Frère, oui ! que le bon Dieu soit béni ! » Puis il me remercia de tout cœur. La communauté se réunit vers 10 heures, et on lui donna l'Extrême-Onction ; il avait communié le matin. Après la cérémonie, je lui dis que le P. Ministre partait pour *Zi-ka-wei*, où il allait demander pour lui la bénédiction du R. P. Supérieur et celle de Monseigneur : « Oui, bien merci ; mais aussi demandez pardon à Sa Grandeur, au R. P. Supérieur, à tous les Pères, à tous les Frères, de la mauvaise édification que j'ai donnée. Demandez qu'on prie pour moi ! » Puis, il me remercia de nouveau de lui avoir annoncé sa fin prochaine et répéta sa prière favorite : *Jube me venire ad te !* aussi longtemps qu'il lui fut possible de le faire. Il disait aussi : « Merci, mon Dieu, de me faire mourir dans la Compagnie et en Chine ! JÉSUS, Marie, Joseph, recevez-moi ! » Le soir, on récita les prières des agonisants. Le 3, il souffrit beaucoup, mais fut pourtant relativement calme. Le samedi 4, on récitait, pour la seconde fois de la journée, les prières des agonisants, quand vers cinq heures et quart, il rendit paisiblement son âme au bon Dieu. Sa figure prit immédiatement une grande expression de calme repos. »

Au récit du Frère Templet, nous ajouterons quelques lignes d'une lettre de la Rév. Mère Prieure du Carmel ; le monastère se trouvant seulement séparé par un canal de l'orphelinat de *Tou-sè-wè*, le P. Chevreuil y avait souvent exercé son zèle apostolique. Il est à peine besoin de faire remarquer que ce témoignage reconnaissant, tout spontané, n'a pas été même indirectement sollicité : « Carmel, 6 mars 1893.... Nous sommes heureuses de l'occasion qui se présente à nous de vous exprimer la religieuse sympathie avec laquelle nous partageons la nouvelle perte que la Compagnie et la Mission viennent de faire en perdant le saint Religieux, dont nous avons pu, plus que personne, apprécier le dévouement, l'inépuisable charité. Nous prions pour lui, tout en espérant que le Bon Dieu lui a fait faire sur la terre, son purgatoire, par ses méritantes années de Chine. Puissions-nous toutes les remplir comme lui de saints travaux et de vertus cachées ! »

L'annonce de la mort du Père fit couler des larmes sincères. Les obsèques eurent lieu à *Tong-ka-dou* le 6 mars. La vaste église était presque remplie. Après l'absoute, le corps fut transporté à notre cimetière général du *Seng-mou-dang* qui renferme déjà une centaine de tombes de Jésuites. Tous les enfants capables de faire à pied la route de *Tou-sè-wè* à *Tong-ka-dou*, assistaient à ces offices funèbres, relevés par une assez grande affluence

d'ouvriers, de maîtres, de domestiques et d'apprentis. Leur reconnaissance, fleur si rare en terre asiatique et païenne, se manifesta plus spontanément encore les jours suivants. Ils se cotisèrent entre eux, sans aucun mot de notre part, pour réunir une somme d'argent assez forte pour leur pauvre bourse ; les apprentis eux-mêmes abandonnèrent les sapèques dont on récompense leurs bons points de semaine. Puis, ils firent dire plusieurs messes, et prièrent le R. P. Supérieur de la Mission de vouloir bien venir à *Tou-sè-wè* célébrer un service solennel. Il y consentit volontiers. Dans la chapelle décorée comme au 2 novembre, les chants habituels accompagnèrent la messe et l'absoute. Mais ce qu'il y eut de plus consolant dans cette pieuse cérémonie, ce fut le nombre de communions d'hommes qu'on y remarqua ; de ce chef, on se serait cru un jour de grande fête. Quelques jours plus tard, les apprentis et ouvriers de *Chang-hai* firent également dire une messe spéciale au *Lao-tié-tsu-dang*, notre église de la ville chinoise, pour celui qui fut toujours si dévoué à leurs intérêts spirituels et temporels. Puisse-t-il continuer à être du haut du Ciel, pour tous ses enfants d'adoption, un protecteur plus efficace encore que par le passé !

LOUIS GAILLARD, S. J.

## Le Père Étienne Mazelier,

*mort à Paris le 1<sup>er</sup> mars 1893.*

L'ÉCOLE Sainte-Geneviève vient d'éprouver une perte bien douloureuse par la mort du P. Étienne Mazelier, qui faisait, pour ainsi parler, partie intégrante de cette école, presque depuis sa fondation. Étienne Mazelier était né à Romans le 19 août 1838 ; devenu orphelin de père et de mère dès l'âge de 5 ans, il fut placé sous la tutelle d'une de ses tantes ; elle sut lui inculquer de bonne heure les sentiments dont elle-même était pénétrée. Cette éducation première avait laissé dans l'âme d'Étienne une impression profonde qui ne devait jamais s'effacer. Ses études secondaires terminées au Collège ecclésiastique du Bourg du Péage, Étienne se sentant de l'attrait pour la vie militaire entra pour se préparer à Saint-Cyr en 1856, dans notre maison de la Rue des Postes, ouverte seulement depuis deux ans, et n'attirant encore que par son caractère chrétien. Dès le premier jour, Étienne se montra un modèle par sa piété, sa régularité, son travail, en même temps qu'il se faisait aimer de ses condisciples par sa bonté et son calme toujours affable. Il aimait à se laisser entourer des plus jeunes qu'émerveillait sa force vraiment herculéenne, et que charmait sa complaisance à leur apprendre la gymnastique.

Un trait montre en quelle estime il était tenu par ce petit peuple. A une époque de fondation où les maîtres étaient peu nombreux, il arriva un jour

que, par une erreur de règlement, le surveillant d'étude des plus jeunes se trouva sans remplaçant, au moment où il devait accomplir une autre tâche. Le cas était d'autant plus embarrassant, que ses élèves étaient assez turbulents. A court d'expédients, le surveillant courut chercher Mazelier et l'installa dans sa chaire. Quand il revint une heure après, le silence le plus parfait régnait dans l'étude, et son apparition fut accueillie par un soupir général de soulagement. Intrigué d'avoir retrouvé un calme qu'il ne savait pas obtenir lui-même, le surveillant interroge un tapageur, très familier d'ordinaire avec Mazelier. « Qu'a-t-il donc fait ? — J'ai voulu m'émanciper un peu, répond l'espiègle. Mais il m'a dit avec son calme ordinaire : « Monsieur, je vous prie de vous taire. — Et après ? — C'est tout, personne n'a plus osé bouger. »

J'ai rapporté ce petit trait, parce qu'il peint tout à la fois, et l'influence et le mode d'action du P. Mazelier pendant toute sa longue carrière au milieu des élèves. Après un an de préparation, Étienne, répondant à l'appel de Notre-Seigneur qui le voulait soldat dans une autre milice, entra au noviciat de Saint-Acheul. Deux ans après, en 1859, il revenait prononcer ses vœux à l'école Sainte-Geneviève, qu'il ne quitta plus, sinon pendant sa théologie et son année de troisième probation.

Il semble que Dieu l'eût rendu orphelin de bonne heure et l'eût transplanté loin de son pays natal, pour qu'il ne connût plus d'autre famille et d'autre toit domestique que cette maison où il devait se dévouer pendant 34 ans. D'ailleurs la Providence, par une délicatesse dont notre école offre d'autres exemples, l'avait chargé de préparer les jeunes gens, précisément à la carrière dont il avait fait le généreux sacrifice, et elle lui donnait la joie de faire réussir chaque année de nombreux candidats. Mais aussi, à voir le dévouement du maître, on eût dit que, dans chacun de ses élèves, il préparât sa propre admission à Saint-Cyr. Ne se confinant point dans son rôle de professeur de mathématiques, il était partout avec sa classe : au dessin, aux exercices du corps, aux promenades. Son zèle redoublait à l'époque des épreuves finales. Il se chargeait pour chacun, des formalités d'inscription, et à la veille des compositions, il lui préparait son bagage : équerre, éponge, godet, flacon d'encre de Chine toute broyée. L'école présentait 150 ou 200 candidats : autant de fourniments disposés par l'ancien Saint-Cyrien. Puis il passait d'interminables journées dans les salles d'examen, assistant avec attention à la comparution de chacun de nos candidats, et devinant souvent la note obtenue, rien que par le mouvement de la plume de l'examineur.

Une fois reçus, les jeunes gens n'en devenaient que plus chers au P. Mazelier qui les suivait sans les perdre un instant de vue, et qui se privait même, autant qu'il était en lui, de prendre ses vacances hors de Paris, afin d'attendre dans sa cellule les jeunes officiers de passage. Aussi fut-il chargé

de tenir le catalogue des anciens élèves de l'école Sainte-Geneviève. Dans ses cahiers, vrais chefs-d'œuvre de calligraphie, près de 8000 élèves sont classés avec leurs dates d'admission, leurs grades successifs dans les différentes carrières.

Dévouement pour l'école et ses élèves, parce que c'était un apostolat : tel est le résumé des 34 années écoulées dans les mêmes fonctions.

Et tout cela s'accomplissait sans agitation, avec le calme silencieux qui était la caractéristique du bon Père. Mais, sous cet extérieur réservé, il était facile de deviner un cœur chaud, un peu mélancolique et fait pour sentir profondément. Ainsi, lorsqu'il arrivait quelque malheur à l'un de ses élèves, il trahissait malgré lui sa douleur par son plus grand silence et la tristesse de son visage <sup>(1)</sup>.

Ce dévouement, cette abnégation, cet oubli de soi-même avaient une source vraiment surnaturelle, à savoir une humilité profonde qui s'ignorait elle-même, mais que tous admiraient. Un des Pères qui ont le plus longtemps vécu avec le P. Mazelier, écrivait en apprenant sa mort : « Voilà quel-  
« qu'un qui n'avait point pour lui-même une haute considération. Je m'ima-  
« gine qu'il croyait ne rien faire pour la gloire de Dieu, et qu'il souffrait  
« beaucoup de sa prétendue inutilité. » Une telle modestie, je le sais, n'est guère appréciée par le monde. Et cependant elle explique pourquoi le dévouement surnaturel n'est point atteint par les défaillances des forces physiques et croît toujours jusqu'à la consommation. Le P. Mazelier le prouva bien, lorsqu'à la suite d'une modification de programme, il se reprit vers la fin de sa vie à rédiger un nouveau cours avec une opiniâtreté de travail tout à fait excessive pour son tempérament fatigué.

C'est dans cette application qu'il contracta les germes de sa dernière maladie. Son énergie lutta longtemps contre la souffrance ; mais au commencement de décembre il fut contraint de s'avouer vaincu par le mal et de monter à l'infirmerie. Bientôt les douleurs prirent un caractère d'atroce acuité. Notre excellent docteur Moissenet et deux autres célèbres médecins appelés en consultation, reconnurent un cancer à l'estomac, mal terrible, sur lequel tout remède humain est impuissant.

Nous nous sommes alors tournés vers le ciel pour obtenir un miracle, nous adressant successivement à la sainte Vierge, à sainte Geneviève, à saint Jean Berchmans, et aussi au Père Ducoudray qu'il nous est bien permis de considérer comme un de nos grands protecteurs. L'humilité du malade fit d'abord quelque objection à ces neuvaines : « Est-ce l'habitude, » demandait-il, « de faire tant pour les autres ? » Puis il s'associa, simplement et sans

---

1. Ce religieux, qui semblait de marbre, pleurait à chaudes larmes quand ses enfants spirituels apportaient au confessionnal des fautes graves. « Pas moyen d'y tenir », disait l'un d'eux ; « il faut se convertir ou s'adresser à un autre. »

ombre d'empressement, aux prières que toute la maison, maîtres et élèves, adressait aux Saints pour obtenir sa guérison.

Cependant ses vomissements étaient si fréquents et si violents qu'une lésion subite était à craindre; et il parut prudent de lui administrer l'extrême-onction vers la fin de janvier. Il en reçut l'annonce sans surprise ni répugnance, je ne dirai pas sans émotion: sa conscience délicate et un peu craintive avait toujours redouté les jugements de Dieu: ses notes spirituelles nous le montrent s'appuyant sur la parole de son directeur pour affermir sa tranquillité, et dès le commencement de sa maladie, il avouait à quelques amis qu'il craignait la justice divine. Mais la grâce de l'extrême-onction dissipa ces vaines frayeurs, et ne lui laissa qu'une humble confiance en la miséricorde de son Sauveur. Il reçut le sacrement des mourants avec le sérieux qu'il mettait à toutes choses. Avant la cérémonie, il avait lu dans son bréviaire toutes les prières qui s'y rapportent, et il y répondit lui-même avec son calme habituel, comme s'il se fût agi d'un autre. Il demanda alors pardon de toutes ses fautes; puis, pensant à ses élèves, il dit au P. Préfet: « Quand vous leur parlerez, demandez-leur pardon de ma part pour toute la « peine que j'ai pu leur faire et pour la mauvaise édification que j'ai pu leur « donner. »

Ses élèves, eux aussi, pensaient à lui, et poussés par leur affection et leur reconnaissance, ils demandaient d'eux-mêmes à leur surveillant d'étude de s'unir à la triste cérémonie en récitant le chapelet pour leur cher professeur.

A partir de ce moment, le malade s'étendit entre les bras de Dieu pour soutenir jusqu'au bout la rude épreuve. Elle fut torturante; le mal dut multiplier ses morsures pour ronger cette puissante organisation, et il ne put achever son œuvre qu'après avoir réduit le patient à l'état de squelette. Mais le P. Mazelier demeura jusqu'à la fin ce qu'il avait toujours été: calme, simple, silencieux. Jamais on ne l'entendit se plaindre, et lorsque l'on compatissait aux souffrances affreuses qui le contraignaient à s'agiter, il répondait simplement: « Si j'étais plus courageux, je resterais immobile, et vous ne me verriez pas « faire tant de mouvements. »

Pourtant, on doit le dire, il fut un point sur lequel il ne se résigna pas. Un jour qu'on lui parlait des vertus religieuses, il reprit avec un accent qui partait du fond de l'âme: « Oh! les vertus religieuses, voyez comme j'en « suis loin! Je n'ai pas assez de soumission pour me résigner à voir ces « Pères se donner tant de peine en veillant près de moi. » Plusieurs fois il revint sur cette question. Il n'aurait voulu autour de lui ni prêtre ni infirmier. Il entraît beaucoup plus dans ses habitudes de rendre des services que d'en recevoir.

Plus il approchait de la fin, plus il semblait vouloir se faire oublier de tous. Lui parlait-on des nombreuses personnes qui s'informaient de sa santé

et qui se rappelaient à son souvenir, il répondait: « Cela me fait de la peine; « je ne mérite point qu'on s'occupe ainsi de moi. » C'était bien le détachement complet des choses de la terre. Il aimait à demeurer seul, paraissait ne recevoir qu'à regret les visiteurs, et d'ordinaire gardait le silence.

Le P. Préfet fut donc bien surpris, un soir qu'il venait faire sa visite habituelle, d'entendre le malade lui dire dès son arrivée : « Voulez-vous prendre un crayon et du papier ? » Alors, d'une voix lente mais assurée, parlant sans se reprendre, comme s'il eût dicté son cours de mathématiques, il fit écrire les phrases suivantes que nous reproduisons avec la fidélité qu'on doit à un testament.

« Etienne Mazelier, candidat à la Compagnie en 1857, *minus habens* sous tous les rapports, put néanmoins être reçu à cause de son éducation très chrétienne, sa bonne volonté, sa bonne santé, et assez de bon sens pour être employé dans des fonctions obscures. Il parut n'avoir aucune notion de la vie spirituelle, même 37 ans après. Par un concours de circonstances extraordinaires, il n'a eu à faire aucune étude; ainsi sa nullité a été mise un peu à couvert. D'un autre côté, par des circonstances non moins remarquables, il a été amené à remplir convenablement pendant longtemps un emploi relativement important. Il meurt d'un estomac détérioré. Ce mauvais état peut être attribué à un excès de travail sur des matières au-dessus de sa portée, vu son âge. Il paraît avoir fait quelque bien et mourir en paix avec Dieu. »

Le malade s'arrêta, raconte le P. Préfet; il me demanda, comme tous les soirs ma bénédiction, et depuis ce jour ne me parla plus que pour répondre à mes questions par monosyllabes.

Ces paroles suprêmes d'un mourant méritaient d'autant plus d'être conservées, qu'évidemment il les avait choisies et arrêtées une à une dans ses longues méditations silencieuses. Qu'est-ce autre chose, sinon sa notice nécrologique qu'il composait lui-même dans le dessein de la faire accepter après sa mort? Il avait pratiqué l'exactitude toute sa vie; il voulait l'exactitude jusque dans le souvenir qui lui survivrait. S'il parle de lui-même en termes si bas, c'est parce qu'il se juge de la même façon; s'il confesse qu'il a fait quelque bien, c'est par respect pour la vérité. Sans doute il déprime tout ce qui le concerne; ainsi en ont agi tous les saints. Mais, chose remarquable! sous le voile de l'humilité, cette nécrologie est exacte et complète. Les qualités sérieuses du P. Mazelier n'avaient point ce brillant qui attire les regards. Mais ses vertus solides en ont fait un instrument puissant entre les mains de Dieu pour la grande œuvre de l'École Sainte-Geneviève, et lorsque sa tâche est terminée, un *Magnificat* s'échappe, sans qu'il s'en doute, de ses lèvres mourantes: *quia respexit Dominus humilitatem servi sui, fecit mihi magna qui potens est.*

Les derniers jours, le moribond sembla affecter de ne plus répondre, soit

faiblesse, soit désir de recueillement. Lorsqu'on s'approchait de lui, il joignait les mains sur la poitrine et conservait cette attitude, comme pour dire qu'il priait ou pour demander des prières. La veille de sa mort, il avait toute sa connaissance, et levait les yeux au ciel, pendant qu'on lui suggérait quelques bonnes pensées. C'était le soldat immobile à son poste et attendant en silence l'heure où s'achèverait son devoir.

Enfin le mercredi, 1<sup>er</sup> mars, à 5<sup>h</sup> du matin, après 5 jours passés sans aucune nourriture, l'heure de la délivrance sonna, et le bon soldat du Christ alla se présenter à son divin capitaine.

Le surlendemain un grand nombre d'anciens élèves, la plupart appartenant à l'armée, vinrent rendre hommage à l'abnégation et au dévouement du P. Mazelier et lui payer un juste tribut de reconnaissance. Les obsèques furent célébrées à l'église St-Jacques du Haut-Pas au milieu du recueillement le plus profond: l'influence du P. Mazelier se faisait visiblement sentir, et vraiment on pouvait dire de lui: *defunctus adhuc loquitur*. M. l'abbé Joly, directeur de l'École, donna l'absoute et de nombreux amis se joignant aux élèves conduisirent à sa dernière demeure cet humble religieux qui avait si bien su consacrer sa vie au service de sa Patrie, au service de Dieu.

---

## APPENDICE

---

### LE P. LOUIS ET LA DÉVOTION A S. JOSEPH 1814-1890.

**L**E but de cette notice est simplement d'exposer la part faite, par la Providence, au R. P. Louis, dans le mouvement général de la dévotion à S. Joseph, et le concours qu'il lui a donné, dans sa sphère d'action. Cet apostolat a occupé les 35 dernières années de sa vie, et produit successivement *trois* œuvres principales :

La fondation du pèlerinage de St-Joseph du Chêne, à Villedieu (Maine-et-Loire), qui donna naissance à l'*œuvre de St-Joseph*, transformée bientôt en une *archiconfrérie*, canoniquement érigée à Angers.

#### PÈLERINAGE DE ST-JOSEPH DU CHÈNE A VILLEDIEU.

Le P. Nicolas Louis Lamoureux, né le 25 mars 1814, au Puits Notre-Dame (Maine-et-Loire), était prêtre à son entrée dans la Compagnie le 15 décembre 1840.

Une faveur obtenue en 1854, par l'intercession de S. Joseph, lui fit prendre l'engagement de travailler à le faire connaître et honorer. Il suivait alors les exercices de la troisième année de probation, à Notre-Dame-de-Liesse, sous la direction du R. P. Fouillot. On lui désigna comme expériment de

prédication, pendant le carême, une mission à donner dans la ville de Vire, en Normandie, avec trois autres collaborateurs. Mais des circonstances survinrent qui firent changer ces dispositions: la guerre de Crimée commençait, il fallait répondre aux demandes d'aumôniers militaires, faites par le gouvernement. Le P. Louis fut obligé de partir seul pour sa mission, avec l'espoir hypothétique de recevoir plus tard du renfort.

Les débuts se présentèrent sous un aspect consolant, on répondait avec empressement aux invitations du missionnaire, mais celui-ci était préoccupé de son insuffisance pour une population de 6,000 habitants, et la perspective d'un médiocre résultat, qu'il croyait inévitable, s'il n'avait aucun aide, le poursuivait sans cesse. Il adressa plusieurs lettres à ses supérieurs, pour leur révéler son embarras et ses inquiétudes ; toutes restaient sans écho.

Le P. Louis était donc dans cet état d'esprit, voisin du découragement, la veille au soir de la fête de S. Joseph, cherchant à arrêter le sujet de sa méditation pour le lendemain, lorsque le passage de S. Thérèse se présente, où elle proclame S. Joseph, le père, le patron, le médecin de son âme et de son corps, affirmant ne lui avoir jamais rien demandé, et en particulier le jour de sa fête, sans l'avoir obtenu.

Ces paroles sont un trait de lumière: aussitôt sa résolution est prise de confier à S. Joseph cette affaire, à peu près désespérée.

Trois lettres sont envoyées, dans diverses directions, comme un appel suprême pour obtenir une assistance, de plus en plus urgente.

Quelques jours après, *trois* auxiliaires arrivaient, l'un de Belgique, les deux autres de l'Anjou, pour partager les travaux de la mission. Cette intervention manifeste de S. Joseph fut remarquée et admirée par le clergé et les habitants de Vire, auxquels le P. Louis n'avait pas caché ses inquiétudes.

Pénétré de reconnaissance envers ce grand Saint, et voyant là un indice de la volonté divine, il promit de se dévouer, autant que possible, à répandre le culte de saint Joseph. Telle sera désormais l'idée dominante de tous ses travaux.

Envoyé à la résidence de Poitiers en 1855, il fait d'abord graver une image de saint Joseph, accompagnée du récit de la protection obtenue pendant la Mission de Vire. Cette image fut envoyée, par le P. Louis, à l'un de ses condisciples de séminaire, qui depuis 1833, était curé à Villedieu, excellente paroisse de cette partie de la Vendée Angevine, qui a conservé des habitudes chrétiennes et des mœurs patriarcales. M. l'abbé Pelletier répondit à cet envoi par une invitation à venir préparer les enfants de ses paroissiens à la première communion, qui devait avoir lieu le jour de la Pentecôte en 1856. Les deux amis, qui se retrouvaient après plusieurs années de séparation, échangeaient leurs pensées sur ce qu'ils pourraient

entreprendre dans le but de porter la population laborieuse de Villedieu à reconnaître pour son patron, le glorieux artisan de Nazareth. Le soir de la fête de la première communion, M. le curé conduisit le P. Louis visiter, à une petite distance de l'église, le *Chêne de la Grange*, renommé dans tout le pays par ses proportions extraordinaires. Il a 18 mètres de tour à sa racine, et l'intérieur, creusé par les siècles, d'une largeur de plus de 3 mètres, servait d'abri à des instruments de labour. Les propriétaires de cet arbre magnifique, furent heureux de le faire admirer au missionnaire. On dégage les objets, renfermés dans la cavité, et quand toutes les personnes présentes s'y trouvent réunies : mes amis, dit le P. Louis, saint Joseph est le patron des pères de famille et le gardien de la jeunesse ; vous n'avez pas sa statue dans votre église, voilà une vraie chapelle, je vous propose de la mettre ici. En retour de ce que vous ferez pour ce grand Saint, soyez persuadés que vous obtiendrez les bénédictions du ciel sur vos travaux. Puis, il leur raconte le secours que saint Joseph lui a procuré pendant sa mission en Normandie, et comment il l'a conduit au milieu d'eux ; aidez-nous donc, ajoute-t-il, à étendre son culte, et vous aurez un puissant protecteur près de Dieu !

Ces paroles, écoutées avec sympathie, déterminèrent ces bons paysans à faire généreusement l'abandon du vieux chêne, et tous promirent de seconder, de leur mieux, tout ce qui serait entrepris, dans cet endroit, pour la gloire de saint Joseph.

Les habitants de Villedieu se réjouirent, en apprenant la destination que le Chêne de la Grange allait recevoir, et offrirent le concours de leur bonne volonté, n'ayant pas autre chose à donner, dans leur état de pauvreté. La population du bourg est de 934 personnes seulement, qui ne vivent, la plupart, que de leur labeur quotidien.

Les permissions nécessaires pour l'érection du nouveau sanctuaire furent demandées à Mgr Angebault, qui s'empressa de les accorder, et il fut décidé que la fête de la bénédiction aurait lieu le 24 août 1836.

Le vieux chêne était au milieu d'un champ, livré à la culture, on se mit à l'œuvre pour transformer le terrain, dresser des routes qui faciliteraient les abords, tout préparer pour la cérémonie. Chaque soir, au son de la cloche, des escouades d'ouvriers venaient se mettre à la disposition du P. Louis, qui, devenu l'entrepreneur des travaux, assignait à chacun sa tâche. Pendant neuf jours il y eut des exercices préparatoires à l'église, tout le monde se fit un devoir d'y assister et beaucoup communièrent le jour de la fête.

A l'heure fixée pour la procession, le brancard qui porte la statue de saint Joseph, sort de l'église, il est précédé et suivi d'une foule compacte de 60 prêtres et de 10,000 personnes, venues des paroisses voisines et d'Angers... Tout le bourg, dans sa longueur, est décoré de verdure, de fleurs et de dra-

peries. Au milieu des cantiques le pieux cortège s'arrête devant deux trônes élevés à différents endroits du parcours; l'un au Sacré-Cœur et l'autre à la Vierge Immaculée, puis on arrive au *vieux chêne*, couvert de guirlandes et d'oriflammes.

Le statue de saint Joseph est déposée sur l'autel, en granit, qui a été dressé dans les flancs de l'arbre, tout tapissés de verdure. Tous les yeux sont arrêtés sur cette statue, d'une blancheur rayonnante, qui semble sourire à la foule recueillie. Puis des voix vibrantes entonnent le *Magnificat*, que tous continuent comme une acclamation de joie et d'actions de grâces, terminant par cette invocation trois fois répétée : *Saint Joseph du Chêne, priez pour nous !*

Il fut décidé que cette fête serait renouvelée chaque année, le 24 août, si ce jour était un mercredi, sinon qu'elle serait remise au mercredi suivant.

En dédiant à saint Joseph le chêne de Villedieu, le P. Louis n'avait songé d'abord qu'à procurer aux bons habitants de la contrée la protection d'un Saint, qui les encourageât dans leurs travaux et les consolât dans leurs peines ; mais la Providence fit voir, dans la suite qu'elle avait des desseins plus étendus.

Les grâces spirituelles et temporelles, obtenues par les prières faites à saint Joseph, dans ce rustique oratoire, le firent connaître au loin, et attirèrent de nombreux pèlerins, des extrémités de l'Anjou et des départements voisins. Ils augmentèrent surtout le jour anniversaire de la fondation du pèlerinage, qui réunit jusqu'à 15,000 fidèles et 200 prêtres.

Cependant à Villedieu rien ne se rencontrait qui pût satisfaire la curiosité. Tout y était d'une simplicité primitive et par sa pauvreté rappelait la grotte de Bethléem. Les visiteurs habituels, les gardiennes de la chapelle appartenaient aux classes les plus humbles. Peut-être est-ce pour cela que saint Joseph choisit cet endroit pour y répandre des faveurs. Ces réflexions ne vinrent point à l'esprit de plusieurs, qui, étonnés du succès du pèlerinage, firent entendre des critiques, de nature à en déprécier l'importance, au point de vue spirituel.

Il n'avait, disait-on, à son origine, aucun fait surnaturel, prodige ou miracle, qui le recommandât à la piété des fidèles, et l'attrait qu'il excitait momentanément, pouvait s'expliquer d'une manière toute naturelle, par les moyens employés.

On trouverait une réponse à ces difficultés dans les paroles suivantes, de Mgr Pie, où l'éloquent Prélat expose *comment* et *pourquoi*, à certaines époques, des élans de piété se manifestent dans les âmes, et les portent vers une dévotion particulière <sup>(1)</sup>.

1. Œuvres du Cardinal Pie, t. 7.

Mandement portant promulgation d'un décret apostolique qui attribue à S. Joseph le titre de Patron de l'Église universelle, 4 mars 1871.

« La Providence, » dit-il, « fait naître des circonstances où le double dépôt de la doctrine et de la piété chrétienne, semblent produire des éléments nouveaux, qui ne sont que la mise en lumière, ou la mise en œuvre de richesses jusque-là moins aperçues.... De siècle en siècle, les enseignements de l'Église reculent et agrandissent le domaine de la science sacrée et de la foi, en même temps que les élans de la piété chrétienne progressent. C'est donc un épanouissement de vérité comme de grâce. De là naissent les dévotions.

« Une dévotion nouvelle, d'après la théologie, c'est la manifestation d'un sentiment plus vif, c'est l'explosion d'un tendre et ardent amour, excité par quelque'un des nombreux aspects sous lesquels la religion s'offre à ses fidèles disciples.

« De temps à autre, il semble qu'un rayon d'en haut tombe sur quelque'une des plus belles créatures de Dieu, dans l'ordre de la grâce, et s'y arrête ; et ce point illuminé attire à lui tous les cœurs des chrétiens, tant est vive et soudaine la lumière céleste qu'il fait ressortir. Alors éclate un transport extraordinaire, un besoin de confiance, un surcroît d'attention, soit envers un saint, soit envers quelque'un des mystères se rapportant à Notre-Seigneur où à sa Divine Mère.

« Et comme ces phénomènes spirituels, sous l'impulsion vivifiante du Saint-Esprit, ne se développent avec plus d'intensité à certaines époques que parce qu'ils ont une corrélation avec les besoins et les souffrances du temps, l'Église elle-même, après les avoir mûrement examinés, s'en empare et s'en sert comme d'instrument pour son œuvre de gouvernement et de sanctification. »

Ces considérations élevées expliquent bien le succès subit du pèlerinage de saint Joseph du Chêne. Les fidèles sentaient une impulsion vers le saint Patriarche, et cherchaient un but qui répondît à leurs aspirations. L'agreste et pauvre sanctuaire, que la Providence seule a préparé pendant plusieurs siècles, leur est indiqué ; aussitôt ils y sont entraînés, comme au centre de leurs espérances !

L'explication de l'éclat dont a rayonné, tout à coup, le pèlerinage de Villedieu, sans qu'aucun fait extraordinaire le mît en évidence, peut donc se résumer ainsi : sa fondation a coïncidé avec le mouvement que le Saint-Esprit excitait dans les cœurs, et le moment providentiel, où la gloire de saint Joseph devait recevoir un accroissement, pour le bien et la consolation des âmes. Des faits semblables se sont répétés dans beaucoup d'autres endroits, et peuvent être attribués aux mêmes causes. Une image, une statuette de saint Joseph, déposée au fond d'un vallon, ou portée sur la pointe d'un rocher, a suffi pour attirer les foules et préparer la consécration d'un pèlerinage pour l'Église (1).

1. Voir en particulier la naïve et touchante histoire du pèlerinage à la grotte de *S. Joseph bon espoir* à Espaly, près N.-D. du Puits.

Musée et bibliothèque de *S. Joseph bon-espoir*.

En cette année 1856, si importante et décisive pour son apostolat en l'honneur de saint Joseph, le P. Louis fut envoyé au mois de septembre, comme *ministre et procureur* à la résidence de la rue de la Fayette, et l'année suivante avec le titre de *Scriptor*, rue de Sèvres, à Paris.

Il s'occupa de réunir des matériaux sur la dévotion à saint Joseph, et se mit en relations avec des artistes qu'il se proposait d'employer plus tard pour l'exécution de ses projets.

Par ses démarches à Rome, il obtint de Pie IX un Bref, daté du 23 juin 1857, qui accordait des Indulgences au sanctuaire de Villedieu.

Cette bénédiction de Pie IX fit germer la pensée de former une sainte ligue, pour la diffusion du culte de saint Joseph. Elle se composa d'abord des plus insignes et dévoués bienfaiteurs du pèlerinage. Mais cette association devait se constituer et s'organiser à Angers, afin d'agir avec ensemble et d'une manière efficace et d'user de tous les secours que cette ville offre pour les bonnes œuvres.

## II. — L'ŒUVRE DE ST-JOSEPH D'ANGERS.

Tout semblait attirer le R. P. Louis à Angers, le *status* de 1858 l'y envoya comme *operarius* à la résidence. Il fut en effet pendant *quatre ans* un ouvrier infatigable de la dévotion à St Joseph, déployant toutes les ressources de son inventive activité, pour établir une *œuvre* non seulement de *dévotion*, disait-il, mais encore *militante* et tout *apostolique*.

Elle aurait pour but de faire *honorer* St Joseph par l'*imitation* de ses vertus, opposées aux maux des temps présents, de lui concilier le plus grand nombre possible de personnes dévouées. Les aumônes devaient être employées à couvrir les frais de publications pour l'œuvre et au développement du pèlerinage du Chêne, privé de tout secours matériel.

Ce projet avait reçu un commencement d'exécution ; ses premiers éléments étaient réunis, mais sans qu'aucune pratique extérieure les reliât entre eux. La Providence vint encore en aide au P. Louis.

Il donnait, en mai 1859, une retraite aux dames de la ville de Vitré (Ile-et-Vilaine) dans une communauté religieuse, toute dévouée à St Joseph. Sa statue trônait au milieu du sanctuaire, des chants retentissaient en son honneur, et le directeur des exercices avait sans cesse le nom du St Patriarche sur les lèvres. La clôture fut solennelle, on porta la statue bénite dans l'oratoire qui lui était destiné, avec le concours du clergé et de plusieurs personnes venues pour la cérémonie. Mais les retraitantes, désireuses d'entretenir leur zèle pour St Joseph, convinrent, avant de se séparer, que chaque *mercredi* elles assisteraient à une messe dite de St Joseph, avec des chants et la récitation de prières pour les intentions recommandées. Puis, dans une sorte de conseil, chacune exposerait le résultat de ses efforts,

ses espérances et les nouvelles tentatives à faire pour multiplier le nombre des amis de St Joseph.

En peu de temps 4,000 associés avaient répondu à leur appel.

L'œuvre de St-Joseph, ainsi constituée, fut bientôt implantée à Angers dans la chapelle des religieuses de la Miséricorde, qu'une insigne bienfaitrice avait fait construire et dédier au St Patriarche. Il y eut un conseil, avec de ferventes zélatrices, qui assistaient à la messe du *mercredi*, après laquelle le P. Louis encourageait leurs bons désirs et indiquait la direction à suivre. La réunion d'Angers fit connaître au loin son organisation, ses travaux et ses succès, et détermina l'établissement de semblables centres d'action dans un grand nombre de villes.

A Rennes, les réunions eurent lieu dans la chapelle de la Visitation. Mgr Saint-Marc s'inscrivit lui-même sur le registre, les principaux membres du clergé suivirent son exemple; le mouvement se propagea, et après une année, plus de 6,000 personnes avaient demandé leur inscription.

Le Mans, Laval, Nantes, Boulogne-sur-Mer, Aix-en-Provence, Clermont-Ferrand, etc. eurent aussi leurs réunions. Angers était le centre de ces différents groupes, qui étaient mis par là en communication avec le sanctuaire du Chêne, inspirateur de l'œuvre et signe de ralliement.

C'est là en effet que des prières étaient constamment offertes, pour attirer sur l'œuvre, les bénédictions de Dieu, par l'intermédiaire de St Joseph.

Depuis la fondation du pèlerinage, les habitants de Villedieu célébraient le mois de Marie devant l'autel de son Saint Époux; ils prirent l'habitude de venir le prier, surtout le mercredi, pour les besoins de la paroisse, puis, pour les intentions que l'on recommandait de tous les côtés. Ces demandes de prières, de neuvaines, devenant très nombreuses, on forma un groupe de personnes pieuses, qui venaient chaque jour réciter une série d'invocations à St Joseph, à la Vierge Immaculée et au Sacré-Cœur. Cet exercice s'appela *l'heure de S. Joseph*. Les personnes qui s'y consacraient furent désignées sous le nom de *gardiennes de la chapelle*.

A l'époque de l'invasion Piémontaise, dans les États de l'Église, un grand nombre de familles angevines avaient des Zouaves dans l'armée pontificale, elles firent célébrer des messes et réciter des neuvaines de prières, dans le sanctuaire de Villedieu, pour obtenir la protection de St Joseph sur ces vaillants soldats. Plusieurs envoyèrent d'abondantes aumônes en actions de grâces.

La Comtesse de Quatrebarbes, en souvenir de la préservation du Comte Théodore de Quatrebarbes, gouverneur civil de la cité et province d'Ancone, pendant le siège, en octobre 1860, voulut donner la grille en fer qui

entoure le rustique sanctuaire. *S. Joseph a conservé mon mari*, dit-elle, *je veux lui conserver son vieux chêne* (1).

Les travaux du P. Louis, à Angers, devenaient considérables, mais leur réussite encourageait son ardeur.

Les nombreuses congrégations religieuses du diocèse, qui possède 22 maisons-mères, contribuaient, avec un élan admirable, à répandre partout les circulaires de l'œuvre de St-Joseph et à lui procurer de longues listes d'associés. Le Bon Pasteur, sous le généralat de la Mère Euphrasie Peletier, se distingua surtout par son zèle, qui s'étendit dans toutes les parties du monde, et par ses fondations si prodigieusement multipliées.

Des pensionnats qui, comme les Ursulines de Boulogne-sur-Mer, et les Dames Augustines Anglaises de Bruges, en Belgique, ont des élèves de tous les pays, s'empressèrent aussi de solliciter des approbations épiscopales, et l'adhésion d'autres maisons religieuses, en France, en Angleterre, en Amérique, etc.

Une correspondance s'était établie avec toutes ces contrées, il fallait répondre aux demandes, stimuler les bons désirs, encourager les tentatives. — L'ouvrage du P. Patrignani: *La dévotion à S. Joseph*, fut réédité : on y ajouta des prières et des récits de faits contemporains.

Le Père faisait encore exécuter des objets de piété : statues, images, médailles, par des artistes de talent. Sur ses instances, un amateur, distingué par sa piété et sa science musicale, composa des chants pour les réunions de S. Joseph (2). Enfin des articles étaient fréquemment envoyés à des Revues, pour faire connaître, au loin, les progrès de l'œuvre.

Les effets, produits par ces travaux, ont une spontanéité et une universalité vraiment extraordinaires. Partout une pieuse émulation fait rivaliser d'efforts et d'industries, pour glorifier St Joseph.

Voici le résumé publié en 1860 :

L'œuvre de St-Joseph avait obtenu l'approbation de 24 Evêques en France — 4 en Belgique — 2 en Hollande — 4 en Irlande — 3 en Angleterre, Écosse, Iles Ioniennes — 2 en Asie — 5 en Amérique —

Un vicaire apostolique en Chine, avait accepté le règlement pour ses missionnaires et leurs chrétientés ;

1. On se souvient des travaux et des souffrances que les défenseurs de Pie IX endurèrent pendant ce siège d'Ancône, de la conduite lâche et déloyale de l'armée de terre, qui malgré la capitulation acceptée par l'amiral piémontais, n'en continua pas moins, toute une nuit, son feu sur la ville silencieuse.

Le Comte de Quatrebarbes fut fait prisonnier, mais il put revenir bientôt en France. (Eugène Vuillot : *le Piémont dans les États de l'Église.*)

2. Chants en l'honneur de S. Joseph. Paroles du R. P. Louis, S. J., musique et accompagnement par Ch. Le Bault de la Morinière,

26 supérieurs généraux, pour leurs communautés.

Les noms inscrits sur les registres d'Angers s'élevaient à 52,273:—55 Prélats — 937 Prêtres —

27 congrégations religieuses, avec leurs obédiences,

315 communautés indépendantes,

6 grands-séminaires — 96 petits-séminaires, ou collèges,

42 écoles ou orphelinats.

Outre les réunions en France, il s'en était formé: 30 en Belgique — 32 en Angleterre — 50 en Irlande — 7 en Bavière — 2 en Hollande —

En présence de ces faits, dont le P. Louis était le premier à s'étonner; et qu'il ne pouvait attribuer qu'à une action toute providentielle, la pensée lui vint de solliciter, à Rome, l'érection d'une archiconfrérie de St-Joseph, à Angers. L'espoir de réussir était entretenu par les paroles et les actes de Pie IX, qui, dans plusieurs circonstances, avait exprimé ses religieuses sympathies pour St Joseph, et daigné accorder des Indulgences au petit sanctuaire de Villedieu. Les démarches préliminaires furent faites, avec l'autorisation des supérieurs de la Compagnie et la bienveillante approbation de Mgr Angebault. Une supplique, rédigée par le R. P. Recteur du collège Romain, est présentée à Pie IX et accueillie favorablement.

Un Bref, expédié de Rome le 6 septembre 1861, érigeait à perpétuité, l'association de St-Joseph d'Angers, en *archiconfrérie*, dans l'église du noviciat, avec tous les droits et privilèges ordinaires. Le Directeur avait le droit d'agrèger toutes les associations de même nom et de même but, dans tout le territoire français. — Un autre Bref, du 14 février 1862, énumérait les Indulgences accordées à la nouvelle archiconfrérie.

D'après la teneur du Bref d'érection, les réunions, qui jusque-là s'étaient faites dans la chapelle de la Miséricorde, devaient être transférées dans notre église. Le P. Louis eut à lutter contre la volonté des fondateurs de cette chapelle, qui s'opposaient à tout changement, et continuèrent, dans la suite, à y faire donner les mêmes exercices. Mais sans se laisser arrêter par cette difficulté, qui ne fut pas sans lui causer quelque peine, le Père s'empessa de tout disposer pour la fidèle exécution du Bref pontifical, en rédigeant de nouveaux statuts, avec un directoire explicatif, et préparant dans notre église l'autel qui serait dédié à St Joseph.

Sa joie était grande de voir ses désirs se réaliser et l'œuvre recevoir par ce couronnement, une assurance pour l'avenir; mais la Providence ne lui accorda pas la consolation d'assister à la fête de l'inauguration, qu'il avait ordonnée dans tous ses détails.

Le *status* du 8 septembre 1862 l'envoya *Minister et operarius*, à la résidence de Brest. Il ne fit part de cet éloignement à aucun étranger, disposa ses notes et les registres pour son successeur qu'il ne connaissait pas, et partit pour sa destination, dans les premiers jours du mois d'octobre.

On peut supposer que ce départ imprévu lui causa une certaine tristesse, bien qu'elle ne parût pas à l'extérieur. Dans une édition postérieure du directoire explicatif des statuts, on trouve des passages, qui semblent faire allusion à ce qui lui était arrivé. Il recommande la formation d'un conseil, comme l'âme de l'œuvre et une condition de vie, et s'élève contre la prétention d'un Directeur, qui voudrait tout concentrer dans son initiative personnelle, agir sans le concours de zélatrices dévouées. « Quelquefois, » ajoute-t-il, « pour assurer l'avenir d'une œuvre, un *fondateur* devra s'effacer, afin d'initier à la direction de cette œuvre des personnes influentes, mais qui refusent de subir son action: c'est l'heure du sacrifice ! La gloire de Dieu, le bien des âmes parlent, un cœur vraiment chrétien ne balancera pas un instant.

« Quelquefois aussi ce sera le signal du triomphe, le ciel, jusque-là peu favorable, en apparence, aux épreuves qui ont mérité le succès, fait succéder des jours prospères ! »

Mais cette épreuve, quelque méritoire qu'elle fût, ne devait pas être pour le P. Louis, l'annonce d'une prospérité plus grande. Il s'éloignait au moment où l'archiconfrérie naissante allait prospérer, et quelques années après son retour le déclin devait se faire sentir, augmentant ses regrets et ses craintes !

### III. — L'ARCHICONFRÉRIE DE ST-JOSEPH D'ANGERS.

L'inauguration de l'archiconfrérie se fit solennellement dans notre église le 15 octobre 1862, fête de Ste Thérèse.

En l'absence de Mgr Angebault, la cérémonie fut présidée par son grand-vicaire, M. Chesneau, qui promulgua le Bref du souverain-pontife et bénit l'autel, surmonté du groupe de la Sainte-Famille. La foule qui remplissait l'église, paraissait pénétrée des sentiments d'une filiale et expressive piété.

Le R. P. Foucault, Recteur de la maison d'Angers, au nom de qui les suppliques avaient été adressées à Rome, devint le Directeur de l'Archiconfrérie ; mais ses fonctions de Maître des novices lui laissant peu de loisirs pour une œuvre extérieure, il dut s'adjoindre un secrétaire, qui continuât les travaux du P. Louis.

Le dépouillement des nombreux documents qui lui furent remis : notes, lettres et comptes-rendus, le mit à même d'apprécier quelle énergique persévérance il avait fallu déployer, pour répandre partout la semence de la dévotion à St-Joseph, devenue une moisson facile à recueillir. C'est la période d'épanouissement pour l'œuvre, cultivée avec tant de sollicitude pendant ces quatre années.

Une assistance choisie suivait assidûment tous les exercices ; la messe du mercredi, les réunions du soir, le 3<sup>e</sup> dimanche de chaque mois et les neuvaines préparatoires aux fêtes de St-Joseph. Les listes d'associés, les

relations de fêtes, les récits de faveurs obtenues, et les demandes des prières affluaient de tous les côtés. Plusieurs diplômes d'affiliation pour des paroisses, et des communautés religieuses furent expédiés, et les communications ordinaires conservées avec les différents centres.

Le P. Louis était tenu au courant de tout, et continuait à exprimer l'intérêt qu'il prenait à ces progrès de l'Archiconfrérie. Chaque année il venait à Villedieu pour la fête du pèlerinage, toujours reçu avec joie par le curé et ses paroissiens et sympathiquement accueilli par les zélatrices d'Angers, heureuses de le rencontrer et de suivre encore sa direction. Elles se transformaient, en marchandes d'objets de piété, et en distributrices de billets de loterie, dans le but d'accroître les ressources du pèlerinage, près duquel on désirait construire une maison d'école.

Les choix du prédicateur de la fête étaient ordinairement concertés entre M. le curé et le P. Louis qui avaient souvent invité des orateurs distingués.

En 1863 ce fut M. Fournier, curé de la paroisse St-Nicolas de Nantes, plus tard évêque de Nantes, qui fit entendre les accents de sa parole vibrante et enthousiaste. En voyant, du haut de l'estrade, improvisée à l'ombre du vieux chêne, toute cette multitude recueillie et attentive, il s'écrie avec émotion : « Habitants de l'Anjou, si notre patronne à nous Bretons est sainte Anne, on peut le dire, les faits parlent assez haut, votre patron à vous, c'est saint Joseph ! »

Et tous les cœurs lui répondent par une affirmation d'amour et de confiance !

Au mois de mai 1864, Mgr Angebault vint, pour la première fois, visiter le petit sanctuaire du Chêne, et remettre aux sœurs de la congrégation de St-Charles d'Angers la vaste école élevée avec les offrandes de quelques bienfaiteurs, les cotisations recueillies par les zélatrices de l'œuvre, et grâce au concours matériel, spontanément offert, des habitants de Villedieu. Mgr ne put qu'approuver ce qui avait été fait, et encourager ce qu'on se proposait encore pour plus tard. Il revint l'année suivante présider les cérémonies anniversaires de l'érection du pèlerinage au mois d'août. M. Duquesnay, curé de St-Laurent, à Paris, mort archevêque de Cambrai, avait accepté l'invitation de participer à la fête et de faire le discours de circonstance. Tout ce qu'il voyait et entendait sur ce sol vendéen, aux tristes mais héroïques souvenirs, le transportait d'admiration, et les élans de son enthousiasme communicatif impressionnèrent vivement. Il rappela l'esprit de foi et de patriotisme, qui avait illustré la contrée, et les faveurs que Dieu se plaisait encore à répandre sur ses habitants, par St Joseph. « O heureux peuple ! » dit-il, « ô heureux prêtres ! ô évêque d'Angers, plus heureux encore ! que ne m'est-il donné de goûter plus souvent de pareilles joies ! Joies bien douces, et qu'on ne rencontre jamais au milieu de toutes les merveilles de l'art et des splendeurs de la capitale ! »

Ces chaleureuses exclamations provoquent un frémissement dans tous les rangs, et font couler les larmes de ces bons Vendéens !

Un chant retentit, c'est le serment de fidélité à St Joseph, puis la foule se prosterne aux majestueux accents du *Tantum ergo*. Le célébrant apparaît sur le seuil du sanctuaire, portant le T. S. Sacrement, et au milieu du plus profond silence la bénédiction divine descend sur tous les fronts inclinés !

On évalua à 15,000 fidèles et 200 prêtres le nombre des pèlerins réunis en ce jour autour du chêne séculaire, servant d'abri à St Joseph.

Mgr d'Angers publia, le 10 mars 1866, dans une lettre pastorale l'impression qu'il avait conservée de cette touchante manifestation, et recommanda la dévotion à St Joseph, comme une des gloires de son diocèse. Il disait avoir été édifié et ravi de toutes les cérémonies, auxquelles il avait assisté ; il ajoutait que le sanctuaire primitif étant devenu insuffisant, il était convenable et nécessaire de construire une chapelle.

« La piété chrétienne, que rien n'arrête, a déjà mis la main à l'œuvre, la piété l'achèvera !

« Nous bénissons, nous encourageons hautement cette pieuse entreprise, à laquelle nous verrons avec un grand bonheur tous nos chers diocésains prendre part ! »

Les associés d'Angers redisaient au P. Louis, toutes les fois qu'ils le retrouvaient à Villedieu, leur désir de le voir revenir parmi eux. Le *status* de 1865 l'avait rapproché de l'Anjou, en le nommant sous-ministre à Vanes. Cette année lui apporta une consolation et peut-être un espoir ! Le T. R. P. Général Beckx, qui avait été son Supérieur en Belgique, lui adressa une lettre de félicitation et d'encouragement. Sa Paternité appelait excellente l'œuvre de St-Joseph et louait l'actif dévouement de celui qui l'avait établie. « Je vous exprime la consolation que me procurent votre ardeur pour répandre le culte de St Joseph, et les bénédictions dont le ciel récompense vos efforts. Je regarde le zèle des Nôtres à propager la dévotion à ce grand Saint, comme faisant partie de l'héritage que j'ai reçu de mes devanciers et que je dois transmettre accru si je le puis, à mes successeurs. »

Cette lettre si bienveillante dut raviver l'ardeur du P. Louis ; le moment approchait où il lui serait permis de reprendre son œuvre, après quatre années d'absence. Il fut en effet nommé, le 8 septembre 1866, *præses archisodalitatis sancti Joseph* à la résidence d'Angers. Ce titre lui sera conservé jusqu'à la fin de sa vie.

Sa première circulaire fut un appel adressé à tous ses correspondants, en dehors du diocèse, pour les inviter à contribuer à l'achèvement de la chapelle de St-Joseph du pèlerinage. Avec une autorisation particulière, il put envoyer deux diplômes en Amérique, l'un aux visitandines de Montevideo, l'autre pour la cathédrale de Fort-de-France (Martinique).

Dans un compte-rendu aux associés, il raconte comment il fut invité, en novembre 1868, à prêcher les exercices préparatoires de l'érection d'une confrérie de St-Joseph à Gand, en Belgique, et quelle édification lui avait donnée le concours des habitants, presque tous affiliés à des associations particulières. Il attribuait à ces œuvres multiples la conservation de l'esprit de foi, si vivace encore, dans une ville, si violemment attaquée par les impies ; aussi espérait-il un triomphe religieux pour la Belgique. Ces prévisions, exprimées, il y a plus de vingt ans, se sont en partie réalisées. Les récents succès remportés par les Catholiques militants de Belgique, ont fait comprendre que les associations étaient le moyen le plus puissant de combattre l'erreur et la démoralisation.

Les travaux de construction de la chapelle de Villedieu étaient achevés. Elle s'élevait comme un *ex-voto* monumental qui attestait la foi et le dévouement de tous pour S. Joseph. Elle est en style ogival du XIII<sup>e</sup> siècle, plus remarquable par la gravité de ses lignes que par l'élégance de ses proportions ; elle peut contenir 300 personnes. La cérémonie de l'inauguration fut fixée au 25 août 1867 ; Monseigneur, malade, ne put la présider.

Le R. P. Abbé de la Trappe de Belle-Fontaine consacra l'autel, et M. Duquesnay vint cette fois encore, relever la fête par sa parole éloquente. Devenu archevêque de Cambrai, il n'avait pas oublié les habitants de Villedieu, et quand, à ses derniers moments, il apprit que des prières étaient adressées pour lui à St-Joseph du Chêne, « Écrivez à ces braves gens, » dit-il à son secrétaire, « que je suis bien touché de ce qu'ils font pour moi, et qu'avant de mourir, je leur ai donné, de tout cœur, ma bénédiction. »

Pendant que cette fête de la bénédiction du nouveau sanctuaire réjouissait tous les fidèles de St-Joseph en Anjou, les regards du monde catholique se portaient vers Rome, où l'on préparait l'ouverture du concile du Vatican, qui eut lieu le 8 décembre 1869. On pensa que la circonstance était favorable pour renouveler les instances près du St-Siège, afin d'obtenir une élévation du culte de St-Joseph dans la liturgie et qu'il fût déclaré patron et protecteur de l'Église universelle.

Les suppliques se multiplièrent dans tous les pays, et atteignirent le chiffre de 7,000,000. L'archiconfrérie d'Angers envoya 750,000 adhésions. Un *postulatum* des membres du concile appuya les demandes.

Ces vœux universels étaient conformes aux pieux sentiments de Pie IX, qui en 1847 avait étendu à toute la catholicité la fête du Patronage.

Mais après avoir proposé St Joseph comme le modèle de chaque famille chrétienne, il s'agissait maintenant de le proclamer le patriarche de la grande famille chrétienne, et le protecteur de toute l'Église.

Isidore de Isolano avait pressenti, au XVI<sup>e</sup> siècle, que celui qui dans le ciel a toujours été au premier rang, après la Mère de Dieu, ne devait point rester à un rang inférieur sur la terre ; que, quand il aurait reçu le titre de

patron principal et spécial de toute l'Église militante, sa fête serait mise au rang des solennités les plus grandes et les plus chères au peuple chrétien (1).»

Le XIX<sup>e</sup> siècle devait voir l'accomplissement de ces glorieuses annonces pour St Joseph.

Le 8 décembre 1870, Pie IX proclama solennellement le St Patriarche Joseph, Patron de l'Église universelle, lui confiant sa personne et tous les fidèles. La fête du 19 mars était élevée au rite double de 1<sup>ère</sup> classe.

« Ce décret apostolique, dit Mgr Pie, ne se rapporte pas directement à une doctrine, mais à un acte de religion. Le Saint-Siège ne fait pas ici usage de son autorité en vue d'une définition, mais à propos d'une dévotion. »

Elle était acclamée par tous les serviteurs de St Joseph avec la confiance qu'il serait le sauveur de l'Église menacée, comme il l'avait été de l'Enfant-Dieu contre la fureur d'Hérode. La fête du Patronage fut célébrée, cette année, avec une pompe toute particulière. Depuis longtemps déjà elle était adoptée comme l'une des fêtes titulaires du noviciat et de l'archiconfrérie d'Angers (2).

Ces triomphes de la dévotion à St Joseph, auxquels le P. Louis avait quelque peu contribué, lui donnèrent une vive consolation; mais il s'apercevait que la vitalité de son œuvre faiblissait; le temps exerçait ses ravages, le zèle qui avait accompagné les commencements, perdait sa spontanéité. D'ailleurs, il ne restait plus que des épis à glaner dans le champ moissonné. Il comprit qu'il fallait se borner à maintenir par la correspondance, les positions conquises, sans chercher à faire de nouvelles conquêtes.

La guerre de 1870 vint intercepter les communications, et plonger la France dans l'angoisse. Ces épreuves étaient des châtiments de la justice de Dieu; elles furent, comme toujours, tempérées par des témoignages de sa miséricordieuse bonté. Le courant de la piété que le culte de St Joseph avait alimenté, se dirigea vers Notre Seigneur lui-même, principe et but final de toutes les dévotions particulières.

Les pensées et les prières se concentrèrent dans le Sacré-Cœur. Les dernières promesses faites à la B. Marguerite Marie, qui jusque-là étaient restées en oubli, contribuèrent à relever le courage et la confiance. Cette disposition des esprits entretenue par les tristes événements qui se succédaient, explique un certain ralentissement dans les manifestations extérieures du culte de St Joseph.

Mais en réalité il pénétrait davantage dans les âmes, et s'y affermissait grâce à des pratiques de piété, approuvées par l'Église, qui entrèrent dans les habitudes de la vie chrétienne.

---

1. Isidore de Isolano: *la Somme des grandeurs de St-Joseph*.

2. Lorsque le R. P. Gautier bénit, en septembre 1853, la première pierre du noviciat d'Angers, il le dédia à St Joseph. Une statue avec des inscriptions, placées sur la façade de la maison attestent encore cette consécration, qui était renouvelée tous les ans.

Ainsi le mois de St Joseph est devenu presque aussi sympathique que le mois de Marie dans les communautés religieuses et un grand nombre de familles.

Un précieux commentaire sur le premier chapitre de St Matthieu, publié au XVII<sup>e</sup> siècle par le P. Pierre Moralès, savant théologien de la Compagnie, était devenu très rare. Le P. Louis l'avait demandé inutilement à Paris, à Bruxelles et à Cologne. Il parvint à le découvrir, mais ne pouvait décider un éditeur à le réimprimer. M. L. Vivès, qu'il avait connu à Paris, accepta sa demande, et promit de rééditer l'ouvrage en latin, puis de le faire traduire en français (1).

L'édition latine fut terminée en 1870, et le 10 juin le T. R. P. Général en présenta un exemple à Pie IX, qui bénit les associés d'Angers.

Ce commentaire du P. Moralès, qui comprend tous les mystères de la vie cachée de JÉSUS, de Marie et de Joseph, est un véritable trésor de science, d'érudition et de piété. La traduction française, correcte et non sans valeur, parut pour la première fois dans des circonstances peu favorables à sa publicité. C'était en 1878, à l'époque des plus violentes attaques contre l'enseignement libre et les ordres religieux. On était occupé à répondre aux accusations des libres-penseurs, et à divulguer leur satanique complot.

L'ouvrage, qui méritait un meilleur accueil, ne fut point mis en évidence par des annonces de nature à attirer l'attention, et resta dans l'ombre. La fermeture de nos églises porta un rude coup aux œuvres qui s'y réunissaient. L'archiconfrérie d'Angers fut de ce nombre. Elle dut quitter le sanctuaire que lui avait assigné le Souverain-Pontife, et se réfugier dans la chapelle des religieuses de Sainte-Ursule, où une bienveillante hospitalité lui était offerte. Le P. Louis s'efforça de continuer les réunions du mercredi, mais la prudence ne permettant pas de les annoncer, quelques personnes seulement se joignaient aux élèves des Religieuses.

Lorsqu'il lui fut permis, après plusieurs années, de rentrer à la résidence, des tentatives furent faites pour reprendre la solennité des fêtes de l'archiconfrérie, et les religieuses de Sainte-Ursule y apportèrent le concours de leur bonne volonté.

Plus tard ce fut à son instigation que les fidèles de saint Joseph prièrent Mgr Freppel de demander, à Rome, que la fête des fiançailles de saint Joseph, avec la sainte Vierge, fût inscrite au calendrier liturgique du dio-

1. In caput primum Matthaëi de Christo Domino, S. S. Virgine Deipara Maria veroque ejus Dulcissimo et Virginali Sponso Josepho. Libri quinque. Doctore P. Morales authore S. J. Lugduni, 1614, in-fol. L. Vives, Paris 2, in-8°. In-4. (15 fr.).

La sainte famille, JÉSUS-CHRIST, Notre Seigneur, la T. S. Vierge Marie, Mère de Dieu, et son très doux et virginal Époux St Joseph, par le P. Pierre Morales. de la Compagnie de Jésus ; traduit en français par M. l'abbé Bénac, premier aumônier du Collège Chaptal, 3 vol. in-8°. Paris, Louis Vivès, libraire-éditeur, 13, Rue Delambre. 1878.

cèse d'Angers. Elle fut célébrée pour la première fois le 23 janvier 1887, avec un triduum préparatoire, dans les principaux centres de l'archiconfrérie. Comme un combattant qui a parcouru sa carrière et ne vit plus que de souvenirs, dans l'inaction où le réduisent l'âge et les infirmités, le P. Louis se plaisait à compulser les documents qu'il avait conservés de ses travaux passés et à collectionner des notes sur le culte de saint Joseph.

Il rédigea plusieurs articles, qui furent publiés dans le journal l'*Anjou*, et à l'approche des fêtes de saint Joseph, ou du mois de mars, il fit encore paraître des invitations pieuses, pour engager les associés à redoubler de ferveur et de confiance, dans leur dévotion à saint Joseph.

Malgré l'état de sa santé, il continua, autant que possible, à célébrer la messe du mercredi et à présider les fêtes de saint Joseph, dans la chapelle des Ursulines. Il expira le 9 septembre 1890.

Le P. Louis a laissé deux monuments de son apostolat : le *Pèlerinage du Chêne* et l'*Archiconfrérie*, qui représentent bien l'objet sensible et l'objet spirituel de la vraie dévotion à l'Époux de la Vierge Marie.

## VARIA.

CONFLANS. — *Ouverture du cercueil de la Vénérable Mère Barat* (1).

La cérémonie, remise depuis longtemps, avait été enfin fixée au 2 octobre : Mgr Caprara, légat du Saint-Père, le cardinal-archevêque de Paris, le curé de Saint-Médard, notaire de la cause, une dizaine de prêtres dont trois Pères de la rue de Sèvres, le Dr Ferrand et un autre médecin se réunissaient au couvent de Conflans à 1 h., pour procéder à l'ouverture et constater l'état du corps.

Contrairement à ce qu'avaient pensé les Mères du Sacré-Cœur, qui avaient même invité plusieurs malades pour demander leur guérison, la cérémonie devait être privée.

La Mère Barat avait été placée (1865) après un demi-embaumement, dans un simple cercueil de bois et déposée dans la crypte située sous la chapelle de Mater Dolorosa qui s'élève au milieu du parc.

La veille de la cérémonie, on avait donc descélé le loculus où se trouvait le corps. Le lundi, à l'heure fixée, on enleva la pierre et on trouva le cercueil à demi pourri et s'en allant par morceaux ; on parvint cependant, en l'entourant de plusieurs épaisseurs de draps, à l'enlever tout d'une pièce et à le transporter dans la chapelle supérieure où devait se faire l'examen.

1. Morte à l'âge de 85 ans, 25 mai 1865, fête de l'Ascension.

Toute la communauté réunie à la porte de la chapelle vit passer les restes de la vénérable fondatrice, avec une émotion facile à comprendre. Puis on ferma les portes sur la commission à laquelle s'étaient jointes quelques religieuses et on procéda à l'examen.

Quand on eut dégagé le visage des fragments de sciure, copeaux de bois, des lambeaux de vêtements en poudre qui le recouvraient, on constata un état de momification parfaitement caractérisé, c'est le terme des Docteurs : les chairs desséchées recouvraient le squelette, les jointures des articulations durcies, le corps se tenait tout d'une pièce. Le visage conservait quelque chose de sa forme, malgré l'affaissement des chairs, et les personnes qui avaient connu la V<sup>ble</sup> Mère retrouvaient, sinon ses traits, du moins le profil et la coupe du visage ; sur les yeux creusés on voyait encore les paupières et les cils ; la bouche ouverte laissait voir la langue dans le palais. La couleur était noire et donnait aux précieux restes l'aspect d'une statue de bois noircie.

Il ne semble pas prouvé d'ailleurs qu'il y ait rien d'extraordinaire dans cet état de conservation.

Après avoir examiné, la commission dressa son procès-verbal, et laissa les religieuses nettoyer et revêtir le corps de vêtements neufs ; on habilla la V<sup>ble</sup> Mère du costume complet, robe, bonnet, etc., on lui passa l'alliance d'or au doigt et on la plaça ainsi parée dans un cercueil de plomb tendu de satin à l'intérieur.

Enfin on ouvrit les portes à la communauté impatiente de contempler sa V<sup>ble</sup> Mère, après avoir averti de ne donner aucun signe extérieur de culte.

Les bonnes Mères entrèrent alors et circulèrent autour du cercueil tandis qu'un prêtre recevait les chapelets et objets de piété, images que chacun désirait faire toucher au corps.

Dans ce défilé de toute la communauté, Mères, novices postulantes, qui passaient et revenaient encore, on sentait la joie intime de toute cette famille en présence des restes vénérables de la Fondatrice.

La R. M. Générale (86 ans), la M. Lehon, arriva appuyée sur deux de ses religieuses ; sa vue est tellement affaiblie qu'à peine put-elle voir les traits de la V<sup>ble</sup> Mère, mais elle plaça doucement la main sur les mains croisées de la Mère Barat, puis sur son cœur, avec un sourire tranquille, d'un air qui voulait dire : Ah ! oui, nous nous connaissons, nous nous reverrons bientôt. — La Mère Lehon a l'âge auquel mourut la Mère Barat.

On prit ensuite une photographie de la V<sup>ble</sup> Mère. Puis on recouvrit le cercueil que le légat scella de son sceau, devant le rouvrir après quelques jours.

**RÉPUBLIQUE ARGENTINE.** — *Lettre du P. Homs, de Buenos-Ayres.*

Il y a ici disette de nouvelles ; les trois quarts sont fausses, et le reste

n'arrive que lentement. On ne souffle mot, et les reporters des journaux, toujours en quête de nouvelles, sont à en inventer. Deux ou trois jours avant d'arriver au pouvoir, le président Saenz Peña reçut la visite d'une de ces vilaines bêtes (les reporters) qui lui demanda si telle et telle nouvelle était vraie. Le Président lui répondit froidement : « Puisqu'on le dit, cela sera. — Ainsi je puis le publier ? — Vous pouvez publier qu'on le dit. — Mais que dites-vous ? — Je crois que le peuple le dit. » Le reporter s'en alla.

Monseigneur l'Archevêque ayant fait au président quelques visites, tous les mauvais journaux crient que les affaires de l'État se traitent à l'Évêché, qu'on va abroger la loi si vague du mariage civil, etc., etc. On caricature le Président, qui en rit. Prions Dieu qu'il nous le conserve pour sa plus grande gloire.

Roca Mitre, Alcosta et autres frères. \* ont fondé un Institut libre, plus mauvais encore que les collèges agrégés au lycée national. Or l'Inspecteur général Fitz Simon, un juif, s'avisa de publier des décrets forçant tous les élèves de 1<sup>e</sup> année à aller passer un examen en juillet au collège national : *Risum teneatis, amici*. Presque tous les collèges obéirent ; mais les Pères de la Congrégation du Sacré-Cœur, les Dominicains et les Jésuites firent la sourde oreille. On se confiait en Dieu et dans le futur Gouvernement. On fit des instances près du Ministère pour être délivré de cet examen détestable. Voici quelle était notre thèse : Selon la loi, le pouvoir exécutif ne peut détruire ni modifier une loi du congrès ; or le susdit décret modifie et détruit la loi portée par le congrès sur l'enseignement. Donc... On établissait la mineure en comparant les articles de la nouvelle loi avec ceux de l'ancienne. Le D<sup>r</sup> Joaquin Cullen (jadis notre élève au collège de *Santa-Fé*), se chargea de notre défense, il était résolu d'aller jusqu'au tribunal suprême ; il exposa donc au Ministre la situation. L'inspecteur général, le juif Fitz Simon, comprit que le tribunal condamnerait toutes ses violences ; aussi rendit-il un décret en notre faveur ; et l'affaire fut terminée.

#### *Autre lettre.*

M. Saenz Peña, aussitôt après son élévation à la Présidence, envoya un message à Sa Sainteté, l'assurant de son attachement et de sa fidélité et soumission à l'Église catholique et au Souverain-Pontife, son chef visible. Sa Sainteté Léon XIII lui répondit en lui envoyant sa bénédiction.

#### CHINE. — *Extrait de lettres du P. Goulven. Visites d'anciens élèves.*

Il faut vous dire : Ne vous scandalisez pas si, tout tertiaire que je suis, j'ai été visiter le *Forfait*. Me trouvant à *Tong-ka-dou* le samedi-saint, le directeur du petit-séminaire profita de mes accointances pour me prier de conduire ses élèves sur un bateau de guerre français. Vous comprenez

quelle fête c'était pour ces braves Chinois de voir tout un monde si étrange pour eux. L'officier de quart était justement B..., que j'avais vu quelques jours auparavant. Les deux commandants, M. Reculoux (de St-Malo) et M. de Lanlay (second), ont été charmants. Ce dernier me conduisait lui-même avec une escouade de séminaristes, et B. conduisait l'autre. C'était très amusant de les voir s'escrimer à trouver quelques mots de latin en expliquant les canons, torpilles... M. de Lanlay a eu un triomphe quand il s'est rappelé le *Cave ne cadas*, qu'il a trouvé fort à propos en nous faisant descendre dans la machine.

G... de C... était absent ce jour-là, mais il est venu ici trois fois. Il a amené une fois un de ses collègues du *Forfait*, M. de Sl..., ancien élève de Lyon, et dont le frère est bien connu du F. Picolet. Une autre fois, il est venu jusqu'ici en promenade militaire, avec la compagnie de débarquement dont il était chargé pendant son séjour à *Chang-Hai*. Ses 70 marins sont entrés dans notre jardin de *Zi-ka-wei* au pas militaire et clairon en tête. Grand branlebas dans la maison, naturellement. Nos braves marins ont fait l'exercice devant les élèves ravis, qui auraient voulu y assister toute la journée, mais Monseigneur et le R. P. Recteur, après avoir laissé nos marins déployer leur habileté juste assez pour épater les Chinois, les ont invités à un petit goûter, qui a dû leur laisser une excellente impression de leur visite chez les missionnaires. J'ai retrouvé mon breton pour la circonstance; presque tous étaient Bretons, et j'ai même eu le plaisir de voir un marin des environs du Pouldu.

AUTOGRAPHHA, quae in nostro collegio Staraviesiensi <sup>(1)</sup> habentur:

1. S. P. N. Ignatii, Litterae patentes, quibus Patri Oliverio Manaraeo facultates a Sede Apostolica Societati concessas S. Pater communicat a. 1552.

2. S. P. N. Ignatii pagella idiomate hispanico scripta, ex codice quodam erepta, ut patet ex numero 21 pagellae appposito. — Additum est testimonium A. R. P. Roothan de authentia.

3. S. Francisci de Hieronymo epistola ad Dominam quamdam Euphrasiam Pignatelli.

4. S. Franc. de Hieronymo fasciculus duodecim pagellarum, ex operculis epistolarum consutus, in quibus Sanctus conciones aliquot Quadragesimales italico idiomate exaravit.

5. B. Andreae Bobolae formula professionis.

6. B. Petri Canisii epistola scripta Friburgi Helvetiorum die 26 septembr. 1593 ad Patrem Georgium Salvium, Dilingani Collegii tunc rectorem, in qua varia de gubernatione et de propriae perfectionis cura impertit monita.

1. Starawies, près de Brzozow. — Galicie. —

7. S. Joannis Berchmans libellus — constans 26 pagellis, continens praeparationes ad quaedam festa, rationem conscientiae redditam in decembri 1620 et annotationes de variis virtutibus vitiisque oppositis.

8. V. Roberti Bellarmini Cardinalis ad R. P. Fredericum Szembek Cracoviam.

9. V. P. Nicolai Lancicii ratio conscientiae reddita anno 1541 R<sup>o</sup> Pi Gregorio Szelecio Provinciali Bohemiae, relata a P. Boguslao Balbino in vita V. Patris Lancicii, l. 1, c. 21 (4 paginae).

10. V. P. Nicolai Lancicii litterae, quas anno 1633 cum esset Provincialis Lituaniae, finita visitatione, ad omnes Superiores dedit Nesuisii 19 decembr.

11. V. P. Druzbecki a) parva charta in qua tractatur argumentum pro existentia Dei. b) fasciculus 4 chartarum complectens imprimis contemplationem quamdam de caelo sive exercitium de cultu Sanctorum super textum D. Bern. ex sermone 62 in Cant., quem P. Gaspar ab initio describit, ac deinde suo modo prosequitur. — Porro varios conceptus de Matre Admirabili.

**PUBLICATIONS RÉCENTES :** *Ménologe, Vie de St-Ignace par Bartoli, Catalogues de la Province de France.*

Nous recevons la première partie, janvier-juin, du *Ménologe de l'Assistance d'Italie* par le P. Elesban de Guilhermy. Elle forme un beau volume in-4° de pp. VII-743 sur papier de fil, et contient un peu plus de quatre cents notices, dont cent cinquante environ ont été ajoutées par l'éditeur. La seconde partie est en préparation; elle sera terminée vers le mois de juillet 1894.

On se rappelle que les *Ménologes* de Portugal et de France ont été déjà publiés, celui de Portugal en 1867-68 par le P. de Guilhermy lui-même, et celui de France en 1892 par l'éditeur du présent ménologe. Chacun d'eux se compose de deux volumes in-4°, de même format, mêmes caractères et même papier.

Le *Ménologe* d'Italie achevé, ceux des assistances d'Espagne et d'Allemagne suivront en leur temps. L'ouvrage entier comprendra dix volumes. Puisse-t-il être promptement conduit à bon terme !

Ménologe de Portugal ... .. Prix : fr. 25-00

Ménologe de France. ... .. Prix : fr. 30-00

Ménologe d'Italie.... .. Prix : fr. 25 ou 30-00

Pour toutes les demandes de 10 exemplaires et au-dessus, le prix est diminué de 5 fr. soit : 25 fr. au lieu de 30 ;

20 fr. au lieu de 25.

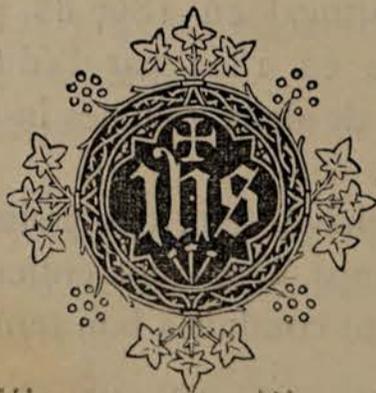
Prière d'adresser les demandes à M. Lavigne, 35, rue de Sèvres, Paris.

L'éloge de la *Vie de saint Ignace par Bartoli* n'est pas à faire. Les Bollandistes n'hésitent pas à la proclamer excellente, et à déclarer qu'entre tous les historiens son auteur a bien mérité du Fondateur de la Compagnie de JÉSUS. Il manquait une traduction *in extenso* de cet important ouvrage : le R. P. J. Terrien vient de nous la donner. Son travail, entièrement nouveau, fait véritablement revivre dans notre langue l'œuvre même du célèbre historien de saint Ignace et de son Institut. (*St Ignace de Loyola, sa Vie et son Institut*, par le P. Daniel Bartoli ; traduction nouvelle et intégrale par le P. Jacques Terrien. — Paris, Taffin-Lefort, 2 vol. in-8° de IV-580 et 459 pp. — 3 fr. 50 le vol.)

Nos lecteurs n'ont pas oublié la collection des *Catalogues inédits* de la Province de France, dont nous signalions l'année dernière (1) le 1<sup>er</sup> volume (1814-18). Le second volume (1819-27) nous arrive. L'éditeur y a fait entrer des notes courtes et précises, concernant l'histoire des diverses maisons, notes tirées des Archives de la Province et que, pour la plupart, on chercherait vainement ailleurs. Inutile de recommander aux Nôtres la prudence dans l'usage de documents dont plusieurs ne pourraient pas encore être livrés au public.

Le vaillant éditeur nous promet dans un avenir prochain le 3<sup>e</sup> et dernier volume (1828-36). Saluons le couronnement de son œuvre, et remercions-le d'assurer la conservation de nos trésors de famille.

1. Lettres de 1892, p. 383.





# TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

ANNÉE 1893.

- 
- ALASKA.** — Lettre du P. Ragaru, p. 323.
- ALBANIE.** — Relation du P. Pasi, p. 119.
- AUSTRALIE.** — Lettres du P. Conrath, p. 76 et p. 322.
- BELGIQUE.** — Découverte des restes du V. P. Lessius, p. 82. — Départ des missionnaires du Congo, p. 144.
- BOLIVIE.** — Lettre du F. Valdecasa, p. 330.
- BRÉSIL.** — L'épidémie d'Itu, p. 66. — Lettre du R. P. Rossi, p. 68.
- CHILI.** — Lettre du R. P. Barthélemy Mas, p. 69.
- CHINE.** — *Mission du Kiang-nan.* — Un catéchumène éprouvé, p. 1. — Lettres du P. Goulven, p. 9. — Sociétés littéraires protestantes, p. 15. — Un dîner mandarinal, p. 19. — Attaque de Ma-kia-tsing, p. 211. — Attaque de Tai-toa-leou, p. 216. — Nouvelles de la section de Nan-king, p. 220. — A propos de fiançailles, p. 238. — Hong-k' eu et son école, p. 243. — La grotte du Saint homme, p. 254. — Lettre du P. David, p. 259. — Lettre du P. C. Terrien, p. 262. — Histoire de quelques divinités chinoises, p. 266. — *Mission du Tcheu-li S. E.* — Rapport de Monseigneur Bulté, p. 31. — Lettres du P. Japiot, pp. 34, 284 et 301. — Les ruses du grand ennemi, p. 40. — Le village de Tchang-kia-tchoang, p. 272. — Lettres du P. Gatellier, p. 281. — Lettre du P. Cezard, p. 286. — Constructions chinoises, p. 289. — État de la mission, p. 305. — Sur la Chine, voir encore les *Varia*, p. 135 seq., et p. 387 seq.
- COCHINCHINE.** — p. 141.
- CORÉE.** — p. 140.
- EQUATEUR.** — Lettre du P. Lopez, p. 60. — Tentative de meurtre sur nos missionnaires, p. 63.
- ESPAGNE.** — p. 143. — Voyage du T. R. P. Martin, p. 123.
- FRANCE.** — Retraites d'ouvriers à St-Germain, p. 88. — L'union des ingénieurs catholiques, p. 97. — Prédication par les tableaux lumineux, p. 108. — Union fraternelle des patrons chrétiens, p. 341. — Les élèves de Vaugierard à N. D. de Chartres, p. 353. — L'archiconfrérie de l'Œuvre des Campagnes, p. 344. — Publications nouvelles intéressant l'histoire de la Compagnie, p. 147 seq., p. 389 seq. — Conflans : Ouverture du cercueil de la V. Mère Barat, p. 385.
- GALICIE.** — Jubilé du S. Père, p. 146. — L'empereur d'Autriche à Chyrow p. 336. — *Autographia*, p. 388.
- INDE.** — Malabar : lettres du P. Bonnel, pp. 47 et 307. — La léproserie de Belgaum, p. 306.
- JAPON.** — Les Russes et les protestants au Japon, p. 42.
- JERSEY.** — Ministères des Nôtres, p. 197. — Polémique jersiaise, p. 202. — Études géologiques, p. 207.

**MALABAR.** — cf. Inde.

**MONTAGNES ROCHEUSES.** — Lettres du P. Bongis, pp. 53 et 325.

**NÉCROLOGIE.** — Le P. Marin de Boylesve, p. 150. — Le P. Auguste de St-Alouarn, p. 180. — Derniers jours du P. Fessard, p. 187. — Le P. Emile Chevreuil, p. 356. — Le P. Étienne Mazelier, p. 365. — Appendice. — Le P. Louis et la dévotion à St Joseph, p. 370.

**PHILIPPINES.** — Lettre du P. Clotet, p. 79.

**POLOGNE.** — L'affaire du séminaire de Kielrè, p. 337.

**RÉPUBLIQUE ARGENTINE.** — Lettre du P. Villalon, p. 70. — Lettres du P. Antillach, p. 70. — Varia, p. 386.

**SICILE.** — Les missions de Sicile, p. 339.

**VOYAGE DU T. R. P. MARTIN.** — p. 123.

**ZAMBÈZE.** — Lettres de plusieurs missionnaires, pp. 71 et 331.

